

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Sagesse Devoir

ECOLE POLYTECHNIQUE DE THIES

Departement de genie civil

PROJET DE FIN D'ETUDES

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR DE CONCEPTION

*Etude d'un systeme de stockage
des eaux de ruissellement a
SEBIKOTANE*

AUTEURS

AHMED BABA FALL

MARIE NDAW

FATOU NDIAYE

DIRECTEUR

GERARD A. R. SOUMA

CO-DIRECTEURS

VICTOR CIUBOTARIU

ABDOU R. CISSE

A cette créature exceptionnelle, toute de tendresse, Marième Nidara, ma mère.

A cette sagesse, ce torrent de générosité et de bonté, Aicha Fall, ma grand-mère.

A cet intrépide combattant au grand cœur, Ameth Fall, cet homme à l'âme si noble, mon père.

A. B. Fall.

A mes parents...

je dédie ces lignes à mon père Youssou Ndiaye et à ma mère Aissatou Cissé, qui malgré mes arrières cinq ans, continuent à me prodiguer, comme à l'époque de ma plus tendre enfance, leur inépuisable tendresse ...

je leur emmènerais toujours au fonds de mon cœur, un amour sans pareil.

Ndeye Tatoru Ndiaye

Remerciements

Notre profonde gratitude et notre vibrant hommage
à tous ceux qui, par leurs concours techniques ou moral,
par leurs efforts conjugués, ont œuvré pour assurer le
bon déroulement de notre projet de fin d'études.

Nous tenons à remercier particulièrement

- M^e Gérard André Souma, professeur d'hydro géologie,
directeur de notre projet pour son assistance permanente,
pour ses conseils, son exigence pour le travail bien fait et
sa constante disponibilité tout au long de l'année.

- M^e Victor Ciubotariu, professeur de résistance des
matériaux et structures hydrauliques, co-directeur
interne pour toute la documentation fournie et les
conseils prodigues.

- M^e Abdourahmane Cissé, co-directeur externe pour
le sujet qu'il nous a fourni.

- MM Michel Bonnat et Cheikh M'Boup, techniciens
du laboratoire de mécanique des sols pour leur colla-
boration efficace.

- M^e Thiam N'GNINGUE de la communauté rurale de
Sébikotane pour toute l'aide qu'il nous a apportée.

SOMMAIRE

Une bonne connaissance de la topographie, de la géologie et l'hydrologie permet d'étudier adéquatement un système de récupération des eaux de ruissellement. Ce genre de projet d'aménagement nécessite la définition d'une crue dite crue de projet. La détermination de cette dernière pose beaucoup de problèmes dans nos pays où l'on est confronté à un manque de données fiables.

Deux méthodes ont été utilisées dans le cadre de cet avant projet pour la crue de projet, celle de Rodier et Duray et celle du C.I.E.H (Comité Inter africain d'Etudes Hydrauliques). Elles ont donné des résultats différents. Ceci s'explique par le fait qu'elles sont basées non pas sur des observations hydrologiques mais plutôt sur des valeurs corélées. Ce n'est qu'après avoir déterminé la crue de projet que l'on peut passer à la phase dimensionnement du barrage.

Nous avons obtenu une crue de projet de $150 \text{ m}^3/\text{s}$. Pour une hauteur du plan d'eau au niveau du barrage en gabion de 2,75 m, nous avons une surface du plan d'eau de 8,64ha et un volume maximal stocké de 62000 m^3 . L'importance de la crue du projet a conduit à la réalisation d'un barrage déversant sur toute la longueur.

Table des matières

Sommaire	
Remerciements	
I Introduction	1
II Description générale	4
1 Situation géographique	4
2 Démographie	4
3 Climat	6
4 Paysage et végétation	6
5 Hydrologie	7
6 Economie	7
1 ^{re} PARTIE	
Préambule	10
III Etude topographique	12
1 A l'échelle du bassin versant	12
2 A l'échelle de la vallée à proximité du site du barrage	12
IV Etude géologique et pédologique	17
1 Formations géologiques	17
2 Géologie - Généralités sur les sols	28
V Etude hydrologique	32

1 Etude hydrologique du bassin de Panétier	32
1.1 Caractéristiques	32
1.2 Relief	35
1.3 Hydrographie	38
2 Etude hydrologique du bassin de Dangar Peul	43
2.1 Caractéristiques	43
2.2 Relief	44
2.3 Hydrographie	47
3 Les apports annuels d'eau	49
4 Pertes par infiltration et évaporation	51
5 Les apports solides	51
6 Estimation de la crue de projet	52
6.1 Estimation de la crue décennale pour Panétier	52
6.2 Estimation de la crue décennale pour Dangar Peul	54
6.3 Crue de projet	55

2^{eme} PARTIE

Préambule

<u>VI</u>	Choix du site et du type de barrage - Technique de construction	58
1	Choix du site et du type de barrage	58
1.1	choix du site	58
1.2	choix du type de barrage	61
2	Procédés de construction en gabion	63
2.1	Forme et dimensions	63
2.2	Caractéristiques du gabion	69
<u>VII</u>	Dimensionnement et conception	73
1	Calcul de l'évacuateur de crue	74
2	Profil général du barrage	77
2.1	Matiériaux de construction	77
2.2	Dimensions du barrage	79
3	Calcul de stabilité	80
3.1	Calcul de la stabilité des pentes	80
3.2	Stabilité par rapport au glissement	84
3.3	Sécurité par rapport à la capacité portante	87
4	Utilisation des eaux stockées	88
<u>VIII</u>	Impacts et étude économique	92
1	Impacts de la retenue	93

1.1	Sur le plan agricole	93
1.2	Sur le plan social	93
1.3	Sur le plan sanitaire	94
1.4	Des mesures simples de protection	95
2	Etude économique	96
2.1	Volume des matériaux à mettre en œuvre	97
2.2	Dévis estimatif	101
IX	Conclusion et recommandations	105

Annexe I Essais de Laboratoire

Annexe II Etude hydrologique

Annexe III Dimensionnement

Annexe IV Méthode de Bishop
simplifiée

Annexe V Corps transversales
de la vallée

Annexe VI Carte et profil du
barrage

A mes Parents pour leur soutien matériel
et affectif

A mes frères et sœurs pour leur soutien
moral

A tous mes amis (es) pour leur précieux
conseils et leurs encouragements répétés

Suivez cette dédicace afin d'exprimer de mon
attachement sincère et de ma reconnaissance

Nelly Nau

Liste des figures

1	Communauté rurale de Sébikotane : carte des activités	5
2	Bassin versant de Sébikotane : Situation	11
3	Localisation de Dongar Peul	13
4	Etude topographique au niveau de Dongar Peul	15
5	Carte de la cuvette de stockage de Dongar Peul	16
6	Bassin de Panétior : Localisation des failles	18
7	Ecorché du compartiment de Sébikotane	19
8	Compartiment de Sébikotane	22
9	log stratigraphique	25
10	Bassin de Panétior : Carte Pédologique	31
11	" " " : carte topographique	34
12	Combe hypsométrique : Panétior	36
13	Bassin de Panétior : réseau de drainage	39
14	Profil en long de la rivière : Panétior	42
15	Bassin de Dongar Peul : carte topographique	45
16	Combe hypsométrique : Dongar Peul	46
17	Bassin de Dongar Peul : réseau de drainage	48

18 Profil en long de la rivière : Dongar Peul	50
19 Gabion métallique rempli de pierres	64
20 Gabion métallique déplié	64
21 Gabion remelle - Gabion cage	64
22 Gabions et les caractéristiques	65
23 Table gabion - perspective	67
24 Le tressage des bâmes sur la table de gabionnage	68
25 Représentation en grandeur nature d'une maille d'un treillis en gabion	68
26 Massif de fondation - corps de l'ouvrage	70
27 Déformabilité du gabion	70
28 Remelle après affouillement	70
29 Coupe transversale du barrage	81
30 Schéma des pressions sur le barrage	86
31 Courbe de tamage (altitude versus volume)	92
32 Courbe de tamage (altitude versus surface)	92
33 Bassin de Panétier : Détermination du centre de gravité	A 2.4
34 Bassin de Panétier : Détermination de l'ordre des cours d'eau	A 2.7
35 Profil en long de la rivière : Panétier	A 2.9
36 Doroïte de régression : Panétier	A 2.12
37 Profil de la rivière Panétier	A 2.19
38 Bassin de Panétier : carte topographique	A 2.31

Localization des profils en tracés

39 Profil transversale topographique n° 1 : Panéthor	A 2.32
40 " " " " n° 2 "	A 2.34
41 " " " " n° 3 "	A 2.36
42 Précipitations décennales de 24 h	A 2.38
43 Coefficient de ruissellement	A 2.39
44 Temps de base	A 2.40
45 Débit décennal pour des pentes R4 et une précipitation décennale de 100 mm	A 2.41
46 Carte du C. I. E. H	A 2.45
46.b Définition des zones pour l'utilisation des abaque	A 2.46
47 Abaque de calcul du débit de crue décennale (A)	A 2.47
48 Abaque de calcul du débit de crue décennale (B)	A 2.48
48.b Tableau récapitulatif - bassin de Panéthor	A 2.49
49 Dougar Peul : détermination du centre de gravité	A 2.52
50 Bassin de Dougar Peul : détermination de l'ordre des cours d'eau	A 2.54
51 Profil en long de la rivière de Dougar Peul (de l'embouchure jusqu'à limite amont du cours d'eau)	A 2.56
52 Droite de regression . Dougar-Peul.	A 2.58
53 Profil en long de la rivière de Dougar Peul (de l'embouchure jusqu'à la ligne de partage des eaux)	A 2.61

- 54 Bassin de Dougar Peul : Carte topo graphique
 localisation des profils A 2.63
- 55 Profil transversal topo graphique n° 1
 Bassin de Dougar Peul A 2.65
- 56 Profil transversal topo graphique n° 2
 Bassin de Dougar - Peul A 2.66
- 57 Profil transversal topo graphique n° 3 A 2.68
- 58 Temps de montée des eaux en régime SAHELien A 3.10
- 59 Effets du lamination des crues A 3.11
- 60 Limite de validité de l'hydrogramme
 schématique triangulaire A 3.11.

Notation

A	coefficient d'abattement
A_{BV}	Superficie du bassin versant (km^2)
D	Densité de drainage (km/km^2)
$H_{moy c}$	Altitude moyenne du cours d'eau (m)
H_5	Altitude correspondant au point d'abscisse 5% de la courbe hypsométrique (m)
H_{95}	Altitude correspondant au point d'abscisse 95% de la courbe hypsométrique (m)
ICG	Indice de compacité de graviers
ICh	" " de Horton
ICM	" " de Miller
I_g	Indice global de pente (m/km)
k	coefficient de pointe
k_r	coefficient de ruisseaulement
k_{r10}	coefficient de ruisseaulement décennal
L_B	longueur maximale du bassin versant (km)
L_c	longueur de tous les cours d'eau (km)
L_{ca}	longueur du cours d'eau principal entre l'enotière et le centre de gravité (km)
L_p	longueur du cours d'eau principal (km)
P	Perimètre du bassin versant (km)

M	débit moyen de ruissellement calculé pour la crue décennale pendant un temps égal au temps de base (m^3/s)
P _a	Pluie annuelle moyenne (mm)
P _{MC}	Pente moyenne du cours d'eau (m/mm ou %)
P _{LC}	Pente longitudinale de classification (%)
P _{TC}	Pente transversale de classification (%)
P _i (i=1 à 5)	Classe de bassin versant selon la perméabilité
P ₁₀	Pluie décennale de 24 heures (mm)
R _B	Relief total du bassin versant m(m)
R _C	Rapport de confluence
R _R	Rapport de relief
R _i (i=1 à 6)	Classe de bassin selon la pente
t ₈	Temps de base (heures)
Q ₁₀	débit de crue décennale (m^3/s)
Q ₁₀ *	débit de crue décennale pour une pluie décennale de 24 h de 100 mm (m^3/s)
Q _{max}	débit maximal de ruissellement de la crue décennale (m^3/s)
Q _{base}	Débit des mappes contenues
Q _p	Débit de projet
Q _{cm}	Débit maximum de pointe
t _m	Temps de montée des eaux

- m coefficient de débit de l'évacuateur
 L largeur de l'évacuateur
 h hauteur du plan d'eau au dessus du seuil du déversoir

chapitre I

Introduction

Introduction

Aujourd'hui, dans tous les rapports sur la situation économique Africaine, on déplore la baisse des rendements agricoles. En particulier, le déficit de la production alimentaire prend des proportions alarmantes. En période normale, ces ressources en plus d'être insuffisantes en saison des pluies, diminuent d'avantage en saison sèche parce que les conditions de culture deviennent difficiles par suite de manque d'eau. L'activité agricole est essentiellement conditionnée par la pluviométrie et les capacités de stockage naturelles souterraines ou de surface.

Pour limiter ces manquements, chaque pays cherche à utiliser rationnellement les eaux de pluie en construisant de petits et grands barrages ou des digues. Le choix de la taille d'un barrage est guidé par les objectifs que l'on souhaite. De petits barrages en terre dans les zones où l'on enregistre d'énormes pertes d'eau par émissellement permettraient, à l'échelle d'un village ou d'une communauté villageoise, de pratiquer du maraîchage hors saison.

L'orientation de la recherche vers la mobilisation de toutes les ressources disponibles en eaux de surface constitue une ébauche de solutions pour favoriser le

stockage des eaux de ruissellement et assurer une promotion agricole saine et rentable.

Le niveau de Sébikotane, la surexploitation de la nappe souterraine au profit de l'alimentation en eau de la capitale a provoqué la baisse sensible de celle-ci ainsi que le tauxissement des puits. Les pompage dépassent largement la capacité de renouvellement du système aquifère par infiltration. Cette communauté rurale zone marécageuse, essaie d'axer son effort sur le stockage des eaux de ruissellement. Dans les endroits encaissés ou de potentiel de rétention maximum de Sébikotane (kip-kip, Sébi-gare, Sébi-ponty, Dongue) la récupération d'importantes quantités d'eau estimées à quelques millions de mètre cube par année est possible. Toutes ces eaux rejoignent Panetior et le trop plein se perd en mer.

Regroupée autour d'une alliance dénommée LA C.U.R.E (Alliance Inter-communautaire pour l'utilisation Rationnelle des Eaux de ruissellement); la population essaie de trouver les voies et moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. C'est dans ce cadre que ce projet nous a été soumis, et nous nous assignons le devoir de faire tout notre possible pour répondre à leur attente.

Il s'agit pour l'instant, de confectionner un avant projet en vue d'étudier la faisabilité d'un projet

de retenue des eaux de ruissellement dans une zone choisie par LA CURE. le point d'implantation du barrage en gabion devra se situer entre kip-kip et Dongal, vallée propice à la culture.

Description Générale

Le secteur de Sébikotane, 9^e arrondissement de la région du Cap-Vert, après la création en rigueur de la réforme administrative, a été divisé en deux sections. celle de Sébikotane avec un comité rural et celle de Yéne sans comité rural.

1. Situation géographique

La communauté rurale de Sébikotane située à 41 km de Dakar, se trouve pratiquement à la limite orientale de la presqu'île du Cap-Vert. D'Est en Ouest, elle s'étend du massif de N'Diass à Déni Malick Gueye et du Nord au Sud de Déni Youssouf à Toubab Dialao (graphique n° 1). Le secteur couvre une superficie de 13 800 ha répartie comme suit :

- territorial	1220	ha
- superficie cultivable	10 768	ha
- superficie non cultivable	1 812	ha

La communauté rurale de Sébikotane compte 33 quartiers dont 8 se trouvent sur le littoral, le reste dans la partie continentale.

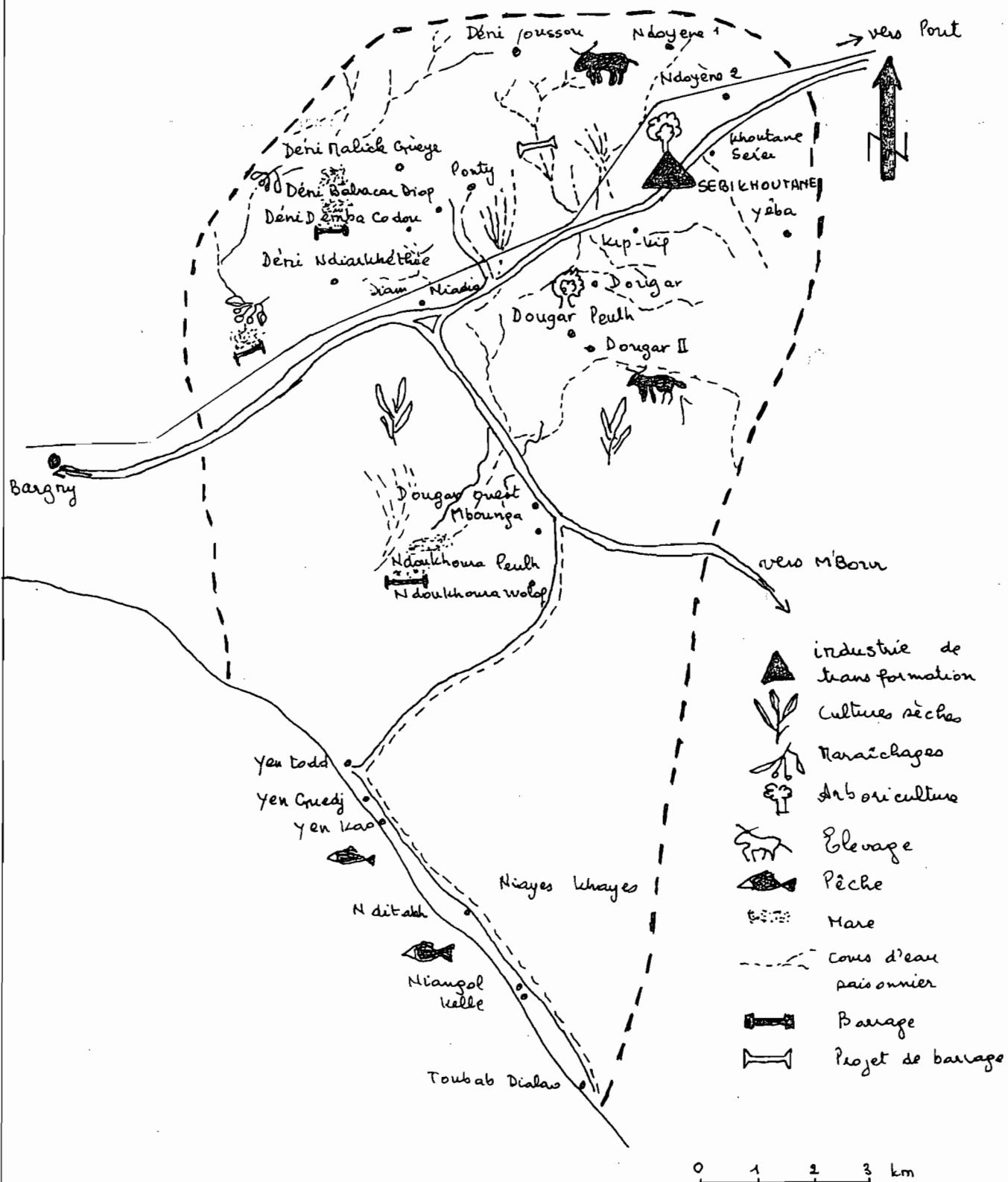
2. Démographie

La communauté rurale compte 25 787 habitants. Diverses ethnies cohabitent. Parmi les plus importantes on trouve :

COMMUNAUTE RURALE DE SÉBIKOTANE

Gr. 1

CARTE DES ACTIVITÉS



- les sérères 64 %
- les wolof 18 %
- les peulhs 8 %

La densité est de 186 habitants par km².

3- Climat

La région appartient à la zone soudano-sahélienne. Cependant dans les régions cotières le climat est influencé par l'alizé maritime "sub-canarien" avec de faibles écarts diurnes et de faibles amplitudes annuelles. Les pluies sont très irrégulières et la moyenne varie entre 200 mm et 500mm selon les années. Elles n'existent que pendant 3 mois sur 12.

4- Paysage et végétation

Le relief assez doux sur l'ensemble du secteur s'élève rapidement vers la partie orientale pour former le pittoresque massif de N'Diass qui domine la région, avec une altitude de 105m. Au Nord de la route de Thiès, le relief s'amortit.

La végétation naturelle existe encore, en particulier dans le quart sud-est du plateau sur le massif de N'Diass. Elle est de type soudanien. Dans les forêts classées de N'Diass et de Sébikotane, l'essence dominante est l'acacia. On notera l'existence de baobabs à l'intérieur de toute la communauté.

3. Hydrologie

Il n'existe pas de cours d'eau pérenne à l'exception des zones marécageuses. Le réseau hydrographique est réduit à des ravinements et des vallées sèches pendant la plus grande partie de l'année. Les cours d'eau fonctionnent temporairement pendant la saison des pluies mais la plus grande partie de ces eaux se déversent dans la mer.

Deux barrages, celui de William Ponty et celui de Pané-tior, retiennent une partie des eaux de pluie.

Les forages implantés pour l'alimentation en eau de la ville de Dakar, montre que le niveau de la nappe a baissé. De plus en plus les puits tarissent et il faut aller à des profondeurs très importantes pour capturer la nappe.

4. Economie

Les potentialités économiques sont très importantes. On distingue les activités agricoles, industrielles, forestières et pastorales (graphique n°2).

a - L'agriculture

Les activités agricoles sont très variées et occupent les populations pendant toute l'année. Pendant l'hivernage, les activités agricoles sont axées sur la culture des arachides (mil, maïs, cultures maraîchères etc...). Pendant la saison

sèche, seules les cultures maraîchères (fruits, légumes) subsistent et font l'objet d'une activité intense.

b - l'Industrie

Le secteur compte une industrie agro-alimentaire qui participe au développement économique de la zone. Il y'a aussi la SENAC qui fait partie de la région de Thiès et qui se trouve à la limite du secteur. Cette unité a un impact économique très moteur.

c - L'élevage et la pêche

Le cheptel est très important compte tenu de la vocation de la communauté et de la disponibilité fourragère. On y retrouve des caprins, ovins, porcs, équins et la volaille etc...

La zone maritime du secteur est dotée en moyens de pêche encore très limités, cependant la production est loin d'être suffisante.

d - les eaux et forêts

Les forêts classées couvrent une superficie de 470 ha. L'exploitation forestière est très importante et fait l'objet de revenus potentiels.

1^{ère} PARTIE

chapitre II

Description générale

Préambule

Avant d'entreprendre l'étude de cet avant-projet, il est indispensable d'avoir une bonne connaissance des conditions topographiques, géologiques et hydrogéologiques du site.

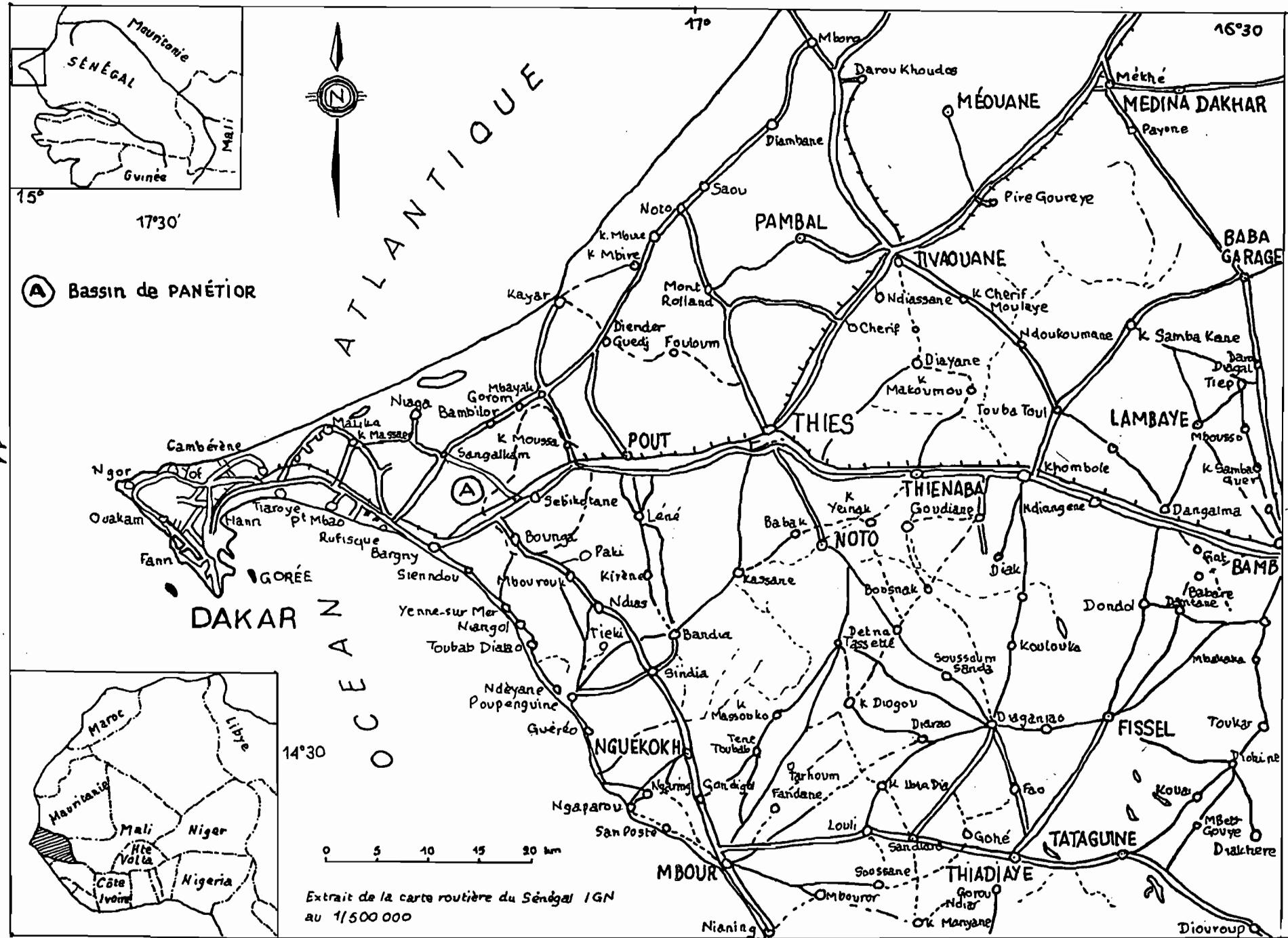
Les études topographiques et hydrologiques ont été réalisées à partir des cartes topographiques de Kayar et de Baugny. Ces cartes sont à l'échelle 1:50000° et ont été mises à jour en 1981 - 82 et rééditées en 1983. Ces études concernent les bassins versants de :

- Panétior dont l'exutoire, arrêté à la station de Bourga Bambara, se situe sensiblement à 40 km à l'est de Dakar. Ce bassin est encadré par les méridiens $17^{\circ} 06'$ et $17^{\circ} 12' W$, et les parallèles $14^{\circ} 42'$ et $14^{\circ} 48' N$ (graphique n° 2)
- Dangau Pend encadré par les méridiens $17^{\circ} 06'$ et $17^{\circ} 10' W$ et les parallèles $14^{\circ} 43'$ et $14^{\circ} 48' N$. Ce bassin est un sous bassin du bassin de Panétior.

BASSIN VERSANT DE SEBIKOTANE

SITUATION

Gr. 20



chapitre III

Etude topographique

Etude topographique

Les données topographiques nécessaires concernent le bassin versant de Panétier, de Dougar, la vallée du cours d'eau à l'amont et à l'aval du barrage, le site du barrage et de la retenue.

1) à l'échelle du bassin versant

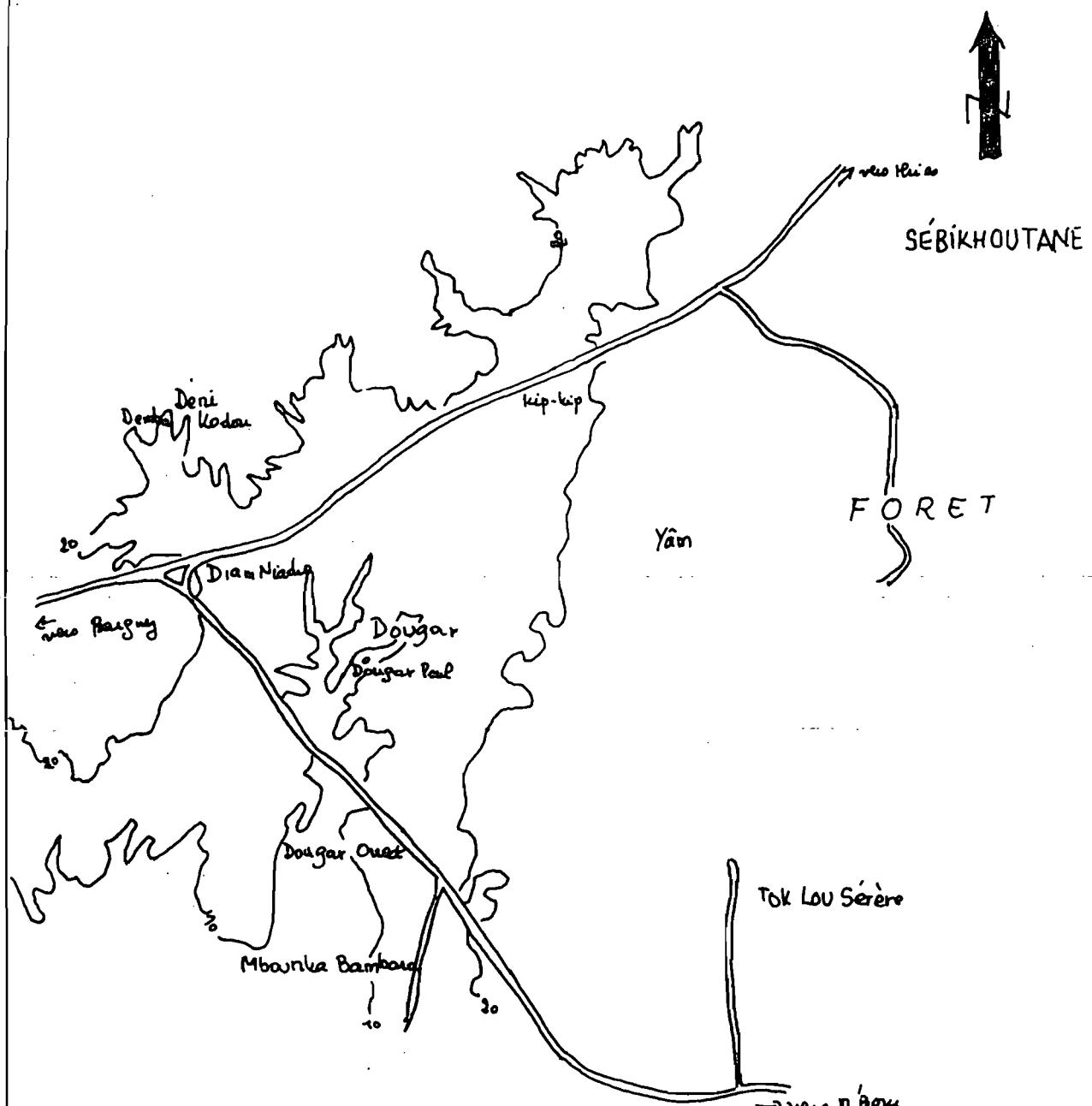
L'étude, réalisée à partir de cartes topographiques de Haye et de Baugny, nous a permis de tracer le bassin versant topographique de Lébustane (Panétier) et de déterminer les éléments caractéristiques intervenant dans l'étude hydrologique tels que la superficie, le périmètre, la forme, les pentes longitudinales et transversales entre autres, pour l'ensemble du bassin de Panétier et le sous-bassin de Dougar (site choisi pour l'implantation du barrage se référant au chapitre intitulé "choix du site"). Le lecteur trouvera ces éléments dans le chapitre traitant de l'étude Hydrographique.

2) à l'échelle de la vallée à proximité du site du barrage

Sur cette partie du bassin versant de Dougar, le terrain est relativement plat de sorte que l'épaisseur d'une distance de 10 mètres des courbes de niveau des cartes topographiques ne permettait pas de faire une étude adéquate du

LOCALISATION DE DOUGAR PEUL

Gr 3



bassin de stockage (graphique n°3). Ainsi, pour pallier au manque d'information, il nous a fallu faire une campagne topographique qui nous a permis, de réaliser 15 profils en travers de 420 à 580 m de longueur espacés de 50 mètres (graphique n°4). Sur chacun des profils, des mesures d'altitude ont été effectuées systématiquement à tous les 20 mètres. Cependant une densité plus élevée de mesures était nécessaire à proximité du lit du cours d'eau.

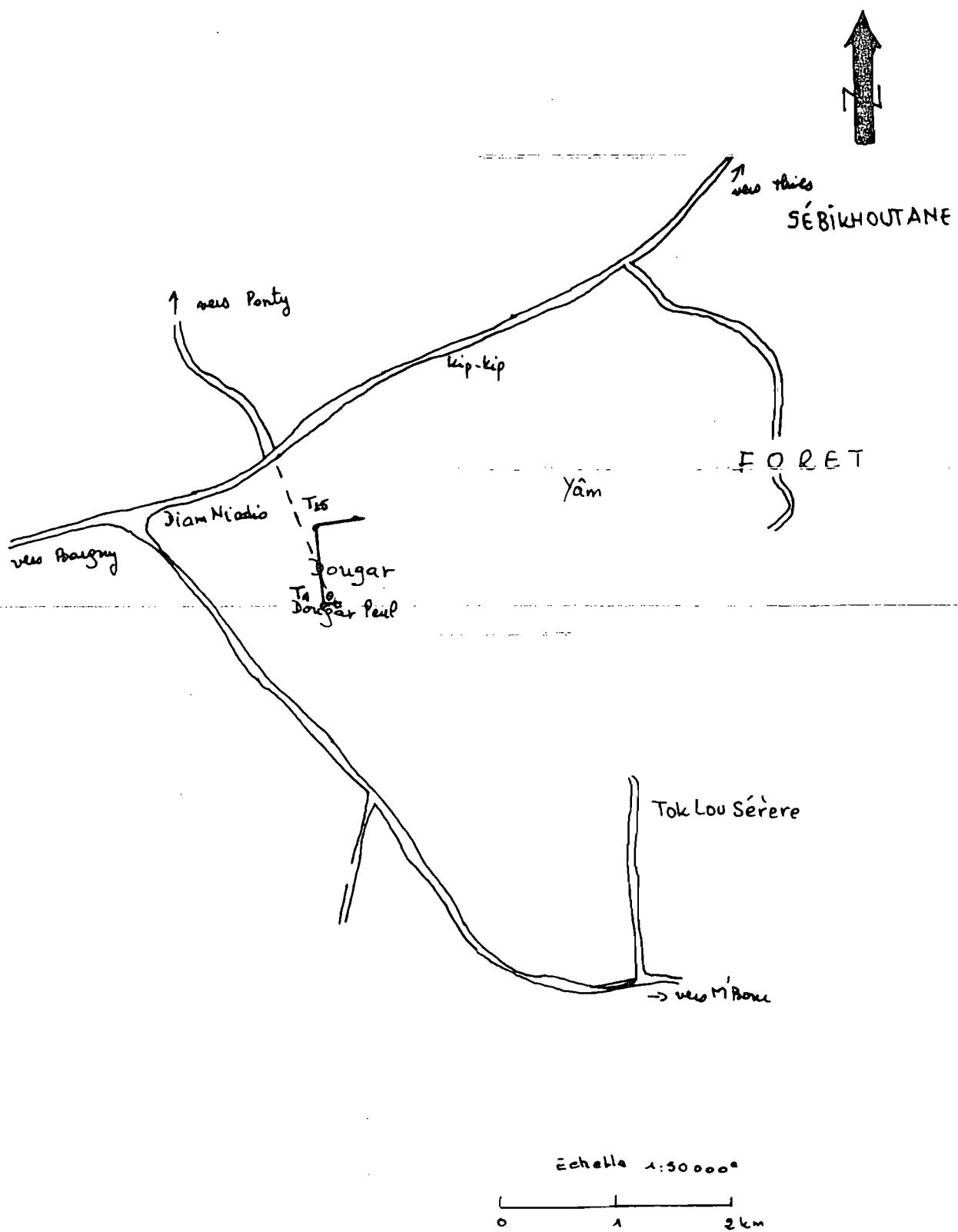
Ces levés topographiques ont permis de tracer des courbes de niveau équidistantes de 0,25 mètre. Cette étude du bassin de stockage a permis d'établir une carte à l'échelle 1:1000^e (figuré en annexe VI) à partir de laquelle il a été possible :

- de choisir un emplacement du site du barrage optimisant le stockage,
- d'estimer la capacité et la surface libre de la retenue en fonction de la côte du plan d'eau à l'emplacement du barrage.

A l'aide d'un programme d'ordinateur, il a été possible d'établir cette même carte à une échelle très petite (graphique n°5). Ces courbes de niveau du site ont été tracées par interpolation lagrangienne à l'ordinateur et confirmé le trace que nous avons effectué à la main.

ETUDE TOPOGRAPHIQUE AU NIVEAU DE DOUGAR

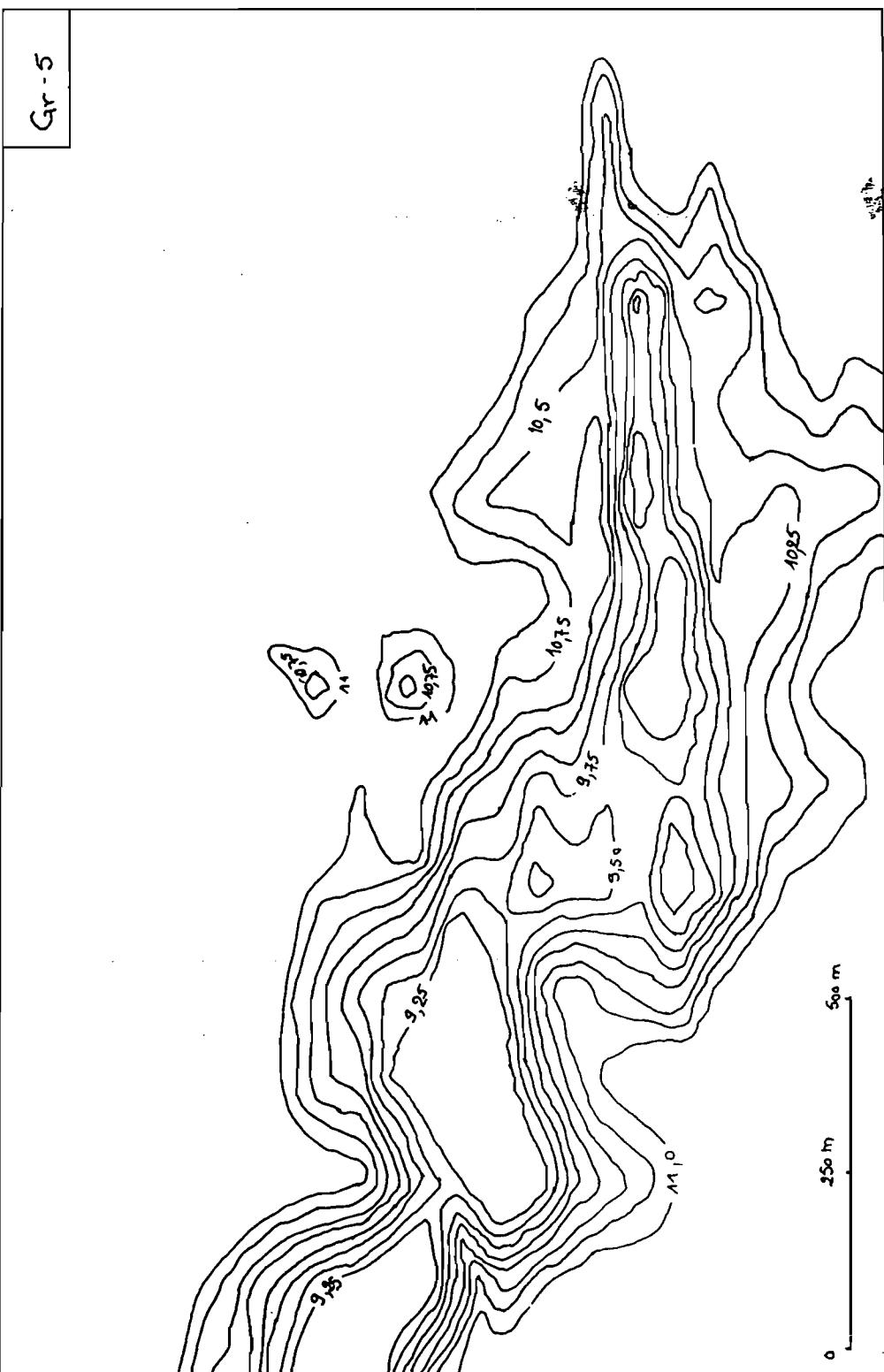
Gr 4



Echelle 1:50 000

0 1 2 km

CARTE DE LA CUVETTE DE STOCKAGE
DE DOUGAR PEUL



chapitre IV

étude géologique

Etude géologique et pédologique

L'étude géologique a été faite à partir de la carte hydrogéologique de la presqu'île du Cap-Vert au 1/50000 réalisée par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) dans le cadre de l'étude des cartes de la presqu'île du Cap-Vert.

La stratigraphie de la région de Sébikotane est aujourd'hui bien connue grâce aux nombreux forages pétroliers et hydrocarburés. La description des faciès géologiques sera limitée aux formations maastrichtiennes et post maastrichtiennes suivantes :

Le Secondaire	Crétacé terminal	Maastrichtien
Le tertiaire	Paléocène, Eocène Inférieur	
Le quaternaire		

1. Formations géologiques

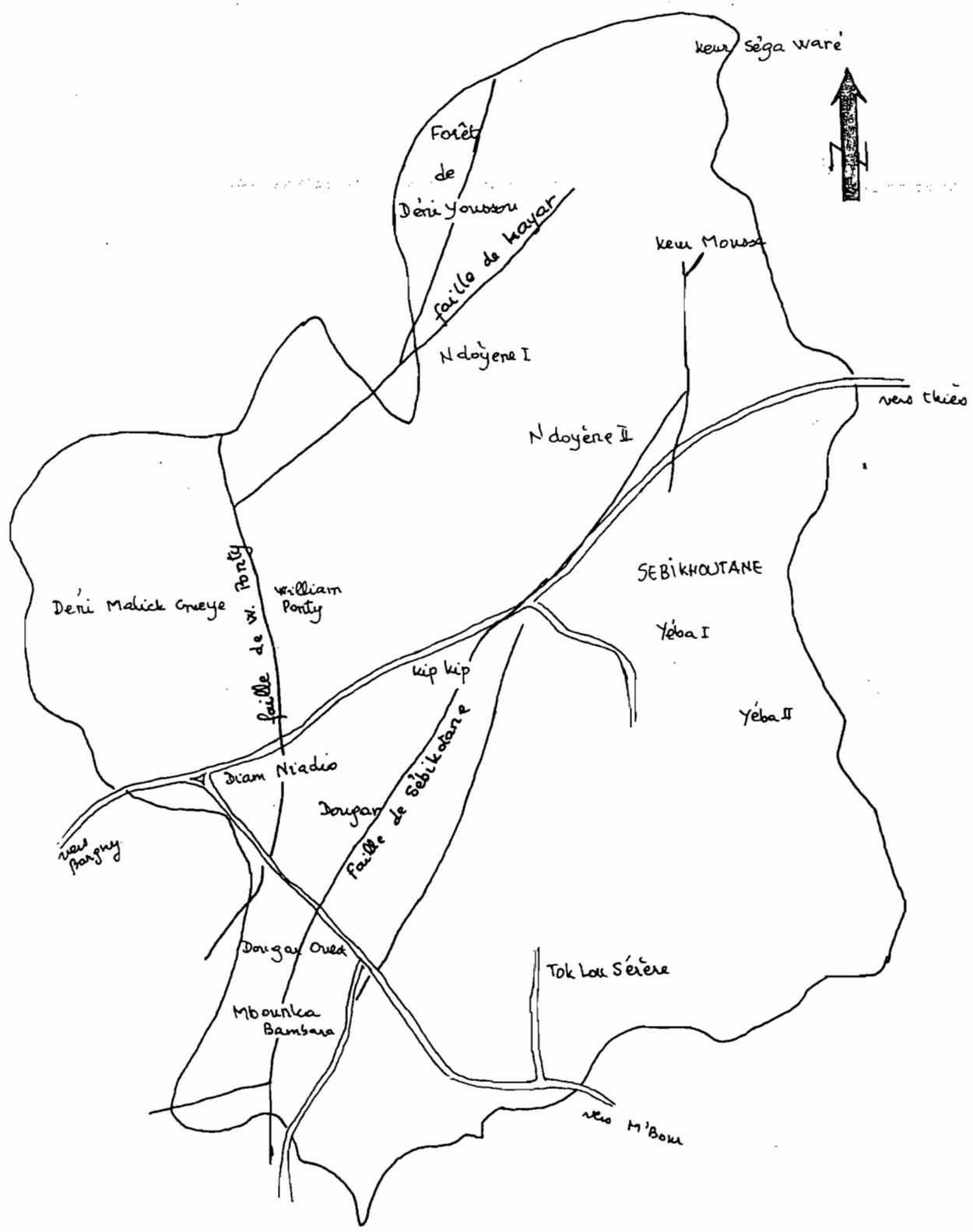
a. A l'échelle du bassin mesant

La région de Sébikotane présente du point de vue géologique une tectonique compartimentée (graphique n° 6). Deux failles principales, celle de Sébikotane et celle de William Ponty-kayar (graphique n° 7) divisent celle communautaire en 3 compartiments présentant des faciès géologiques très différents. Au centre le compartiment calcaire paléocène, à l'ouest de ce compartiment se développe une épaisse série de marnes.

BASSIN DE PANETIOR

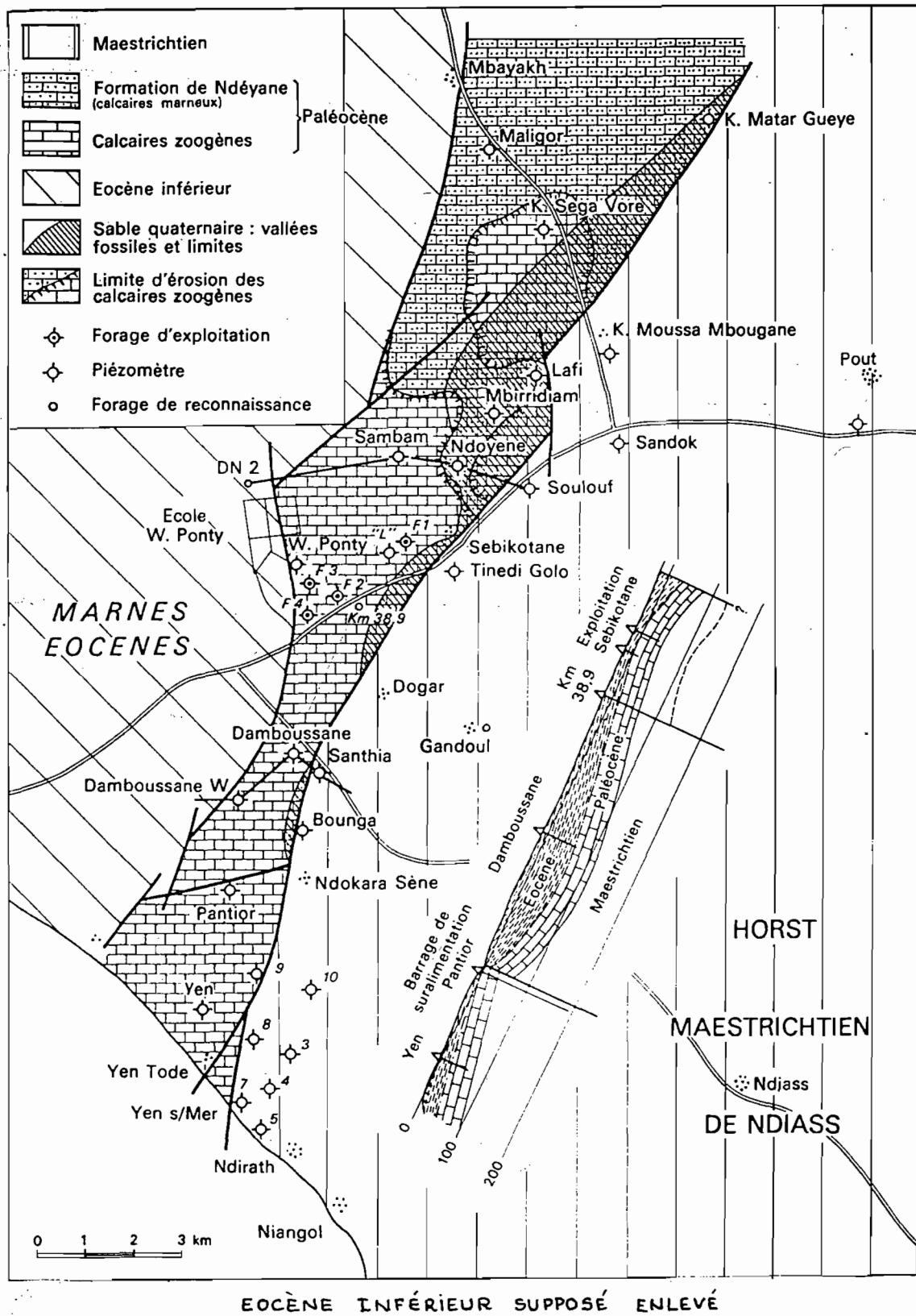
LOCALISATION DES FAILLES

Gr. 6



ECORCHÉ DU COMPARTIMENT DE SÉBI KOTANE

Gr. 57



éocène imperméables et à l'est on trouve le maestrichtien sous deux facies : série grèsocalcaire et série argileuse.

- le compartiment de Sébikotane

les calcaires du compartiment de Sébikotane ont un pendage Ouest. À l'approche de la faille de William Parry, le plongement s'accentue et au-delà les calcaires pèdent la place à une série marneuse.

Du Nord au Sud, le paléocène affleure sous son facies "calcaire zoogène". Partout où il est visible, il est profondément karstifié. Au profond, sous le facies "calcaire zoogène", les calcaires reposent directement sur les marnes-calcaires.

Au Nord de Sébikotane, dans les limites même du compartiment tectonique, le paléocène a été largement érodé, parfois même, il n'existe plus. C'est le cas notamment à Lafi, Maligor et M'Biridian où les marnes de l'éocène reposent en discordance sur les calcaires marneux (Lafi, Maligor) ou même sur le maestrichtien (M'Biridian).

Du Nord au Sud (voir coupe Yen - Panétior - Damborsane - Emporitan Sébikotane sur le graphique n° 7), nous voyons les calcaires zoogènes peu profond à Sébikotane, s'enfoncer vers Damborsane et se relever légèrement vers Panétior. Là une faille élève le compartiment sud faisant affleurer les calcaires dans le marigot de Panétior. Au-delà les calcaires plongent à nouveau vers le Sud recouverts par un voile de marnes

de l'éocène inférieur.

Sur cette structure se superposent les vallées fossiles de Ndogé me et de Santhia qui, actuellement, comblées par un remplissage sableux quaternaire, entaillent l'éocène inférieur (graphique n° 8).

Les calcaires zoogènes profondément karstifiés sur toute l'étendue du compartiment tectonique de Sébikotane constituent un aquifère perméable en grand à cause des grands débits qu'il autorise.

- A l'ouest du compartiment de Sébikotane

Les calcaires cèdent la place à des marnes. Ces marnes de l'éocène inférieur sont très imperméables.

- A l'est du compartiment de Sébikotane

Les formations oncostriennes sont sub-affleurantes sur l'ensemble du massif de N'Dians, mais qu'à le plus souvent par de puissantes formations latéritiques et localement par des éconcrements sablonneux. Elles s'afflent au sud le long des falaises potières qui interrompent le massif. A l'est, elles disparaissent à la faveur d'un jeu de failles, principalement celle de Sébikotane qui les ouvre en contact latéral avec le paléocéane et l'éocène inférieur.

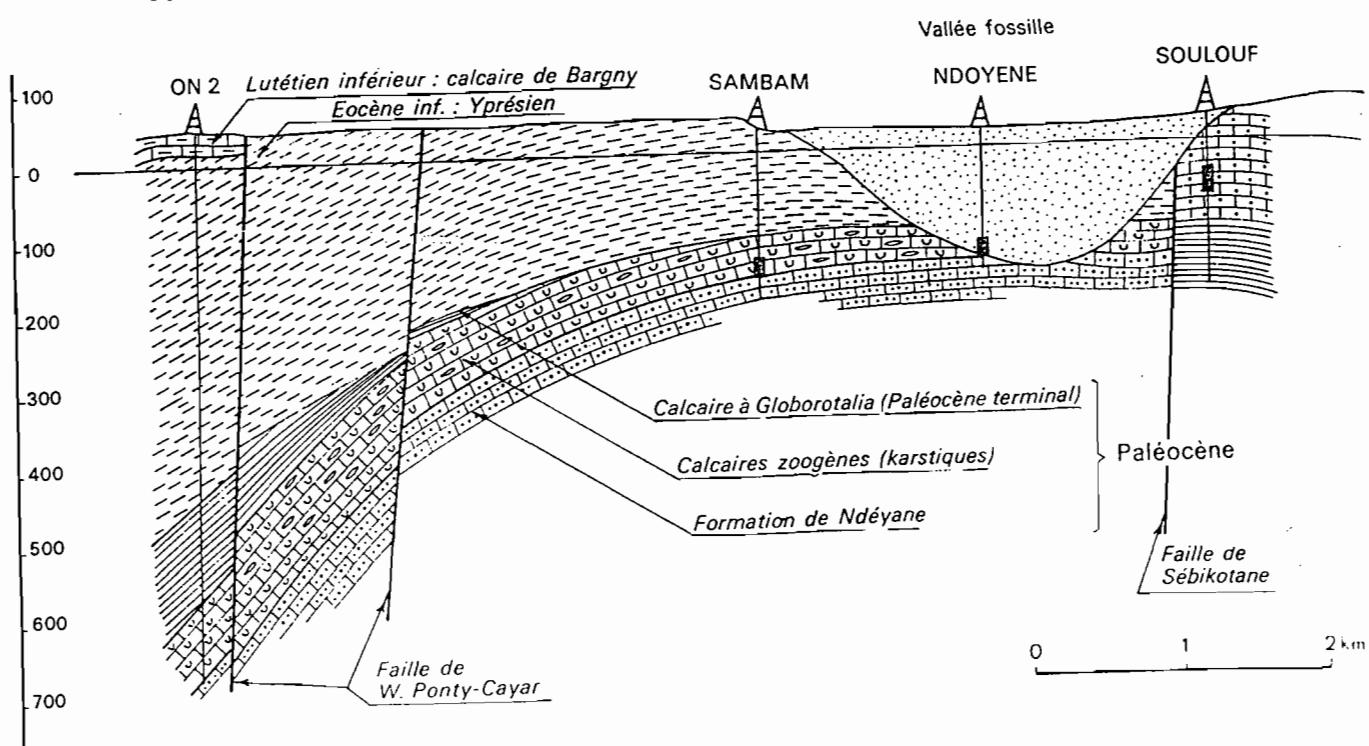
Dans la partie orientale du horst de N'Dians, apparaît un niveau argileux puissant d'une épaisse quarantaine de mètres qui dissocie une série grès-calcaire supérieure d'une série grès-sableuse inférieure. Cette série supérieure se conserve

COMPARTIMENT DE SÉBI KOTANE

Gr. 8

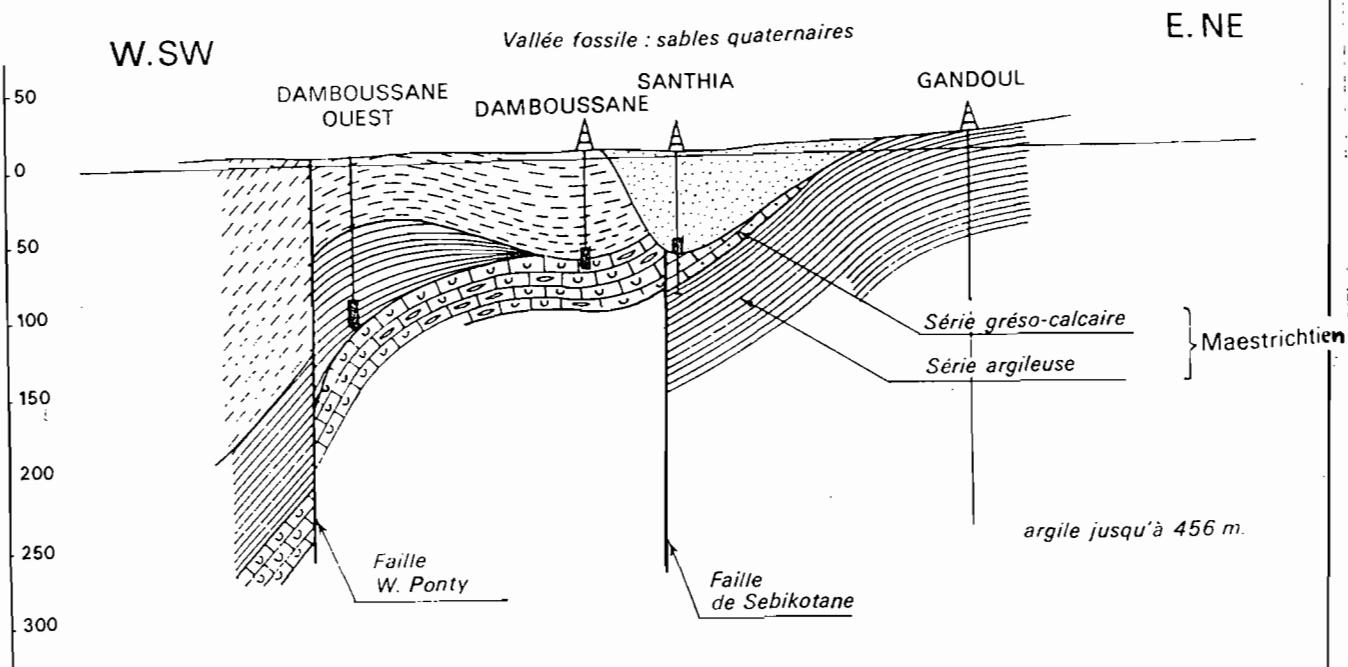
W

E



W.SW

E. NE



- Compartiment de Sébikotane : Coupes W-E

new d'Est et se réserve pour le compartiment de débordement.
La crise superficielle par contre évolue très rapidement et devient
essentiellement angulaire à une phase plus ou moins (Gandomé, Yéba
soulouf, etc.)

b. L'échelle du site

Il intérieur du compartiment de débordement, entre les deux
monts Ngatianalo (Diam Niadio-Mbow et Diam Niadio Nié) un
peu large de hauteur a été effectué. Cependant au
Nord et au Sud de ces deux monts, beaucoup de forages
ont été réalisés. Il parut des log géologiques et des sondages
aussi allant effectués des extrapolations pour évoquer de quanti-
fier l'importance des couches géologiques qui se trouvent à
Dongar seul (site choisi pour l'un plantation du bananier) trouv
davantage le bananier supposera une telle fondation immobile
un perméable.

Certes, il aurait fallu faire des forages, mais compte tenu
du fait qu'on est au stade d'avant-projet et que nos moyens
sont limités, nous nous permettons de faire cette extrapolation.
Cependant dans la phase conception du projet, il faudrait
effectuer des sondages pour mieux percevoir la stratigraphie
de la zone d'étude. Il faudrait aussi effectuer une campa-
gne géophysique qui permettrait de bien délimiter les
deux failles qui partent à proximité de Dongar seul.

Le Nord, nous prenons le log stratigraphique du forage de reconnaissance effectué à km 38,9 et sur l'autre côté de Dambouane. Le forage, de ces log s'expliquent par le fait qu'ils sont à l'intérieur du compartiment de Sélibotane et qui ils peuvent être reliés par une ligne droite passant par Dongas Paul. Si cela pouvait ajouter la proximité de ces forages et le fait qui on a une coupe montant l'évolution des formations.

On aurait donc étendue l'interpolation en prenant les forages

Dambouane - William Ponty

Dambouane - Sambam

mais entre les deux faces existantes des failles William Ponty coupe et Sélibotane, les coupes étudiées montrent le glissement des couches qui nous empêche de faire une interpolation quand nous n'avons pas une coupe joignant les points considérés.

Pour Dambouane - km 38,9 nous avons :

distance Dambouane - km 38,9 3 km

Dambouane - Dangar Paul 1 km

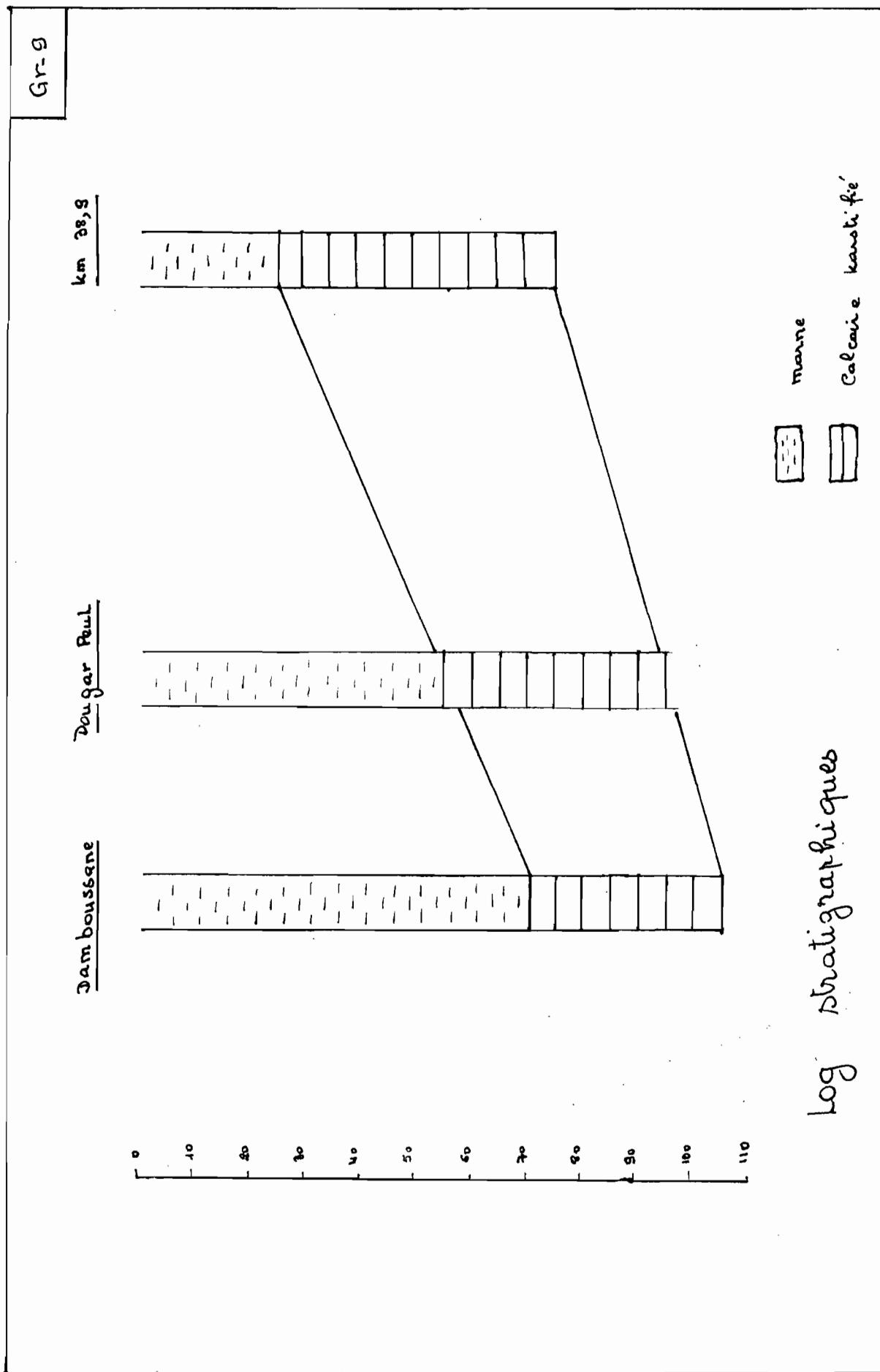
voici les log stratigraphiques à la page suivante (Gr.9)

nous trouvons pour Dangar Paul

une épaisseur de la couche de marne 55 m

" " " " de calcaire 50 m

Nous pouvons dire en conclusion que notre forage sera fondé sur une couche de marne ^{impénétrable} puissante de 55 m, donc la couche de calcaire ne présente pas de danger majeur pour le forage.



Des prélèvements d'échantillons ont été effectués à Douar à deux endroits différents :

- au niveau du site que l'on a choisi pour établir le barrage
- à l'amont de l'emplacement du barrage

Sur l'île du barrage, nous avons pris des échantillons au niveau du lit du cours d'eau et sur les berges alors qu'à l'amont de cet endroit nous nous sommes intéressés uniquement à ce qui se passe dans le lit du cours d'eau.

Nous avons trouvé au niveau du site

- Sur la rive droite, du sable silteux en surface et jusqu'à 84 cm de l'argile sablonneuse.
- Sur la rive gauche, en surface du sable silteux avec des traces d'argile jusqu'à 60 cm et au-delà jusqu'à 77 cm de l'argile sablonneuse.
- Sur le lit, en surface et jusqu'à 1,63 mètre de l'argile grise.

De 1,63 à 2,00 m de l'argile grise sablonneuse

De 2,0 à 2,74 m du sable

Au-delà nous supposons que nous avons de l'argile beige. Cet argile a été trouvée à l'amont à partir de 3,12 mètres.

Et l'amont de ce site

Sur le lit en surface et jusqu'à 1,84 mètres nous avons de l'argile noire.

De 1,84 à 2,40 mètres du sable argileux

De 2,40 à 2,77 mètres du sable

De 2,77 à 3,12 mètres de l'argile beige

Des essais ont été réalisés sur :

- l'argile noire située à 1,20 m et 1,63 m, nous avons effectué une granulométrie par lavage à l'eau, une sédiméto-métrie et les limites d'aterrage. Ces essais nous permettent de dire que cette argile noire est en fait un mélange d'argile et de sable avec un peu de silt. La plasticité est moyenne.

- l'argile beige située à 3,12 mètres, nous avons effectué les mêmes essais que précédemment. Il s'agit d'un sable argileux avec des traces de silt. La plasticité est faible.

- le sable prélevé à 2,00 mètres, nous avons procédé à une granulométrie à sec. La courbe obtenue montre qu'il s'agit d'un sable à granulométrie uniforme.

Toutes les courbes et les essais figurent en annexe I.

2- Géologie - Généralités sur les sols

Étude faite par D. Dubroeuq, Pédologue du centre O.R.S.T.O.M de Dakar.

Le bras principal du réseau de drainage aboutissant à Panétier, divise le bassin versant en deux zones distinctes où l'on retrouve des types de sols différents :

- à l'est du bras principal

On rencontre des sols essentiellement sabloux, non calcaires.

- sur le cordon dunaire, les sols sont bien-rouges subarides, sur dunes. Ce sont des sols sabloux et très meubles.
- dans les zones basses au pied des grès cuirassés du massif de Ndiaro, les sols sont ferrugineux tropicaux peu lessivés, aux colluvions sablo-siliceuses des grès ferrugineux. Ce sont des sols sabloux, faiblement argileux dans la majorité du profil, devenant en profondeur assez mal drainés.
- dans les zones basses au pied du cordon dunaire, des sols hydroxyles peu humifiés où pseudogley gris. Ce sont des sols sabloux faiblement argileux en surface, moins en gris et très compacts au 1m d'épaisseur, passant vers 1-20 cm à un matériau meuble sabloux avec des taches à pseudogley. Cette forte compacité rend les sols assez peu perméables et ils constituent des mares temporaires dans les dépressions du pied des dunes, lors des périodes humides.

- à l'ouest du bras principal

les sols sont très argileux de couleur noire ou bien foncée, et calcaires dans la majorité du profil.

- Sur les entailles des axes de drainage et les pentes fortes les sols sont calciomagnésiques carbonatés, rendzines à forte effervescence, aux marnes. Ce sont des sols squelettiques très calcaires, où les marnes sont sub-affleurantes. Ils périssent très rapidement à cause de la pente.

- Sur les interfluves, les sols sont calciomagnésiques carbonatés, bons calcaires vertigines, aux marnes. Ces sols sont fortement soumis à l'érosion.

- Dans les bas fonds et les cuvettes (kip kip, dougar)^{on trouve}, des vertisols à drainage interne mal ou réduit, à structure anodique en surface, à caractères d'hydromorphie, aux argiles marron colluviales. Ce sont des sols moins initialement calcaires dans l'ensemble du profil, comportant des îlots entre croisés de grains calcaires et de gravillons. Ils sont très argileux, épais de 1,50m ou plus, avec des fentes de dessiccation. Ces sols sont complètement imperméables lorsqu'ils sont humectés. Ils sont traversés par des chenaux servant d'axe de drainage. Ces sols sont très peu soumis à l'érosion par l'eau.

- dans les zones à couverture sablonneuse peu épaisse, les sols sont calciomagnésiques saturés, bons calcaires, épais à structure massive, aux marnes et marno-calcaires.

Ces zones se rencontrent à proximité de Sébikotane et à proximité du Nord de l'école William Ponty. Elles correspondent à des reconvremens de 1,5 à 2m d'épaisseur de sables jaunes faiblement argileux, provenant d'un éros certainement très ancien, actuellement très aplati et persistant dans le creux de la topographie. Il reconnaît directement les marne de l'océan inférieur sans mélange apparent des matériaux en présence. Les sols sont sablonneux à sable-argileux, avec une couche brune accentuée en surface. Ils ne sont calcaires qu'en profondeur. Ces sols sont en plus assez médiocrement drainant en profondeur. Le ruissellement superficiel est donc relativement important sur ces types de sol lors des précipitations, et il y a un entraînement sélectif des sables moyens et fins vers les axes de drainage (graphique n° 10).

BASSIN DE PANÉTIOR

Gr 19

CARTE PÉDOLOGIQUE

Série du massif de N Diass

Sol Dioro aux colluvions sablo-siliceux

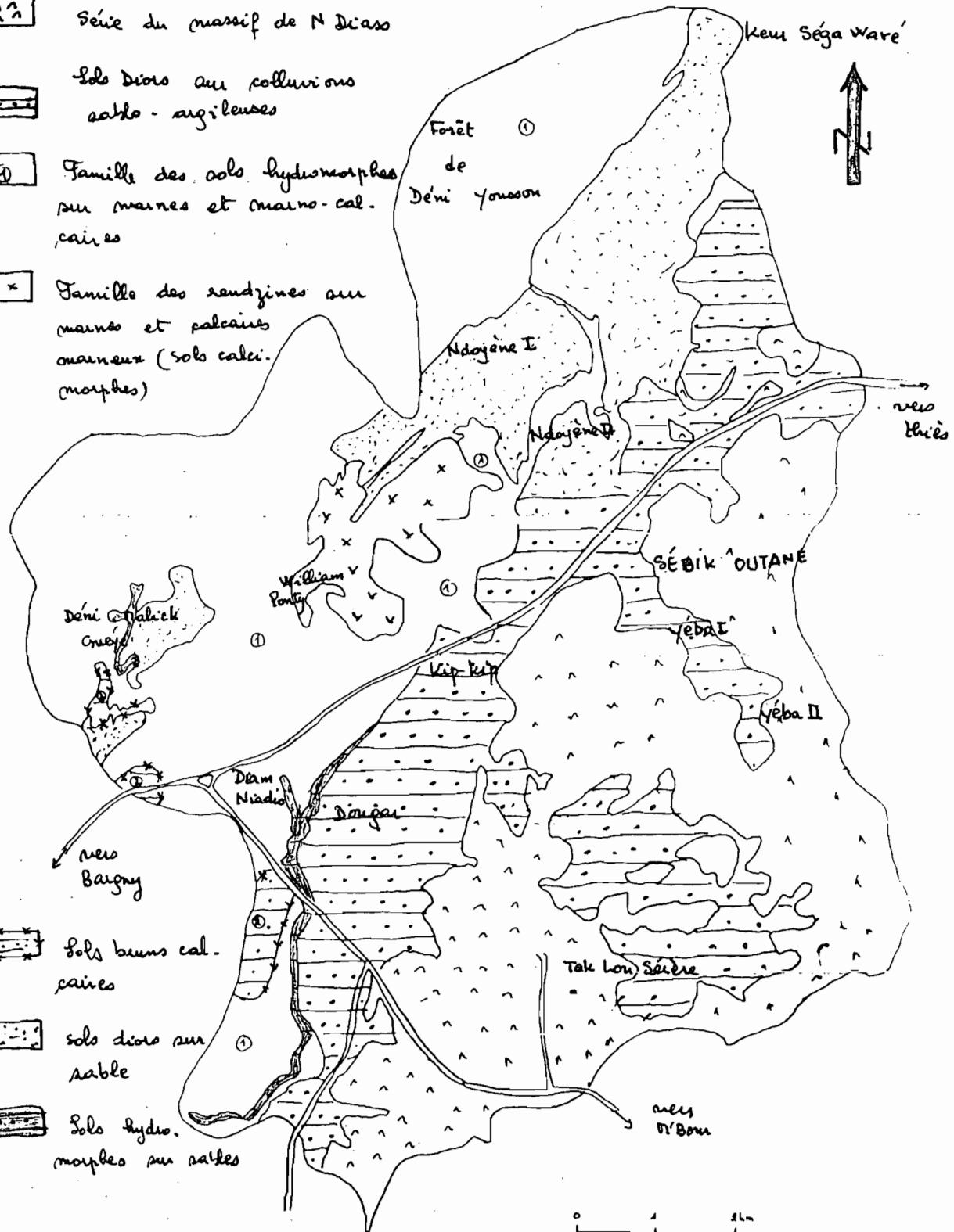
Famille des sols hydro-morphes sur marnes et marne-calcaires

Famille des rendzines sur marnes et calcaires marneux (sols calcimorphes)

Sols bons calcaires

Sol dioro sur sable

Sol hydro-morphe sur sables



chapitre V

Etude hydrologique

Etude Hydrologique

L'étude hydrologique a été faite sur deux bassins versants :

- celui de Panétier
- Celui de Dougar

L'étude du bassin de Panétier s'explique par le fait qu'il représente le bassin versant topographique de Lébikotane. Il fallait étudier tout ce bassin versant pour pouvoir choisir un site favorable qui permette de retenir le maximum d'eau tout en présentant des caractéristiques topographiques et hydrogéologiques très intéressantes.

L'étude du bassin de Dougar peut s'expliquer par le fait qu'il représente le site effectivement choisi (nous reviendrons sur les raisons de ce choix dans la partie intitulée "choix du site du barrage").

1 Etude hydrologique du bassin de Panétier

Tous les détails de calcul de cette étude figurent à l'annexe II

1.1 Caractéristiques

Les caractéristiques chiffrées du bassin sont les suivantes

Superficie , $A_{Bv} = 33 \text{ km}^2$

Périmètre , $P = 50 \text{ km}$

Deux indices de compacité ont été calculés pour connaître la forme de notre bassin versant. Il s'agit de

- l'indice de compacité de Gravelius, (ICG).

Il est déterminé par le rapport entre le périmètre du bassin et la circonference du cercle ayant la même superficie

$$ICG = \frac{0,28 P}{\sqrt{A_{BV}}}$$

Lorsque ce rapport est supérieur à 1, le bassin est de forme allongée.

Pour notre bassin $ICG = 1,41$, donc il est de forme allongée.

- l'indice de compacité de Horton, ICH

Il exprime le rapport de la largeur moyenne du bassin à la longueur du cours d'eau principal (l_p)

$$ICH = \frac{A_{BV}}{l_p^2}$$

Lorsque ce rapport tend vers 0, nous avons un bassin allongé.

Pour notre bassin $ICH \approx 0,285$, donc il est de forme allongée.

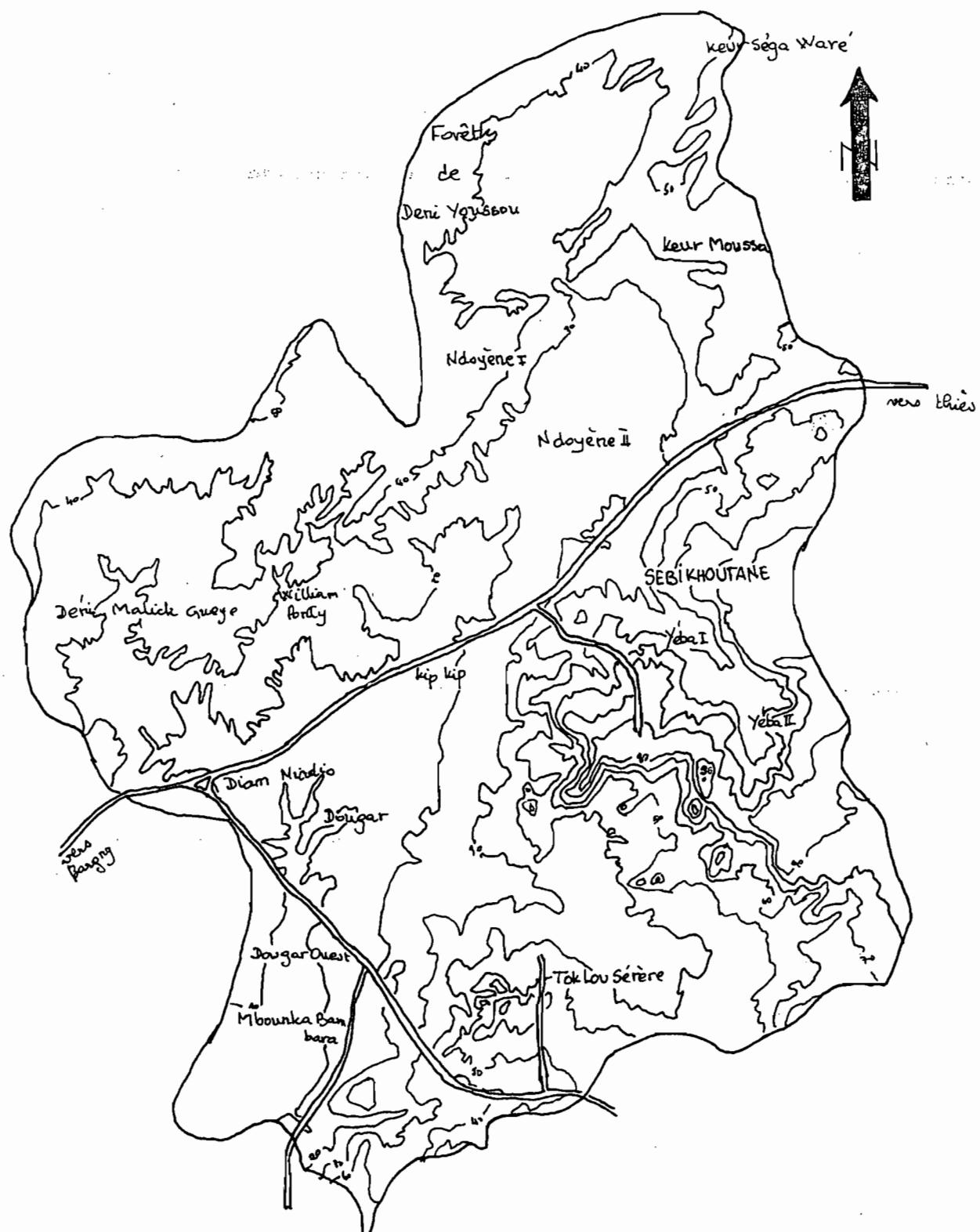
- l'indice de compacité de Miller, ICM

Il compare l'aire du bassin versant à celle d'un cercle ayant le même périmètre que le bassin considéré

BASSIN DE PANÉTIOR

CARTE TOPOGRAPHIQUE

Gr 11



0 1 2 km

$$ICM = \frac{4\pi A_{Bv}}{P^2}$$

Comme ce rapport tend vers 1, nous avons un bassin de forme circulaire.

Pour notre bassin $ICM = 0,5$, donc le bassin n'est pas de forme circulaire.

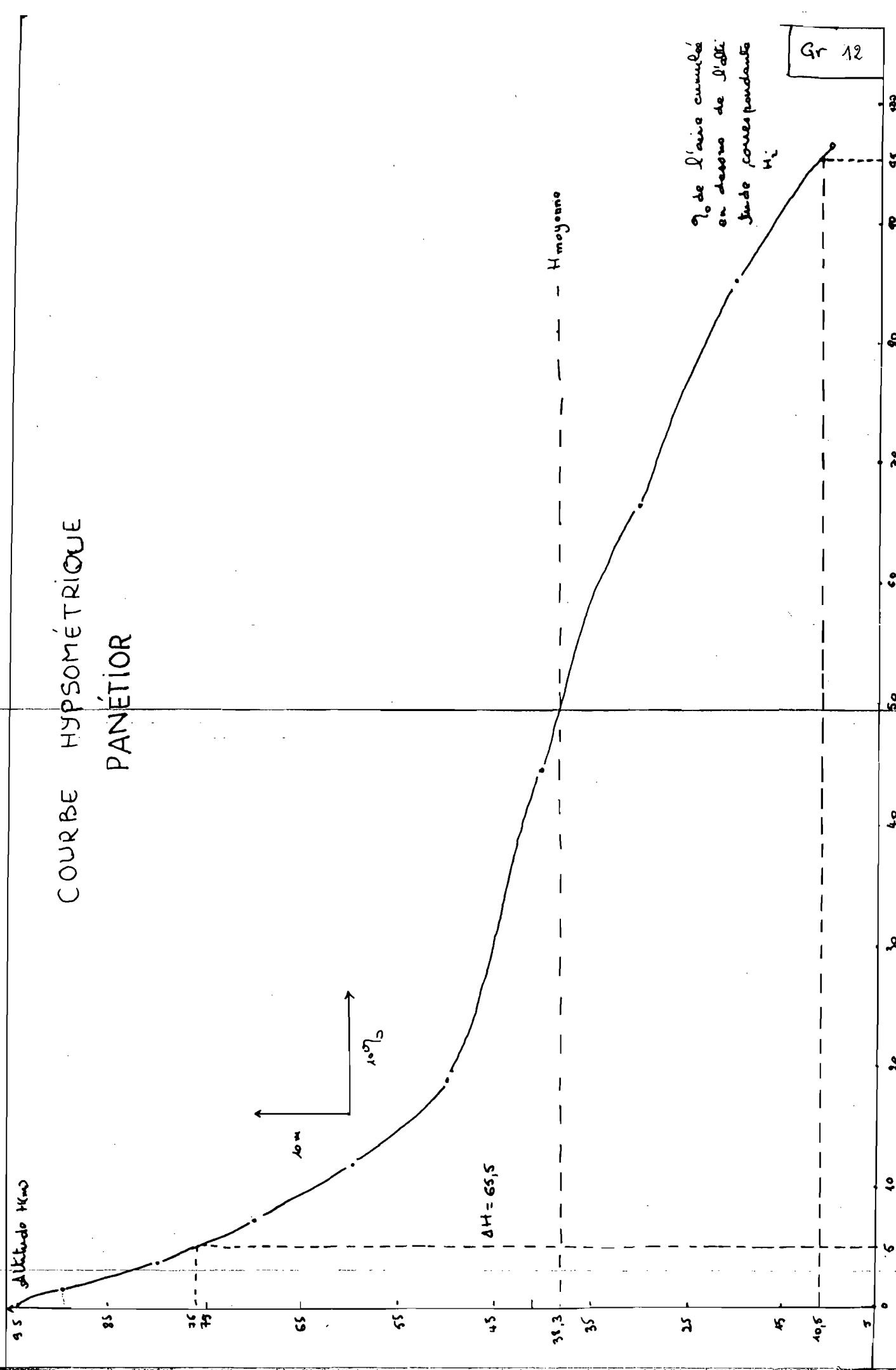
Ces 3 indices de forme, nous montrent que nous sommes en présence d'un bassin allongé, donc nous avons une forme favorable à l'écoulement des eaux.

2. Relief

Le lit du cours d'eau à l'entrée du bassin versant est à l'altitude 5,0 mètres IGN. Les reliefs les plus marqués sont situés sur le massif de N'Diass. Le point culminant est à l'altitude de 96 mètres (graphique n° 11).

La courbe hypsométrique s'établit en portant en ordonnée les pentes et en abscisse le pourcentage des surfaces cumulées au-dessus d'une surface d'altitude donnée. Cette courbe fournit des renseignements qualitatifs sur l'allure du relief. Une pente forte à l'origine où vers les plus basses altitudes indique souvent des plaines, si la pente est très forte, il y'a des chances qu'on ait de vastes zones d'inondation. Une pente très faible dans la même région révèle l'existence d'une vallée encaissée et une pente très forte dans le milieu où vers les hautes altitudes indique l'existence de massifs, collines etc... .

COURBE HYPSOMÉTRIQUE
PANÉTIOR



Répartition hypsométrique

Altitudes (m) $H_{i+1} - H_i$	Aire entre 2 courbes a_i (km^2)	$\frac{a_i \times 100}{A_B}$ %	x : aire en % cumulée située en dessous de l'altitude H_i	y : aire en % cumulée située en dessous de l'altitude H_i $y = 100L - x$
5 à 10	3,80	3,8	3,8	96,2
10 - 20	11,1	11,2	15,0	85
20 - 30	18,2	18,4	33,4	66,6
30 - 40	21,6	21,9	55,3	44,7
40 - 50	25,7	25,9	81,2	18,8
50 - 60	7,3	7,3	88,5	11,5
60 - 70	4,3	4,4	92,9	7,1
70 - 80	3,5	3,5	96,4	3,6
80 - 90	2,3	2,4	98,8	1,2
90 - 95	1,0	1,0	99,8	0,2

L'altitude moyenne du bassin ressort à 38,3 m (graphique n° 12)

La courbe hypsométrique présente une pente assez forte pour les basses et hautes altitudes. Pour les faibles altitudes nous avons des plaines et pour les hautes altitudes nous nous trouvons sur le massif de N'Dians.

Le rapport de relief (RR), quotient entre le relief total (RB) du bassin et la longueur maximale du cours d'eau principal (LB),

$$RR = \frac{RB}{LB}$$

est égal à 0,0029. Il permet surtout de comparer des bassins avec autres.

1.3 Hydrographie

Le réseau de drainage aboutissant à Panetière est constitué d'un bras principal coulant du Nord-Est au Sud-Ouest. Cettes paramètres permettent de caractériser le réseau de drainage : la densité de drainage, la pente moyenne du cours d'eau, le rapport de confluence ..

a) la densité de drainage

Elle représente la longueur totale des cours d'eau par unité de surface du bassin versant (haton 1932)

$$DD = \frac{L_c}{A_{BV}}$$

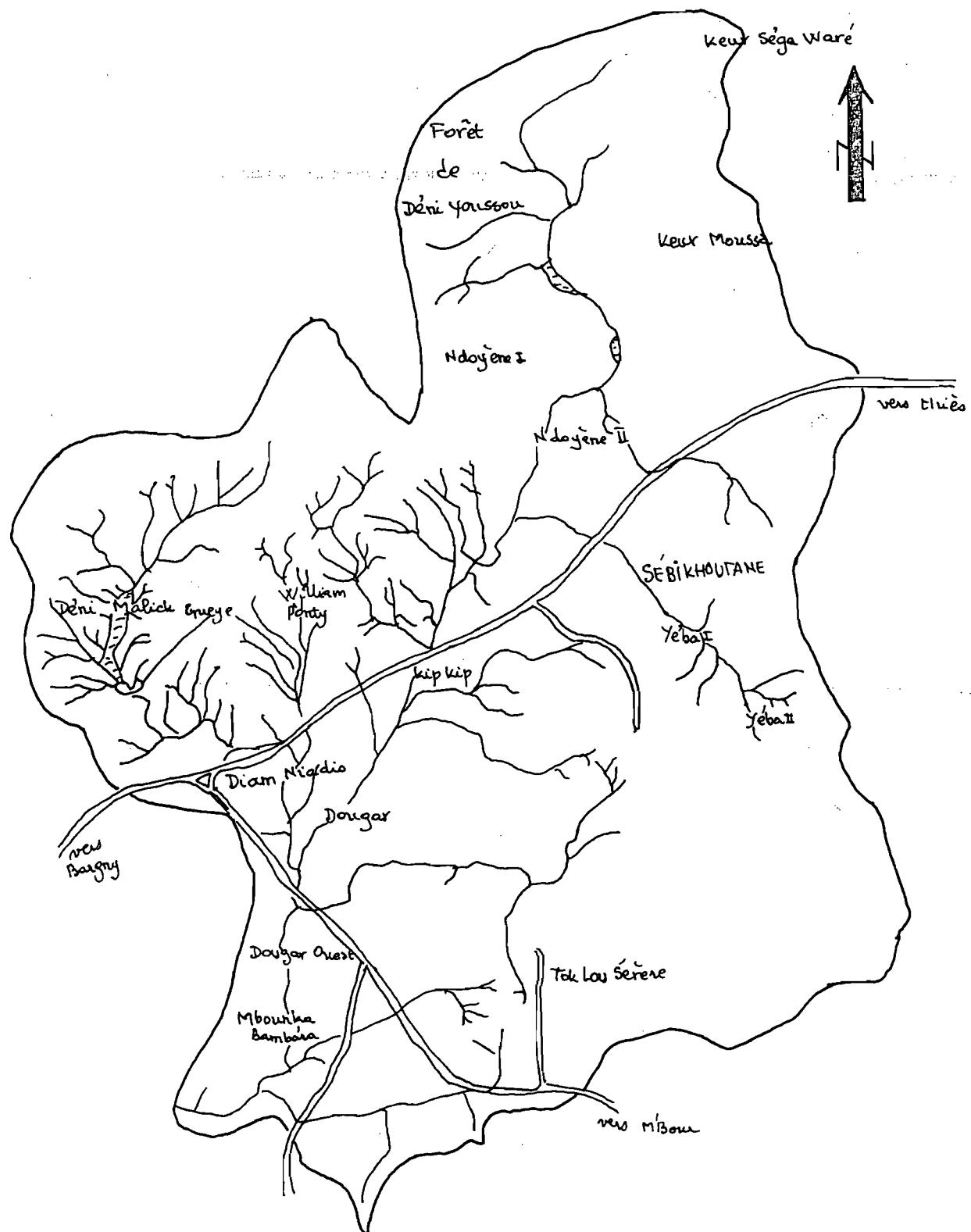
DD densité de drainage , DD = 1,21 km/km²

Lc longueur totale des cours d'eau , Lc = 113,5 km

La densité de drainage dépend de plusieurs facteurs notamment la géologie, la topographie, les caractéristiques climatiques . Beaucoup de chercheurs ont essayé de l'interpréter. Ainsi Strahler (1964) et Linsley ont observé et conclu que les faibles valeurs indiquent un sol résistant à l'érosion et très perméable et où le relief est peu accidenté . les valeurs fortes indiquent des sols facilement érodés et relativement imperméables , où les pertes sont faibles et où le couvert végétal est insuffisant .

BASSIN DE PANÉTIER RÉSEAU DE DRAINAGE

Gr. 13



La densité de drainage du bassin de Panétier étant supérieure à 1, nous sommes en présence d'un sol assez imperméable.

Le réseau hydrographique (graphique n° 13) montre deux grands faciès en fonction des sols qu'il traverse. À l'ouest, sur les sols calcaires, le réseau est assez dense et bien marqué. En tête de bassin, le réseau se présente en une multitude de petites rigoles rejoignant le bras principal. Sur le cours moyen, il existe une vaste zone d'épannage, en particulier dans la fourche des rivières de Thiès et de M'Bore. Plus au Sud, une succession de marcs et de seuils ralentissent et retiennent l'écoulement. Ces sols très argileux de couleur noire ou bien foncée et calcaires dans la majorité du profil amènent un drainage irrégulier et un écoulement immédiat vers l'océan. À l'est, les sols perméables avec des eaux de rétention dans les mappes sub-superficielles amènent un drainage lent et un écoulement régulier vers l'océan.

b) La pente moyenne du cours d'eau principal

Elle est définie par

$$PMC = \frac{2 H_{moy}}{L_p}$$

H_{moy} est l'altitude moyenne du cours d'eau principal, on l'obtient en divisant la surface sous le profil en long du cours d'eau par la longueur du cours d'eau principal.

$$H_{\text{moy C}} = 20,03 \text{ m} \quad L_p = 18,33 \text{ km} \quad PMC = 2,2 \text{ m/km}$$

C'est une variable indépendante qui détermine la vitesse avec laquelle l'eau se rend à l'ouverture du bassin. Elle influence le débit maximal observé. Une pente abrupte accélère l'écoulement tandis que sur un terrain plat, l'eau aura plus de temps pour s'infiltrer dans le sol.

Répartition du profil

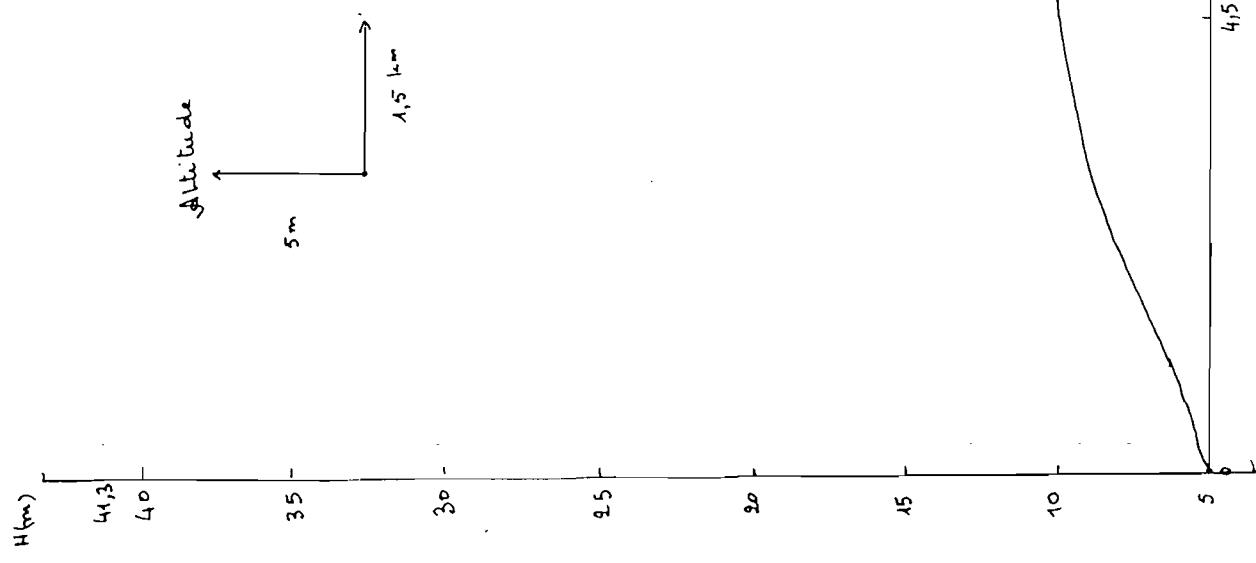
Distance de l'ouverture à la combe d'altitude H_i (km)	Altitude H_i (m)
0	5
4,9	10
5,9	10
10,5	20
14,2	30
17,1	40
18,0	40
18,33	41,3

La pente moyenne du cours d'eau principal est de 2,2% (graphique n° 14).

c) Le rapport de confluence

Le rapport de confluence (RC) nombre sans dimension, exprime la forme d'un réseau de drainage. C'est un

PROFIL EN LONG DE LA RIVIÈRE
PANÉTIER



18 18,33 4,5
13,5
9,0
4,5
Gr. 1L₄

élément important à considérer lors que nous voulons effectuer des correlations d'une région à une autre

$$RC = \log_{10}^{-1} b$$

b pente de la droite de régression

Pour le bassin de Panetior $b = 0,5144$,

$$RC = \log_{10}^{-1}(0,5144) = 3,27$$

D'après Strahler, RC peut varier entre 3 et 5 pour une région où la géologie du sol n'a aucune influence. En présence d'un substratum rocheux couvert de dépôts meubles le réseau hydrographique se développe facilement. Par contre si la roche en place domine, la ramifications s'intensifie lentement si il s'agit d'une formation grésouse et rapidement si il s'agit d'un sol calcaire.

Le rapport de confluence confirme les résultats précédents à savoir :

- à l'Est, la roche en place domine (formations latéitiques et grésouses). La ramifications s'intensifie lentement.
- à l'Ouest, nous avons les formations calcaires et des sols argileux ce qui explique la ramifications très dense des cours d'eau.

2 Étude hydrologique du bassin de Dongai Peul

Tous les détails de calcul figurent à l'annexe II

2.1 Caractéristiques

Les caractéristiques chiffrées du bassin

Superficie , $A_{Bv} = 53 \text{ km}^2$

Périmètre , $P = 36,7 \text{ km}$

Indice de compacité de Gavrilov , $ICG = 1,41$

Indice de compacité de Horton , $ICH = 0,327$

Indice de compacité de Miller , $ICM = 0,49$

Ces trois indices de forme nous montrent qu'on est en présence d'un bassin allongé, donc nous avons une forme favorable à l'écoulement des eaux.

2. Relief

Le lit du cours d'eau à l'entrée du bassin versant est à l'altitude 80 mètres. Les reliefs les plus marqués sont situés sur le massif de N'Diass. Le point le plus élevé est à l'altitude 360 mètres (graphique n° 15).

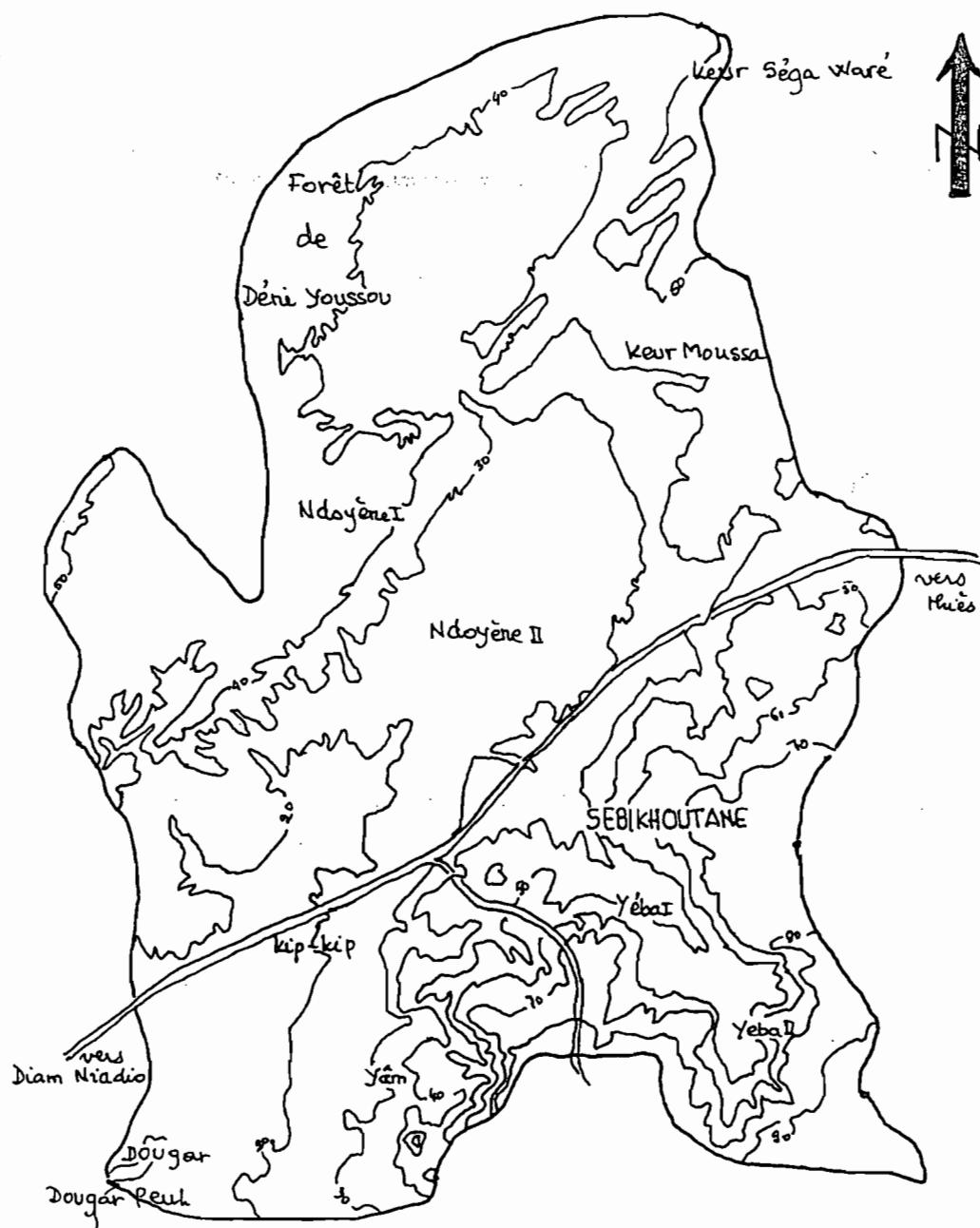
La répartition hypsométrique est la suivante

Altitude de H_i (m) $H_{i+1} - H_i$	aire entre 2 courbes a_i (km^2)	$\frac{a_i \times 100}{A_{Bv}} \%$	$x = \text{aire en \% cumulée située en dessous de l'altitude } H_i$	$y = \text{aire en \% cumulée située en dessous de l'altitude } H_i$ $y = 100\% - x$
8 - 10	0,08	0,16	0,16	99,84
10 - 20	4,6	8,7	8,9	91,1
20 - 30	10,4	19,6	28,5	71,5
30 - 40	10,3	20,6	48,1	51,9
40 - 50	15,2	28,7	77,4	22,6

BASSIN DE DOUGAR PEUL

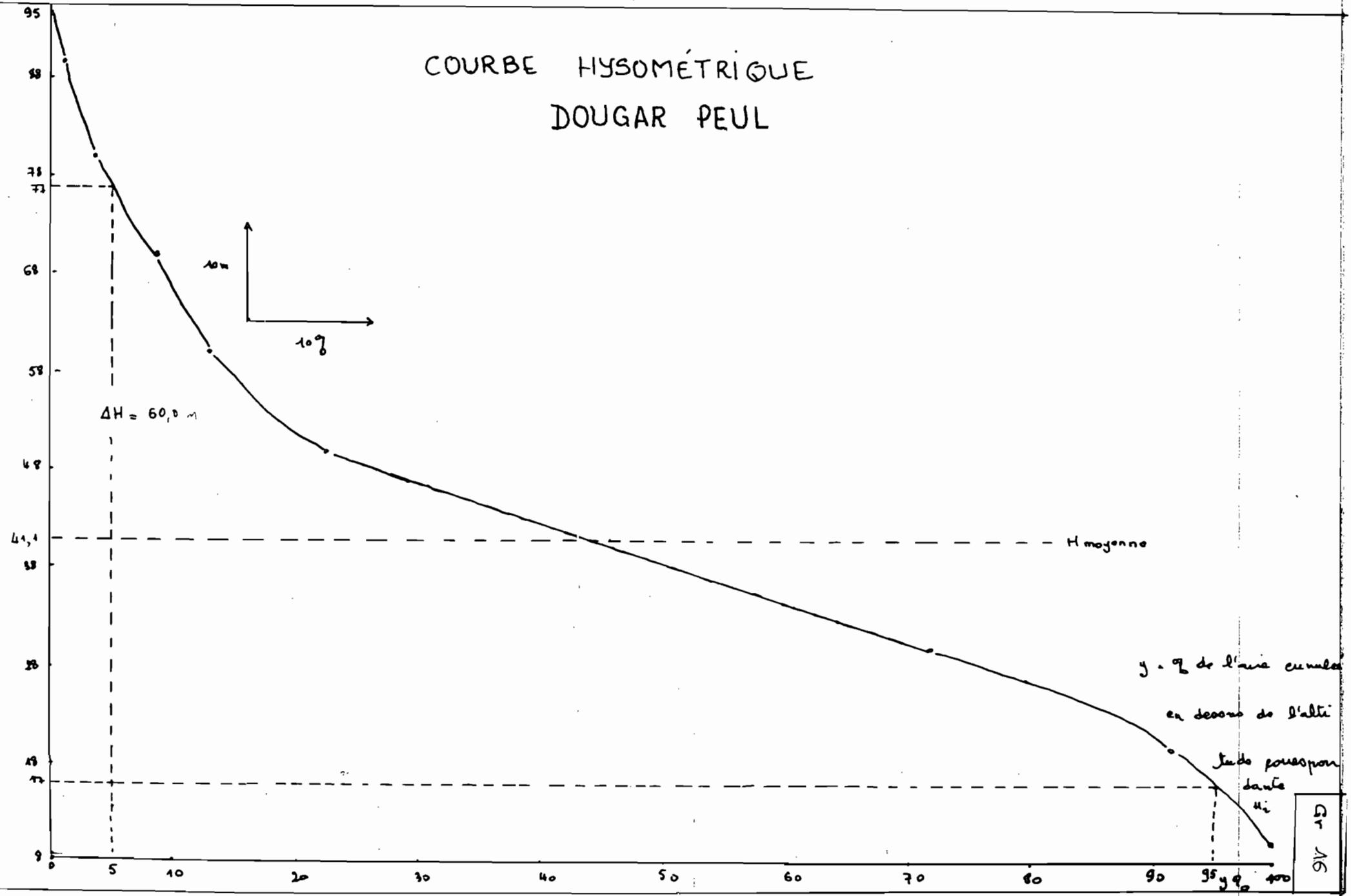
CARTE TOPOGRAPHIQUE

Gr. - 15:



0 1 2 km

COURBE HYSOMÉTRIQUE
DOUGAR PEUL



50 - 60	5,0	9,4	87,2	12,8
60 - 70	2,2	4,2	91,4	8,6
70 - 80	2,7	5,0	96,4	3,6
80 - 90	1,3	2,4	98,8	1,2
90 - 95	0,6	1,1	99,9	0,1

L'altitude moyenne du bassin se situe à 41,1 m (graphique n° 16). La courbe hypsométrique présente les mêmes caractéristiques que celle de Panétior. Cependant la pente aux basses altitudes est plus forte.

Le rapport de relief ($RR = 0,0037$) est plus élevé que celui de Panétior ($RR = 0,0029$). Ceci s'explique par le fait que la partie la plus plane du bassin de Panétior ne fait pas partie du bassin de Dongar Peul.

2.3 Hydrographie

Le réseau de drainage aboutissant à Dongar Peul est constitué d'un bras principal coulant du Nord-Est au Sud-Ouest (graphique n° 17). La densité de drainage du bassin est de $1,046 \text{ km/km}^2$. Cette différence avec le bassin de Panétior s'explique par le fait que tous les cours d'eau provenant de William Ponty et de Déni Malick Crèye rejoignent Panétior sans passer par Dongar (graphique n° 13).

Répartition du profil en long

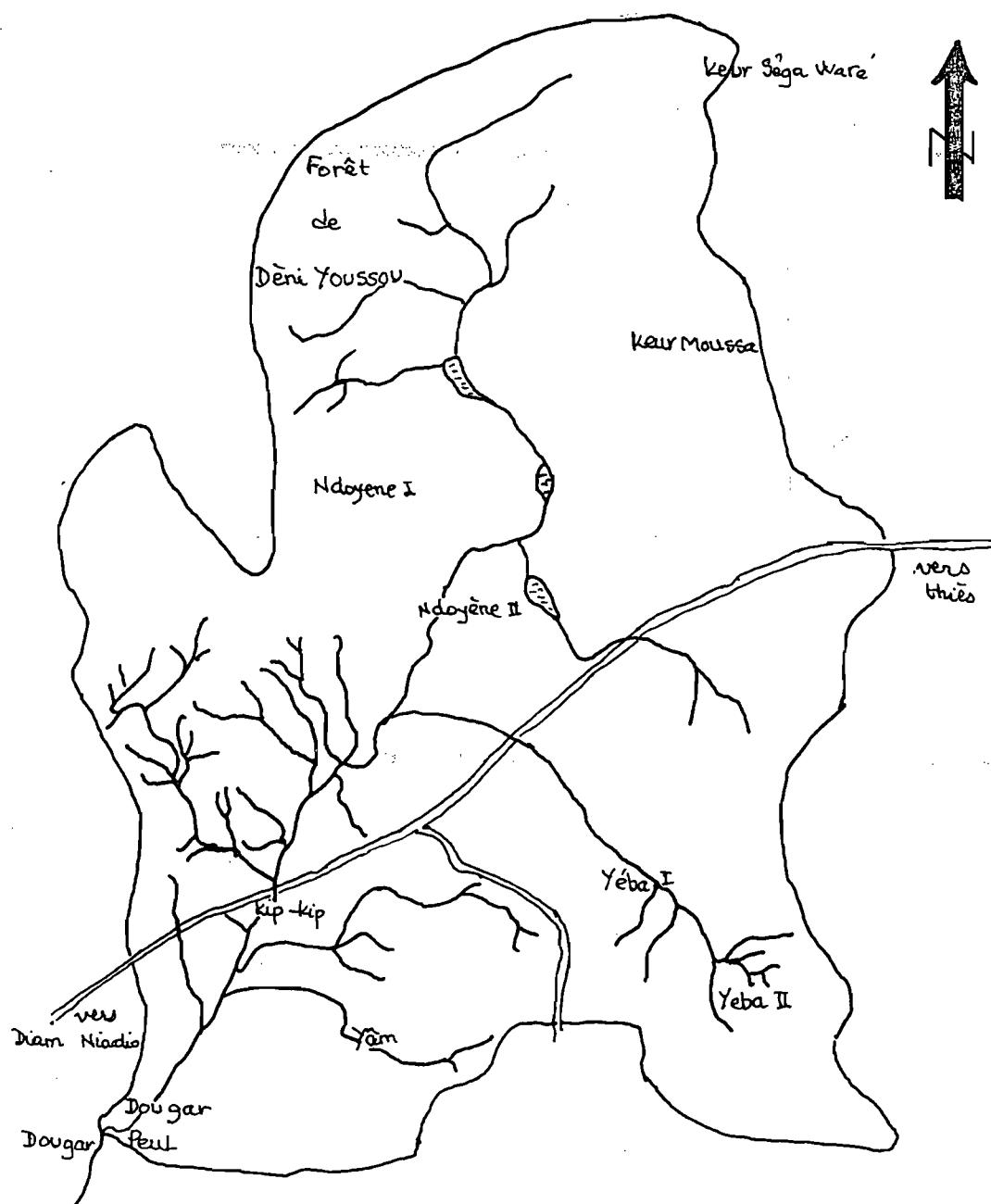
$$H_{moy c} = 15,5 \text{ m}$$

$$L_p = 12,73 \text{ km}$$

BASSIN DE DOUGAR PEUL

RÉSEAU DE DRAINAGE

Gr. 12



0 1 2 km

Distance de l'embouchure à la courbe d'altitude de H_i (km)	Altitude de H_i (m)
0,5	10
4,95	20
8,85	30
11,8	40
12,05	40
12,73	41,3

la pente moyenne du cours d'eau principal est de 2,64 % (graphique n° 18)

Le rapport de confluence $RC = 3,71$

$$RC = \log_{10} 0,57 = 3,71 \quad , \quad 3 \leq 3,71 \leq 5$$

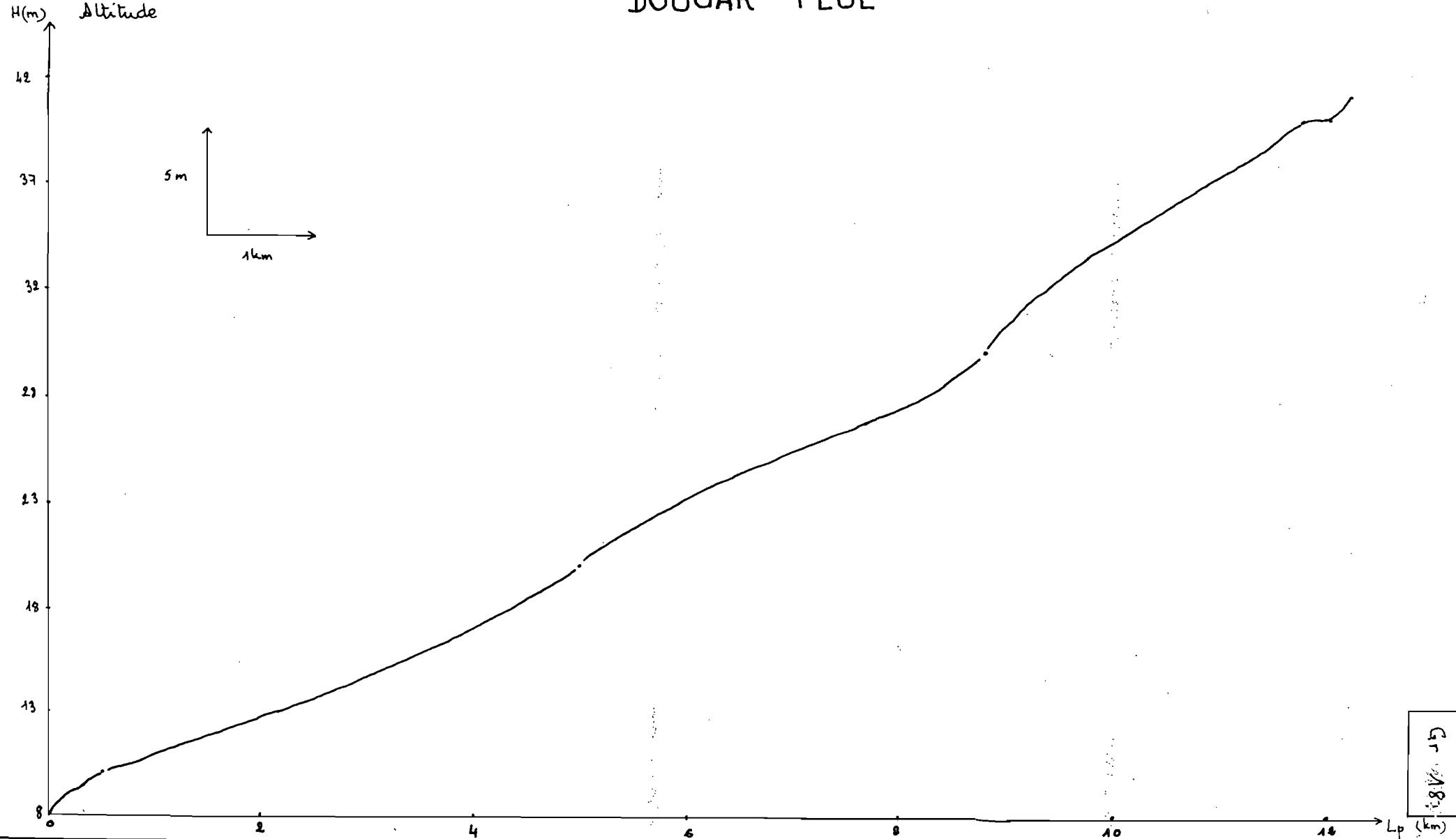
En conclusion, on peut dire qu'on peut se référer, pour la courbe hypsométrique, la densité de drainage et le rapport de confluence aux conclusions qui ont été tirées de l'étude du bassin de Panétier.

3 Les apports annuels d'eau

Il n'existe pas de données hydrographiques permettant d'estimer les apports annuels. Cependant l'enquête menée auprès des habitants et les dégâts qu'on a effectivement constatés laissent supposer de très grands débits.

Dans le cadre du projet d'équipement du drainage de Ponty, le service de l'hydraulique estimait sur les 8,5 km²

PROFIL EN LONG DE LA RIVIERE DOUGAR PEUL



du bassin versant de Sébi-Ponty, un volume écoulé en année moyenne de pluie de l'ordre de 273 000 m³ et pour l'ensemble kip-kip, Sébi gare, Sébi Ponty et Dongar un volume écoulé estimé à quelques millions de m³

4. Pertes par évaporation et infiltration

D'après l'O.R.S.T.O.M office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, l'évaporation mesurée au bac Colorado à Sompaham est de 1667,8 mm/an et au Piché 997,8 mm/an. À Sébikotane, à cause de l'influence océanique, l'évaporation est de l'ordre de 1400 mm/an.

D'après le C.I.E.H l'infiltration est fonction de l'étanchéité de la cuvette. Elle va en s'améliorant au fur et à mesure du dépôt des colloïdes en suspension dans les eaux ruisselées. Une infiltration de 2 à 3 mm/j peut être tenue comme moyenne acceptable

5. Les apports solides

Le problème des apports des sédiments est très mal connu, peu d'études ont été réalisées dans ce domaine. Il n'est quasiment jamais abordé dans les dossiers de conception des petits barrages en terre. Cependant pour les barrages situés sur de petits bassins versants très pentus les transports solides peuvent être bien plus importants

6. Estimation de la crue de projet

Le manque de données et d'observations hydrologiques nous a poussés à utiliser des méthodes estimatives pour le calcul du débit de crue.

Ainsi nous avons utilisé 3 méthodes de calcul de la crue décennale Q_{10} .

- la méthode de Rodier et Duray
- la méthode de Rodier et Duray modifiée
- la méthode du C.I.E.H

Les deux méthodes de Rodier et Duray (hydrologues de l'O.R.S.T.O.M) ont été développées pour l'Afrique de l'Ouest pour des bassins versants de superficie inférieure à 120 km².

La méthode du C.I.E.H peut s'appliquer si des bassins de superficie supérieure à 120 km². En plus elle présente l'avantage d'utiliser des paramètres faciles à estimer, sans connaissance hydrologique particulière.

La théorie de ces méthodes figure en annexe II.

Nous ne ferons que rappeler les résultats qui ont été trouvés en annexe.

6.1 Estimation de la crue décennale pour Panétiar

6.1.1 Méthode de Rodier et Duray

Le débit de crue est donné par la relation suivante

$$Q_{10} = Q_{max} + Q_{base}$$

$$Q_{maxr} = \frac{A \cdot k \cdot kr \cdot P_{10} \cdot A_{BV}}{t_b}$$

Le débit de base Q_b ou débit des nappes souterraines est souvent négligé lorsque le bassin n'est pas trop perméable, ou que la pluviométrie annuelle est en faveur à 800 mm, ou encore lorsque la cuvette de stockage n'est pas en continuité hydraulique avec la nappe souterraine.

Si on néglige Q_{base} , alors nous avons la relation suivante

$$Q_{10} = Q_{maxr} = \frac{A \cdot k \cdot kr \cdot P_{10} \cdot A_{BV}}{t_b}$$

Nous avons trouvé pour :

le coefficient d'abattement A , $A = 0,9$

le coefficient de suissement kr , $kr = 0,26$

le coefficient de pointe k , $k = 3,1$

la pluie décennale P_{10} , $P_{10} = 100 \text{ mm} = 100 \cdot 10^{-3} \text{ m}$

la surface du bassin versant A_{BV} , $A_{BV} = 99 \text{ km}^2 = 99 \cdot 10^6 \text{ m}^2$

le temps de base t_b , $t_b = 12 \text{ h}$

$$Q_{10} = \frac{0,9 \times 3,1 \times 0,26 \times 100 \cdot 10^{-3} \times 99 \cdot 10^6}{12 \times 3600} = 166 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$Q_{10} = 166 \text{ m}^3/\text{s}$$

6.1.2 Méthode de Rodier et Murray modifiée

Nous trouvons à partir de la formule suivante

$$Q_{10} = Q_{10}^* \frac{P_{10}(\text{mm})}{100}$$

où $P_{10} = 100 \text{ mm}$ et $Q_{10}^* = 145 \text{ m}^3/\text{s}$ $Q_{10} = 145 \times \frac{100}{100} = 145 \text{ m}^3/\text{s}$

$$Q_{10} = 145 \text{ m}^3/\text{s}$$

6.1.3 Méthode du CIEH

Nous avons trouvée en annexe II

$$\Delta H = 65,5 \text{ m} \quad L = 20,06 \text{ km} \quad I_g = 3,26 \text{ m/km}$$

à partir de la valeur de I_g et A_{BV} , nous avons

- à partir de l'abaque A , $Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$

- à partir de l'abaque B , $Q_{10} = 87,5 \text{ m}^3/\text{s}$ si nous considérons que $P_{an} = 600 \text{ mm}$ (Précipitation annuelle)

$$\text{Abaque A} \quad Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$\text{Abaque B} \quad Q_{10} = 87,5 \text{ m}^3/\text{s}$$

6.2 Estimation de la crue décennale pour Douron Peul

6.2.1 Méthode de Rodier et Murray

Rappel des valeurs des paramètres

coefficient d'abattement Λ , $\Lambda = 0,9$

coefficient de suissement k_r , $k_r = 0,27$

coefficient de pointe k , $k = 3,0$

Pluie décennale P_{10} , $P_{10} = 100 \text{ mm} = 100 \cdot 10^{-3} \text{ m}$

Superficie du bassin versant A_{BV} , $A_{BV} = 53 \text{ km}^2 = 53 \cdot 10^6 \text{ m}^2$

Temps de base t_b , $t_b = 9 \text{ h}$

$$Q_{10} = \frac{0,9 \times 3,0 \times 0,27 \times 100 \cdot 10^{-3} \times 53 \cdot 10^6}{9 \times 3600} = 40 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$Q_{10} = 40 \text{ m}^3/\text{s}$$

6.2.2 Méthode de Godier et Guimay modifiée

Nous avons $Q_{10}^* = 100 \text{ m}^3/\text{s}$ $P_{10} = 100 \text{ mm}$

$$Q_{10} = 100 \cdot \frac{100}{100} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$$

6.2.3 Méthode du C.I.E.H

Pour $A_{BSV} = 53 \text{ km}^2$ et $I_g = 4,06 \text{ m/km}$ nous avons

- à partir de l'abaque A , $Q_{10} = 82 \text{ m}^3/\text{s}$
- à partir de l'abaque B , $Q_{10} = 67,5 \text{ m}^3/\text{s}$ pour une précipitation annuelle $P_{an} = 600 \text{ mm}$

$$\text{Abaque A , } Q_{10} = 82 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$\text{Abaque B } Q_{10} = 67,5 \text{ m}^3/\text{s}$$

6.3 Crue de projet

Pour chaque bassin, nous retenons la valeur de la crue décennale la plus grande pour évaluer la crue de projet. Nous prenons

- Pour le bassin de Panetiior $Q_{10} = 166 \text{ m}^3/\text{s}$

- Pour le bassin de Douar Peul $Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$

Les ingénieurs en général les recommandations de L'A.E.E.R qui préconise de multiplier la valeur de la crue

décennale par 2 pour obtenir une crue exceptionnelle de période de retour supérieure à 10 ans.

(A.E.E.R : Association Européenne d'Etudes et d'Equipements hydrauliques)

D'autres auteurs donnent des coefficients de 1,5 à 3 pour le passage de la crue décennale à la crue centennale. Les connaissances actuelles sur l'hydrologie怕élienne ne permettent absolument pas de savoir si le débit atteint ainsi a une récurrence centennale.

Pour le barrage de Dongas Peul nous avons adopté un coefficient de sécurité égal à 1,5.

Soit Q_p la crue de projet,

$$Q_p = 1,5 Q_{10}$$

pour Panétier $Q_p = 1,5 \times 166 = 250 \text{ m}^3/\text{s}$

pour Dongas Peul $Q_p = 1,5 \times 100 = 150 \text{ m}^3/\text{s}$

Panétier $Q_p = 250 \text{ m}^3/\text{s}$

Dongas Peul $Q_p = 150 \text{ m}^3/\text{s}$

2^e_{me} PARTIE

Préambule

Il existe principalement 3 types de barrages (barrages en terre, en enrochements, en béton). Les barrages en béton nécessitent un sol de fondation de bonne qualité par contre les barrages en enrochements et les barrages en terre peuvent s'accommoder de presque tous les sols de fondation. Ces circonstances élargissent énormément le nombre de sites où l'on peut construire ces derniers.

Compte tenu des niveaux relatifs des prix du béton, des enrochements ou de la terre, il est sans conteste que le coût d'une digue en terre ou en enrochement est inférieur à celui d'un ouvrage en béton surtout si les emports de matériaux sont situés à proximité du site de construction. S'il y a la participation effective des populations dans la réalisation des ouvrages en terre ou en enrochements (gabions), cela constitue sans nul doute un autre moyen de diminuer les coûts.

chapitre VI

choix du site et du type de
barrage
Technique de construction

Choix du site et du type de barrage

Technique de construction

1 Choix du site et du type de barrage

1.1 Choix du site

Pour répondre aux besoins agricoles de la communauté rurale de Sébikotane, LA CURE a retenu pour bassin de stockage des eaux de ruissellement, la zone située entre kip-kip et Dangar. Ce choix, il faut le rappeler, a été éclairé par une conférence que nous avons tenue au foyer des jeunes de Sébikotane, au bénéfice de ladite CURE. Au cours de cette conférence - d'abord nous avions proposé 3 sites propices de retenue d'eau de ruissellement, chacun présentant des avantages et des inconvénients qui ont été mis en évidence à l'aide de nombreuses questions pertinentes dont nous avons été la cible. Nous avons fait des études sur le site du barrage dans l'ancien kip-kip Dangar qui aurait pu stocker momentanément un volume assez important d'eau en vue de son utilisation à des fins agricoles et pastorales. Nous avons eu recours à cette technique de stockage car les puits de la région sont en grande majorité à sec et les forages encore en fonction dans la zone sont limités.

dans leur pompage à cause de la baisse sans cesse croissante de la nappe phréatique. Après une reconnaissance du terrain des différents sites susceptibles de recevoir un barrage entre Kip-Kip et Dongou, et après quelques études géologiques et topographiques sommaires de ces zones, nous avons choisi un site en amont de Dongou, pour lequel nous avons fait des études topographiques, géologiques, hydrologiques plus approfondies.

L'étude topographique et hydrologique nous a permis de délimiter un bassin de forme allongée de 53 km^2 ayant une densité de drainage de $1,044 \text{ km/km}^2$ et une pente moyenne de bassin versant de $2,44\%$.

L'étude géologique à l'échelle du bassin versant nous montre que la zone, relativement imperméable, est traversée par 2 failles principales qui divisent la région en 3 compartiments :

- Au centre le compartiment calcaire paléocene où les calcaires s'affleurent au niveau de Panétier. Ils sont profondément karstifiés.
- À l'ouest nous avons une épaisse série marneuse imperméable.
- À l'Est, nous avons le maestrichtien sous deux facies : série gréco calcaire et une série argileuse.

La topographie à l'échelle de la cuvette montre des

rives peu élevées dans une plaine légèrement ondulée, traversée par un cours d'eau.

À l'intérieur de la cuvette, la géologie présente deux zones :

- Une zone marno-calcaire imperméable constituant le réservoir d'eau de la retenue
- Sur les côtés des versants une zone maastrichtienne constituée de grès et de sable assez perméable.

À ce stade nous avons un bassin mesurant ainsi qu'une cuvette relativement imperméable en surface et des conditions topographiques favorables.

À près une campagne topographique de la cuvette, le tracé d'un plan et les coupes transversales de celles-ci (voir plan en annexe VI) nous ont permis de choisir l'emplacement du barrage là où les courbes de niveau se rapprochent. Le choix de la côté de l'eau nous a permis de délimiter une étendue d'eau de 8 ha et une capacité de stockage minimale de 62000 m³.

À l'échelle du site du barrage à partir des log. géologiques de Damboussane et de William Ponty, nous avons obtenu après extrapolation une épaisse couche de marnes d'environ 55 mètres ainsi qu'une couche de calcaire d'épaisseur 50 m.

Le pénétrement d'échantillons dans l'axe du barrage à l'aide d'une tarière nous a permis de voir que nous avons une couche d'argile noire en alternance avec

avec couche de sable. Notre sol de fondation se trouve dans la couche d'argile qui a une plasticité moyenne. Il est assez stable puisque nous avons environ 50% de sable dans cette argile.

Le manque de données hydrologiques nous a poussé à utiliser des méthodes estimatives pour la détermination du débit de crue. Il aurait fallu faire des mesures de débit durant plusieurs années, mais vu l'écoulement saisonnier de ces petits cours d'eau et le faible investissement dans ce genre de projet, nous nous sommes contentés de ces méthodes approximatives qui ont fait leur preuve mais qui bien évidemment pas moins aléatoires.

En se basant sur les dires de la population qui affirme que beaucoup d'eau de ruissellement s'écoule durant les périodes de pluie nous ne pouvons douter des potentialités hydrauliques de cette région.

D'ailleurs au niveau de cette région, les potentialités agricoles sont certaines car présentant de vastes zones cultivables.

1.2 Choix du type de barrage

Nous nous proposons de construire un barrage en gabion. Ce choix se justifie par le fait que nous sommes en présence d'un sol assez menteur élastique et de qualité médiocre et d'un point de vue pratique le gabion présente certains

avantages :

- de réduire les coûts de réalisation
- d'économiser l'eau sur le chantier : moins de terre à bœuf à faire
- les ouvrages en gabion sont souples et déformables. Ils s'adaptent bien des fondations peu stables. Ce sont des ouvrages flexibles.
- Les technologies de mise en œuvre ne nécessitent pas de spécialisation accrue, ce type d'ouvrage est parfaitement réalisable par une communauté rurale avec un tant soit peu d'encadrement.
- . le tressage des gabions dans les ateliers artisanaux gérés par les villageois permet la création d'emploi et l'initiation à de nouvelles techniques artisanales.

ANNEXE II

ETUDE HYDROLOGIQUE

2 Procédés de construction en gabion

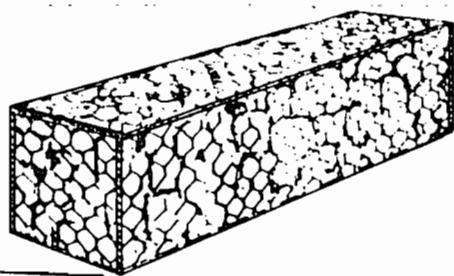
2.1 Forme et dimensions

Le gabion est une cage ayant la forme d'un parallélépipède rectangle, en grillage galvanisé que l'on remplit de cailloux (graphique n°19). L'armature du gabion cage ou semelle se compose de trois parties : le corps du gabion rectangle ABCD (graphique n° 20) et les 2 entièrement ou tête T.

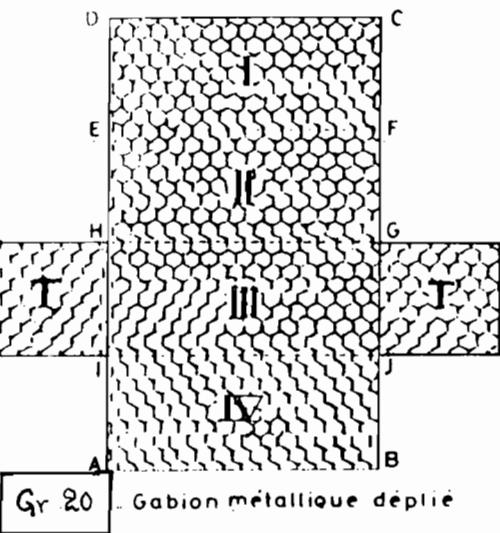
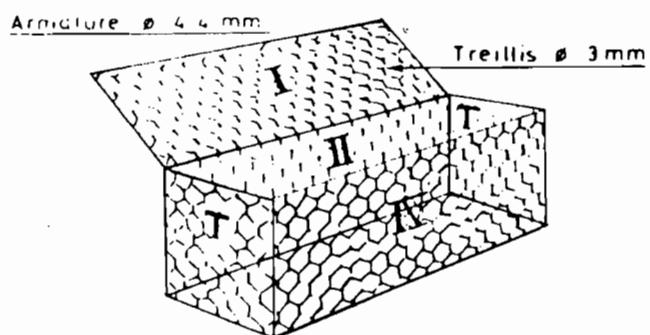
Déployé et établi sur le terrain, le gabion se présente sous l'aspect d'une grande toile métallique rectangulaire flanquée de deux autres toiles métalliques rectangulaires de dimensions plus petites. Les dimensions standards sont les suivantes

Longueur (m)	Largur (m)	hauteur (m)
5	1	1
4	1	1
3	1	1
2	1	1

(Gr. 21 et 22)
hors que la hauteur de la cage est de 0,5 m, le gabion est plus exactement désigné sous le nom de "gabion semelle". Les gabions semelles peuvent avoir jusqu'à 8 mètres de longueur et, communément 2, 3, 4, 5, 6 mètres. La matière première pour la fabrication du grillage est

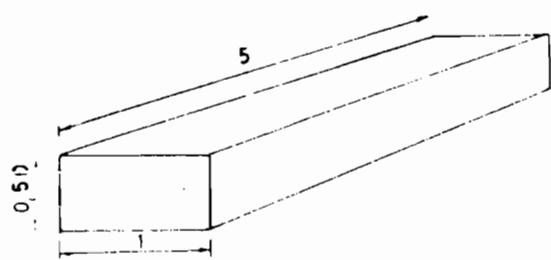


Gr 19 Gabion métallique renpli de cailloux



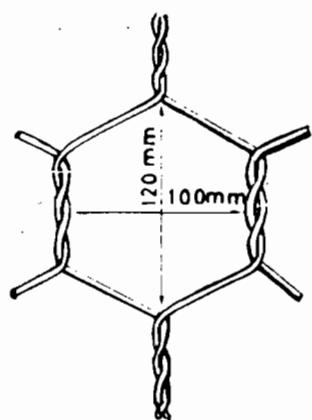
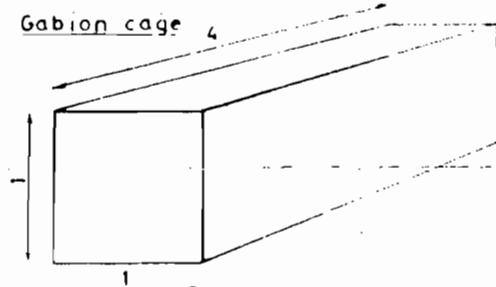
bis . Le gabion monté se présente sous la forme d'une boîte avec couvercle

Gabion semelle

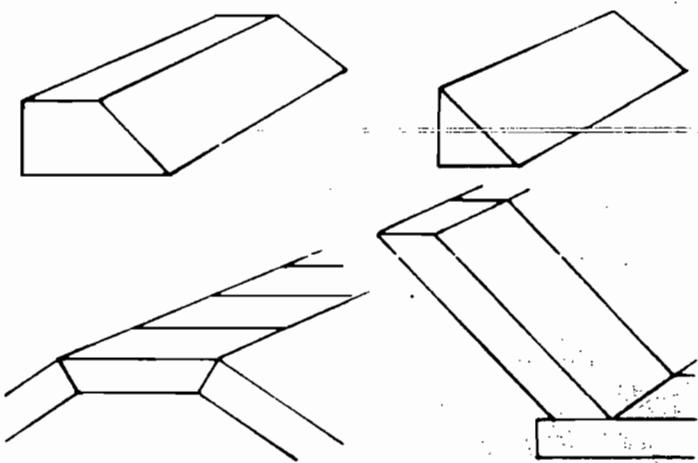


Gr 21 La hauteur du gabion fixe la terminologie suivante
Hauteur 1 mètre = Gabion cage
Hauteur 0,50m = Gabion semelle

Gabion cage



La maille la plus couramment adoptée est la 100 / 120 double torsion.



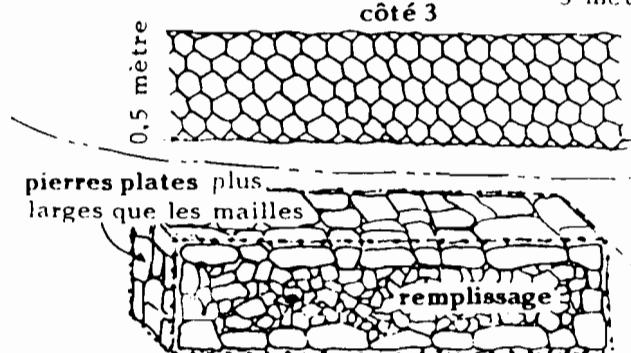
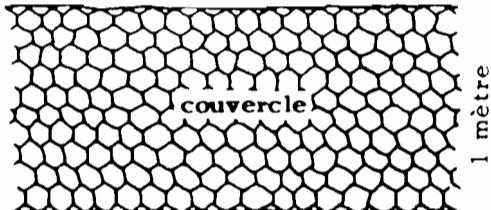
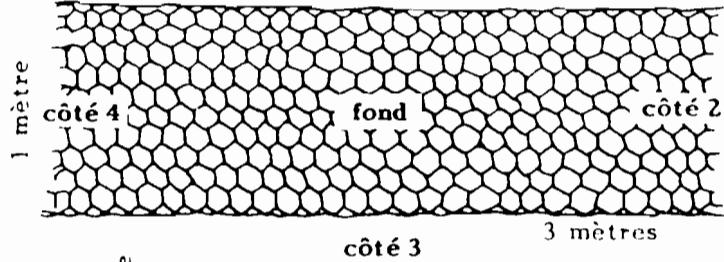
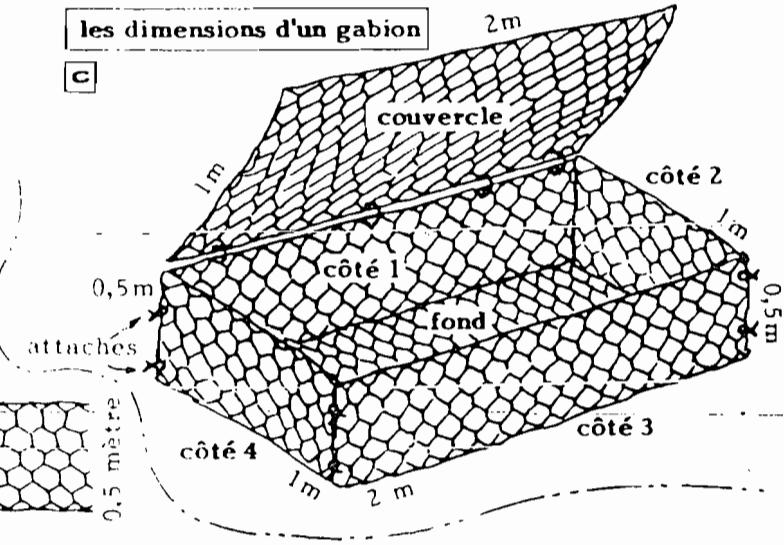
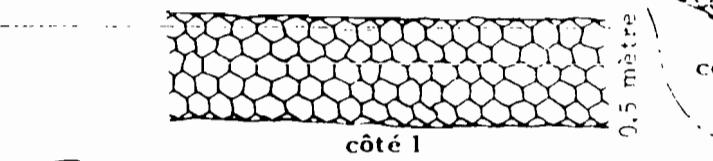
Le gabion peut prendre différentes formes auquel cas il faut spécifier les nouvelles dimensions au constructeur.

les gabions et leurs caractéristiques

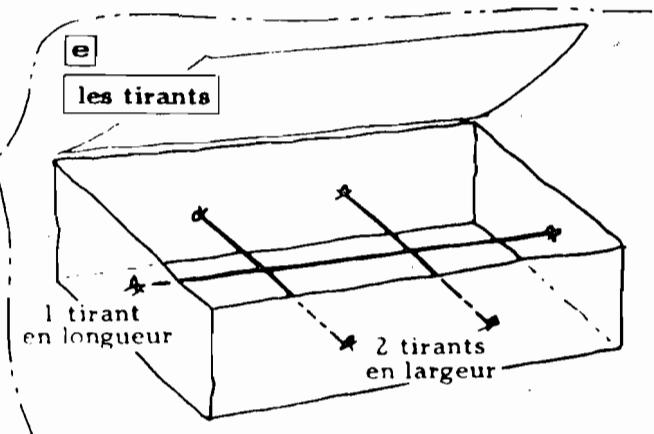
Gr 22



d les gabions sont constitués de 4 morceaux de treillis



f coupe dans un gabion rempli de pierres



un fil d'acier de $2,5 \text{ mm}^2$ de section. Il s'agit d'un acier recuit suffisamment souple pour être travaillé à la main. Le grillage sert à maintenir les pierres ensemble et à les empêcher de bouger sous la pression de l'eau lorsqu'ils forment le micro-barrage. Une triple couche de galvanisation protège le fil contre la rouille. La fabrication du grillage se fait sur une table spécialement construite à cet effet (graphique n° 23). La disposition des fûches est indiquée sur le graphique n° 24. Elle reconstitue en fait la forme d'une ligne de mailles hexagonales du treillis. Les dimensions précises de ces mailles sont inscrites sur le graphique 25 ainsi que la position exacte des fûches sur la table.

Pour le remplissage des gabions, on aura recours à des matériaux durs non poreux, ni friable. Dans l'ordre on donnera la préférence aux roches suivantes :

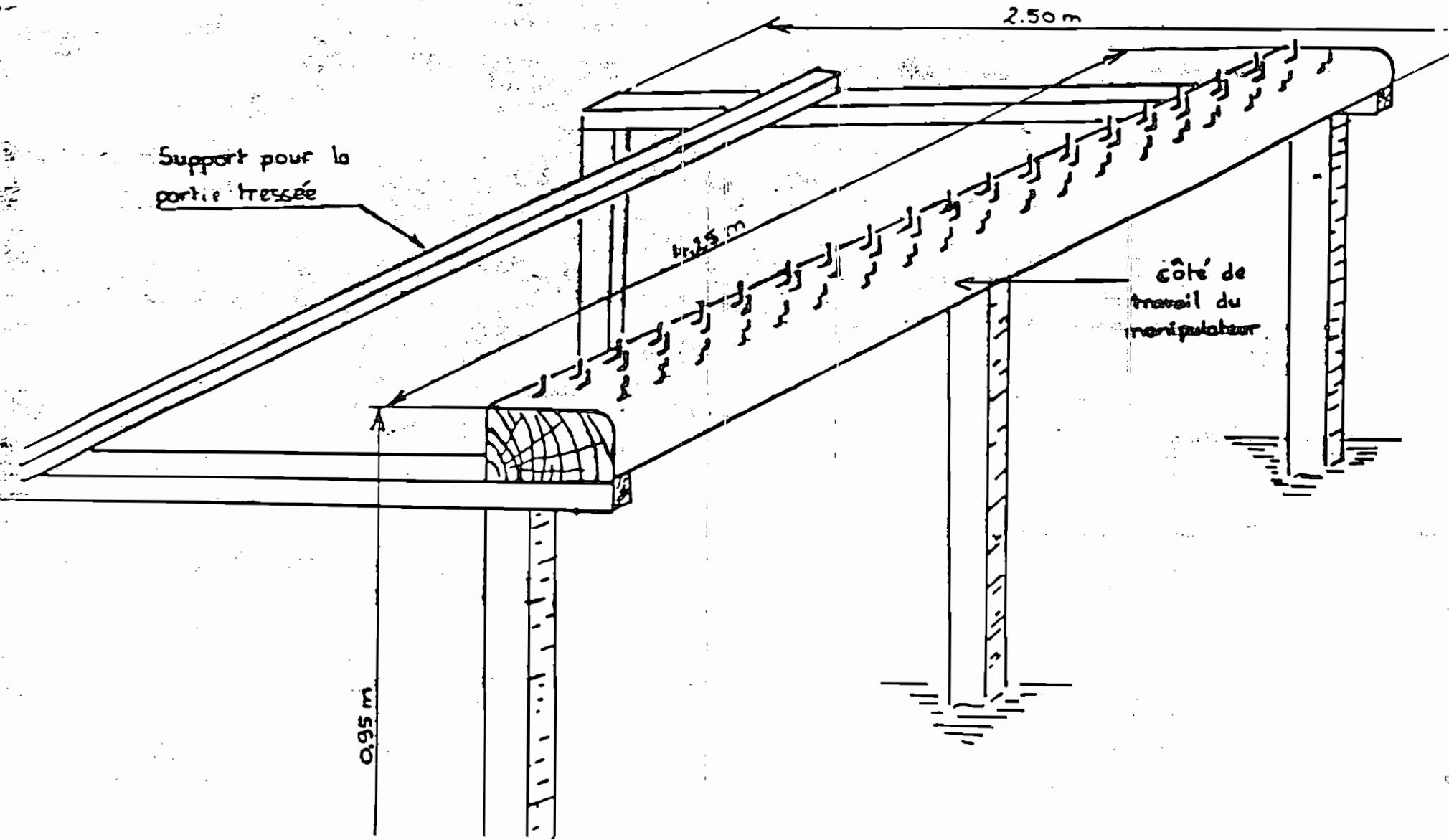
- roches éruptives (exemple : granites et grani-toïdes)
- roches sédimentaires (exemple : quartzites, grès, latérite, calcaire)
- pierres artificielles (exemple : briques cuites, blocs de béton)

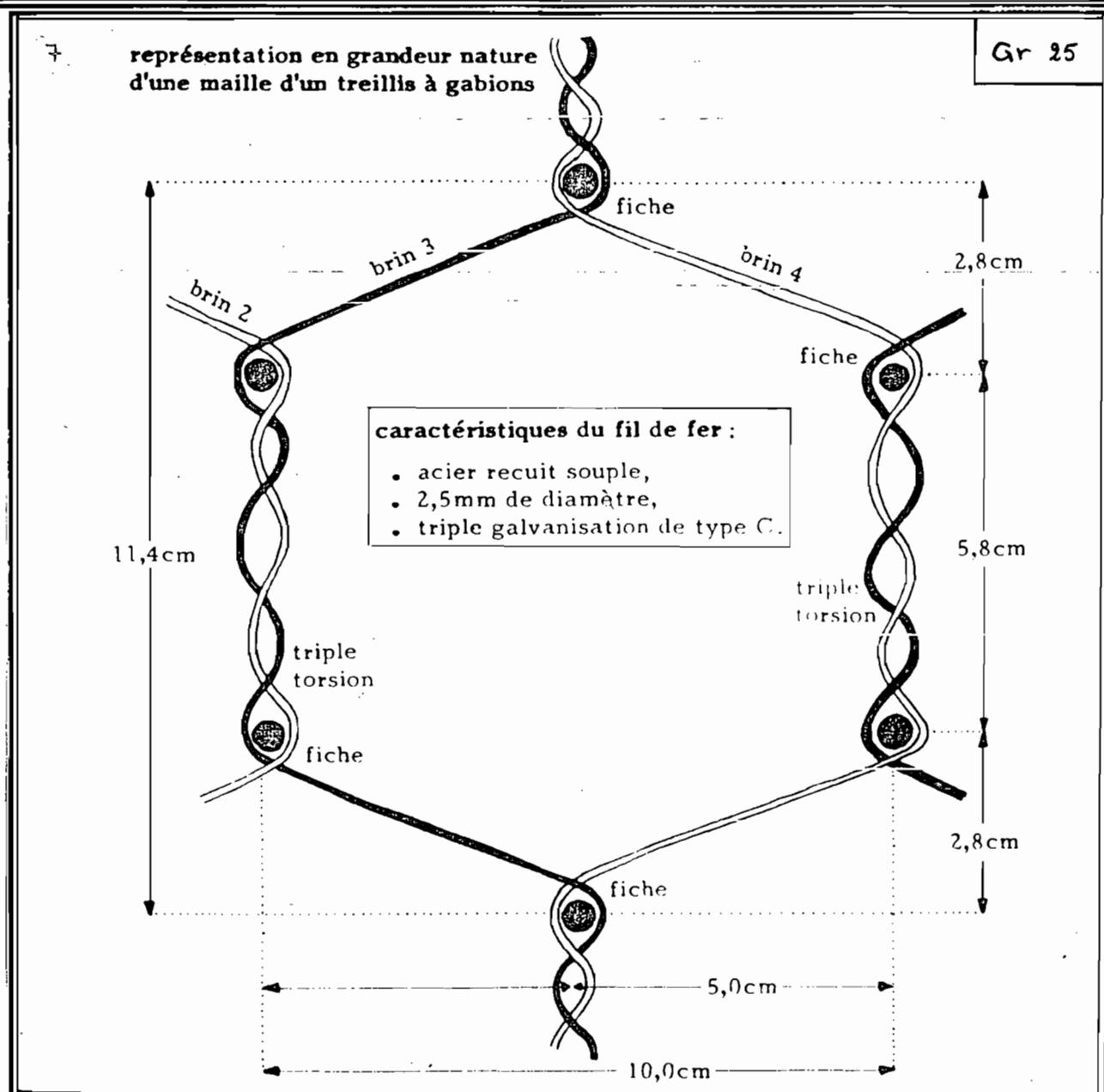
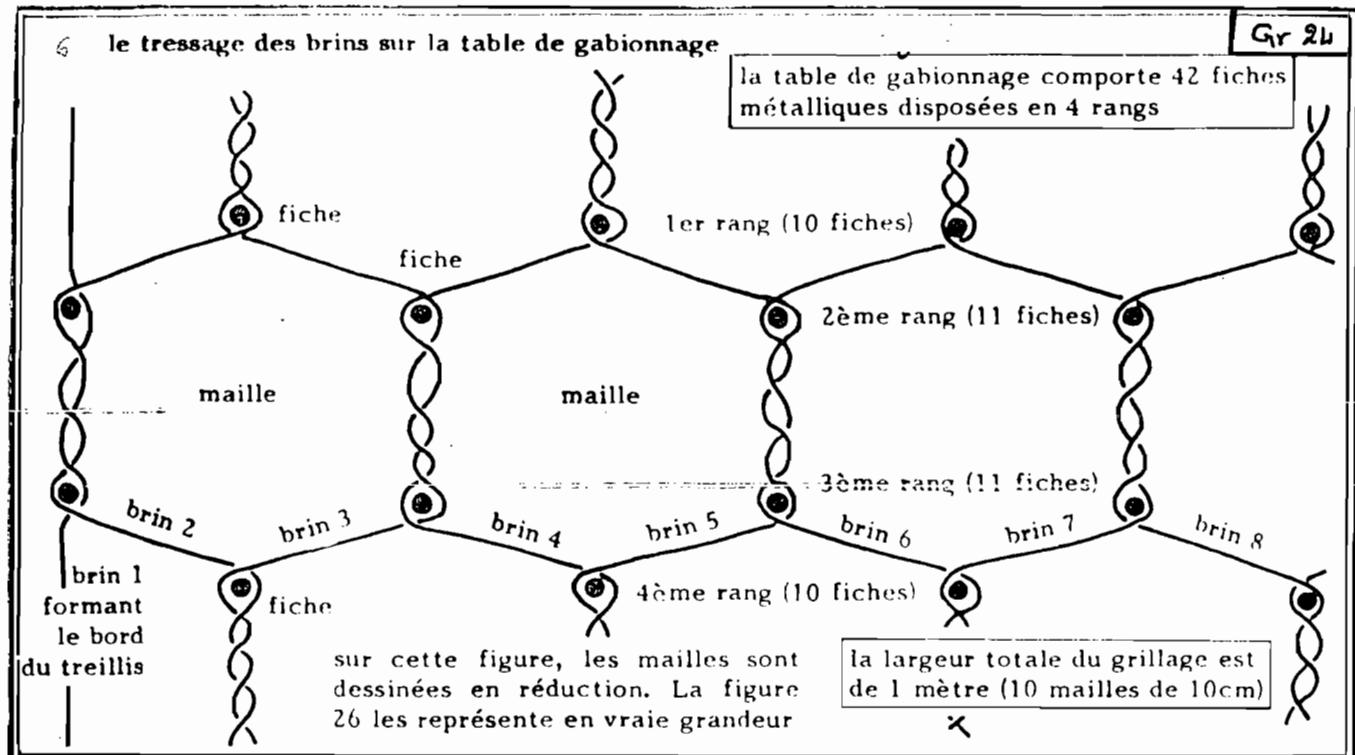
Les pierres au contact des mailles devront avoir une grande dans tous les sens au moins égale à 1,5 fois la grosseur des mailles.

La technique du gabionnage consiste à empiler et lier les gabions les uns aux autres, pour former un mur qui

TABLE GABION - PERSPECTIVE -

Gr 23





à l'aide d'une protection amont
s'oppose, au passage de l'eau ruiselante.

2.2 Les caractéristiques du gabion

Homogénéité

Par consolidation naturelle en milieu aquatique, le gabion devient un monolithe défiant les courants les plus violents.

Déformabilité

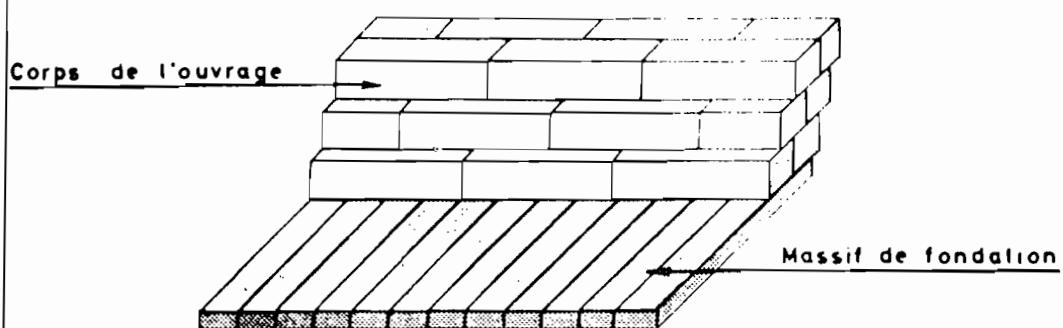
Une caractéristique essentielle du gabion est sa déformabilité. Ce caractère de souplesse autorise son utilisation en terrain affoiblissant. Ce matériau non rigide épouse les formes du terrain naturel et le suit, plans ses affaissements ou tassements provoqués par des affouillements, sans compromettre la stabilité de l'ouvrage (graphique n° 27).

Permeabilité

Le gabion est essentiellement perméable. En effet il sert, non pas comme un dispositif d'étanchéité, mais plutôt comme un dispositif de protection.

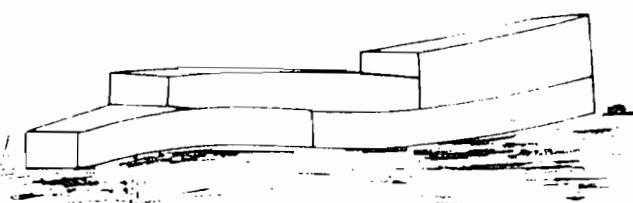
- Simplicité des ouvrages

Les ouvrages en gabion sont toujours d'une conception simple. les gabions convenablement rangés et reliés entre eux par de solides ligatures en fil de fer, permettent d'exécuter rapidement et économiquement des ouvrages de protection contre l'érosion ou d'autres travaux de

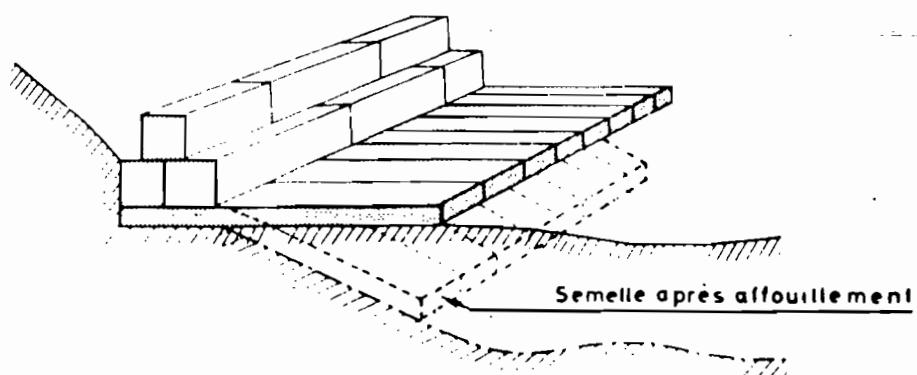


Gr 26 - Un ouvrage exclusivement construit en gabions comprend généralement :

- Le massif de fondation.
- Le corps de l'ouvrage



Gr 27 Par sa déformabilité le gabion épouse le terrain naturel.



Gr 28 - La semelle débordante d'un ouvrage en gabions doit avoir une longueur égale au double de la hauteur des affouillements prévisibles.

de Crénier Civil.

Ces ouvrages sont essentiellement composés de deux parties

- le massif de fondation qui protège l'ouvrage contre les affouillements (graphique 28). Il est généralement constitué par des gabions de faible épaisseur (0,50 m gabions semelles). Il est très débordant par rapport au corps de l'ouvrage.

- le corps de l'ouvrage formé de gabions de différentes dimensions (ou de mêmes dimensions) disposés en une ou plusieurs rangées selon la hauteur de l'ouvrage et l'effort auquel il doit résister (Gr. 26).

n. 8).

Remarques

La pérennité des ouvrages en gabion peut être renforcée par l'utilisation d'enduits dont le but essentiel est de protéger le revêtement galvanisé contre l'action des eaux érosives partiellement chargées.

On suppose que on a recours à des procédés simples qui consistent à étaler sur les faces des gabions des enduits sur une épaisseur variant de 3 à 5 cm suivant leur qualité. Ces enduits sont des bétons de ciment maigres ou gras, des mortiers de ciment ou de chaux, des bétons bituminieux ou autres matériaux emballés.

Lorsque les gabions font partie d'un ouvrage soumis à une charge hydraulique telle que les lignes de fuite à travers l'ouvrage peuvent entraîner les matériaux sous-jacents il est nécessaire de se prémunir contre les risques de renversement.

À cet effet, il est recommandé de poser les gabions sur des matériaux formant un filtre afin d'empêcher les entraînements au travers du corps du gabion.

chapitre VII

Dimensionnement et conception.

Dimensionnement et conception

Le dimensionnement de l'évacuateur de crue a été fait à parti de la méthode proposée par J. M. Gresillon dans son livre intitulé "Quelques aspects de l'hydrodraulique des barrages".

L'évacuateur de crue sera en gabions. Ces barrages particulièrement bien adaptés aux sites collinaires assez encaissés et où les matériaux nécessaires à la fabrication des gabions se trouvent en abondance, ont commencé à être réalisés dans nos pays. Cependant, cette technique étant destinée à être appliquée par les populations elles-mêmes, disposant de peu de moyens, ces caractéristiques doivent être fonction des possibilités de l'investissement humain. Ces ouvrages sont le plus souvent des digues déversantes. Le choix de ces dernières ne dépend que des débits d'eau à évacuer.

- Pour dimensionner l'évacuateur de crue il faudrait
- connaître le débit à évacuer au niveau du déversoir
 - définir la hauteur de la lame d'eau déversante
 - Déterminer Q_{cr} le débit de crue minimum
 - Déterminer t_m le temps de montée des eaux (en secondes)
 - " le coefficient m : coefficient de débit du

déversoir

- Calculer le paramètre adimensionnel x_0 .

$$x_0 = \frac{m^2 \cdot g}{s^3} \frac{L^2 Q_{cm} t m^3}{Q_{cm}}$$

L longueur mesurée sur une carte ou un profil du déversoir. L_1 (m)

S Surface du plan d'eau (en m^2)

$$g = 9,81 \text{ m/s}^2$$

- Choisir une valeur de L_1 , ensuite calculer le x_0
- Déterminer l'effet du laminage sur l'abaque GR 7A à partir du rapport $\frac{Q_{cm}}{Q_{em}}$, tirer la nouvelle valeur de Q_{em}
- Calculer L' , la nouvelle valeur de L , $L' = \frac{Q_{em}}{m \sqrt{g} h^{3/2}}$
- Vérifier si on se trouve dans la limite de validité de l'hydrogramme schématique triangulaire à partir de l'abaque GR 8A
- Refaire le même calcul avec la nouvelle valeur de L' jusqu'à l'obtention de la longueur du déversoir. La théorie de cette méthode est expliquée en annexe III

1. Calcul de l'évacuateur de crue

Rappel des résultats trouvés en annexe II et III

Surface du bassin versant $A_{BV} = 53 \text{ km}^2$

pente de type R_4

perméabilité P_3

pluviométrie annuelle 600 mm

A partir de la carte à l'échelle 1/1000^e nous avons :

- choisi une côte de plan d'eau située à l'altitude 10,75m
- trouvée une surface amoncelée de 8,63 ha
- mesuré une longueur de déversoir égale à 140 m

A partir de l'abaque GR 6A, nous obtenons $t_m = 2h$

$$Q_p = 150 \text{ m}^3/\text{s}, Q_{em} = Q_p$$

$m = 0,38$ Cette valeur de m a été trouvée dans le manuel de l'adjoint technique des travaux ruraux. C'est un coefficient dépendant de la forme du seuil du déversoir lorsque l'épaisseur du seuil est supérieure à l'épaisseur de la lame déversante nous avons un seuil épais et nous prenons $m = 0,38$.

nous avons choisi une épaisseur du seuil(e) égal à 1m (ceci apparaîtra sur le schéma du barrage) et une épaisseur de la lame déversante égale à 0,75m(h). nous devons vérifier que $e \geq \frac{h}{2}$ ($1 \geq \frac{0,75}{2}$) .

A partir de ces valeurs nous calculons x_0

$$x_0 = \frac{m g L^2 Q_{em} t_m^3}{s^3} = \frac{(0,38)^2 \times 9,81 \times 1^2 \times 150 \times (2 \times 3600)^3}{(8,63 \times 10^4)^3} = 0,123 \text{ L}^2$$

$$L' = \frac{Q_{em}}{m \sqrt{2g} \cdot h^{3/2}} \quad h = \text{épaisseur de la lame déversante}$$

$$L' = \frac{Q_{em}}{0,38 \sqrt{2 \times 9,81} \cdot 0,75^{3/2}} = 0,315 Q_{em}$$

Tableau des maléons

L	x_0	$\log_{10} x_0$	Q_{en}/Q_{em}	Q_{en}	L'
100	1230	3,09	0,96	144	131,76
131,76	2135,36	3,33	0,975	146,25	133,82
133,82	2202,62	3,34	0,976	146,4	134

Nous aurons une digue déversante de longueur $L = 135 \text{ m}$.

D'après la topographie la longueur du barrage doit être au moins de 140 m. Nous adopterons donc une digue déversante de longueur $L = 140 \text{ m}$ et nous calculerons la hauteur de la lame d'eau pour cette longueur.

$$x_0 = 0,123 L^2 = 0,123 \times 140^2 = 2418,51$$

$$\log_{10} x_0 = 3,38$$

$$\frac{Q_{en}}{Q_{em}} = 0,98 \Rightarrow Q_{en} = 147 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$h = \left(\frac{Q_{en}}{m \sqrt{2g} \times L} \right)^{2/3} = \left(\frac{147}{0,38 \times \sqrt{2 \times 9,81} \times 140} \right)^{2/3} = 0,73$$

Pour une digue déversante sur toute la longueur $L = 140 \text{ m}$ on aura une lame d'eau de 0,73 m.

En prenant une retenue de 0,5 m, nous aurons aux abords du barrage une pente d'eau lors d'une crue égale à

$$10,75 + 0,73 + 0,5 = 11,98 \text{ m} \approx 12 \text{ m}$$

Notre terrain naturel n'atteignant pas cette pente nous devrons de remblayer les abords du barrage pour contraindre l'eau à passer par le déversoir et de ce pas

s'écouler sur les bords ou que la topographie est trop basse. Pour éviter ce remblayage, il aurait fallu prendre comme côte de barrage 9,75 m ce qui diminuerait de beaucoup la capacité de rétention de la retenue, ce qui est contraire aux objectifs qu'on s'était fixé.

2 Profil général du barrage

2.1 Matériaux de construction

Nous avons utilisé comme matériau

- La latérite pour les gabions
- l'argile de territière comme moyen étanche
- un tout venant (mélange d'argile, sable, gravier, etc...)
- Des pierres (grosses blocs de latérite) pour la protection amont et aval.
- Des graviers et ^{du} sable pour le filtre de décompression
- l'argile imperméable pour le tapis étanche

2.1.1 les gabions

Nous avons choisi d'utiliser des gabions de dimension $0,5\text{m} \times 1\text{m} \times 4\text{m}$ (hauteur \times largeur \times longueur). Le remplissage se fera avec des pierres de latérite provenant des carrières de Sérikotane. Pour confectionner les gabions, on utilise du fil de fer galvanisé de 2,5 mm de diamètre. La pente du parapent, aval est égale à 1/1,8.

2.1.2 le moyen d'étanchéité

Il est constitué d'argile de territière pour assurer l'étanchéité du barrage. Il est ancré au sol par une

tranchée remplie de terre d'aménage qui doit descendre jusqu'à la couche de fondation.

243. le talus de tout renant amont

Il nous suffit pour faire un talus de protection et de stabilisation du moyen constitué de tout renant (mélange de tout pierres, graviers, cailloux, argile). La partie superficielle de ce talus sera faite d'un parement de pierres de 20 à 30 cm d'épaisseur rangées très soigneusement. Ce travail ne sera à la main. Elles peuvent aussi être disposées en dallage et tous les interstices doivent être soigneusement comblés de gravillons pour éviter le contact de l'eau sur la terre.

244. le filtre de décompression

Pour séparer le moyen des gabions, on place un filtre de décompression constitué de couches successives de matériaux perméables, de granulométries de plus en plus fines pourtant la transition entre les gabions et les éléments fins des terres drainées. Dans un filtre, chaque couche doit jouer le rôle de filtre mis-à-mis de la précédente dans le sens de l'écoulement de l'eau. Son rôle est d'empêcher la pénétration de la terre dans les gabions (risque de renard) et de drainer les eaux d'en filtration.

245. le tapis étanche

Il est constitué d'une couche d'argile imperméable compactée sur une certaine épaisseur. Il est stabilisé par une

couche de pierre de même nature que le parement amont. Ce tapis a pour rôle de minimiser les infiltrations sous le barrage en augmentant la longueur des lignes d'écoulement diminuant ainsi le gradient hydraulique à la sortie ; ceci diminuant considérablement les risques de boulance.

2.1.6 Protection aval

Il faut prévoir un paré qui protège l'aval du barrage contre l'érosion du terrain en dissipant l'énergie cinétique que l'eau a acquise dans sa chute. Ce paré est constitué de grosses pierres de calcaire étalé en aval le long du barrage.

2.2 Dimensions du barrage

Nous avons considéré pour l'ancrage du barrage en fondation une hauteur de 0,75 m.

2.2.1 Hauteur du barrage H

$$H = \text{hauteur fondation} + \text{hauteur de l'évacuateur de crue}$$

Hauteur de l'évacuateur de crue = altitude à partir de laquelle il y a déversement moins l'altitude du terrain naturel au niveau du lit

$$\text{hauteur évacuateur} = 10,75 - 8 = 2,75 \text{ m}$$

$$H = 0,75 + 2,75 = 3,5 \text{ m}$$

2.2.2 Largeur en crête du bauage

Nous avons considéré une largeur en crête du bauage égale à 3,5m. Sur ces 3,5 mètres nous avons :

- une largeur en crête des gabions égale à 1m
- " " " de l'argile de terrassement égale à 1,5m
- une épaisseur des filtres de décompression égale à 0,5m
- une largeur en crête du pavement en tout venant égale à 0,5m

2.2.3 Pente des talus

La pente du pavement amont est de 1/1,6

la pente du pavement aval est de 1/1,8

2.2.4 Dimensions du tapis étanche

La couche d'argile sera étalée sur une longueur 2 H ($2 \times 3,5 = 7,0\text{m}$) et une épaisseur de 40 cm. La couche protectrice constituée de pierres aura une épaisseur de 20cm. La coupe transversale du bauage figure au graphique n° 29.

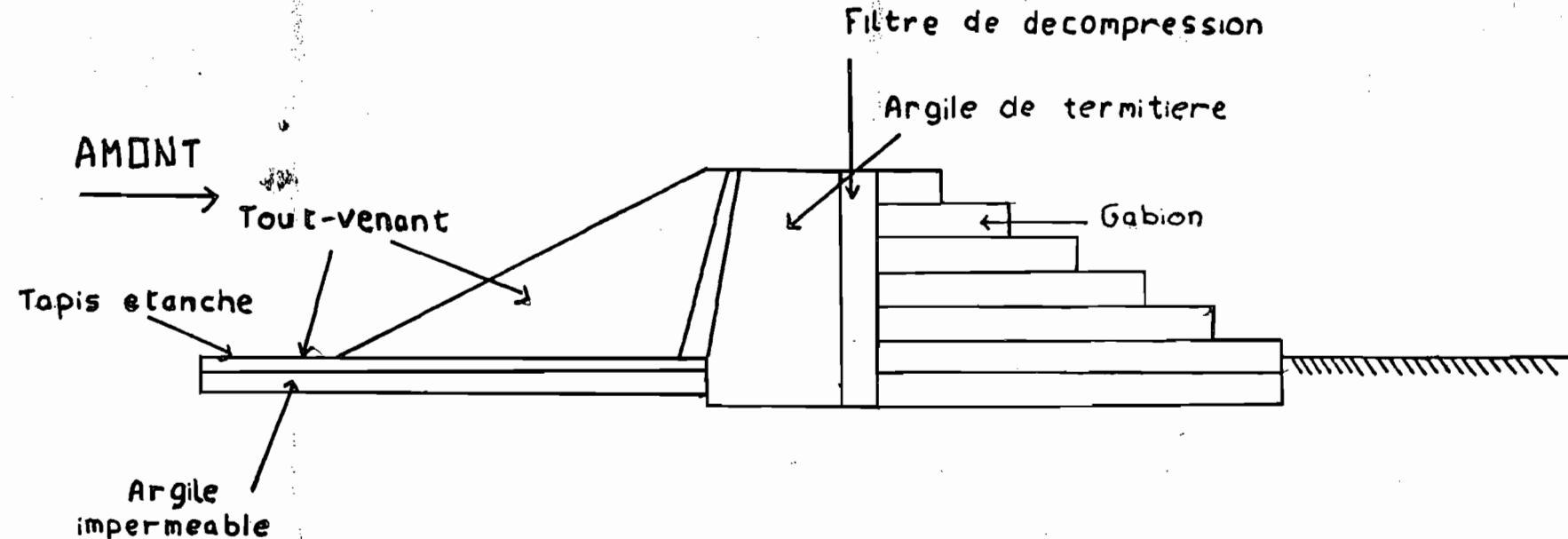
3 Calcul de stabilité

3.1 Calcul de la stabilité des pentes

Ce calcul a été fait à l'aide d'un logiciel basé sur la méthode de Bishop simplifiée qui permet de calculer les coefficients de sécurité par des cercles de glissements soient imposés par l'utilisateur, ou bien déterminés automatiquement par un processus de recherche

Gr 29

COUPE TRANSVERSALE DU BARRAGE



Echelle 1 cm : 1 m.

de sécurité minimale.

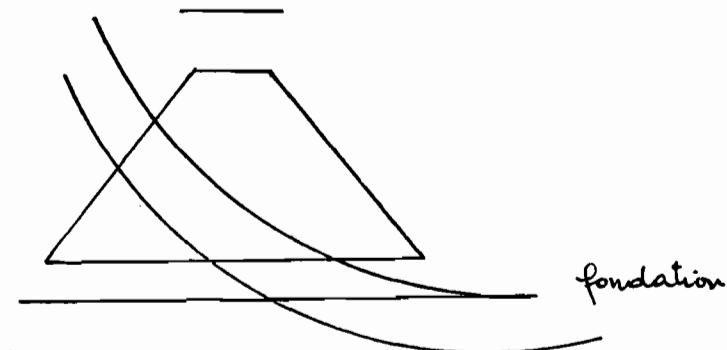
- Stabilité des pentes à l'aval (réservoir rempli)

Nous avons fait 2 cas de chargement

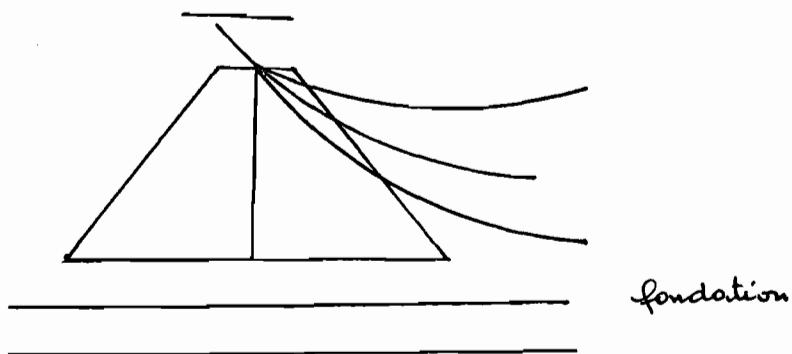
- 1^e cas : On a fait des cercles tangents aux limites inférieures des différentes profondeurs de couche de sol que nous avons et on a obtenu un facteur de sécurité minimum de l'ordre de 5 (voir figure ci-dessous)

- 2^e cas : On a fait passer les cercles par un point se trouvant à la jonction du gabion et du moyen étanche à la crête du barrage et on a obtenu un facteur de sécurité minimum de 2,5 (voir figure ci-dessous)

1^e cas



2^e cas



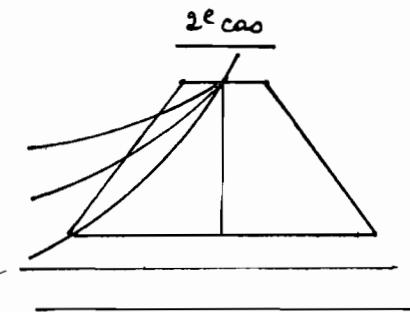
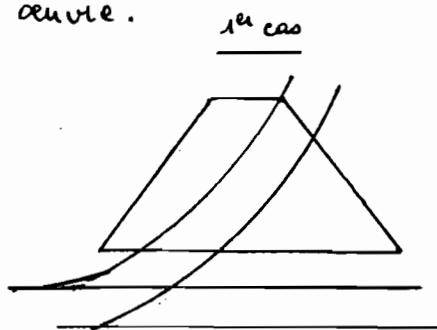
le facteur de sécurité le plus faible trouvé dans le 2^e cas exemplifié par le fait que dans le calcul de la stabilité l'on n'a pas tenu compte des ligatures au niveau du gabion et il serait plus grand si on l'y avait inclue, mais le logiciel ne tient pas compte de cela.

= Stabilité des pentes à l'amont (réservoir vide)

Nous avons procédé de la même manière que précédemment

1^e cas : Nous avons trouvé un facteur de sécurité minimum de 6,5 ce qui est sécuritaire (voir figure ci dessous)

2^e cas : En faisant passer les cercles à la jonction du tout venant et du moyen d'angle, nous avons obtenu un facteur de sécurité égal à 1,6 ce qui est acceptable ($1,6 > 1,5$) mais trop juste. En augmentant la pente du talus amont qui était initialement de $1/1,64$ à $1/2$, nous augmentons en même temps le facteur de sécurité. Ceci facilitera la mise en œuvre.



En conclusion nous pouvons dire qu'une rupture par glissement n'est pas à redouter (nous trouvons les résultats de la méthode de Bishop en annexe IV)

Il est bon de rappeler que ce logiciel a été conçu dans le cadre d'un projet de fin d'études par l'élève Ingénieur Jean Paul Fay de la 3^e promotion

3.2 Stabilité par rapport au glissement

Un barrage présente une certaine sécurité par rapport au glissement plan lorsque son facteur de sécurité (F) est supérieur à 1

$$F = \frac{\sum_{i=1}^n F_{V,i} \operatorname{tg} \delta}{\sum F_{H,i}}$$

$F_{V,i}$: force verticale

$F_{H,i}$: force horizontale

$\operatorname{tg} \delta$, coefficient de frottement du matériau

Poids volumiques des matériaux

- tout menant $\gamma = 12 \text{ kN/m}^3$

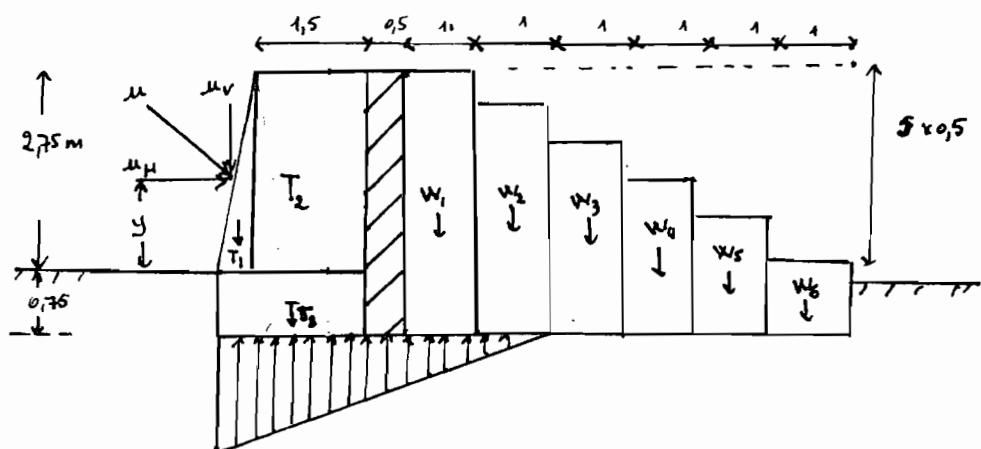
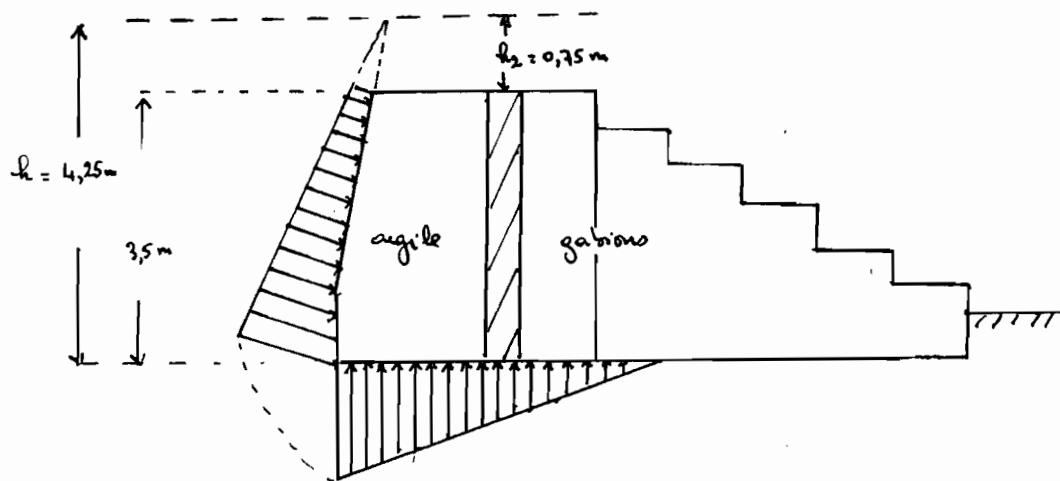
- Noyau de terrasse $\gamma = 15 \text{ kN/m}^3$

- gabions $\gamma = 12 \text{ kN/m}^3$

- eau $\gamma = 9,81 \text{ kN/m}^3$

Le diagramme des sous-pressions a été approximé (graphique n° 30) avec même surestimation. À partir d'un réseau d'équation on aurait pu avoir une répartition réelle des sous pressions sous le barrage en gabion.

DIAGRAMME DES PRESSIONS SUR LE BARRAGE



Nous n'avons pas pu le faire en raison du manque de données géotechniques réelles du sol.

Calcul des forces pour 1 m de longueur de barrage

$$y = \frac{h_1 - h_2}{3} + \frac{2h_2 + h_1}{h_2 + h_1} \quad h_1 = 4,25 \text{ m} \quad h_2 = 0,75 \text{ m}$$

$$y = \frac{4,25 - 0,75}{3} \left(\frac{2 \times 0,75 + 4,25}{4,25 + 0,75} \right) = 1,34 \text{ m}$$

$$\operatorname{tg} \theta = \frac{0,5}{2,75} = 0,182$$

$$u_H = \frac{\gamma}{2} (h_1^2 - h_2^2) = \frac{9,81}{2} (4,25^2 - 0,75^2) = 85,84 \text{ kN/m.l}$$

$$u_V = u_H \operatorname{tg} \theta = 85,84 \times 0,182 = 15,62 \text{ kN/m.l}$$

$$T_1 = \frac{0,5 \times 2,75 \times 15}{2} = 10,31 \text{ kN/m.l}$$

$$T_2 = 1,5 \times 2,75 \times 15 = 61,875 \text{ kN/m.l}$$

$$T_3 = 2 \times 0,75 \times 15 = 22,5 \text{ kN/m.l}$$

$$u_A = \frac{\gamma h_2 \times 4,5}{2} = \frac{9,81 \times 4,25 \times 4,5}{2} = 94 \text{ kN/m.l}$$

$$w_{l1} = 1 \times 3,5 \times 12 = 42 \text{ kN/m.l}$$

$$w_{l2} = 1 \times 3 \times 12 = 36 \text{ kN/m.l}$$

$$w_{l4} = 1 \times 2 \times 12 = 24 \text{ kN/m.l}$$

$$w_{l5} = 1 \times 1,5 \times 12 = 18 \text{ kN/m.l}$$

$$w_{l6} = 1 \times 1 \times 12 = 12 \text{ kN/m.l}$$

La fondation étant constituée d'un sol assez meuble, on adoptera un coefficient de frottement égal à 0,6

$$\operatorname{tg} \delta = 0,6$$

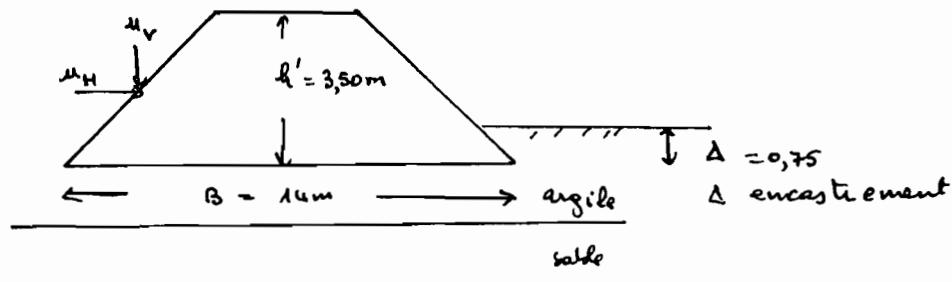
$$\sum F_V = 42 + 36 + 30 + 24 + 18 + 12 + 61,875 + 22,5 + 10,31 + 15,62 - 94 = \\ 178,3 \text{ kN/m.l}$$

$$\Sigma F_H = 85,84 \text{ kN / ml}$$

$$F = \frac{178,3 \times 0,6}{85,84} = 1,25 > 1 \quad \text{on est securitaire}$$

Ce facteur aurait pu être plus grand car nous avons négligé la force de bâtière ainsi que l'effet du vent venant à l'amont

3.3 Sécurité par rapport à la capacité portante



caractéristiques de l'argile

$$\phi = 15^\circ \quad c = 50 \text{ MPa} \quad \gamma = 17 \text{ kN/m}^3$$

- q_d la capacité portante à la rupture du sol
- q_c la force appliquée par la surcharge sur le sol

$$q_d = C N_c + \gamma A N_p + \frac{1}{2} B N_g$$

$$q_c = \gamma h' + u_V$$

N_c, N_p, N_g sont des paramètres fonction de la valeur de ϕ

Pour $\phi = 15^\circ$ nous avons

$$N_c = 10,98$$

$$N_p = 3,94$$

$$N_g = 2,65$$

$$q_d = 50 \times 10,98 + 17 \times 0,75 \cdot 3,94 + \frac{1}{2} 17 \times 14 \times 2,65 = 914,585 \text{ kPa}$$

$$q_c = 17 \times 3,5 + 15,62 = 68,12 \text{ kPa}$$

$$\text{facteur de sécurité } \frac{q_d}{q_c} = \frac{1}{68,12} = 13,43$$

On est sécuritaire

Remarque

Ce dimensionnement a été fait à partir de quelques hypothèses simplificatrices afin de pouvoir donner un coût approximatif de l'ouvrage tout en ayant une bonne sécurité. Des études géotechniques devront être approfondies pour avoir les valeurs exactes ou confirmer les valeurs estimées.

4. Utilisation des eaux stockées

Le projet de la retenue de Dougan a été initié par la C.U.R.E en vue de satisfaire une bonne partie des besoins en eau des populations locales pour le maraîchage, l'élevage et éventuellement la pisciculture.

D'après notre dimensionnement, si le barrage est plein, c'est à dire après une bonne saison des pluies on peut disposer d'un volume d'eau de 62000 m³ au début de la saison sèche.

D'après l'O.R.S.T.O.M les pertes par évaporation sont évaluées à 1400 mm/an soit 38,9 mm/j.

D'après le C.I.E.H, les pertes par infiltration pour une couverte d'étanchéité moyenne sont de l'ordre de 2 à 3 mm/j. Ces pertes diminuent au fur et à mesure que les particules colloïdales se déposent.

Avec ces données, le nombre d'hectares aménageables en

fonction de la durée de vie du stock peut être évaluée de la manière suivante

Volume stocké 62000 m^3

Surface inondée $8,63 \text{ ha}$

évaporation $3,89 \text{ m}^3/\text{ha.j}$

infiltration $30,0 \text{ m}^3/\text{ha.j}$

Irrigation 180 m^3

soit x le nombre d'hectares que l'on peut irriguer et y le nombre de jours de ruizange. Nous avons

$$y = \frac{62000}{100x + 69,9 \times 8,63}$$

d'où les résultats suivants :

$x (\text{ha})$	1	2	3	4	5	6
y (jours)	89,12	77,96	69,25	62,28	56,61	51,87
y (mois)	2,97	2,60	2,31	2,08	1,89	1,73

On pourra aménager par exemple 5 ha pendant deux mois (Novembre à Décembre) et pratiquer après épuisement de ce stock une culture de décrue sur les 8,63 ha de terres libérées, ce qui fera un total de 13,63 ha ($8,63 + 5$) fertilisés. Cet exemple n'est qu'une alternative entre autres et n'est envisageable que si toute l'eau est destinée au maraîcha.

ge ; ce qui n'est pas le cas car une partie de l'eau est destinée au bétail. On définitive la répartition de l'eau entre le maraîchage et l'abreufrage du bétail est laissée à l'initiative des utilisateurs de la retenue.

Réman que

Dans la cuvette au feu et à mesure que le temps passe le volume et la surface de stockage diminuent affectant ainsi le calcul que nous avons fait. Etudions les courbes altitude versus volume (Gr 31) et altitude versus surface (Gr 32) pour voir dans quel sens ces diminutions affectent nos calculs.

- Variation de la courbe altitude versus volume

$$\text{Pente en } P_1 \quad \frac{10,24 - 10,1}{26,90 - 18,36} = 0,0164$$

$$\text{Pente en } P_2 \quad \frac{9,7 - 9,5}{6,9 - 4,0} = 0,070$$

$$\text{Différence des inverses des pentes } \frac{1}{0,0164} - \frac{1}{0,070} = 46,70$$

- Variation de la pente de la courbe altitude versus surface

$$\text{Pente en } P_3 \quad \frac{10,24 - 10,10}{13,70 - 9,70} = 0,042$$

$$\text{Pente en } P_4 \quad \frac{9,7 - 9,5}{3,84 - 2,23} = 0,124$$

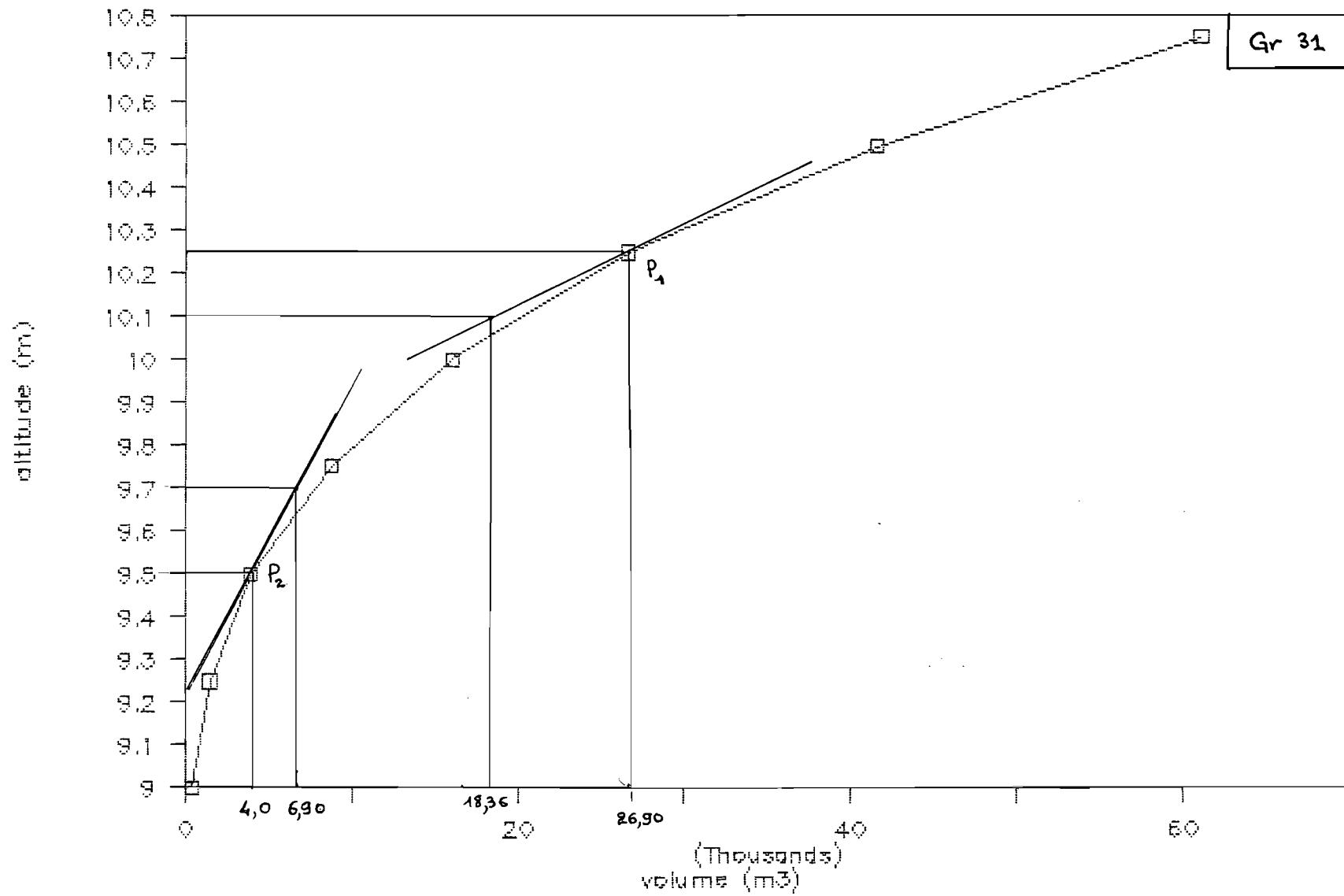
$$\text{Différence des inverses des pentes} = \frac{1}{0,0415} - \frac{1}{0,124} = 15,75$$

$$46,70 > 15,75$$

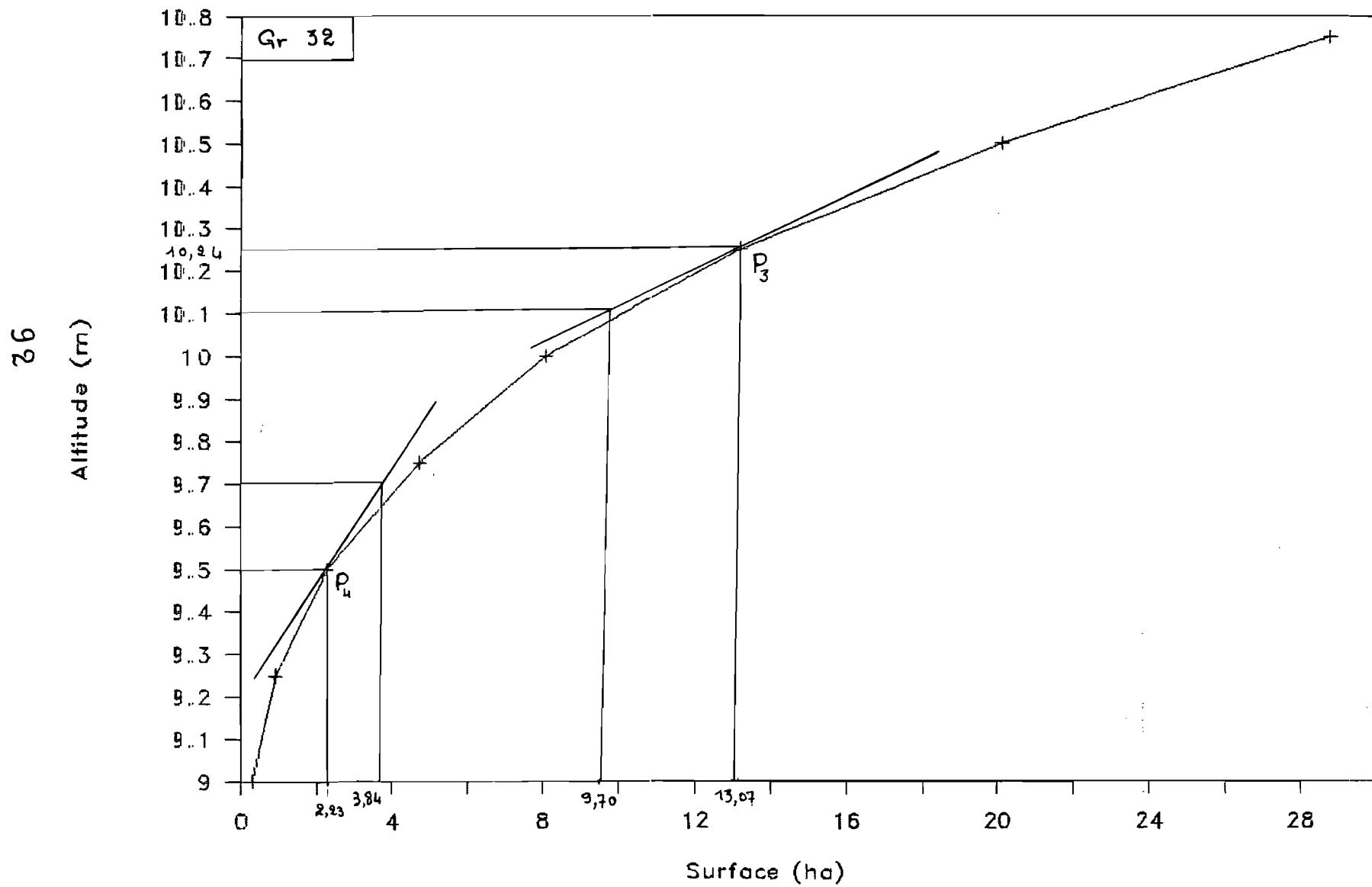
le volume diminue beaucoup plus vite que la surface donc les valeurs données dans le tableau précédent sont légèrement surestimées par rapport à la réalité.

COURBE DE TARAGE

v6



COURBE DE TARAGE



chapitre VIII

Impacts et étude économique

Impacts et étude économique

1 Impacts de la retenue

1.1 Sur le plan agricole

Actuellement après les cultures hivernales les populations locales s'adonnent au maraîchage (légumes et fruits) jusqu'aux environs du mois de Mars ; à partir de ce mois les terres s'assèchent, les cultures de légume cessent faute d'eau. L'avènement de la retenue de Dongau Peul avec une surface maraîchée de 8,6 ha et un volume d'eau stocké de 62 000 m³ (toutes pertes non déduites) permettra aux populations d'augmenter la durée du maraîchage, de multiplier et de diversifier la production agricole.

1.2 Sur le plan social

Le problème principal sera la réquisition des terres prévues pour le site de stockage et la redistribution des terres mises en valeur. L'organisme communautaire initiateur de ce projet connu sous le nom de LA C.U.R.E a prévu dans ses activités le règlement de ces problèmes. LA C.U.R.E par sa volonté et son programme d'aménagement agricole constitue une instance d'entente et de rapprochement des villageois pour la mise en charge

de leur propre sort. L'initiation des paysans aux techniques de construction des barrages et leur participation active à la réalisation, leur donnera l'audace et l'expérience requise pour innover d'autres aménagements hydro-agricoles.

Il faut enfin souligner qu'en augmentant les activités agricoles par la construction de petits barrages, on générera du travail pour les paysans ce qui permet d'atténuer l'ensoude rural.

1.3 Sur le plan sanitaire

les maladies inhérentes aux eaux stagnantes sont nombreuses :

- Infections gastro-alimentaires : choléra, typhoïde dysenterie.
- Ophthalmie : trachome, onchocercose.
- Dermatose : abcès cutané, nécrose tropicale, gale, lepro etc...
- fièvres : paludisme, fièvre jaune et autres.

L'eau peut jouer un différents rôles dans le déclenchement et la prolifération de ces maladies. Elle peut être le milieu où se développe et se reproduit l'agent pathogène qui se transmet à l'homme par voies digestives, transcutanée ou aérienne. Elle peut être le milieu de développement du vecteur transmettant la maladie.

bilharziose véhiculée par les moustiques, paludisme et fièvre jaune véhiculés par les moustiques.

L'eau stockée peut avoir des effets indirects sur les maladies préexistantes en rompant certains équilibres et en modifiant profondément l'environnement :

- D'équilibre entre une population et son parasite habituel dont la période d'activité peut être plus longue que celle d'avant la création du barrage.

- Déplacement des populations vers les périodes saisonnières chacun apportant des parasites différents suivant leur origine ; multiplication des contacts entre l'homme et les parasites (baignades, travaux dans l'eau etc ...)

L.O.M.S (l'Organisation Mondiale de la Santé) donne une formule pour chiffrer l'importance du problème lié aux moustiques en proportion de la longueur des zones aménagées.

$$R = \frac{\text{longueur rive} \times \text{surface}}{\text{volume du réservoir}}$$

Puisqu'il n'existe pas de normes avec lesquelles on peut faire des comparaisons, nous ne calculerons pas ce paramètre.

Plus R est grand, plus le nombre de moustiques est élevé.

Cette formule a le mérite de mettre en valeur les principaux facteurs favorisant leur prolifération. Il paraît bien clair que ce problème est plus important en région plane que dans les régions encaissées.

4.4 Des mesures simples de Protection

Pour limiter l'expansion de ces maladies on peut :

- défausser et déimplanter des végétaux

Pour cela il faut nettoyer la retenue de toute végétation avant sa mise en eau et entretenir suffisamment les berges de la retenue pour éviter le développement des zones de marécage et de végétation semi-aquatique.

- limiter au maximum le contact homme-eau en sensibilisant les populations des dangers que constituent toutes ces maladies, en les initiant aux règles d'hygiène et de profilaxie, et en les incitant à boire l'eau des puits au lieu de l'eau de la retenue.

Des campagnes de vaccination et de distribution de médicaments préventifs par la C.U.R.E ou les services publics médicaux pourraient atténuer considérablement le développement de ces maladies.

2 Etude économique

L'estimation des coûts des ouvrages est une étape importante dans l'élaboration d'une opération de maîtrise des

ernes. La faisabilité technique si elle seule n'est pas suffisante pour entamer la construction, il faut que les coûts soient raisonnables par rapport aux objectifs fixés.

Même si le coût des investissements de base n'est pas entièrement supporté par les futures bénéficiaires, il n'en est pas moins indispensable de le déterminer. La participation réelle de chaque groupe d'acteurs doit être déterminée avant le démarrage des travaux.

2.1 Volume des matériaux à mettre en œuvre

2.1.1. Volume des déblais de fondation

A l'aide du profil en long (voir le profil en annexe VI) du terrain naturel sur l'axe du barrage, on calcule le volume des déblais en divisant la partie sous le profil en 11 sections

section S_i	1	2	3	4	5	6
Surface(m^2)	18	16,5	16,85	23,95	28	24

section S_i	7	8	9	10	11	$\sum_{i=1}^{11}$
Surface(m^2)	13	8,9	12	11,85	5	178,05

La largeur en fondation est de 8,0 m

$$\text{Volume des déblais} = 178,05 \times 8 = 1424,4 \text{ m}^3$$

$$\boxed{\text{Volume des déblais} = 1424,4 \text{ m}^3}$$

2.1.2 Volume de l'angle de territière

$$V = \left[(2+1,5) \frac{2,75}{2} + 2 \times 0,75 \right] 140 \\ = 884 \text{ m}^3$$

Volume angle territière = 884 m³

2.1.3 Volume de tout venant à l'amont

On considère l'épaisseur moyenne de la couche de matériau tout venant égal à 2 m (environ la moitié de la largeur qui repose sur le tapis d'ancrage) qu'on multiplie par l'aire entre la crête et la ligne du profil du terrain naturel. Cette aire est égale à 182 m²

$$\text{Volume} = 2 \times 182 = 364 \text{ m}^3$$

Volume tout venant = 364 m³

2.1.4 Volume du filtre de décompression

L'épaisseur du filtre est de 0,5 m et s'étale sur toute la longueur et hauteur du bânage

$$V = 0,5 \times 3,5 \times 140 = 245 \text{ m}^3$$

Volume du filtre = 245 m³

2.1.5 Volume du pene' amont

Nous prévoyons un volume de pierres de 20 m³ pour l'amont

Volume pene' = 20 m³

2.1.6 Volume d'argile pour le tapis étanche

Sur une longueur de barrage de 140m, une largeur de 7 m ($2 \times 3,5$) et une épaisseur de 0,4 m nous avons :

$$V = 0,4 \times 140 \times 7 = 392 \text{ m}^3$$

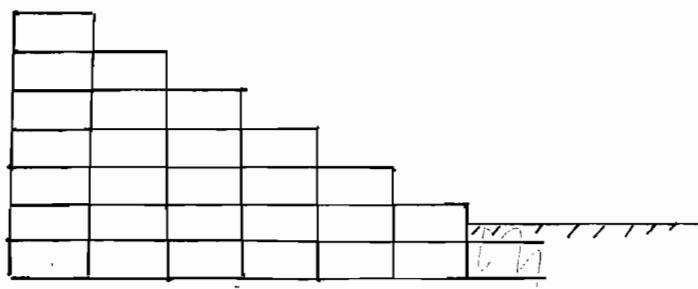
L'argile qui sera déblayée pour servir ^{pour} le tapis étanche.

Volume d'argile pour le tapis = 392 m^3

2.1.7 Volume de latérite nécessaire pour les gabions

Le profil du barrage (voir annexe n° VI) est fait en escalier. Chaque marche à un profil en travers lui correspondant. Selon les dimensions des marches nous allons calculer le nombre de gabions.

Par exemple pour la marche centrale numéro E, le profil en travers correspondant est le suivant



On a 27 rangées de gabions

la longueur de la marche est égale à 48m

le nombre de gabions par rangée = $\frac{48}{4} = 12$ (4 = longueur gabion)

le nombre total de gabions sur la marche E = $12 \times 27 = 324$ gabions

Nous trouvons les résultats suivants pour chaque marche

marche n°	Longueur marche (m)	Nombre gabions par rangée	Nombre rangées de gabions sur le profil	Nombre de gabions sur la marche n°
A	8	2	3	$2 \times 3 = 6$
B	12	3	6	$3 \times 6 = 18$
C	28	7	15	$7 \times 15 = 105$
D	8	2	21	$2 \times 21 = 42$
E	48	12	27	$12 \times 27 = 324$
F	12	3	15	$3 \times 15 = 45$
G	16	4	6	$4 \times 6 = 24$
H	8	2	3	$2 \times 3 = 6$
				570

Si nous prévoyons un total de 20 gabions pour les bâtoyages nous auront un total de 590 gabions.

Chaque gabion aura un volume de $0,5 \times 4 \times 1 = 2 \text{ m}^3$ donc le volume total de latérite est égal à

$$V = 2 \times 590 = 1180 \text{ m}^3$$

Volume latérite pour les gabions = 1180 m^3

Pour la finition nous prévoyons un volume de 900 m^3 de gravillons

2.1.8 Volume total des matériaux

- grosses pierres (latérite)

gabions	1180	m ³
Revêtement aval	20	m ³
Pavement arrière	365	m ³
	<u>1565</u>	m ³

- gravier et gailloux

filtre	245	m ³
finition gabion	200	m ³
	<u>445</u>	m ³
- sable	884	m ³

Pour un gabion de dimension $0,5 \times 1 \times 4$ la porosité du fil de fer est évaluée à 18,2 kg

Pour l'ensemble nous auront $18,2 \times \frac{590}{1000} = 10,738$ tonnes

Ce tonnage aurait pu être diminué si après les 2 rangées de gabion serré dans la fondation on combinait des gabions de $1 \times 2 \times 4$ aux gabions de $0,5 \times 1 \times 4$. Cependant ces gabions peuvent poser des problèmes au niveau de leur mise en œuvre.

2.2 Devis estimatif

Les coûts unitaires utilisés ici sont extraits du devis des travaux de Kémi Seib Ndoye. L'équivalent d'un j/homme, jour /métier et jour /camion est tiré du livre intitulé "bas fond" de Sylvain Breton et n'est pas

rigoureusement celui en cours sur le marché local mais peut être utilisé pour établir un devis estimatif. Nous trouvons comme coût approximatif 10523 348 FCFA si toutes les opérations sont monnayées mais le prix de revient réel sera inférieur à cette valeur si

- il y'a la participation effective des villageois
- il y'a des aides en matériel de la part des pouvoirs publics.

Devis estimatif

Opération	Quantité	Volume de travail par unité de temps	Temps de travail nécessaires (j/unité)	Coût unitaire du temps des travaux (FCFA)	Coût (FCFA)
Évac. eau + gabions (gr)	590 gabions	1 gation / j / mètre avec 2 hommes / mètre	550 (j/mètre)	500 x 2	590 000
Gammage pierres (P) organiques (gr)	1180 { 1625 m ³ 445	1 m ³ / j / h	1625 j / homme	400	650 000
Trans port des pierres et graviers	1625	25 m ³ / j / camion boîte de 25 personnes	65 j / camion	10 000	650 000
Débris	1425 m ³	1 m ³ / j / homme	1425	400	570 000
Pose et ligature des gabions	590 gabions	2 gabions / j / homme	295	400	118 000
Gémplissage gabions fil de fer	590 gabions 10,738 tonnes	1 gabion / j / homme	590	400	236 000
				546 000 F/c	5 862 948
					8676 948

Devis estimatif

Opération	Quantités	Volume de travail par unité de temps	Temps des travaux nécessaires (j / unité)	Coût unitaire du temps des travaux (FCFA)	coûts (FCFA)
Confettis un disque d'échafaudage et filtre de décompression	884 245 1129 m ³	0,25 m ³ /j / heure	4516	400	1 806 400
Pente arval et talus amont	1000 m ³	10 m ³ /j / heure	100 j / heure	4000	1 846 400

$$\begin{aligned}
 & \Rightarrow \text{parcement arval} \quad 6 \times 140 = 840 \text{ m}^2 \\
 & \Rightarrow \text{parcement talus} \quad 1 \times 140 = 140 \text{ m}^2 \\
 & \qquad\qquad\qquad 980 \text{ m}^2
 \end{aligned}$$

6 m = longeur parcement arval
 1 m = " " " talus

$$\begin{array}{r}
 8676 948 \\
 + 105233 48 \\
 \hline
 113910 42
 \end{array}$$

chapitre IX

conclusion et recommandations

Conclusion et recommandations

Il nous ne prétendons pas avoir trouvée une solution qui règle de façon définitive le ruissellement et l'infiltration des eaux de pluie à Sélibatane, mais ce qui est sûr et certain, c'est que nous avons tenté d'apporter une ébauche de solution partielle à ce phénomène.

Si la végétation est peu abondante, le sol est dénué de feuilles, commençant la saison des pluies, alors la seule méthode de lutte contre le ruissellement et l'infiltration, est une méthode mécanique, c'est à dire celle qui utilise la terre et les pierres (le béton étant très cher). Cependant aucune action ne peut diminuer et se pourvoire avec succès pour une communauté où il n'y a pas, à la base, un groupe de personnes décidées à agir pour résoudre certains problèmes. Nous aboutir à une solution aux problèmes qui se posent, le groupe de base devra, dans la plupart des cas faire appel à des partenaires capables de l'aider技iquement (ingénieurs, techniciens, volontaires du progrès...) et parfois financièrement. Il est certain que les ressources propres de la communauté sont les plus efficaces pour l'aménagement de leur cadre de vie (main d'œuvre).

Sa conclusion de la cure est de regrouper la

population pour l'informer et l'initier aux techniques de construction mais aussi de chercher les fonds nécessaires pour la réalisation de ces ouvrages.

Le guissellement des eaux de Sébikotane ne pourra être résolu de façon définitive que si on établit une succession d'ouvrages le long du cours d'eau principal. Cependant chaque ouvrage est un cas spécial qui doit faire l'objet d'une étude adéquate.

Nous souhaitons que le projet d'exécution et la réalisation se fassent dans les plus brefs délais car la population y fonde tous leurs espoirs.

Sur ceux qui seront chargé de terminer le projet, nous recommandons de :

1 - faire des forages et sondages qui permettront de connaître la stratigraphie de la zone et la localisation des 2 plans de failles, celui de Sébikotane et celui de William Ponty, qui traversent Dongue Peul.

2 - faire des études de sol permettant de connaître tous les paramètres indispensables pour le dimensionnement final de l'ouvrage (graméométrie, essai de piéçage, consolidation, tassements, perméabilité, ...)

3 - localiser plusieurs zones d'emplacement de l'angle de terminière et des gabions, étudier leurs caractéristiques pour voir celles qui présentent les meilleures

caractéristiques mécaniques et les utiliser dans le dimensionnement.

- Implanter des limnigraphes

aux villageois nous recommandons

- 1 - d'être solidaire pour la réalisation de l'ouvrage. Ils doivent se mobiliser pour atteindre certains objectifs. La réalisation de ce barrage n'amène pas toute la communauté, cependant ceux qui ne peuvent pas profiter de cet aménagement ne doivent pas désespérer et doivent participer à toutes les étapes de l'exécution. Car, il ne faut pas oublier que l'objectif de la CURE est de réaliser plusieurs barrages dans plusieurs endroits différents pour arrêter l'eau et ne plus abreuver la mer.
- 2 - de lutter contre l'envasement progressif de leur cuvette de stockage. Pour ce faire, ils doivent enlever tous les gros agrégats et les dépôts solides dès que la cuvette s'assèche. Les dépôts solides peuvent être utilisés comme engrangé pour fertiliser les terres avoisinantes. Les dépôts des particules d'argile noire qui viennent de Ndayène sont très fertiles.
- 3 - de diversifier les cultures et d'éviter un appauvrissement des sols consécutifs à une très grande utilisation

Bibliographie

1. Petits barrages en terre au Burkina Faso.

Prélim et Analyse critique

par MM d'At de St Foule, O. Grilard, H. Piaton

Ouagadougou, Janvier 1986

2. Métiers de l'eau du Sahel. Eau et terres en juillet

Jean-Louis Chleg Hugues Dupriez

Terres et vie à l'horizon Enda

3. Etude Hydrologique de deux petits bassins de la région de Thiès.

Par J. Lerigue ORSTOM Office de la Recherche

Scientifique et technique Outre-Mer -

Centre de Dakar - Hydrologie, Janvier 1977

4. Approvisionnement en eau et assainissement de Dakar et ses environs.

Etude des eaux souterraines

Tome III . Rapport des formations secondaires et tertiaires du massif de N'Diass et régions avoisinantes.

1972, Organisation Mondiale de la Santé - Projet Sénégal

5- Petits barrages en terre en Afrique Occidentale

E.I.E.R Ecole Inter-états d'Ingénieurs de l'Équipement Rural - Ouagadougou BP 7023 Burkina Faso.

6- Quelques aspects de l'hydraulique des barrages

Suggestions pour le dimensionnement des petits barrages en Afrique Sahélienne ou tropicale
Remarques relatives à l'étude des érosions hydrauliques sur sols cohérents.

J.M. Gressillon, P. Herten, T. Metro (EIER)

J.P. Layaye, Comité Interafriquein d'Etudes Hydrauliques (C.I.E.H)

7 Mémento de l'adjoint technique des travaux
ruraux.

République Française Ministère de la Coopération
Collection "techniques rurales en Afrique"

8- Les ouvrages en gabions

Techniques rurales en Afrique.

République Française, Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères.

9- Technique des barrages en aménagement rural
Ministère de l'Agriculture - Direction de l'aménagement - Groupe de travail permanent pour les barrages en aménagement rural

- 10 Aide mémoire sur les ressources hydrauliques du Sénégal
Décembre 1973, centre National de la Recherche Agronomique de Bambey (Sénégal)
- 11 Hydrologie générale : principes et applications
José Lamas - Editions Gaëtan Moine
- 12 La maîtrise des crues dans les bas-fonds
Petits et micro-bassins en Afrique de l'Ouest
Sylvain Berthon, février 1988
- 13 les cartes de la presqu'île du Cap-Vert
République du Sénégal
L'eau utilisée pour l'alimentation en eau de Dakar - Par A. Martin
Publié par le Bureau de Recherches géologiques et minières
- 14 Prescriptions techniques descriptives des travaux de reconditionnement du barrage de Sébi-Ponty.
Ministère de l'hydraulique
- 15 Travaux de réfection du barrage de Panetion
Ministère de l'hydraulique
- 16 Projet d'équipement du barrage de Ponty
Ministère de l'intérieur

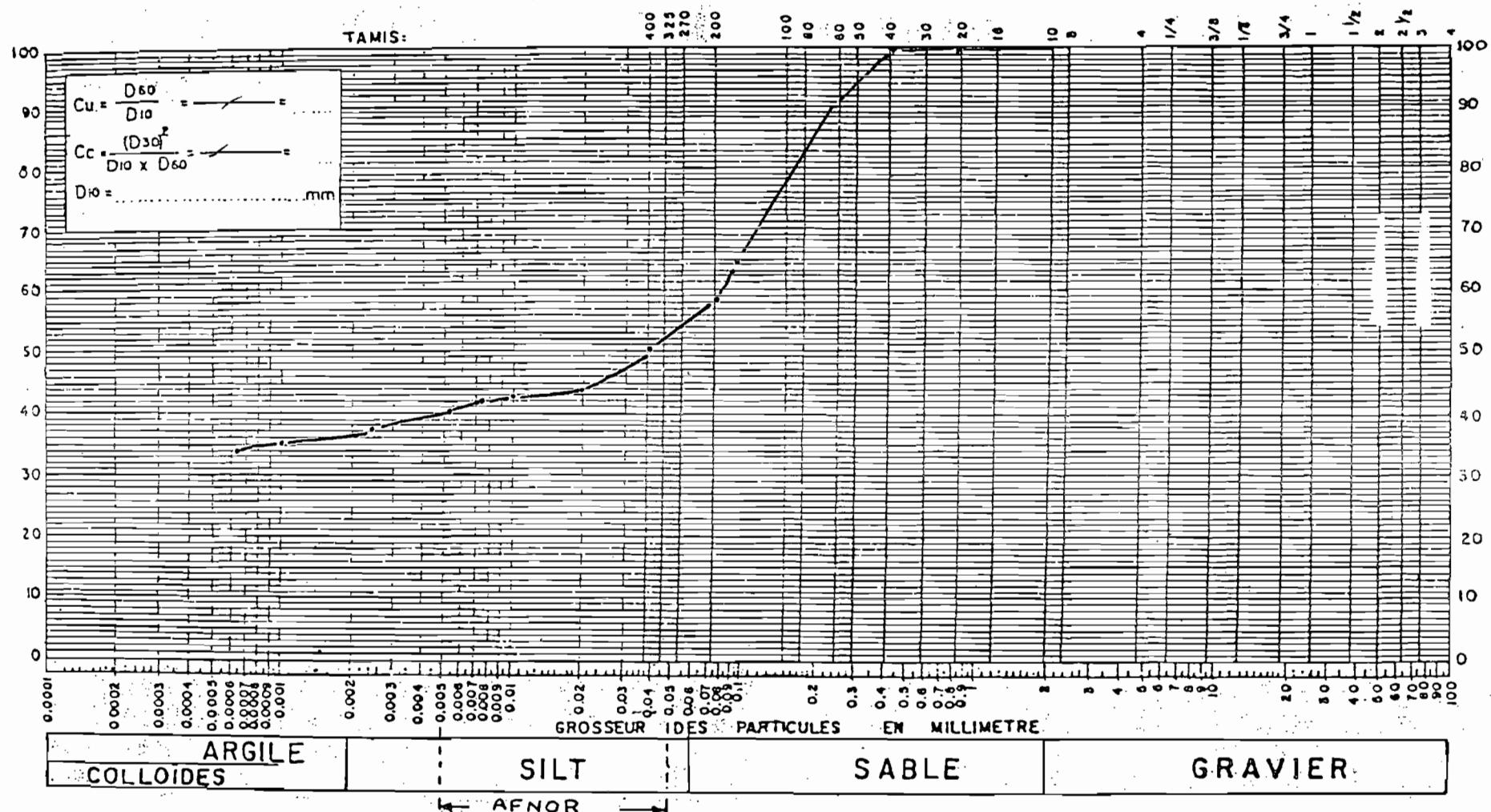
ANNEXE I

ESSAIS DE LABORATOIRE

DATE _____

ECHANTILLON NO. 1

COURBE GRANULOMETRIQUE



Description : Argile très peu graine à 1,20.

Remarques : Argile et sable avec un peu de silt.



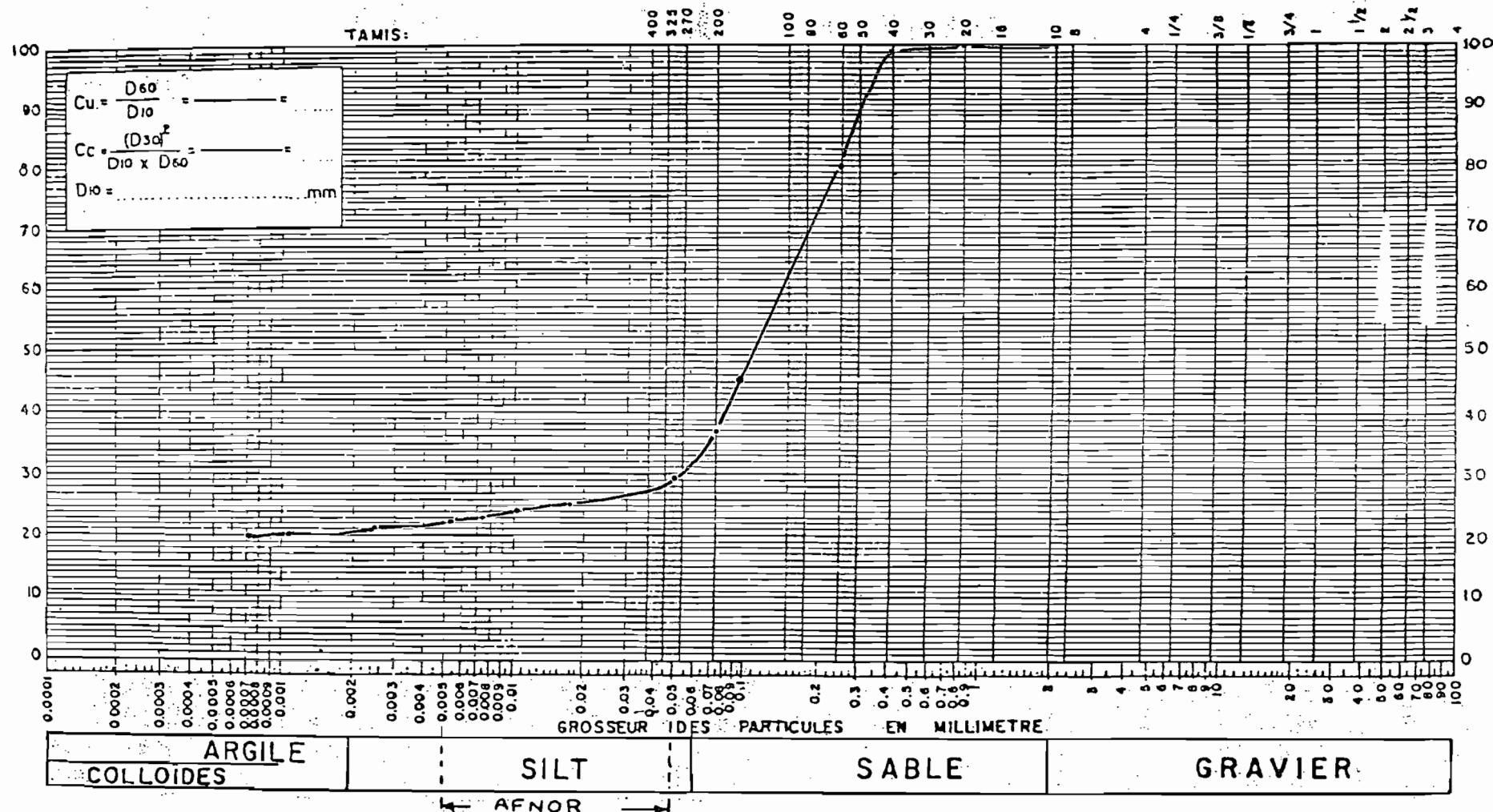
école polytechnique de thiès

Bureau Postal 10, Thiès, République du Sénégal

DATE _____

ECHANTILLON NO. 8

COURBE GRANULOMETRIQUE



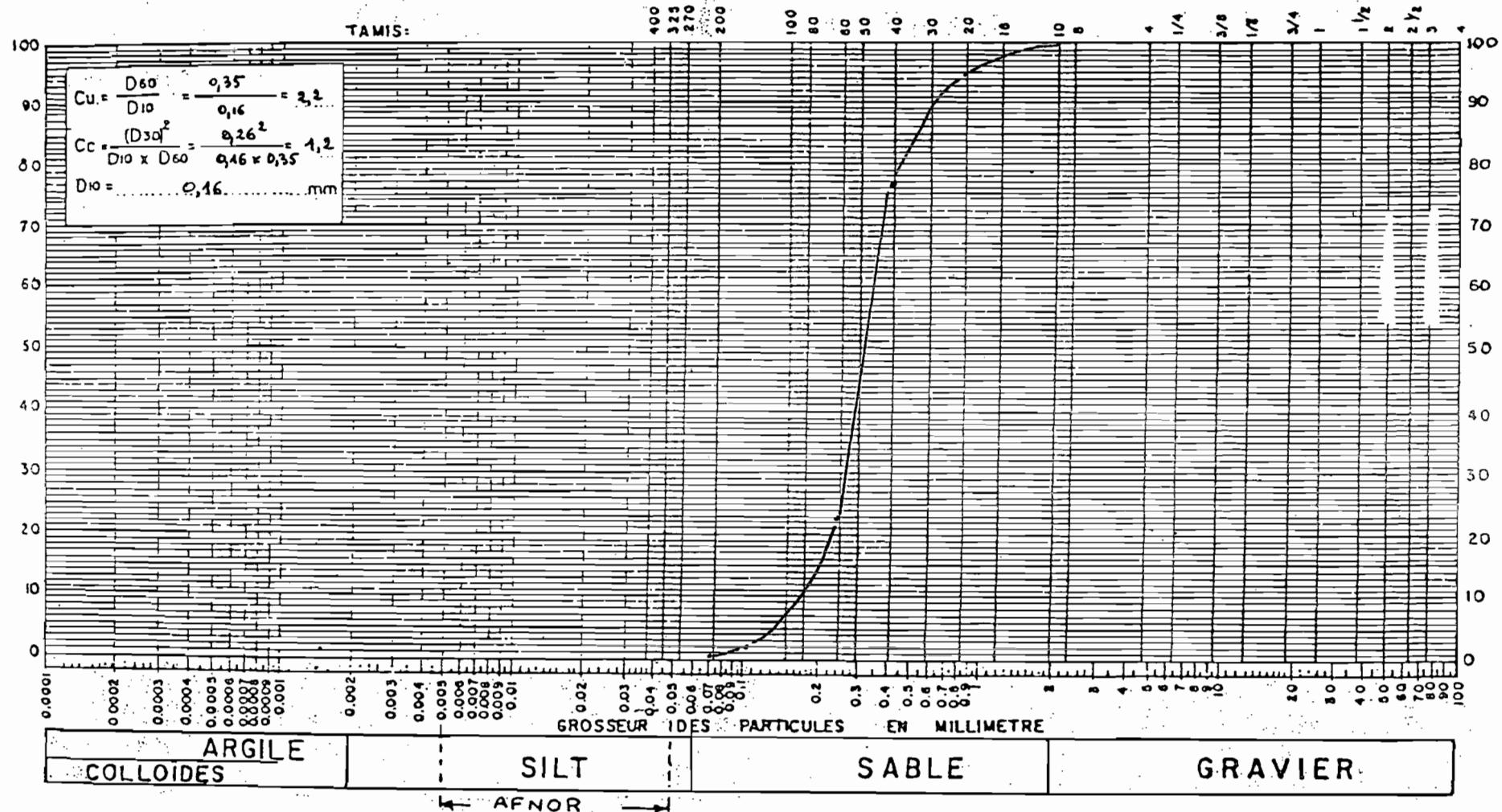
Description : Salé argileux avec traces de silt

Remarques : Argile marine prélevée à 1,63 m - saline.

DATE _____

ECHANTILLON NO. 3

COURBE GRANULOMETRIQUE



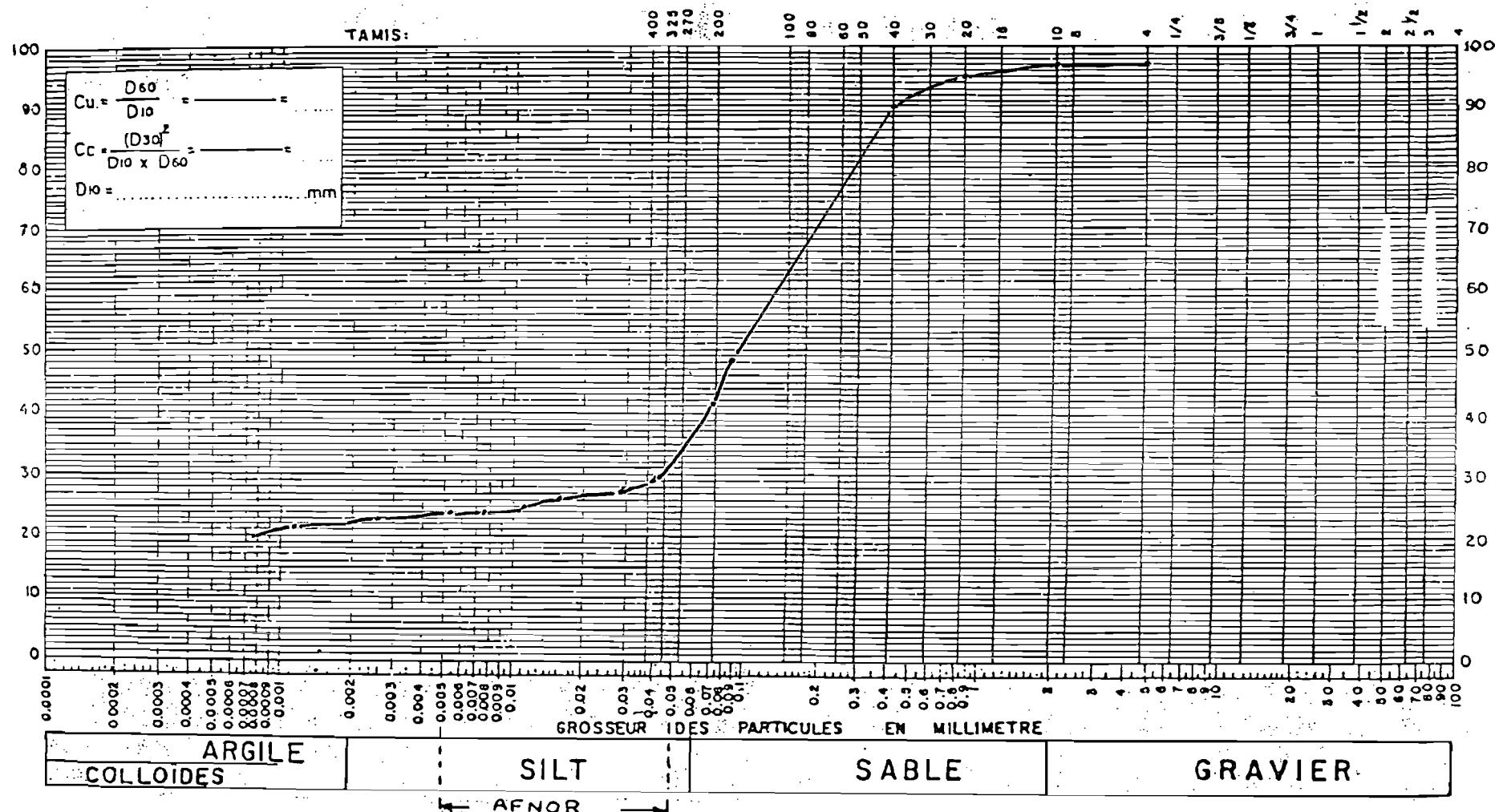
Description : Sable à granulométrie uniforme

Remarques : Sable prélevé à 2,00 mètres

DATE _____

ECHANTILLON NO. 4

COURBE GRANULOMETRIQUE



Description : Sable et argile ou sable argileux avec traces de silt

Remarques : Argile beige piétrie à 3,12 m

école polytechnique de thiès

DETERMINATION AU LABORATOIRE DE LA TENEUR EN EAU DU SOL

Désignation : ASTM : D2216-66

Grosseur maximum des particules

Tamis No. 40 (420- μ).....	10
Tamis No. 4 (4.76-mm).....	100
1/2 po..... (13 mm).....	300
1 po..... (25 mm).....	500
2 po..... (50 mm).....	1000

Poids minimum de l'échantillon, g.

Echantillon no.: 1 Prélevé à : SEBIKOTANE

Sondage : DOUGAR Profondeur : 1,20 m ; Elév. m

Description : Argile noire

Sechage Air Four à T°C : 110° Durant: h

Essais par : le:

ESSAI no.	1	2	3	4
Récipient no.	Becher 2,400	Becher 5	5-9 C-3	
Poids recip. + sol hum. Ph g	221,52	255,51	392,45	
Poids recip. + sol sec Ps g	210,67	239,93	369,22	
Poids recip. = Tare Pt g	146,80	148,49	232,06	
Poids de l'eau Ph - Ps = Pe g	10,85	15,58	23,23	
Poids du sol sec Ps - Pt = Pss g	63,87	91,44	137,16	
Teneur en eau (Pe/Pss) x 100 = w%	17	17,04	16,94	
MOYENNE	w% = 16,99			

Remarques :

Echantillon no.: 2 Prélevé à : SEBIKOTANE

Sondage : DOUGAR Profondeur : 1,63 m ; Elév. m

Description : Argile noire

Sechage Air Four à T°C : 110° Durant: h

Essais par : le:

ESSAI no.	1	2	3	4
Récipient no.	Becher 8	Becher 12	C-4 5-14	
Poids recip. + sol hum. Ph g	212,23	276,95	494,66	
Poids recip. + sol sec Ps g	205,77	261,57	404,38	
Poids recip. = Tare Pt g	148,49	145,69	244,70	
Poids de l'eau Ph - Ps = Pe g	6,46	15,38	20,28	
Poids du sol sec Ps - Pt = Pss g	57,28	115,88	158,68	
Teneur en eau (Pe/Pss) x 100 = w%	11,28	13,27	12,7	
MOYENNE	w% = 12,42			

Remarques :

* Pour le séchage au four ASTM recommande 15 à 16 heures à 110° ± 5°C (60°C pour les sols hydratés)

école polytechnique de thiès

DETERMINATION AU LABORATOIRE DE LA TENEUR EN EAU DU SOL

Désignation : ASTM : D2216-66

Grosseur maximum des particules

Tamis No. 40 (420- μ).....	10
Tamis No. 4 (4.76-mm).....	100
1/2 po..... (13 mm).....	300
1 po..... (25 mm).....	500
2 po..... (50 mm).....	1000

Poids minimum de l'échantillon, g.

A1.6

Echantillon no.: 3	Prélevé à : SEBIKOTANE
Sondage: DOUGAR	Profondeur: 2,0 m; Elévo. m
Description:	sable
Sechage <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Four à T°C: 110° Durant: h	
Essais par:	1e:
ESSAI no.	1 2 3 4
Récipient no.	2-4
Poids recip. + sol hum. Ph g	391,26
Poids recip. + sol sec Ps g	380,39
Poids recip. = Tare Pt g	140,92
Poids de l'eau Ph - Ps = Pe g	10,87
Poids du sol sec Ps - Pt = Pss g	239,47
Teneur en eau (Pe/Pss) x 100 = w%	4,54
MOYENNE	w% = 4,54

Echantillon no.: 4	Prélevé à : SEBIKOTANE
Sondage: DOUGAR	Profondeur: 3,12 m; Elévo. m
Description:	argile beige
Sechage <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Four à T°C : 110 Durant: h	
Essais par:	1e:
ESSAI no.	1 2 3 4
Récipient no.	Becher 6
Poids recip. + sol hum. Ph g	214,10
Poids recip. + sol sec Ps g	207,69
Poids recip. = Tare Pt g	148,25
Poids de l'eau Ph - Ps = Pe g	6,41
Poids du sol sec Ps - Pt = Pss g	58,44
Teneur en eau (Pe/Pss) x 100 = w%	10,97
MOYENNE	w% = 10,94

Remarques :

Remarques :

* Pour le séchage au four ASTM recommande 15 à 16 heures à 110° ± 5° C (60° C pour les sols hydratés)

école polytechnique de thiers

LABORATOIRE DE GEOTECHNIQUE		ASTM D + L
ANALYSE GRANULOMETRIQUE		
IDENTIFICATION		
Echantillon prélevé à <u>SEBIKOTANE</u>	Manipulateur _____	
SABLE PRELEVÉ à 2,00 m	Calculé _____	Date _____

POIDS TOTAL DE L'ÉCHANTILLON REÇU AU LABORATOIRE & W% NATURELLE

Récipient no.: _____ Sol humide + tare = _____ g ; Sol sec + tare = _____ g

Poids de l'eau = _____ g ; Tare = _____ g ; Poids sol sec = _____ g ; W% = _____

% de particules plus grandes que 150 mm (6 po.) = _____

POIDS DE LA FRACTION UTILISÉE (si différente du poids total)	TAMIS		POIDS DU SOL RETENU INDIVIDUEL	% RETENU CUMULATIF	% DU SOL PASSANT	
	pouces (mm)	INDIVIDUEL CUMULATIF			CUMULATIF	CUMULATIF REPORTÉ
Récipient no.: _____	3" (75)					
Sol + tare = _____ g	2" (50)					
Tare = _____ g	1 1/2" (37,5)					
Sol sec = _____ g	1 (25)					
SÉCHAGE	3/4" (19) 1/2" (13)					
<input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Four	3/8" (9,5)					
Remarques	# 4 (4,75)					
	RÉSIDU					
					PERTES	
					POIDS = _____ g ; % = _____	

RAYEZ LES TAMIS NON UTILISÉS

POIDS DE LA FRACTION UTILISÉE	TAMIS		POIDS DU SOL RETENU INDIVIDUEL	% RETENU CUMULATIF	% DU SOL PASSANT	
	Numéro (D mm)				INDIVIDUEL CUMULATIF	CUMULATIF
Récipient no.: 2-4	# 4 (4,75)					
Sol + tare = 380,39 g	# 8 (2,36)	# 10 (2,00)	0,15	0,15	0,06	99,94
Tare = 140,92 g	# 16 (1,18)	# 20 (0,85)	12,6	12,75	5,32	94,68
Sol sec = 939,47 g	# 30 (0,60)	# 40 (0,42)	41,49	54,24	22,65	77,35
SÉCHAGE	# 50 (0,30)	# 60 (0,25)	129,31	183,55	76,65	23,35
<input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Four	# 100 (0,15)	# 140 (0,106)	51,28	234,83	98,06	1,94
TAMISAGE	# 200 (0,075)		2,6	237,43	99,15	0,85
<input checked="" type="checkbox"/> à sec <input type="checkbox"/> lavage						
SÉDIMENTOMÉTRIE						
<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	RÉSIDU		1,91	239,34		
					PERTES	
					Poids = 0,13 g ; % = 0,05	

REMARQUES (couleur sec-humide, forme des grains, matières organiques, w% nat., etc..)

w% = 4,54

DESCRIPTION NORMALISÉE :

A1.7

école polytechnique de thiès

ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE

PROJET : FIN D'ÉTUDES				
SONDAGE: DOUGAR	Localisation: SEBIKOTANE			
Echantillon n°: 1	Qualité _____			
Profondeur de 1,2 m; à	m ; Elév. m			
Description: Argile grise				
Essai par:	1c:			
Observations:				
HYROMÈTRE 151 H	<input type="checkbox"/>	152 H	<input type="checkbox"/>	n° _____

T	<u>POIDS DE LA FRACTION UTILISÉE</u>	<u>TAMIS</u>	Poids sol retenu individuel	% retenu cumulatif	D (mm)	% SOL PASSANT cumulatif	rapport
R	Récip. no. 5-9 C3	3"			75		
A	$P_S + T = 36,9,45 \text{ g}$	2"			50,8		
M	Tare = 232,06 g	1 1/2"			38,1		
I	$P_{SEC} = 132,16 \text{ g}$	1"			25,4		
		3/4"			19,1		
S	<u>SÉCHAGE</u>	1/2"			12,7		
A	<input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Four	3/8"			9,5		
		# 4			4,76		
G	OBS.	# 10	0,11	0,11	0,08	2,00	99,92
E		# 20	0,13	0,24	0,17	0,84	99,83
		# 40	0,32	0,56	0,41	0,42	98,59
		résidu				Partas =	

POIDS UTILISÉ (50)		
S	Agent défloculant:	
E	Concentration <u>40</u> g/l	
D	Quantité <u> </u> ml	
I	Durée trempage <u>24</u> h	
M	Durée dispersion <u> </u> min	
E	DENSITE RELATIVE = <u>2,7</u>	
N	$\alpha (f(D_R)) = \underline{0,99}$	
T	$P\% = \frac{\alpha \cdot R_{cor}}{P_{sec}} \times 100$	
O	TENUE EN EAU NATURELLE	
M	Récip. no	
E	$P_h + T$	
T	$P_s + T$	
R	Peau	
I	Tara	
E	P_{sec}	
	$W\%$	
	$W\% \text{ moy} = 16,89$	

école polytechnique de thiès

ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE

PROJET : FIN D'ÉTUDES					
SONDAGE: DOUGAR	Localisation: SÉBIKOTANE				
Echantillon n°: 2	Qualité				
Profondeur de 1,63 m; à	m; Elév.				
Description: silex noir					
Essai par:	le:				
Observations:					
HYROMÈTRE 151 H	<input type="checkbox"/>	152 H	<input type="checkbox"/>	n°	

	POIDS DE LA FRACTION UTILISÉE	TAMIS	Poids sol retenu individuel	Poids sol retenu cumulatif	% retenu cumulatif	D (mm)	% SOL PASSANT cumulatif	rapporté
T	Récip. no. C4-5-14	3"				75		
A	Ps + T = 404,38 g	2"				50,8		
M	Tare = 940,70 g	1 1/2"				38,1		
I	Psac = 159,58 g	1"				25,4		
		3/4"				19,1		
S	<u>SÉCHAGE</u>	1/2"				12,7		
A	<input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Four	3/8"				9,5		
		# 4				4,76		
G	Obs.	# 10	0,05	0,05	0,3	2,00	99,97	
E		# 20	0,04	0,09	0,6	0,84	99,94	
		# 40	0,33	0,42	0,26	0,42	99,74	
		résidu				Partas =		

POIDS UTILISÉ (50)	
S	Agent déflaculant :
E	Concentration 40 g/l
D	Quantité - ml
I	Durée trampage 24 h
M	Durée dispersion min
E	DENSITE RELATIVE = 9,7
N	$\alpha (f(DR)) = 0,99$
T	$P\% = \frac{\alpha \cdot Rcor}{Psec} \times 100$
O	TENEUR EN EAU NATURELLE
M	Récip. no
E	$P_h + T$
T	$P_s + T$
R	Pauu
I	Tare
E	Psec
	W%
	W% moy = 12,42

école polytechnique de thiès

ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE

PROJET : FIN D'ÉTUDES					
SONDAGE : DOUGAR	Localisation : SÉBIKOTANE				
Echantillon n°: 4	Qualité				
Profondeur de 3,12 m ; à	m ; Elévi.				
Description : Argile berge					
Essai par:	le :				
Observations :					
HYROMÈTRE 151 H	<input type="checkbox"/>	152 H	<input type="checkbox"/>	n°	

POIDS DE LA FRACTION UTILISÉE		TAMIS	Poids sol retenu individuel	% retenu cumulatif	D (mm)	% sol PASSANT cumulatif reporté
T	Récip. no.	3"			75	
A	Ps + T =	2"			50,8	
M	Tare =	1 1/2"			38,1	
I	Psac =	1"			25,4	
		3/4"			19,1	
S	<u>SECHAGE</u>		1/2"		12,7	
A	<input type="checkbox"/> Air	<input type="checkbox"/> Four	3/8"		9,5	
G	Ode.	# 4	3,77	3,77	2,49	97,51
G		# 10	1,29	5,06	3,34	96,66
E		# 20	2,23	7,29	4,81	95,49
E		# 40	7,35	14,64	9,66	90,34
		résidu			Parties =	

DIAGRAMME DE PLASTICITÉ

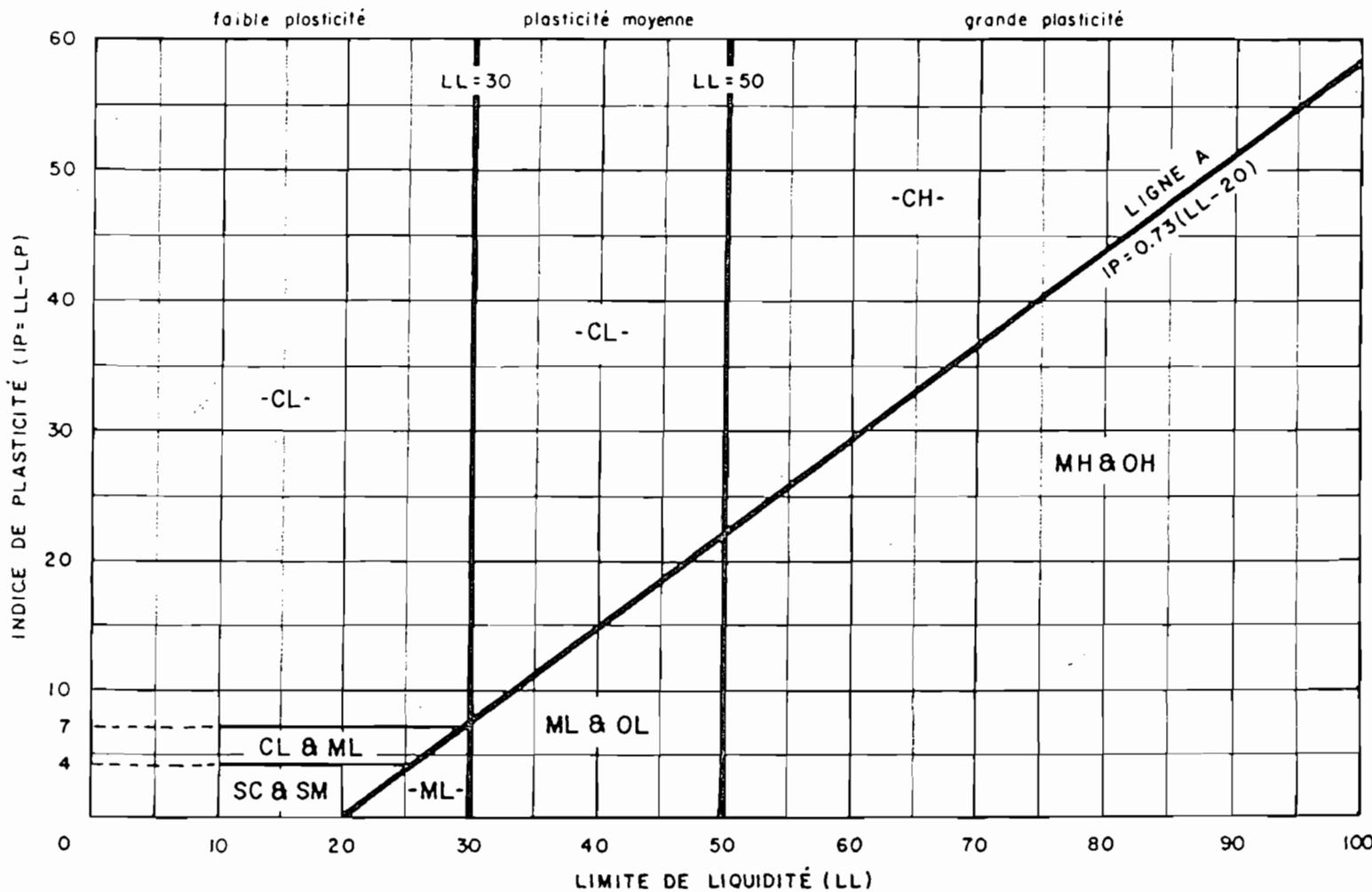
école polytechnique de Thiès

CLIENT :

PROJET :

CONTRAT NO :

EMPLACEMENT :



- OH- Argile organique
- CH- Argile inorganique de grande plasticité
- CL- Argile inorganique de faible plasticité
- OL- Silt organique
- MH- Silt inorganique de grande plasticité
- ML- Silt inorganique de faible plasticité
- SC- Sable argileux
- SM- Sable silteux

REMARQUES :



école polytechnique de thiès

LIMITES D'ATTERBERG

Echantillon no. 1	Prélevé à : SEBIKOTANE
Sondage : DOUGAR	Profondeur : 1,2 m ; Elév. = m ; Date :
Description :	
Essais par :	la: Calculé par:

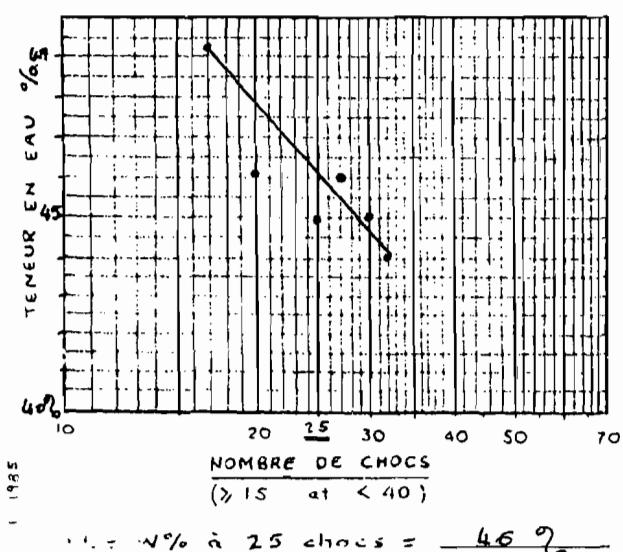
Préparation de l'échantillon selon normes ASTM D 421 (à sec) ou D 2217 (humide)

HUMIDE ou broyé A SEC après séchage à l'air au four à T°C: _____

Pourcentage de particules retenues au tamis n°40 (0,42mm) = _____

LIMITE DE PLASTICITÉ				TENEUR EN EAU NATURELLE		
ESSAI NO.	1	2	3	1	2	3
CONTENANT NO.	3-1	2-3	3-3			
POIDS CONT. + SOL HUM. Ph g	15,96	26,88	20,18			
POIDS CONT. + SOL SEC Ps g	15,71	26,16	19,23			
POIDS DU CONTENANT Pt g	13,96	24,89	14,09			
POIDS DE L'EAU Pg = Ph - Ps g	0,25	0,72	0,95			
POIDS DU SOL SEC Pss = Ps - Pt g	1,75	4,27	5,14			
TENEUR EN EAU W% = (Pg/Pss) 100	14,28	16,86	18,48			
MOYENNE 16,54	LP = 16,54			W% nat. =		

LIMITE DE LIQUIDITÉ						
NOMBRE DE CHOCS (12 révolutions / secondes)	32	30	20	27	25	17
CONTENANT NO.	E-6-1	E6-5	I-5	E6-4	E6-7	E-68
POIDS CONT. + SOL HUM. Ph g	47,95	56,51	59,17	34,98	38,68	44,51
POIDS CONT. + SOL SEC Ps g	39,89	45,60	47,18	30,77	33,38	34,51
POIDS DU CONTENANT Pt g	26,68	21,52	21,43	21,66	21,60	14,24
POIDS DE L'EAU Pg = Ph - Ps g	8,06	10,92	11,99	4,21	5,30	10
POIDS SOL SEC Pss = Ps - Pt g	18,21	24,08	25,75	9,11	11,78	20,27
TENEUR EN EAU W% = (Pg/Pss) 100	44,26	45,31	46,56	46,21	44,99	49,3



RÉSULTATS

TENEUR EN EAU NATURELLE	W% = 16,99
LIMITE DE LIQUIDITÉ	LL = 46
LIMITE DE PLASTICITÉ	LP = 16,54
INDICE DE PLASTICITÉ (LL - LP) IP =	29,46
INDICE DE LIQUIDITÉ ((Wnat - LP)/LP) IL =	0,015
CLASSIFICATION ABAQUE DE CASAGRANGE = CL	
OBSERVATIONS : Plasticité	
	Organique
	Argile inorganique



école polytechnique de thiès

LIMITES D'ATTERBERG

Echantillon no. 2	Prélevé à : SÉ BIKOTANE		
Sondage: DOUGAR	Profondeur : 1,63 m ; Elev. = m ; Date:		
Description:			
Essais par :	la:	Calculé par:	la:

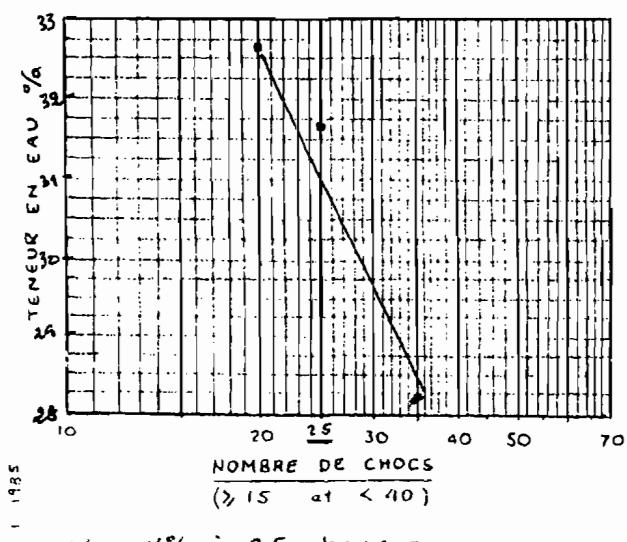
Préparation de l'échantillon selon normes ASTM D 421 (à sec) ou D 2217 (humide)

HUMIDE ou broyé A SEC après séchage à l'air au four à T°C: _____

Pourcentage de particules retenues au tamis n° 40 (0,42 mm) = _____

LIMITE DE PLASTICITÉ				TENEUR EN EAU NATURELLE		
ESSAI NO.	1	2	3	1	2	3
CONTENANT NO.	I-10	4-3	I-7			
POIDS CONT. + SOL HUM. Ph g	25,05	23,88	24,72			
POIDS CONT. + SOL SEC Ps g	24,45	23,56	24,27			
POIDS DU CONTENANT Pt g	21,55	21,93	21,17			
POIDS DE L'EAU Pa = Ph - Ps g	0,6	0,32	0,45			
POIDS DU SOL SEC Pss = Ps - Pt g	2,9	1,63	3,1			
TENEUR EN EAU W% = (Pa/Pss) 100	20,69	19,63	14,52			
MOYENNE	18,28	LP = 18,28				
				W% nat. =		

LIMITE DE LIQUIDITÉ			
NOMBRE DE CHOCS (2 révolutions / secondes)	35	25	20
CONTENANT NO.	E-6-10	E-6-6	P-10
POIDS CONT. + SOL HUM. Ph g	35,80	40,14	36,69
POIDS CONT. + SOL SEC Ps g	32,65	35,84	33,10
POIDS DU CONTENANT Pt g	21,48	22,29	22,12
POIDS DE L'EAU Pa = Ph - Ps g	3,15	4,3	3,59
POIDS SOL SEC Pss = Ps - Pt g	11,17	13,55	10,98
TENEUR EN EAU W% = (Pa/Pss) 100	28,2	31,73	22,69



1985

RÉSULTATS

TENEUR EN EAU NATURELLE	W% = 19,42
LIMITE DE LIQUIDITÉ	LL = 31
LIMITE DE PLASTICITÉ	LP = 18,28
INDICE DE PLASTICITÉ (LL - LP) IP =	12,72
INDICE DE LIQUIDITÉ ((Wnat - LP)/IP) IL =	1
CLASSIFICATION ABAYQUE DE CASAGRADE =	
OBSERVATIONS : Plasticité	
	Moyenne
	argile inorganique

école polytechnique de thiès

LIMITES D'ATTERBERG

Echantillon no. 4	Prélevé à : SEBIKOTANE
Sondage: DOUGAR	Profondeur : 3,12 m ; Elév. = m ; Date :
Description: Argile beige	
Essais par:	la:

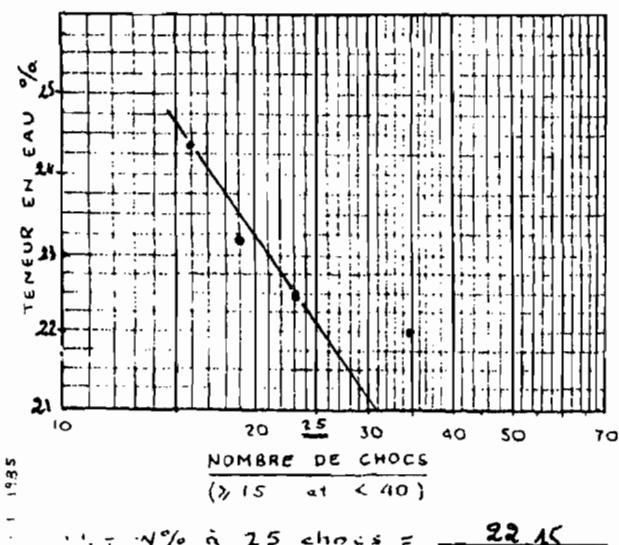
Préparation de l'échantillon selon normes ASTM D 421 (à sec) ou D 2217 (humide)

HUMIDE ou broyé à SEC après séchage à l'air au four à T°C: _____

Pourcentage de particules retenues au tamis n° 40 (0,42mm) = _____

LIMITE DE PLASTICITÉ				TENEUR EN EAU NATURELLE		
ESSAI NO.	1	2	3	1	2	3
CONTENANT NO.	2-4	I-8	2-5			
POIDS CONT. + SOL HUM. Ph g	23,94	23,80	23,86			
POIDS CONT. + SOL SEC Ps g	23,66	23,63	23,69			
POIDS DU CONTENANT Pt g	21,61	21,78	21,63			
POIDS DE L'EAU Pa = Ph - Ps g	0,28	0,17	0,17			
POIDS DU SOL SEC Pss = Ps - Pt g	2,05	1,85	2,06			
TENEUR EN EAU W% = (Pa/Pss) 100	13,66	9,19	8,25			
MOYENNE	LP = 10,37		W% nat. =			

LIMITE DE LIQUIDITÉ				
NOMBRE DE CHOCS (2 révolutions / secondes)	35	23	19	16
CONTENANT NO.	3	E 6-3	3-1	I-6
POIDS CONT. + SOL HUM. Ph g	40,23	46,58	37,95	41,94
POIDS CONT + SOL SEC Ps g	36,94	42,01	34,97	37,97
POIDS DU CONTENANT Pt g	22,01	21,63	22,13	21,68
POIDS DE L'EAU Pa = Ph - Ps g	3,29	4,58	2,98	3,87
POIDS SOL SEC Pss = Ps - Pt g	14,9.	20,38	12,84	16,28
TENEUR EN EAU W% = (Pa/Pss) 100	22	22,5	23,21	24,37



RÉSULTATS

TENEUR EN EAU NATURELLE $W\% = 10,94$
 LIMITE DE LIQUIDITÉ $LL = 22,15$
 LIMITE DE PLASTICITÉ $LP = 10,37$
 INDICE DE PLASTICITÉ $(LL - LP) IP = 11,78$
 INDICE DE LIQUIDITÉ $((W_{nat} - LP)/IP) IL = 0,048$
 CLASSIFICATION ABAQUE DE CASAGRANGE = CL

OBSERVATIONS : faible Plasticité

Argile minérale de faible plasticité

Etude hydrologique

1 Caractéristiques physiographiques du bassin de Panétier

a - Périmètre P (km)

Il a été mesuré à l'aide du planimètre GIMS sur une carte à l'échelle 1/50 000^e

Sousai n°	1	2	Moyenne
P (km)	50	50	50

$$P = 50 \text{ km}$$

b - aire du bassin versant A_{BV} (km²)

L'aire a été déterminée à l'aide du planimètre n° 117 436 TM-34-7 de l'E.P.T. Avant de la déterminer nous calibrons d'abord le planimètre pour obtenir sa valeur de vernier (Vernier Value V.V). Pour ce faire nous tracons sur une feuille de papier quadrillé un carré de 10 cm de côté et nous quantifions avec le planimètre son unité de Vernier (Vernier Units U.U). On mesure V.U pour le contour du carré et nous trouvons les valeurs suivantes:

V.U initial	0,240	0,064
V.U final	1,254	1,078
V.U définitif	1,014	1,014

$$V.U \text{ définitif} = V.U_{\text{final}} - V.U_{\text{initial}}$$

$$\text{Moyenne des } V.U \text{ définitif} = V.U = 1,014$$

Connaissant l'échelle de notre carte ($1/50000^{\circ}$) nous déterminons l'aire réelle ($A.R$) du caré

$$A.R = 100 \times (50000)^2 = 2,5 \cdot 10^{11} \text{ cm}^2 = 25 \text{ km}^2$$

ensuite nous déterminons $V.V$

$$V.V = A.R \text{ caré} / V.U \text{ caré} = \frac{25}{1,014} = 24,655 \text{ km}^2$$

L'aire du bassin versant est obtenue par la relation

$$A_{BV} = (V.U_{\text{final}} - V.U_{\text{initial}}) \cdot V.V$$

$$= V.U_{(\text{définitif du bassin versant})} \times V.V$$

Tableau des valeurs obtenues

Essai n°	1	2	3	Moyenne
V.U initial	0,028	0,05	0,09	
V.U final	4,055	4,063	4,1	
V.U définitif	4,027	4,013	4,01	4,017

$$A_{BV} = 4,017 \times 24,655 = 99,04 \text{ km}^2$$

$$A_{BV} = 99 \text{ km}^2$$

c- Longueur du cours d'eau principal, L_p (km)

À l'aide du curvimètre Q1 M8 nous mesurons la longueur du cours d'eau principal à l'échelle $1/50000^{\circ}$

Essai n°	1	2	3	Moyenne
L_p (km)	18	19	18	18,23

$$L_p = 18,33 \text{ km}$$

d. Longueur de tous les cours d'eau, L_c (km)

Mesuré à l'aide du curvimètre GI M8 à l'échelle 1/50000
nous obtenons

Bassin n°	1	2	3	4	Moyenne
L_c (km)	120	120	118	119	119,5

$$L_c = 119,5 \text{ km}$$

e. Longueur de l'exterieure jusqu'au centre de gravité du bassin versant, L_{CA} km

Le centre de gravité a été déterminé en divisant le bassin versant en plusieurs figures géométriques simples (graphique n° 33).

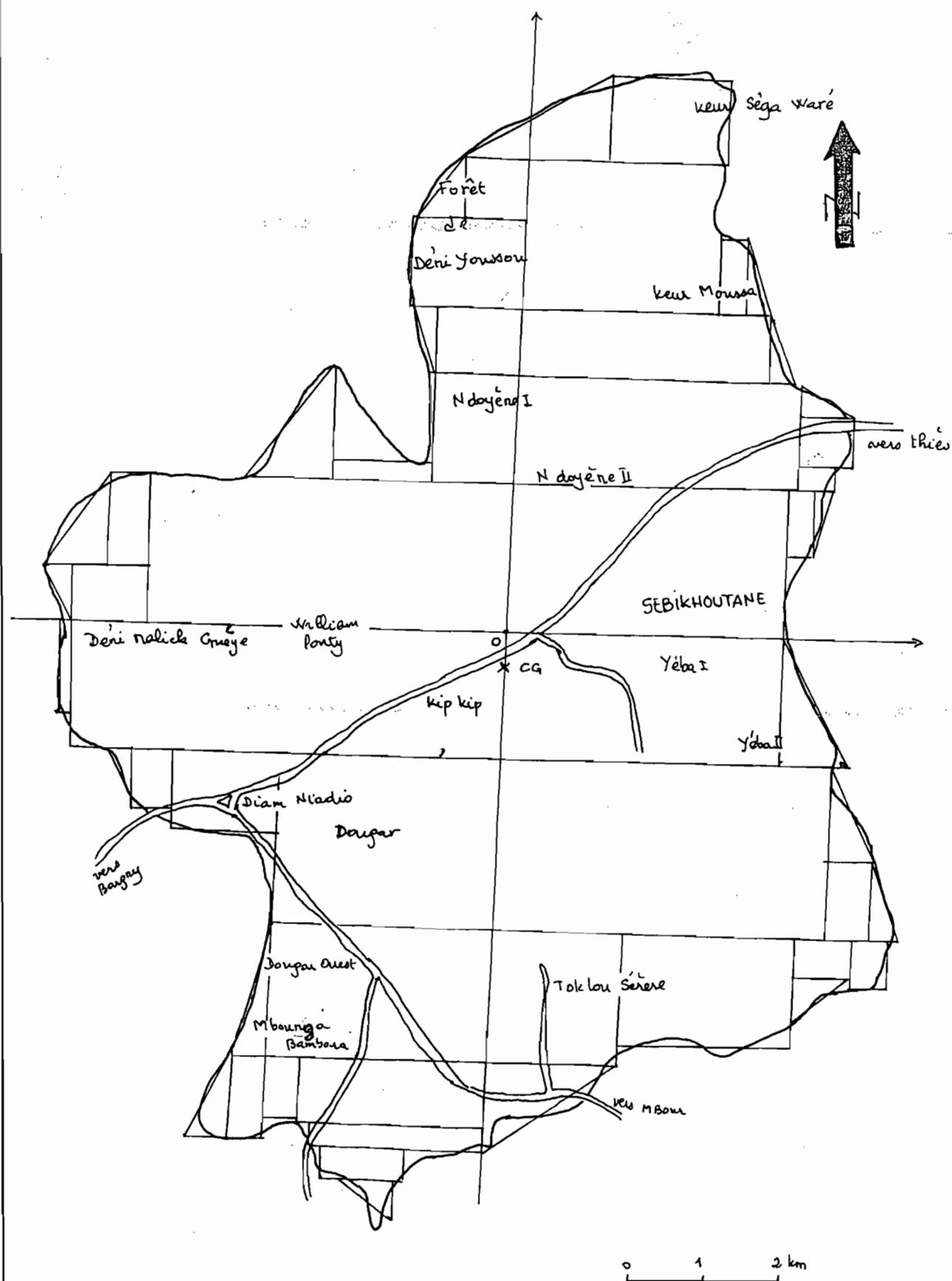
Ensuite nous mesurons la distance le long du cours d'eau principal depuis l'extérieure du bassin versant jusqu'en un point représenté par la projection du centre de gravité du bassin versant sur un plan horizontal (graphique n° ??).
A l'aide du même curvimètre nous trouvons

Bassin n°	1	2	3	Moyenne
L_{CA} (km)	8,2	8,1	8,2	8,2

$$L_{CA} = 8,2 \text{ km}$$

BASSIN DE PANÉTIER

DÉTERMINATION DU CENTRE DE GRAVITÉ



Snyder a suggéré ce paramètre pour estimer plus facilement les courbes d'égal temps de transport ou les courbes d'égale distance lors de la détermination d'un hydrogramme synthétique (Cartier et Leclerc, 1964).

g. Rapport de relief RR

Le rapport de relief est le quotient entre le relief total du bassin versant (R_B) et la longueur maximale du bassin mesurée dans le sens de l'écoulement d'un cours d'eau (L_B)

$$RR = \frac{R_B}{L_B}$$

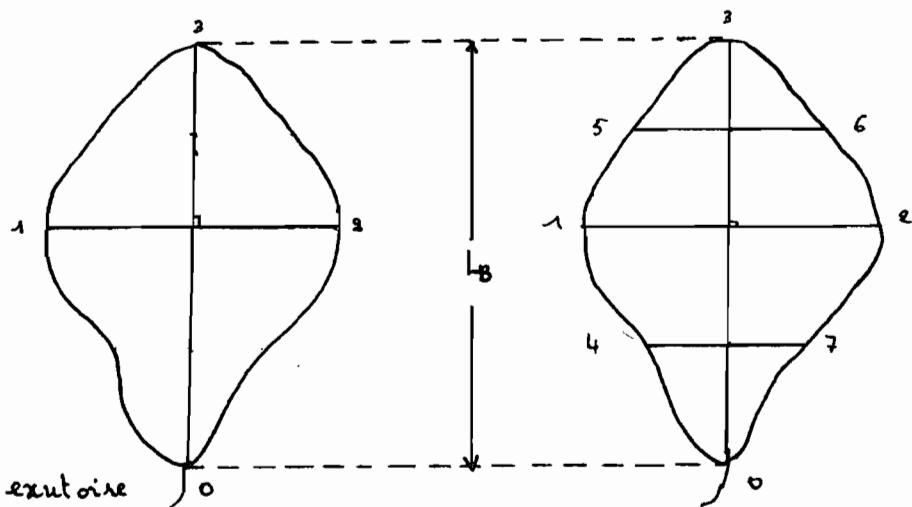
La longueur maximale (L_B) du bassin versant est évaluée en mesurant la distance entre l'exutoire et le point le plus éloigné du bassin qui est le point 3. Le calcul du relief total (R_B) s'effectue en plusieurs étapes :

1. Par une perpendiculaire à la ligne L_B et à l'endroit où le bassin a sa largeur maximale on sépare le bassin en deux parties. Soit A l'intersection de cette perpendiculaire avec L_B voir figure ci-dessous.

2. On relève les altitudes des points 1 et 2 qui sont les intersections de la perpendiculaire à L_B avec le contour du bassin.

3. Par deux perpendiculaires à L_B , on sépare chacune des deux parties du bassin versant en deux surfaces.

Ces deux perpendiculaires sont placés de telle sorte qu'elles divisent en deux longueurs égales les segments qui vont de la tête du bassin (point 3) à A et de A à l'exutoire. Les altitudes sont relevées aux points de rencontre de ces perpendiculaires avec le contour du bassin (points 4, 5, 6 et 7)



voir graphique n° 34

Schumm (1958) observe qu'un rapport de relief 'élevé' est caractéristique d'un relief accidenté, tandis qu'une faible valeur suppose une région où la topographie est plutôt plane. Les altitudes relevées sont les suivantes

$$H_0 = 5 \text{ m} \quad H_2 = 73 \text{ m} \quad H_4 = 13 \text{ m} \quad H_6 = 67 \text{ m}$$

$$H_1 = 45 \text{ m} \quad H_3 = 50 \text{ m} \quad H_5 = 45 \text{ m} \quad H_7 = 55 \text{ m}$$

$$RB = \frac{\sum_{i=1}^7 H_i}{7} - H_0 = 49,71 - 5 = 44,71 \text{ m}$$

LB mesure à l'aide d'un double décimètre

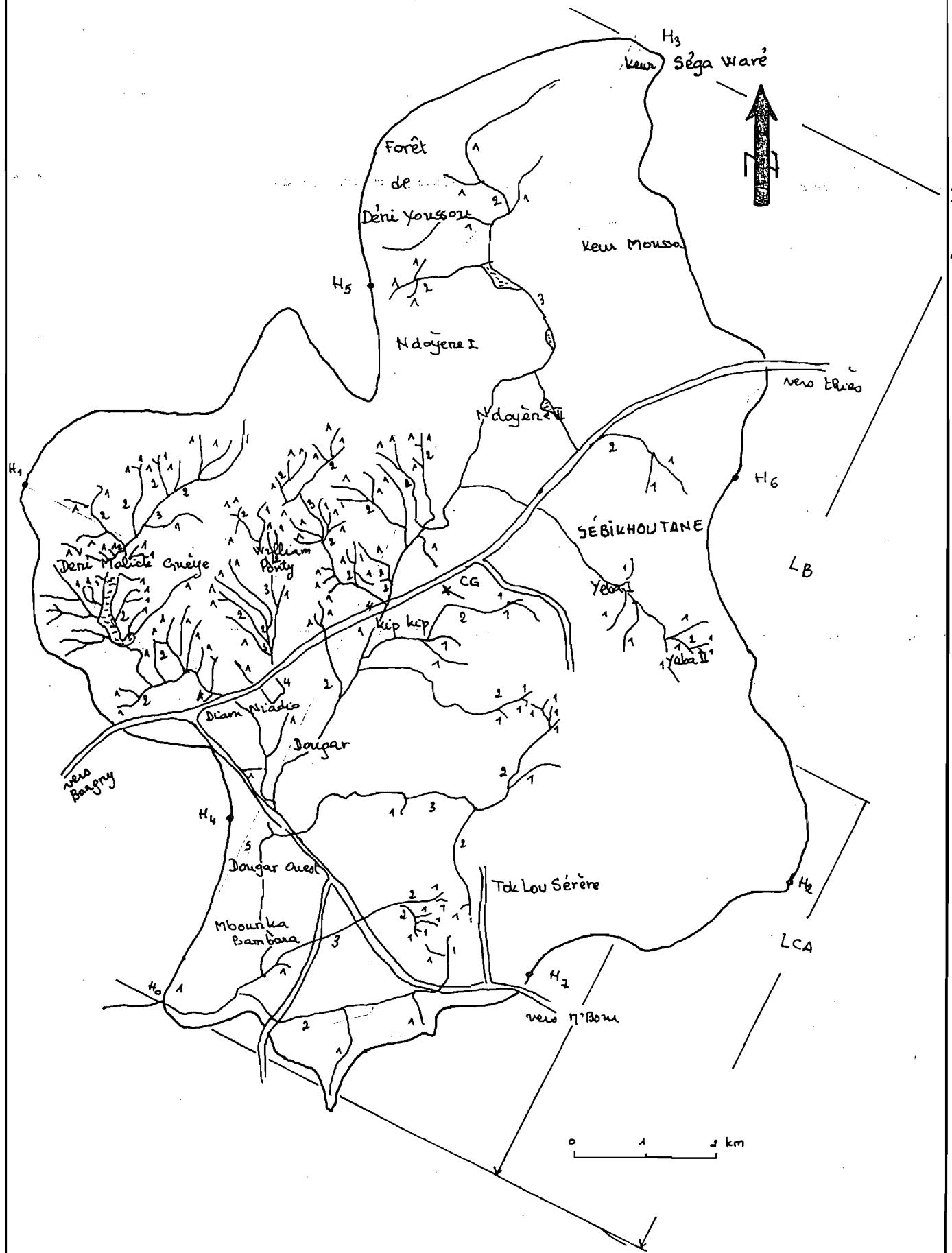
$$LB \text{ réelle} = 30,8 \cdot 10^{-2} \times 50\,000 = 15400 \text{ m}$$

$$RR = \frac{RB}{LB} = \frac{44,71}{15400} = 0,0029$$

BASSIN DE PANÉTIER

Gr. 34

DETERMINATION DE L'ORDRE DES COURS D'EAU



A2.8

$$H_{\text{moy}} = \frac{a_i}{37.5} = 38,32 \text{ m}$$

$$\sum a_i \left(\frac{a_i + h_{\text{cav}}}{2} \right) = 3795 \text{ m km}^2 \quad \sum a_i = 88,804 \text{ km}^2$$

$a_i (\text{km}^2)$	$h_{\text{cav}} (\text{m})$	$\frac{a_i + h_{\text{cav}}}{2} (\text{m})$	$V_i (\text{m})$	$a_i (\text{km}^2)$	$a_i \left(\frac{a_i + h_{\text{cav}}}{2} \right)$
92,364	0,98	50,98	92,5	95	90
119,07	2,342	50,985	85	90	80
259,802	3,464	50,945	75	80	70
280,45	4,315	50,915	65	90	60
400,303	7,273	50,935	55	60	50
415,52	25,678	50,945	45	50	40
757,645	81,643	40,978	35	40	30
854,845	18,185	50,738	25	30	20
166,425	11,695	50,045	20	20	10
28,477	3,937	10,154	7,5	5	

$$a_i = 88,655 \times V_i \cdot V$$

formula " a_i " est " a_i^{+} "

a_i finale sera deux sommes de volumes entre eux deux.

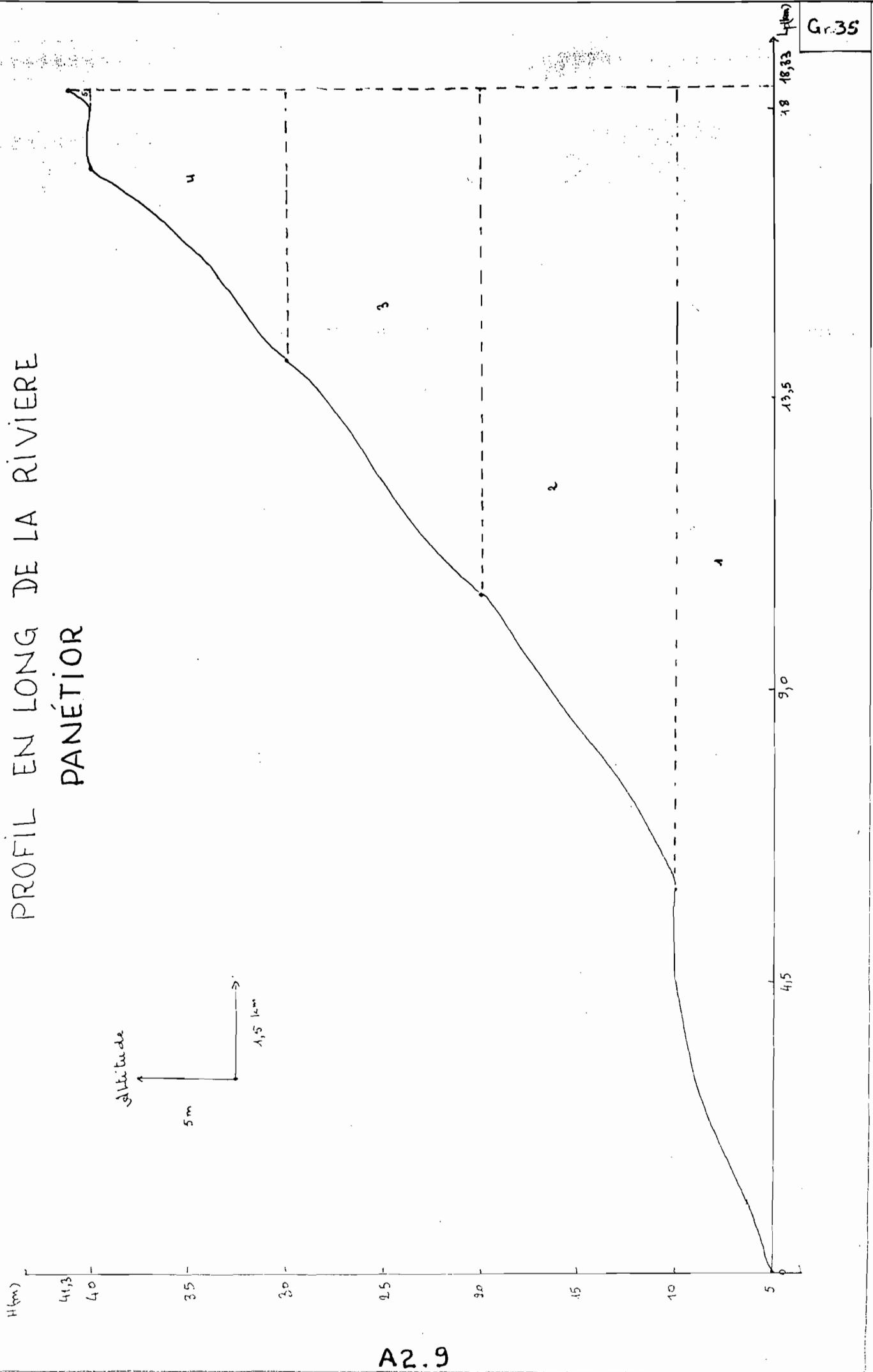
$$H_{\text{moy}} = \frac{\sum a_i \frac{a_i + h_{\text{cav}}}{2}}{\sum a_i}$$

telle est celle à partir de la formule suivante

g-affectede do oxygenio du bassin versant, H_{moy} (m)

$$RQ = 0,0029$$

PROFIL EN LONG DE LA RIVIERE
PANÉTIOR



h - Pente moyenne du cours d'eau , PMC (km⁻¹)

la pente moyenne du cours d'eau est égale au quotient du double de la hauteur moyenne du profil par la longueur du cours d'eau principal

$$PMC = \frac{2H_{moyc}}{L_p}$$

Surface sous le profil (graphique n° 35)

S_i	s_1	s_2	s_3	s_4	s_5
S en km	73,325	201,75	60	27	0,1875

$$S_{totale} = \sum_{i=1}^5 S_i = 368,25 \text{ m/km}$$

$$H_{moyc} = \frac{368,25}{18,33} = 20,09 \text{ m}$$

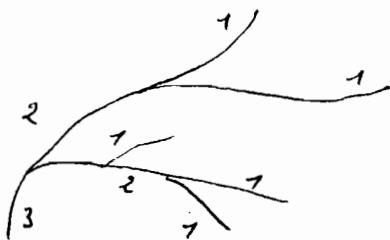
$$PMC = \frac{2 \times 20,09}{18,33} = 2,13 \text{ m/km} \quad \text{soit } 2,2\%$$

$$\boxed{PMC = 2,2 \text{ m/km}}$$

i - Rapport de confluence

Strahler a déve lo pré une loi fondamentale permettant de caractériser numériquement le réseau hydrographique à l'aide d'un minimum de paramètres , à partir de la classification des cours d'eau . Cette classification réfète la ramifications du cours d'eau . L'approche utilisée par Strahler dit que tous les tronçons de rivière formés par la réunion de deux cours d'eau d'ordre x sont d'ordre $x+1$. A l'amont tous les cours d'eau sans

affluent sont d'ordre 1, si les ordres des rivières sont différents le cours d'eau résultant sera de l'ordre de celui le plus élevé.



La loi de Strahler mentionne que sur un bassin donné, la somme du nombre de cours d'eau de chaque ordre (NW_i) forme une série géométrique inverse dont le premier terme est l'unité, et le raison le rapport de confluence RC .

Par des transformations mathématiques il trouve que

$$NW_i = RC^{w-w_i}$$

w ordre du cours d'eau principal

NW_i nombre de cours d'eau d'ordre w_i

Cette relation peut se représenter par une droite ayant comme abscisse l'ordre des cours d'eau et comme ordonnée le logarithme décimal du nombre de cours d'eau. L'équation de cette droite s'écrit sous la forme

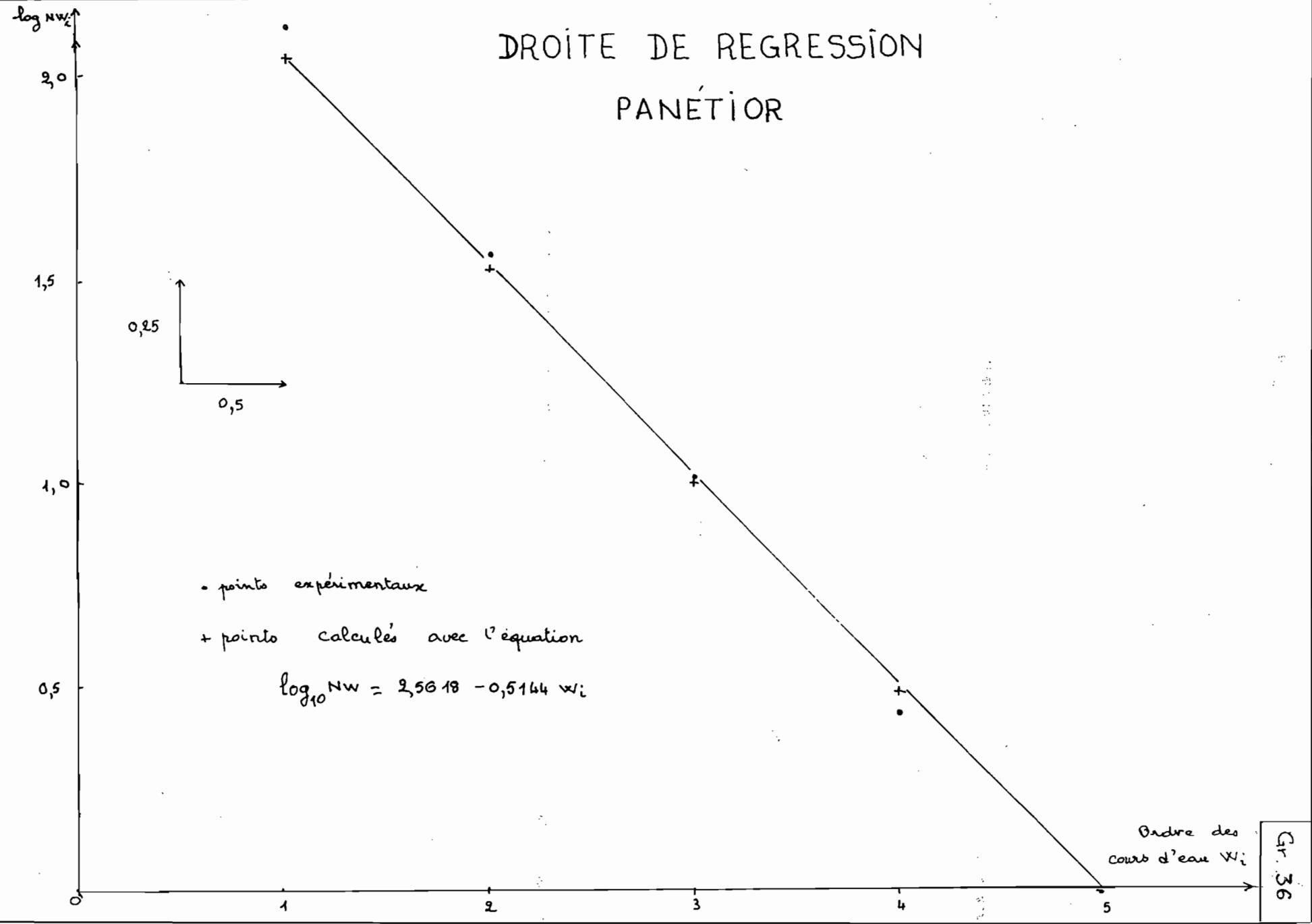
$$\log_{10} NW_i = a - bw_i$$

a ordonnée à l'origine

b pente de la droite

Pour le bassin de Panetière, nous trouvons (graphique n° 34)

A2.12



w_i	1	2	3	4	5
Nw_i	134	37	8	3	1
$\log_{10} N w_i$	2,13	1,57	0,9	0,477	0

A partir de ces valeurs nous tracons la droite de régression du nombre de cours d'eau (graphique n° 36). A l'aide d'une calculatrice programmable, la meilleure régression linéaire passant par le point (5,0) est donnée par l'équation

$$\log_{10} N w_i = 2,5618 - 0,5144 w_i$$

$$RC = \log_{10}^{-1}(0,5144) = 3,27$$

2 Estimation du débit de crue de Panetier

2.1 1^{re} méthode de Rodier et Murray

Le calcul de la crue décennale par cette méthode exige la connaissance de 7 données :

- l'averse ou pluie décennale ponctuelle de 24 heures P_{10}
- le coefficient d'abattement A
- le coefficient de suissellement k_r
- la classe du bassin versant selon sa perméabilité
- la classe du bassin versant selon sa pente
- le temps de base t_b
- le coefficient de pointe k
- l'averse ou pluie décennale ponctuelle de 24 h P_{10}

Cette pluie est définie comme étant la hauteur de pluie

maximale enregistrée pendant une aversé de 24 heures et ne se produisant qu'une seule fois pendant 10 ans. Cette aversé doit être continue sur les 24 heures. Toute aversé de durée inférieure à 24 heures devrait être ramenée à une aversé de 24 heures. La valeur de cette aversé (P_{10}) peut être obtenue soit à partir d'une courbe des précipitations décennales de 24 heures en fonction de la hauteur des précipitations moyennes annuelles, soit à partir de cartes établies par le C.I.E.H (Comité Inter-Africain d'Etude Hydrologique) pour une partie de l'Afrique Occidentale.

- Le coefficient d'abattement A

P_{10} est une hauteur de pluie décennale maximale. Pour obtenir la précipitation moyenne de fréquence décennale sur le bassin, on multiplie la pluie décennale P_{10} par un coefficient réducteur appelé coefficient d'abattement A. Une étude expérimentale suivie d'une étude statistique effectuées par Rodier et Amery donnent les valeurs suivantes pour A en fonction de la superficie du Bassin versant A_{BV}

$0 < A_{BV} < 25 \text{ km}^2$	$A = 1$
$25 < A_{BV} < 50 \text{ km}^2$	$A = 0,95$
$50 < A_{BV} < 100 \text{ km}^2$	$A = 0,90$
$100 < A_{BV} < 150 \text{ km}^2$	$A = 0,85$

$$150 < A_{BV} < 200 \text{ km}^2$$

$$A = 0,8$$

- le coefficient de suisslement k_r

Le coefficient de suisslement est un coefficient qui permet de tenir compte uniquement de la partie des précipitations qui va au ruisseau, donc de retrancher la partie perdue par infiltration et évaporation. Ce facteur varie avec la perméabilité, la pente, la couverture végétale et la nature du réseau hydrographique. Il est donné par les abques établis par l'ORSTOM (Gr. 43). Pour un régime donné, une perméabilité donnée on a des courbes qui donnent k_r en fonction de A_{BV} . Ces courbes sont présentées suivant des combinaisons de types de pente et de perméabilité que nous définissons dans les paragraphes suivants.

- la classe du bassin versant selon sa perméabilité

Pour évaluer le coefficient de suisslement Rodier et Murray ont classifié les bassins versants en cinq catégories allant de P₁ à P₅ suivant la nature du sol :

P₁ Bassins rigoureusement imperméables, bassins entièrement rocheux ou argileux.

P₂ Bassins imperméables avec quelques zones perméables.

P₃ Bassins assez imperméables avec des zones perméables d'étendue assez notable.

P₄ Bassins assez perméables tels qu'on en rencontre en

zone de décomposition granitique avec abondance d'argiles.

P₅ Bassins perméables : sables ou craie calcaire très fissurée.

La classe du bassin versant selon sa pente.

Pour les mêmes raisons, les bassins versants ont été aussi classés en 6 catégories caractérisées par un indice R (R₁ à R₆) suivant les valeurs de leur pentes transversales et longitudinales.

R₁ correspond à des pentes longitudinales et transversales très faibles, inférieures à 0,1 et 0,2%.

R₂ correspond à des pentes faibles, inférieures à 0,5% : ce sont les bassins de plaine.

R₃ correspond à des pentes modérées comprises entre 0,5 et 1% : ce sont des terrains intermédiaires entre la plaine et les zones à ondulations de terrain.

R₄ correspond à des pentes assez fortes : pentes longitudinales comprises entre 1 et 2%, pentes transversales supérieures à 2%. Zones des ondulations de terrain.

R₅ correspond à des pentes fortes : pentes longitudinales comprises entre 2% et 5%, pentes transversales entre 8 et 20%. Régions de collines.

R₆ correspond à des pentes très fortes : pentes longitudinales supérieures à 5%, pentes transversales supérieures à 20%. Régions

de montagnes.

Pour évaluer la pente longitudinale, on considère le profil en long du cours d'eau principal de l'entière jusqu'à la ligne de partage des eaux. Sur ce profil en long on élimine 20% de la longueur en partant de l'extrémité amont et 20% de l'extrémité aval. On calcule la pente de la partie centrale restante soit 60% du profil en long. Pour la pente transversale on opère de la même manière sur le demi profil transversal partant du lit du cours d'eau jusqu'à la limite du bassin versant. Si un bassin versant présente une pente longitudinale faible et une pente transversale ^{très} forte, c'est cette dernière qui doit être prise en considération pour classer le bassin.

- Le temps de base t_b

Le temps de base ou de ruissellement est le temps pendant lequel tout l'écoulement provient d'un ruissellement superficiel. Au delà de ce temps tout écoulement proviendrait d'un reajustissement des eaux porteraines. Pour un régime climatique donné, pour les classes de bassin allant de R₂ à R₅ les abques de l'O.R.S.T.O.M donnent t_b en fonction de la superficie du bassin A_{Bv} .

$$- \underline{\text{le coefficient de pointe}} \quad k = \frac{Q_{\max}}{M}$$

Ce coefficient qui est fonction des facteurs géomorphologiques et de la couverture végétale est défini comme étant le rapport entre le débit maximal de ruissellement Q_{\max} et le débit moyen de ruissellement M calculé pour un temps égal au temps de base. Ce coefficient permet de tenir compte de la forme de l'hydrogramme unitaire. Des études expérimentales effectuées par Rodier et Anray, donnent les valeurs suivantes pour certaines superficies de bassin en régime saharien

$A_{Bv} (\text{km}^2)$	2	10	25	50	100
k	2,6	2,6	2,5	3,0	3,1

Ces paramètres étant déterminés le débit de crue décennale est donné par la relation suivante :

$$Q_{10} = Q_{\max} + Q_{de base}$$

$$Q_{\max} = \frac{A \cdot k \cdot kr \cdot P_{10} \cdot A_{Bv}}{t_b}$$

mais puisque $Q_{de base}$ (débit de base) représente l'apport de la nappe porteraire ou volume d'eau stocké. Mais puisque la nappe porteraire n'est pas en continuité hydraulique avec le bassin de stockage, Q_{base} est nul.

$$Q_{10} = Q_{\max}$$

2.2 Méthode de Rodier et Anray modifiée

Cette méthode est la même que celle exposée précédemment

sauf que :

ici le débit de crue Q_{10} est calculé avec la formule suivante :

$$Q_{10} = Q_{10}^* \times \frac{P_{10} \text{ (mm)}}{100}$$

où P_{10} est la pluie décennale de 24 h et Q_{10}^* le débit lié sur l'une des 3 abattements (graphique 45) donnant le débit de crue pour les classes de bassin R_2, R_3, R_4 en fonction de l'aire du bassin A_B , de sa perméabilité et du régime climatique

le coefficient d'abattement utilisé dans le calcul de Q_{10}^* est obtenu à l'aide d'une formule très récente qui tient compte du temps de récurrence (r), de la pluviométrie moyenne annuelle $P_{an} \text{ (mm)}$ et de la surface du bassin S

$$\Delta = 1 - 0,001 \left[9 \log_{10}(r) - 0,042 P_{an} + 15,2 \right] \log_{10} S$$

- la crue du projet

Pour être sécuritaire et permettre à l'ouvrage de résister aux crues d'une durée de retour supérieure à 10 ans, on convient généralement de majorer la crue décennale à l'aide d'un certain coefficient. Actuellement les ingénieurs suivent les recommandations de L'A.E.E.R (Association Européenne d'Etudes et d'Équipements Ruraux) qui, en 1963 préconisait de multiplier par

à la crue décennale pour obtenir une crue exceptionnelle déliée de projet.

Remarque

Les deux méthodes proposées ci-dessus posent un problème majeur lors de la détermination des catégories P_i de perméabilité du bassin versant. En effet, il est difficile de classer qualitativement les sols d'un bassin versant sur une échelle peut-être trop étalée. La différence entre les classes P_3 et P_4 est souvent difficile à percevoir. L'expérience a montré qu'une erreur dans la détermination de la catégorie P_i peut entraîner une erreur relative souvent trop grande sur le débit. Il importe donc dans la mesure du possible pour tout utilisateur de tenir compte de ces incertitudes dans l'estimation des classes de perméabilité sur les résultats du débit de projet.

2.3 Méthode du C.I.E.H

Le calcul du débit de crue décennale par la méthode du C.I.E.H passe par la détermination des paramètres de base suivants :

- Surface du bassin versant en Km^2 , $A_{BV} = S$
- Pluie annuelle moyenne en millimètre, (P_{An})
- Indice global de pente, I_g
- coefficient de suissellement décennal, $k_{r,10}$

Pour estimer ce débit de crue, il sera intéressant de

déterminer la zone pluviométrique dans laquelle on se trouve à l'aide d'une carte élaborée par le C.I.E.H. La méthodologie et les abaqus ne seront en effet pas les mêmes dans chaque cas :

- Pour les zones à pluviométrie $\leq 800 \text{ mm}$, on peut utiliser directement les graphiques 47 ou 48 au choix selon que P_{an} est connue ou non, les paramètres A_{Bv} et I_g étant obligatoires.
- Pour les zones intermédiaires de pluie de 800 à 1200 mm plusieurs estimations contradictoires sont suggérées :
 - . estimation directe par les graphiques 47 ou 48 au choix selon que P_{an} est connue ou non.
 - . estimation préalable de Kr_{10} , puis utilisation de deux autres abaqus au choix selon que I_g est connue ou non, A_{Bv} et Kr_{10} étant les paramètres obligatoires.
- Pour les zones humides $P_{an} > 1200 \text{ mm}$, obligation de passer par l'estimation préalable de Kr_{10} puis utilisation des abaqus connus au choix selon que I_g est connue ou non.

2.3.1 Détermination des paramètres de base

a) Pluie annuelle P_{an}

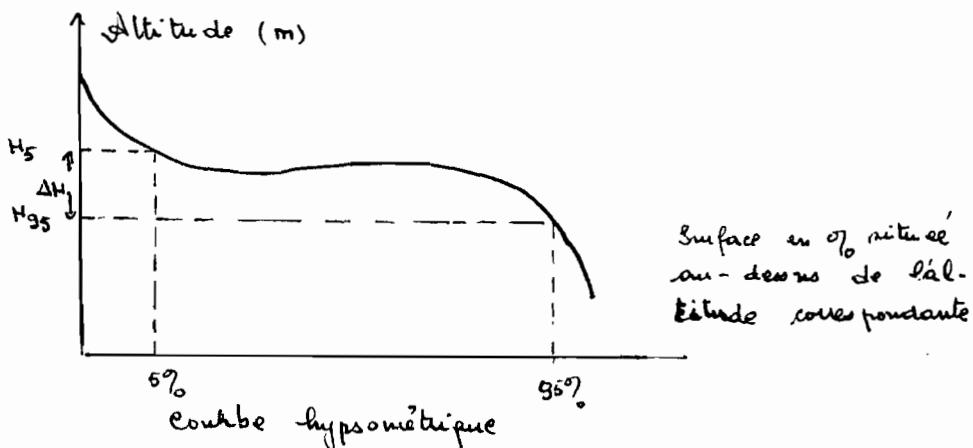
Elle est connue grâce à une carte du C.I.E.H qui donne les isoxytes à partir des relevés pluviométriques connus sur le bassin mesurant.

b) Indice global de perte I_g

Il est défini par le rapport suivant

$$I_g = \frac{\Delta H}{L} \text{ (m/km)}$$

où ΔH est la dénivellation entre les altitudes H_5 et H_{95} , ordinées correspondant respectivement aux points d'abscisse 5% et 95% de la courbe hypsométrique



et L la longueur du rectangle équivalent du bassin versant donné par la formule suivante

$$L = \frac{P}{4} + \sqrt{\left(\frac{P}{4}\right)^2 - S}$$

$S = A_{BV}$ superficie du bassin versant

P = Périmètre du bassin versant

Coefficient de ruissellement décennal Kr10

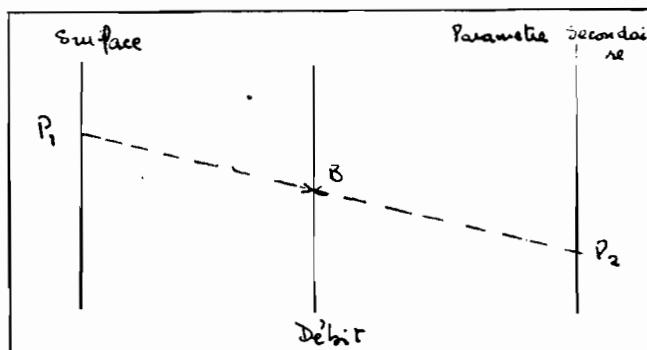
sa détermination n'est nécessaire que dans les zones à forte pluviométrie ($P_{an} > 1200 \text{ mm}$) et dans les zones intermédiaires ($800 \leq P_{an} \leq 1200 \text{ mm}$). Puisque nous avons $P_{an} < 800 \text{ mm}$, nous ne nous apesantissons pas sur la détermination de ce paramètre.

2.3.2 Utilisation des abques

Differentes zones ont été définies lors de l'élaboration des formules qui ont donné naissance aux abques (graphique n° Gr 46b). Connaissant les paramètres de base et un symbole correspondant au bassin versant étudié, on se rapporte aux abques pour l'estimation du débit de crue. Selon l'importance des paramètres, on utilise les abques à 2 ou 3 paramètres.

- abque à 2 paramètres

- Choisir la ligne de lecture du débit correspondant au symbole retenu.
- Joindre par une droite les points représentatifs des valeurs de base ($P_1 - P_2$). L'intersection avec la verticale correspondant au symbole choisi donne le point solution (B).



- abque à 3 paramètres

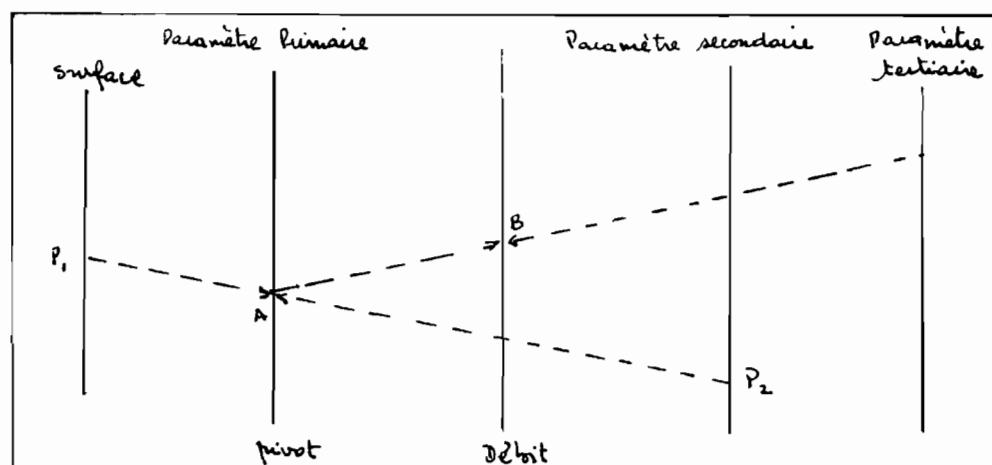
Le symbole choisi détermine d'une part une ligne pivot, d'autre part une ligne de lecture Q₁₀ (Gr 48)

- Joindre par une droite le point représentatif du para-

paramètre primaire P_1 (une "surface") à celui du paramètre P_2 . L'intersection avec la ligne pivot donne un point (noté A sur le schéma ci-dessous).

- Join de ce point (A) au point représentatif du paramètre tertiaire P_3 . L'intersection avec la ligne pivot choisie de lecture de débit nous donne le point solutiuon (noté B). Il suffit alors de noter le débit.

On appelle voie du paramètre primaire celui qui est proche du bord gauche de l'abaque (une "surface"). L'axe tertiaire est proche du bord droit, tandis que l'axe secondaire est intermédiaire entre les deux.



2.4 Application de la 1^{re} méthode de Rodier et Auveray

Le débit maximum de ruisseaulement est donné par la formule suivante

$$Q_{max} = \frac{A \cdot k \cdot P_{10} \cdot K_r \cdot A_{Bv}}{t_b}$$

Si on néglige le débit de base, $Q_{max} = Q_{10}$

la station de l'ibikotane (soeur) donne les précipitations annuelles de 1963 à 1980. les 18 années consécutives où il a le plus plu partent de 1964 à 1973. la moyenne des précipitations sur cette période est de 560 mm (voir données sur le tableau Gr. 36 b donnant la pluviométrie).

Pour $A_{BV} = 38 \text{ km}^2$ nous avons

- un coefficient de pointe $K = 3,1$

- un coefficient d'aléraltement $A = 0,3$ car $50 \leq 39 \leq 100 \text{ km}^2$

L'abaque Géo 42 donne pour une précipitation annuelle moyenne de 600 mm (nous avons arrondi la moyenne des précipitations qui était égale à 560 mm), une pluie décennale $P_{10} = 100 \text{ mm}$.

2.4.1 Classification du bassin selon sa pente et sa perméabilité

2.4.1.1 Pente longitudinale de classification, PLC

a-Répartition du profil

La longueur du profil en long entre l'emboutie et la ligne de partage des eaux mesurée sur le bassin est de 19,43 km. Sur le profil en long de la rivière, on enlève 20% de la longueur du cours d'eau soit 3,9 km ($20\% \times 19,43$) à partir de l'emboutie vers l'amont et à partir de la ligne de partage des eaux vers l'aval. On calcule la pente sur la partie centrale correspondant à 60% du profil en long soit

A S E C N A

EXPLOITATION METEOROLOGIQUE

STATION - SEBIKOTANE (Seur)

Pluviométrie en millimètres et dixièmes

Gr. 36b

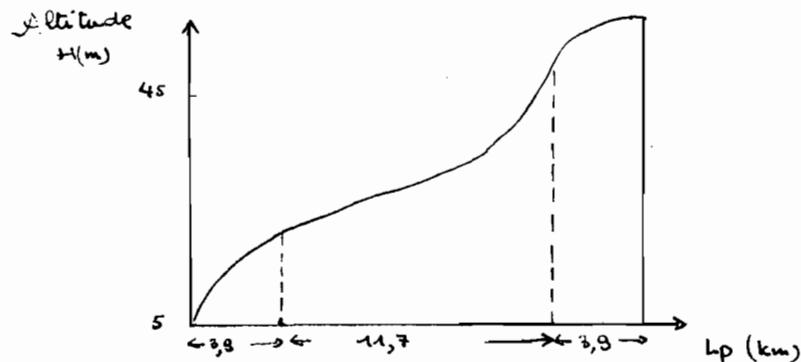
1963	Janv	Févr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Sept	Oct	Nov	Déc	An
Hauteur	X	X	X	X	X	X	X	2359	1812	978	.	.
Nbre de jours	X	X	X	X	X	X	X	15	12	7	.	.
1964												
Hauteur	13	.	.	.	06	49	2398	3531	1471	.	.	7468
Nbre de jours	1	.	.	.	1	2	10	15	13	.	.	42
1965												
Hauteur	68	557	3005	2839	174	.	6643
Nbre de jours	2	8	9	13	3	.	35
1966												
Hauteur	74	36	1622	2770	1017	.	5519
Nbre de jours	1	2	11	14	8	.	36
1967												
Hauteur	48	1081	3502	4840	1883	.	11354
Nbre de jours	1	9	13	16	8	.	47
1968												
Hauteur	.	68	776	237	1000	417	.	2498
Nbre de jours	.	1	8	4	14	3	.	30
1969												
Hauteur	2476	3577	2466	450	.	8969
Nbre de jours	13	20	10	3	.	46
1970												
Hauteur	457	1533	1713	50	.	3753
Nbre de jours	5	14	9	1	.	29
1971												
Hauteur	355	1008	2286	1192	123	.	4964
Nbre de jours	2	8	17	11	2	.	40
1972												
Hauteur	20	96	23	726	448	231	.	1544
Nbre de jours	1	3	1	7	7	3	.	22
1973												
Hauteur	.	04	.	.	.	210	561	1439	1030	.	.	3244
Nbre de jours	.	1	.	.	.	1	6	15	6	.	.	29
Ouverture:Juillet	1963											

Gr. 36b

	Janv	Févr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	An
1974													
Hauteur	674	2052	974	304	.	.	4004
Nbre de Jours	8	12	7	3	.	.	30
1975													
Hauteur	.	.	TR	.	.	.	2773	2568	1982	138	.	.	2461
Nbre de Jours	13	14	8	1	.	.	36
1976													
Hauteur	.	TR	TR	06	TR	.	161	1975	1599	519	50	.	3710
Nbre de Jours	.	.	.	1	.	.	3	9	12	4	1	.	29
1977													
Hauteur	.	.	TR	.	.	20	142	1362	853	.	.	95	2172
Nbre de Jours	1	2	6	8	.	.	1	18
1978													
Hauteur	.	.	.	TR	.	TR	972	2318	1222	670	250	76	5508
Nbre de Jours	9	14	9	4	3	1	40
1979													
Hauteur	245	.	.	.	TR	1622	397	1835	560	262	.	TR	4921
Nbre de jours	4	7	7	9	5	5	.	.	33
1980													
Hauteur	.	1.6	.	.	.	TR	12.6	171.1	225.2	20.2	.	.	430.7
Nbre de jours	.	1	4	7	6	1	.	.	1926
1981													
Hauteur													
Nbre de jours													

$(60\% \times 19,43 \text{ km})$.

schéma explicatif



Répartition du profil

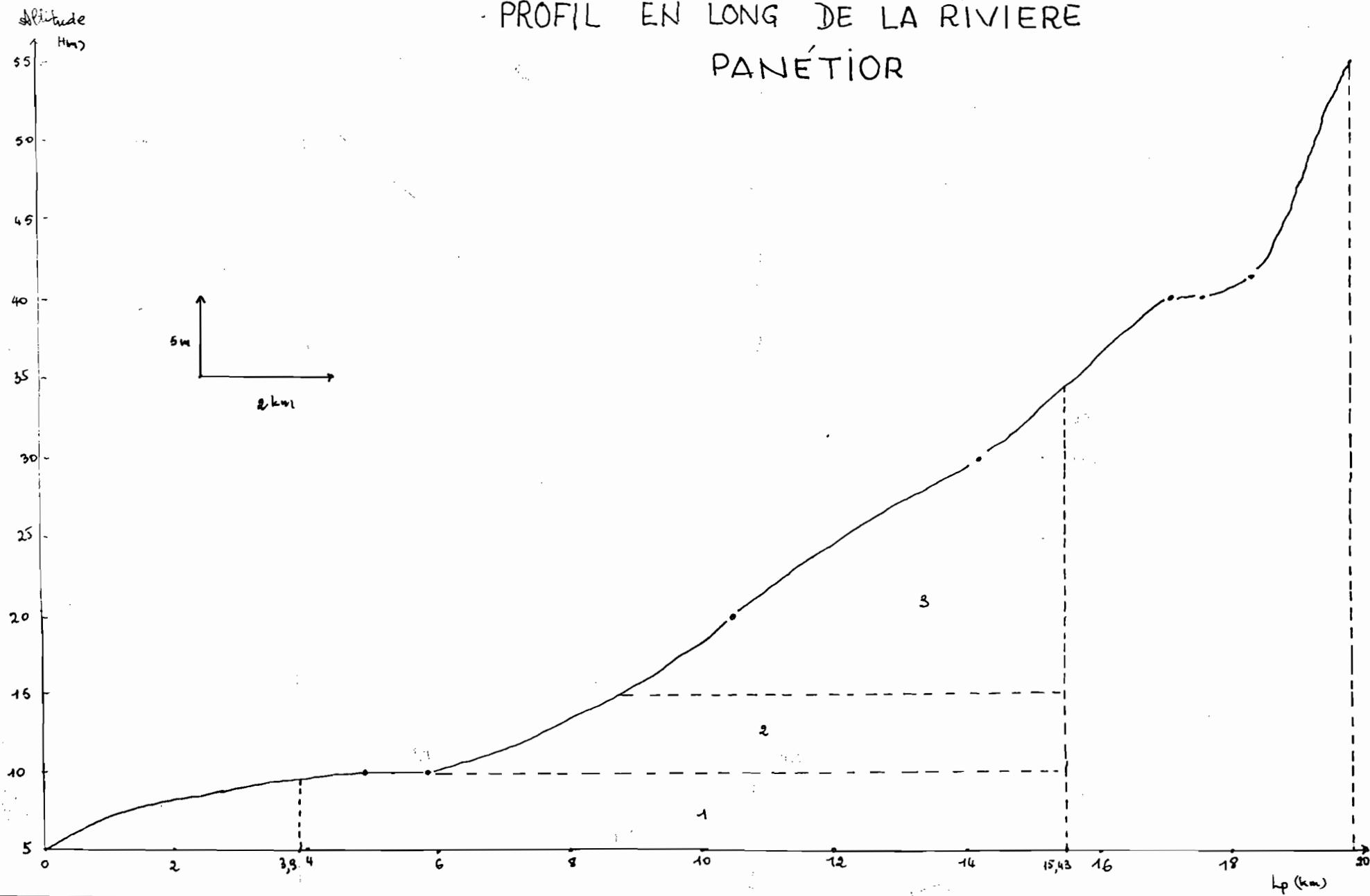
Distance de l'antenne à la courbe d'altitude H_i (km)	Altitude H_i m
0	5
4,9	10
5,9	10
10,5	20
14,2	30
17,1	40
18,0	40
18,33	41,3
19,43	55

b - Surface sous le profil

Nous avons divisé l'aire sous le profil en 3 parties. Nous ne considérons que l'aire correspondant à 60% de la

A2.29

PROFIL EN LONG DE LA RIVIÈRE
PANÉTIOR



longueur du cours d'eau principal (graphique n° 37)

n°	1	2	3	$\sum_{i=1}^3 s_i$
s_i (m/km)	57,5	40,2	63,7	161,4

c- Pente longitudinale de classification , PLC (%)

$$PLC = \frac{2 \sum s_i}{(0,6 L_p)^2} \quad \sum s_i = 161,4 \text{ m/km} \quad L_p = 19,43 \text{ km}$$

$$PLC = \frac{2 \times 161,4}{(0,6 \times 19,43)} = 2,4 \text{ m/km} \quad \text{soit } 0,24\%$$

$$\boxed{PLC = 0,24\%}$$

24.12 Calcul des pentes transversales de classification , PTC

Sur le graphique n° 38 l'emplacement des 3 profils est indiqué. On procédera de la même manière que pour le profil en long . La pente la plus forte sera retenue pour le dimensionnement.

a- Pente transversale n° 1

Répartition du 1/2 profil

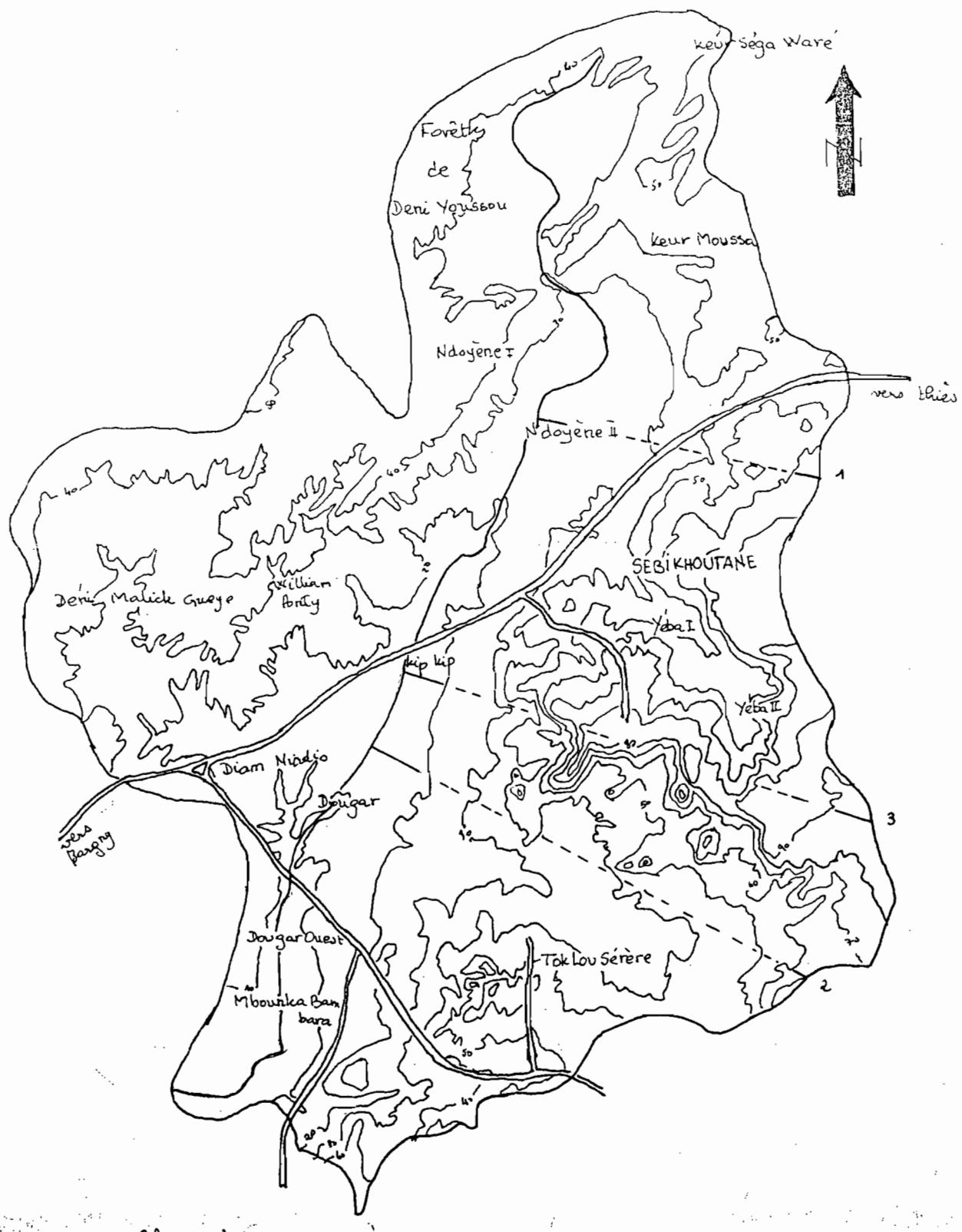
Distance de l'origine à la courbe d'altitude H_i (m)	0	1,7	1,9	2,1	2,2
Altitude de H_i (m)	25	30	40	50	50

Distance ... d'altitude H_i (km)	2,3	2,9	3,1	3,6
Altitude de H_i (m)	50	50	60	65

BASSIN DE PANÉTIOR

Gr 38

CARTE TOPOGRAPHIQUE : LOCALISATION DES PROFILS EN TRAVERS.



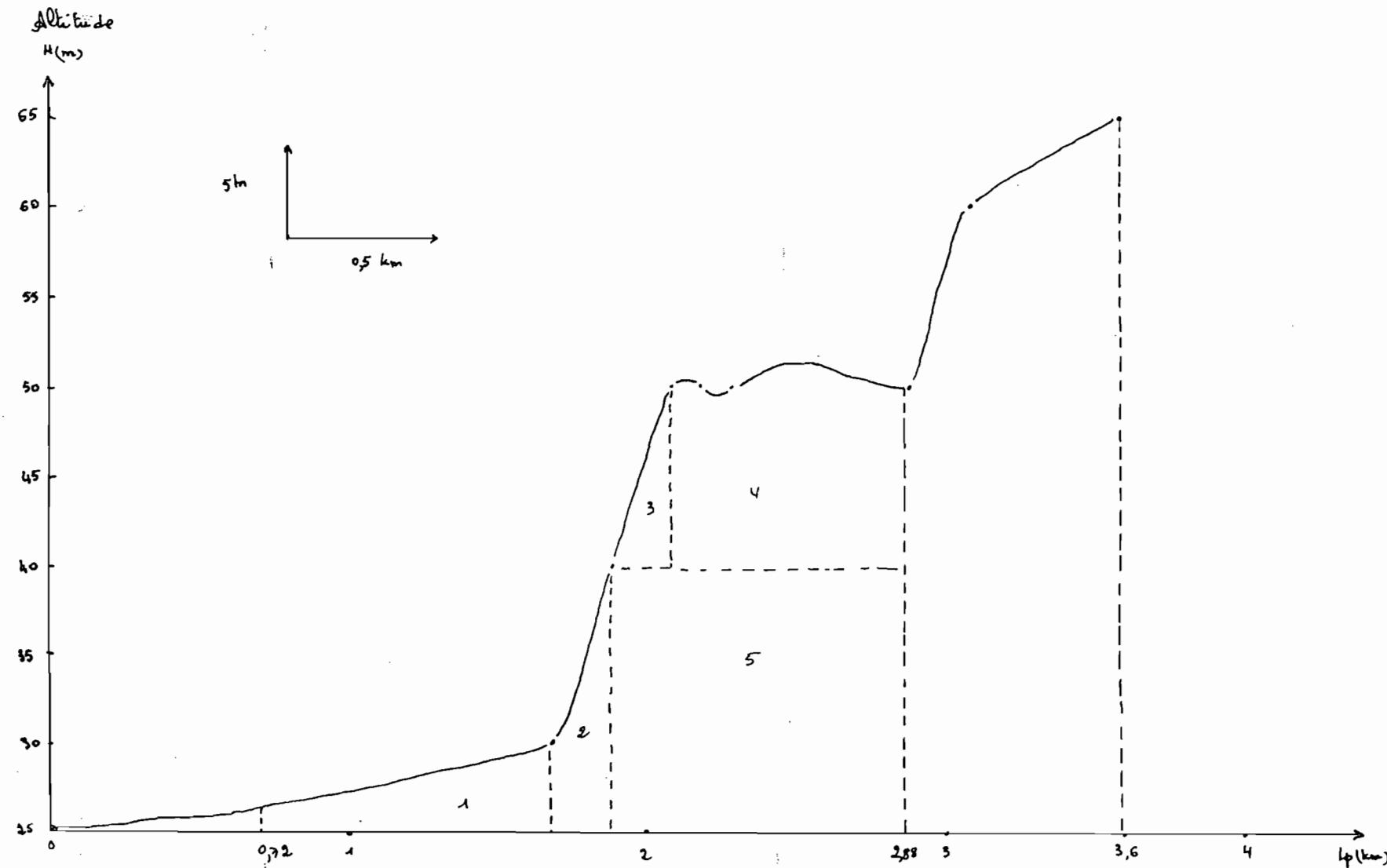
— profils en travers

0 1 2 km

PROFIL TRANSVERSAL N°1 TOPOGRAPHIQUE

(1^{er} PROFIL) PANÉTIOR

A 2.32



b) Surface sous le profil

L'aire sous le profil a été divisée en 5 parties (graphique n° 39)

n°	1	2	3	4	5	ΣS_i
S_i (m²/km)	3,0	2	1	8,3	15	29,3

c) Pente transversale n° 1 de classification, PTC 1

$$\Sigma S_i = 29,3 \text{ m}^2/\text{km} \quad L_p = 3,6 \text{ km}$$

$$PTC 1 = \frac{2 \times 29,3}{(0,6 \times 3,6)^2} = 12,6 \text{ m/km} \quad \text{soit } 1,3\%$$

$$PTC 1 = 1,3\%$$

d) Pente transversale n° 2

Départition du profil

Distance de l'ennutoire à la courbe d'altitude H_i (km)	0	0,8	1,5	3,8	3,9
Altitude de H_i (m)	15	20	30	40	40

Distance --- H_i (km)	5,5	6,1	6,3
Altitude de H_i (m)	50	60	65

e) Surface sous le profil

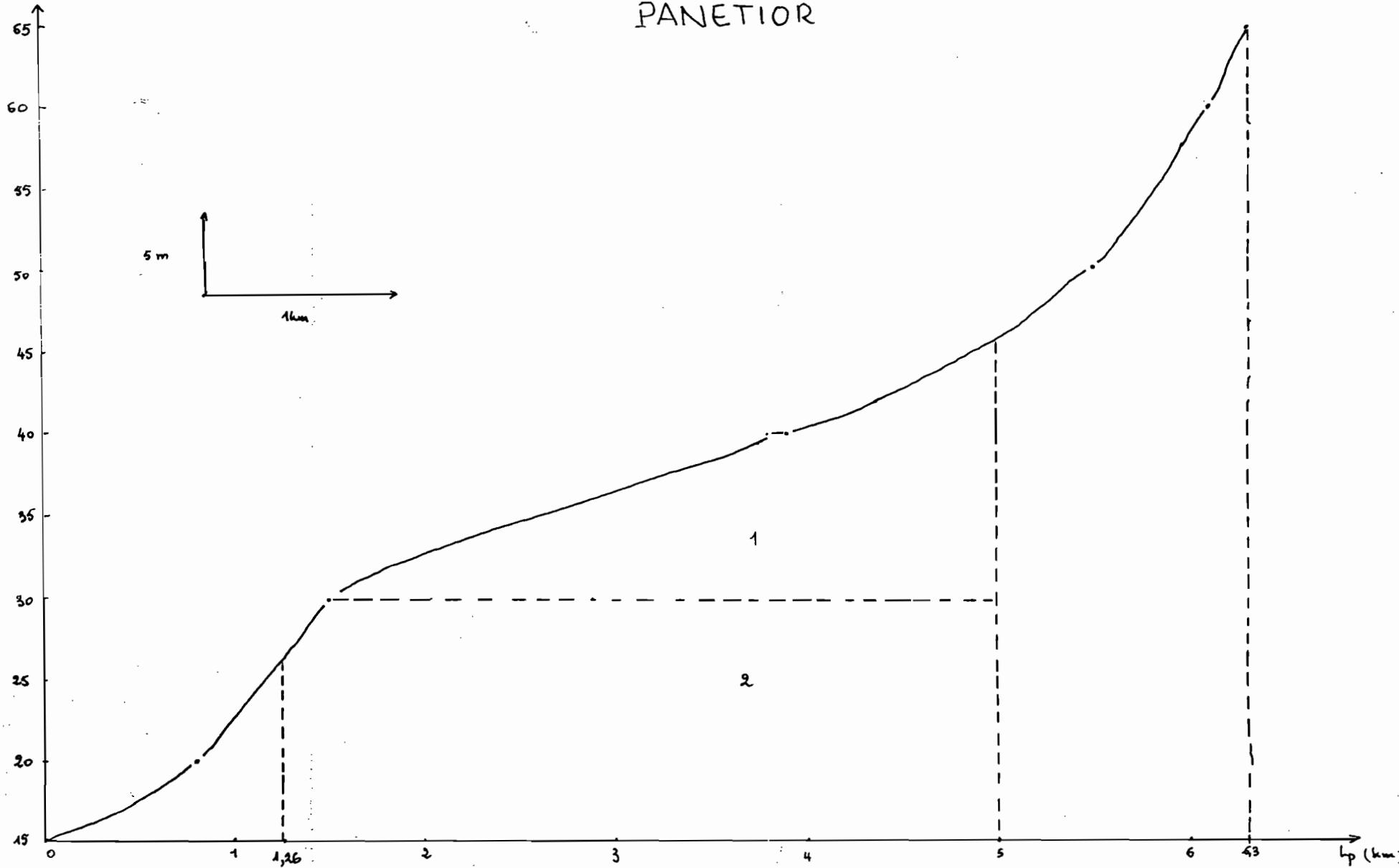
L'aire sous le profil a été divisée en 2 parties (graphique n° 40)

n°	1	2	$\sum_{i=1}^2 S_i$
S_i (m²/km)	56,1	28	84,1

Altitude
H(m)

PROFIL TRANSVERSAL N°2 TOPOGRAPHIQUE
PANÉTIOR

A2.34



G_r 40_s

f) Pente transversale n°2 de classification, PTC 2

$$\Sigma S_i = 84,1 \text{ m/km} \quad L_p = 6,3 \text{ km}$$

$$PTC = \frac{2 \times 84,1}{(0,6 \times 6,3)^2} = 11,8 \text{ m/km} \quad \text{soit } 1,2\%$$

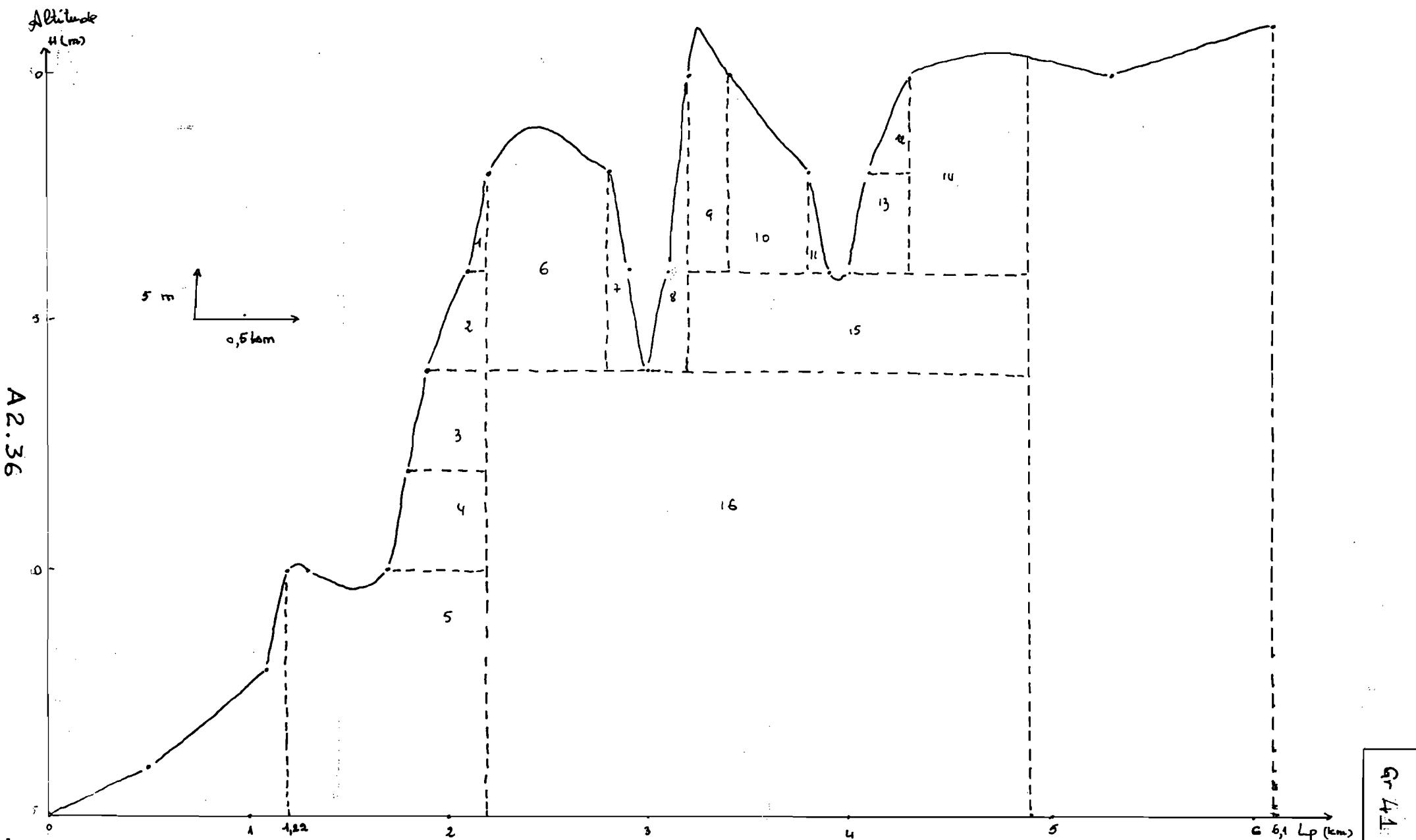
$PTC = 1,2\%$

g) Pente transversale n° 3

l'partition du profil

Distance de l'autoroute et la courbe d'altitude H_i (km)	Altitude de H_i (m)
0	15
0,5	20
1,1	30
1,2	40
1,3	40
1,7	40
1,8	50
1,9	60
2,1	70
2,2	80
2,8	80
2,9	70
3,0	60
3,1	70

PROFIL TRANSVERSAL N°3 TOPOGRAPHIQUE



suite

3,2	80
3,4	80
3,8	80
3,8	70
4,0	70
4,1	80
4,3	90
5,3	90
6,1	95

b) Surface sous le profil

L'aire a été divisée en 16 parties (graphique n° 41)

n°	1	2	3	4	5	6	7	8
s_i (m km)	0,5	2	3,5	4,5	1,6	13,8	2	6

n°	9	10	11	12	13	14	15	16
s_i (m km)	4,6	6	1	1	2,5	12,9	17	121,5

$$\sum_{i=1}^{16} s_i = 200,4 \text{ m km}$$

i) Tente transversale n° 2 de classification , PTC 3

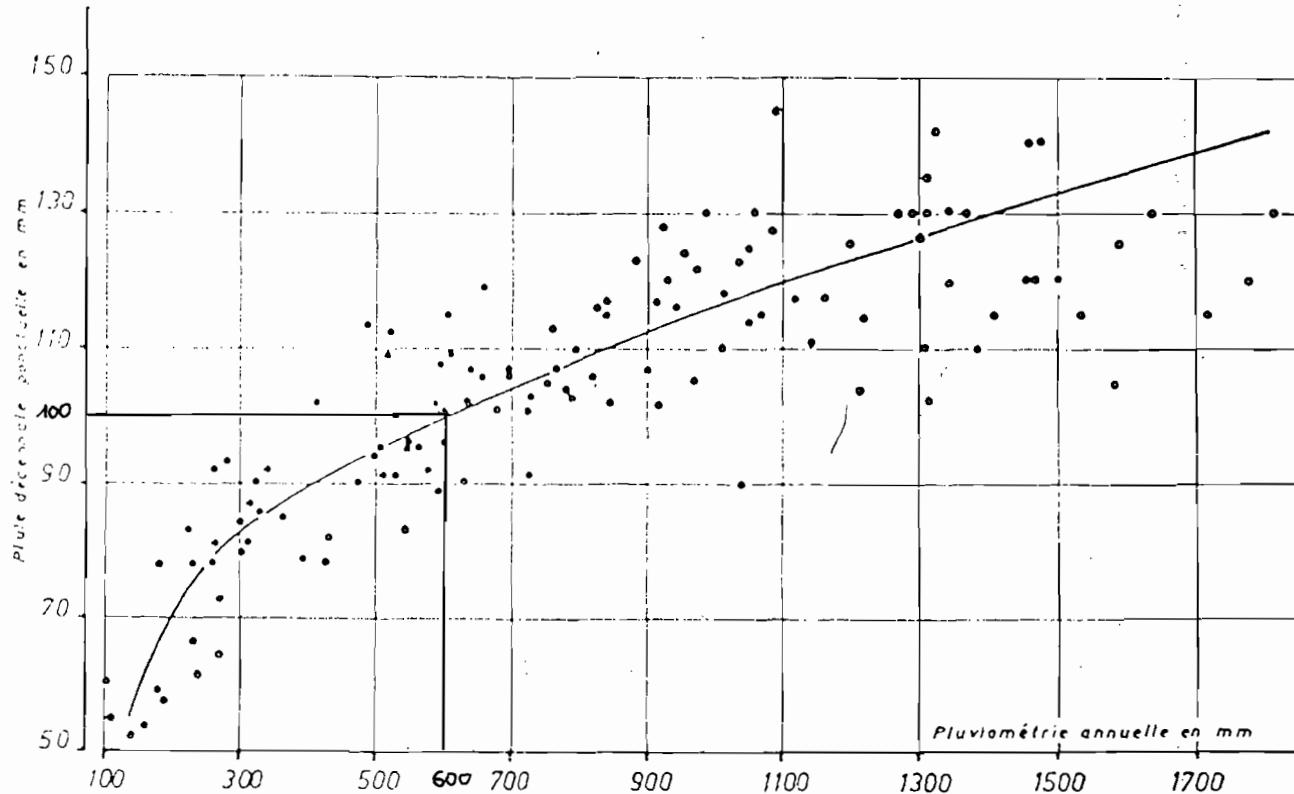
$$\Sigma s_i = 200,4 \text{ m km} \quad L_p = 6,1 \text{ km}$$

$$PTC 3 = \frac{2 \times 200,4}{(0,6 \times 6,1)^2} = 30 \text{ m/km} \quad \text{orit } 30\%$$

$$PTC 3 = 30\%$$

A2.38

Précipitations décennales de 24h en fonction
de la hauteur des précipitations moyennes annuelles



G-142

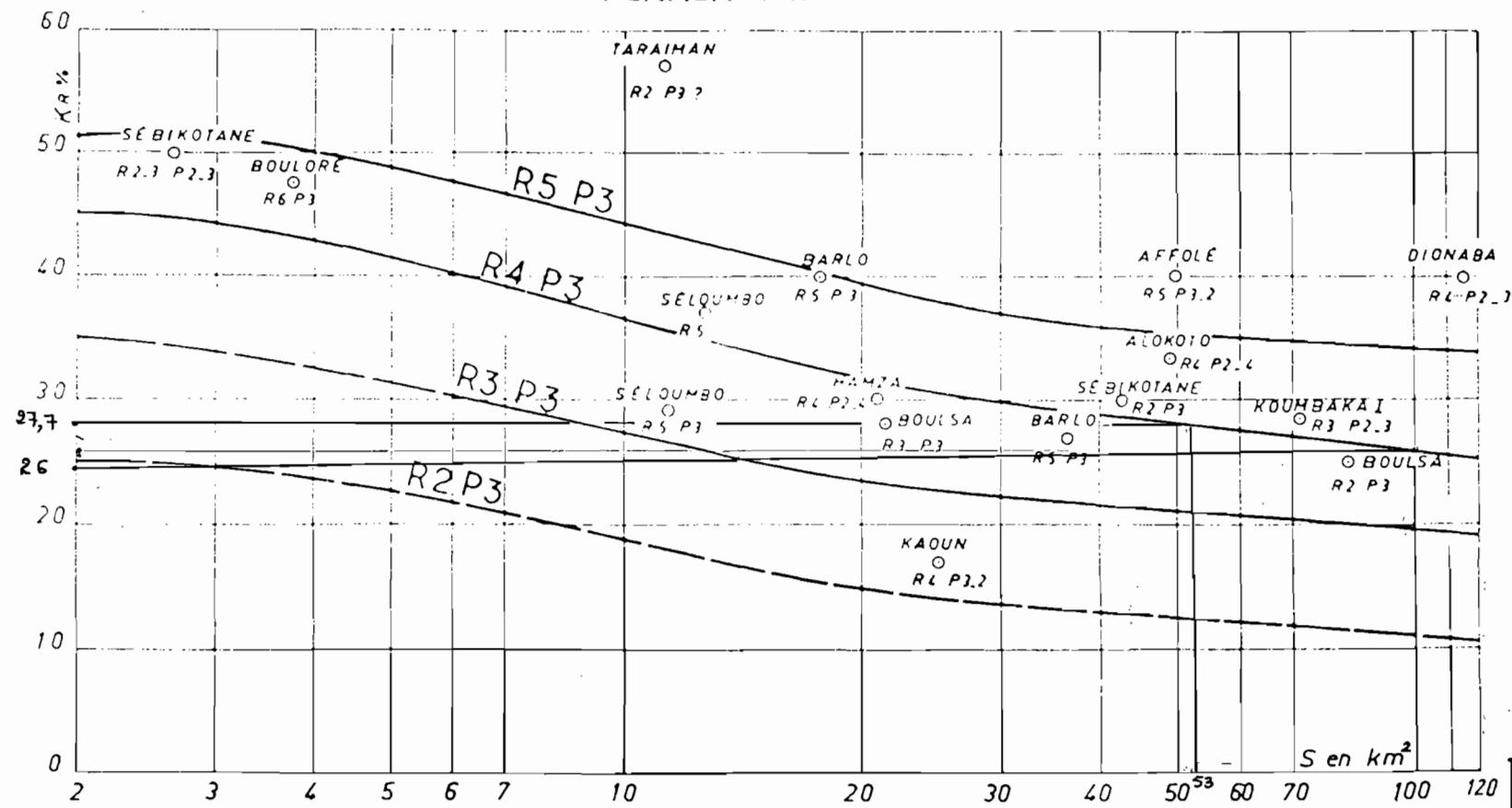
A2.39

COEFFICIENT DE RUISELLEMENT

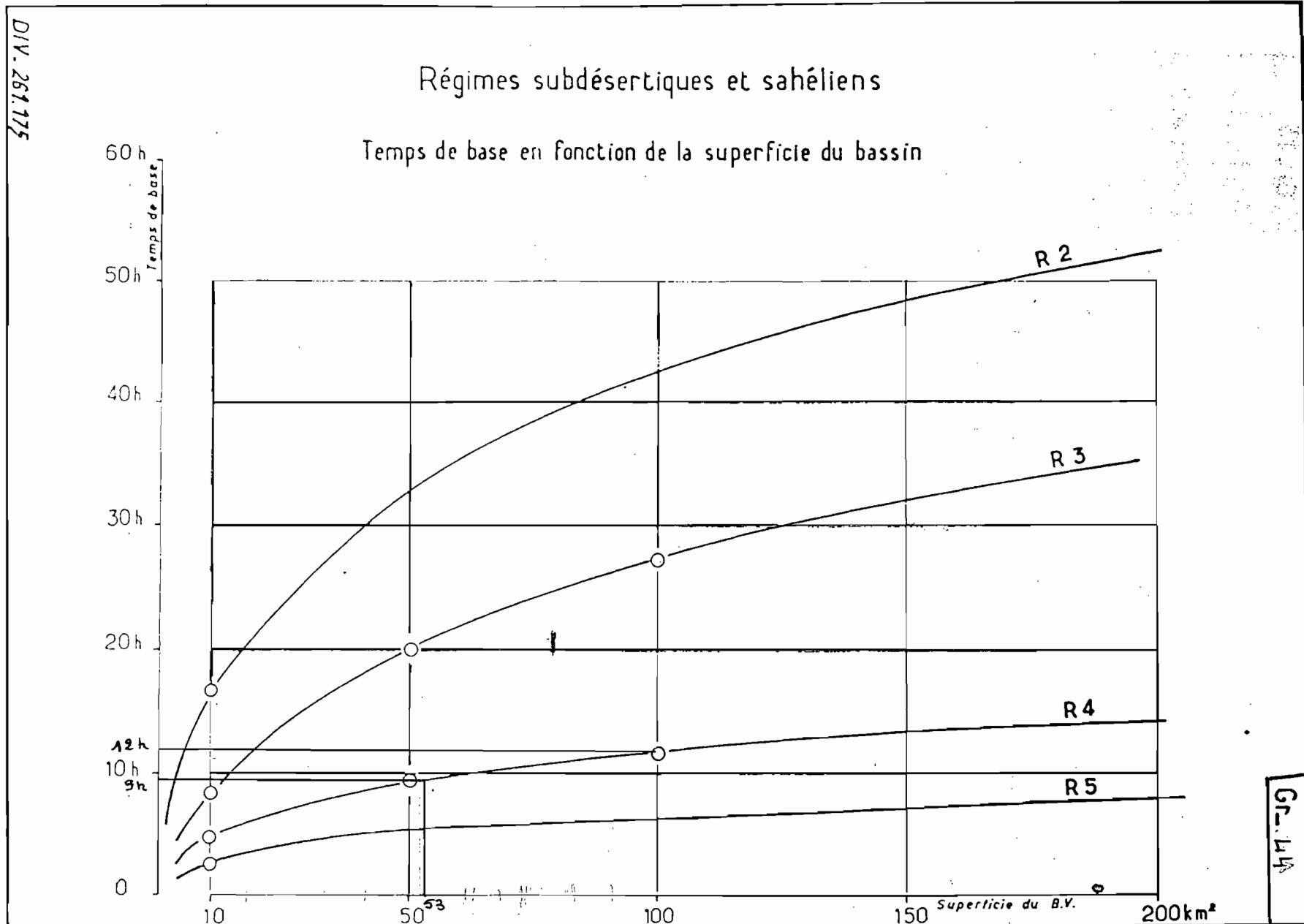
Régimes sahéliens et subdésertiques

(P varie de 150 à 800 mm.)

PERMÉABILITÉ P3

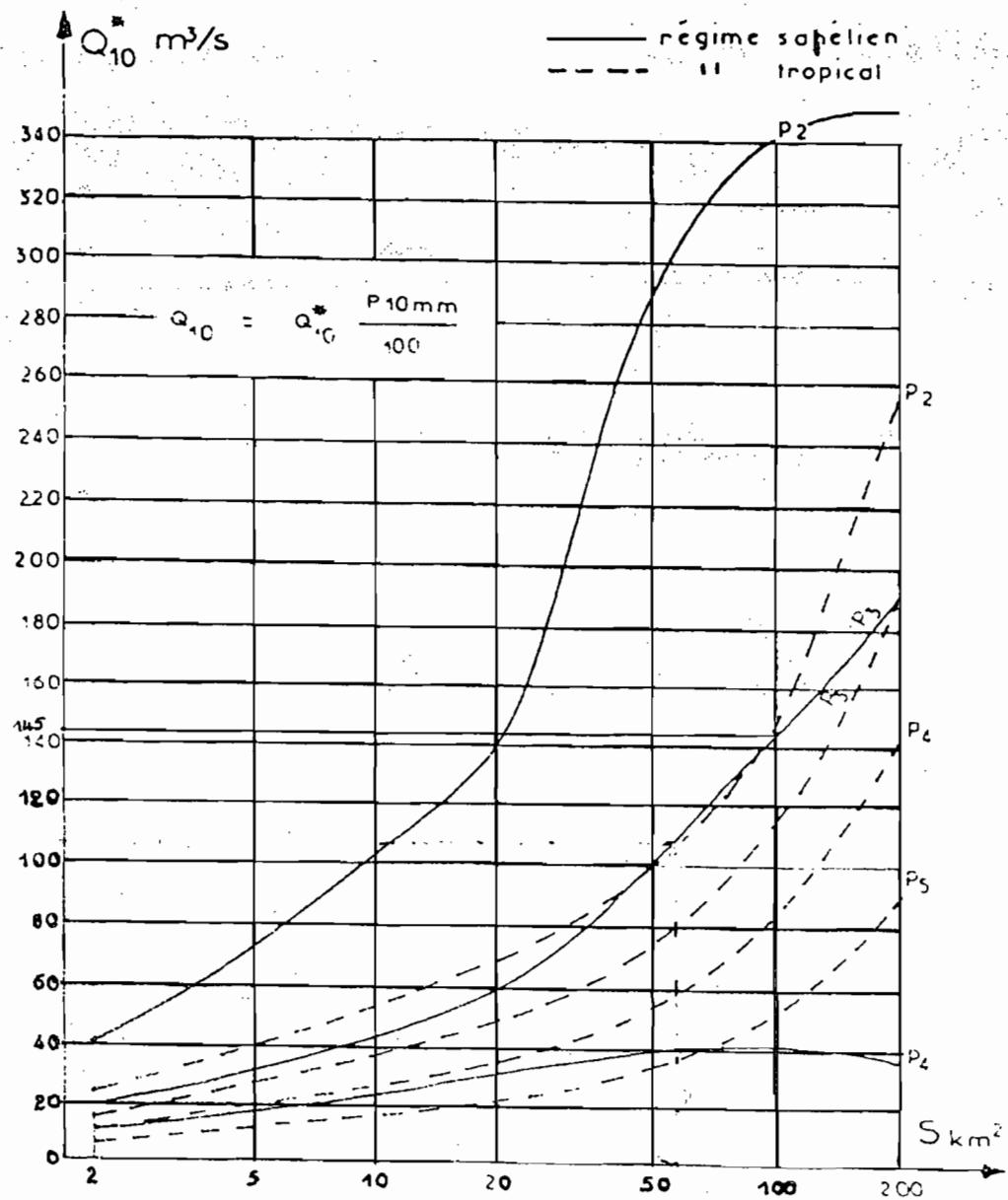
Gr.
L3

A2.40



Pentes R4.

Gr. 45



Débit décennal pour des pentes R4 et une pluie décennale de 100 mm.

A2.41

24.13 Classification

Nous avons une pente longitudinale de classification, PTC = 0,26% et une pente transversale de classification PTC = 3% (La pente PTC 3 est la plus forte).

On ne se situe pas exactement dans une classe de pente mais puisqu'on est en présence d'une pente longitudinale faible et d'une pente transversale forte, c'est la pente transversale qui doit être prise en considération pour classer le bassin dans une catégorie R donnée.

PTC 3 = 3% > 2% nous sommes dans la classe R4. Le bassin est assez imperméable avec des zones perméables d'étendue notable, nous sommes dans la classe de perméabilité P3. Enfin P...³

En conclusion, notre bassin est de classe P3 - R4

24.14 Débit de crue

Sur un régime sahélien, une perméabilité P₃ et une classe de pente R4, l'abaque Gr 43 donne pour A_{BV} = 99 km² un coefficient de ruissellement k_r = 26%.

Sous ces mêmes conditions, le temps de base est donné par l'abaque Gr 44, t_b = 12 heures

$$\text{Pour } P_{10} = 100 \text{ mm} \quad k = 3,1 \quad A = 0,9$$

$$A_{BV} = 99 \text{ km}^2 \quad k_r = 0,26 \quad t_b = 12 \text{ h}$$

$$Q_{10} = \frac{0,9 \times 3,1 \times 100 \times 10^{-3} \times 99 \times 10^6 \times 0,26}{12 \times 3600} = 166 \text{ m}^3/\text{s}$$

2.5 Application de la 2^e méthode de Foster et Auveray

Le débit de crue est donné par la formule suivante

$$Q_{10} = Q_{10}^* \frac{P_{10} (\text{mm})}{100}$$

A partir de l'abaque Gr 5A pour une superficie de 99 km² en régime arachéien et une perméabilité P₃, Q₁₀^{*} = 145 m³/s

$$P_{10} = 100 \text{ mm}$$

$$Q_{10} = 145 \frac{100}{100} = 145 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$Q_{10} = 145 \text{ m}^3/\text{s}$$

2.6 Application de la méthode du C.I.E.H

D'après la carte 1 des zones pluviométriques, le Sénégal se situe dans une zone sèche avec une pluie annuelle inférieure à 800 mm (600 mm en réalité). L'estimation du débit de crue se fait directement à l'aide des abaques A ou B nous devons déterminer I_g et L.

I_g = $\frac{\Delta H}{L}$ à partir de la courbe hypsométrique nous trouvons $\Delta H = 65,5 \text{ m}$

$$L = \frac{P}{4} + \sqrt{\left(\frac{P}{4}\right)^2 - S} \quad P = 50 \text{ km} \quad A_{Bv} = S = 99 \text{ km}^2$$

$$L = \frac{50}{4} + \sqrt{\left(\frac{50}{4}\right)^2 - 99} = 20,06 \text{ km}$$

$$I_g = \frac{65,5}{20,06} = 3,26 \text{ m/km}$$

Le symbole utilisé pour le Sénégal est A01 (Tableau Gr 46b). Connaissons I_g et la surface du bassin versant nous trouvons :

- à l'aide du graphique 47, $Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$

- De plus on a $B_{\text{an}} = 600 \text{ mm}$, par conséquent à partir du graphique 48, nous trouvons $Q_{10} = 87,5 \text{ m}^3/\text{s}$

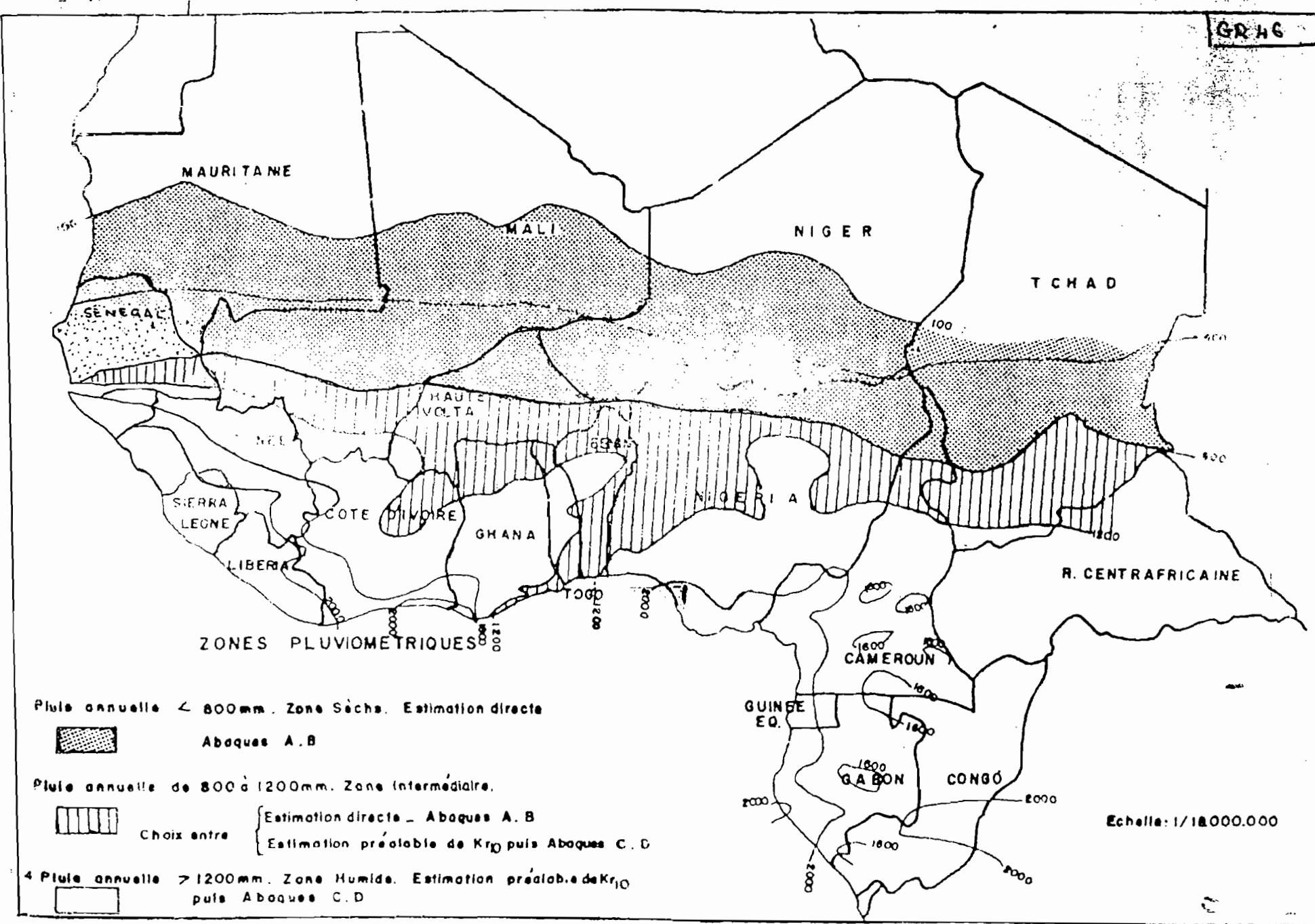
Graphique 47
(Abaque A) $Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$

Graphique 48
(Abaque B) $Q_{10} = 87,5 \text{ m}^3/\text{s}$

COMITE INTER AFRICAIN D'ETUDES HYDRAULIQUES

GR-HG

A2.45



Utilisation des abrègues

Differentes zones ont été définies lors de l'élaboration des cartes qui ont donné naissance aux abrègues présentes. Nous donnons leur symbole ci-après :

Symbole	Désignation
AO	Afrique de l'Ouest
AC1	$P_{an} \leq 1200 \text{ mm}$
AC2	$1200 \leq P_{an} \leq 1600 \text{ mm}$
AC3	$P_{an} > 1200 \text{ mm}$
AC4	$P_{an} > 1600 \text{ mm}$
AC	Afrique Centrale
AC1	$P_{an} \leq 1200 \text{ mm}$
AC2	$1200 \leq P_{an} \leq 1600 \text{ mm}$
AC3	$P_{an} > 1200 \text{ mm}$
AC4	$P_{an} > 1600 \text{ mm}$
P1	Pluviométrie annuelle $\leq 400 \text{ mm}$
P2	$400 \leq P_{an} \leq 800 \text{ mm}$
P3	$800 \leq P_{an} \leq 1200 \text{ mm}$
P4	$1200 \leq P_{an} \leq 1600 \text{ mm}$
P5	$P_{an} > 1600 \text{ mm}$
MN	Burkina
NI	Niger
HV. Ni. Ma.	Burkina + Niger + Mali
Séné. Ma. Hou.	Sénégal + Mali + Mauritanie
To. Bé.	Togo + Bénin
RCI	Côte-d'Ivoire
CCCG	Congo, Sud-Cameroun*, Centrafricaine, Gabon
Tch. C.	Tchad + Nord-Cameroun*

* La séparation entre l'ord-Cameroun et Sud-Cameroun correspond à l'isohyète 1200 mm soit approximativement le parallèle 2° (l'ord).

CIEH

COMITE INTERAFRICAIN D'ETUDES HYDRAULIQUES

GR 47

Surface

(km²)

1000

800

600

400

300

200

100

80

60

40

20

10

8

6

4

2

1

0.8

0.6

0.4

0.2

0.1

0.05

0.02

0.01

0.005

0.002

0.001

0.0005

0.0002

0.0001

0.00005

0.00002

0.00001

0.000005

0.000002

0.000001

0.0000005

0.0000002

0.0000001

0.00000005

0.00000002

0.00000001

0.000000005

0.000000002

0.000000001

0.0000000005

0.0000000002

0.0000000001

0.00000000005

0.00000000002

0.00000000001

0.000000000005

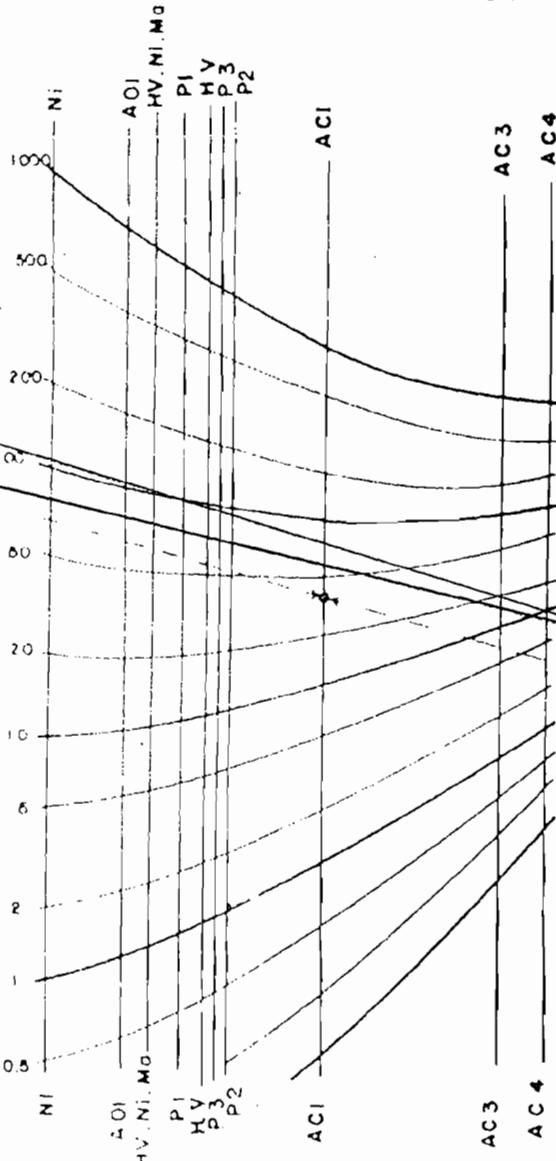
0.000000000002

0.000000000001

0.0000000000005

0.0000000000002

0.0000000000001



Débit décennal Q = 10

ABAQUE DE CALCUL DU DEBIT DE CRUE DECENNIAL

Abaque A

CIEH

COMITE INTERAFRICAIN

D'ETUDES

HYDRAULIQUES

GR 48

Surface
(Km²)

1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
50
40
30
20
10
5
4
3
2
1.5
1
0.5
0.2
0.1

Tch. C
AC
AO
AOI
HV NI. MALI

Pluie

(Annuelle)
(mm)

50
60
70
80
90
100
100
160
200
300
400
500
600
700
800
900
1000
1000
150
100
80
70
60
50
40
30
20
15
10
8
6
5
4
3
2
1.5
1
0.5
0.2
0.1

I_A

Exemple

Surface

1
0.5
0.2
0.1

PIVOT
Surface - Pluie

Débit décennal Q₁₀**Pluie**I_B

ABAQUE DE CALCUL DU DEBIT DE CRUE DECENNAL

Abaque B

A2.48

Gr 48 b

486

Tableau récapitulatifBassin de Panthier

A_{Bv}	99	km^2
P	50	km
L_p	18,33	km
L_c	119,5	km
L_{ca}	8,2	km
H_{max}	96	m
H_{min}	5	m
H_{moy}	38,3	m
DD	1,21	km/km^2
ICH	0,295	
ICG	1,41	
ICM	0,5	
I_g	65,5	m/km
H_{moye}	20,1	m
PMC	2,19	m/km
PMc	2,19	m/km
RB	44,7	m
LB	15400	m
RR	0,0029	
RC	3,27	

3 Caractéristiques physiographiques du bassin versant de Dougar

a-Perimètre P (km)

Mesuré à l'aide du curvimètre Q1M8 sur une carte à l'échelle 1/50 000^e.

Essai	1	2	3	Moyenne
P (km)	37	36	37	36,7

$$P = 36,7 \text{ km}$$

b-Aire du bassin versant A_{BV} (km²)

Planimètre utilisé n° 117 495 TM-34-7

Tableau des mesures obtenues

Essai	1	2	3	4	5
V.U initial	1,253	3,39	4,395	6,54	1,314
V.U final	3,417	5,54	6,54	8,684	3,455
V.U définitif	2,164	2,15	2,145	2,144	2,141

$$V.U \text{ moy} = 2,1488$$

$$VV = 24,655 \text{ km}^2$$

$$A_{BV} = 24,655 \times 2,1488 = 52,88 \text{ km}^2$$

$$A_{BV} = 53 \text{ km}^2$$

c-Longueur du cours d'eau principal L_p (km)

Mesurée à l'aide du curvimètre Q1M8 sur une carte à l'échelle 1/50 000^e.

Essai n°	1	2	3	Moyenne
L_p (km)	12,8	12,9	12,5	12,73

$$L_p = 12,73 \text{ km}$$

d- Longueur de tous les cours d'eau, l_c (km)

mesurée à l'aide du curvimètre QIM8 sur une carte à l'échelle 1/50 000.

Essai n°	1	2	3	Moyenne
l_c (km)	56	55,8	54	55,3

$$l_c = 55,3 \text{ km}$$

e- Longueur de l'exutoire jusqu'au centre de gravité du bassin versant, L_{CA} (km)

Le centre de gravité a été déterminé en divisant le bassin versant en plusieurs figures géométriques simples dont les centres de gravité sont connus (graphique n° 49)

A partir de la carte à l'échelle 1/50 000 et du curvimètre QIM8 nous trouvons les valeurs suivantes.

Essai n°	1	2	3	Moyenne
L_{CA} (km)	5,8	5,7	5,8	5,77

$$L_{CA} = 5,8 \text{ km}$$

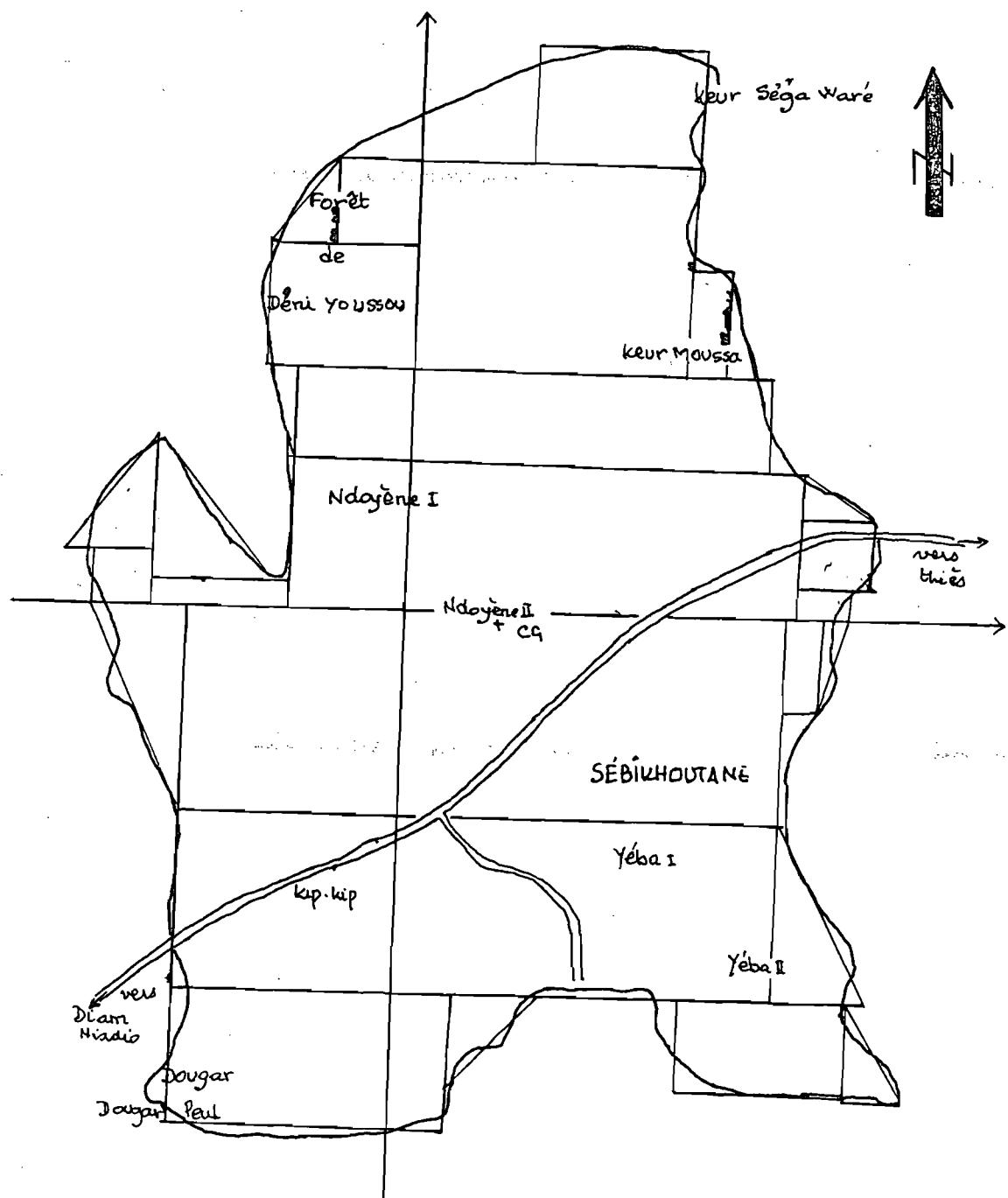
f- Densité de drainage DD (km/km²)

$$DD = L_c / A_{Bv}$$

BASSIN DE DOUGAR PEUL

Gr. 4.9

DÉTERMINATION DU CENTRE DE GRAVITE



$$L_C = 55,3 \quad A_{BV} = 52,98 \quad DD = \frac{55,3}{52,98} = 1,044 \text{ km/km}^2$$

$$\boxed{DD = 1,044 \text{ km/km}^2}$$

g. Indice de compacité

- Indice de compacité de Horton, ICH

$$ICH = \frac{A_{BV}}{L_p^2} \quad A_{BV} = 52,98 \text{ km}^2 \quad L_p = 12,73 \text{ km}$$

$$ICH = \frac{52,98}{(12,73)^2} = 0,327$$

$$\boxed{ICH = 0,327}$$

- Indice de compacité de gravelier, ICG

$$ICG_1 = 0,28 \frac{P}{\sqrt{A_{BV}}} \quad A_{BV} = 52,98 \text{ km}^2 \quad P = 36,7 \text{ km}$$

$$ICG_1 = \frac{0,28 \times 36,7}{\sqrt{52,98}} = 1,41$$

$$\boxed{ICG_1 = 1,41}$$

- Indice de compacité de Miller, ICM

$$ICM = \frac{A_{BV}}{\text{Aire cercle}}$$

$$\text{Aire cercle} = \frac{P^2}{4\pi}$$

$$ICM = 4\pi \frac{A_{BV}}{P^2} \quad A_{BV} = 52,98 \text{ km}^2 \quad P = 36,7 \text{ km}$$

$$ICM = 4 \cdot \pi \cdot \frac{52,98}{36,7} = 0,49$$

$$\boxed{ICM = 0,49}$$

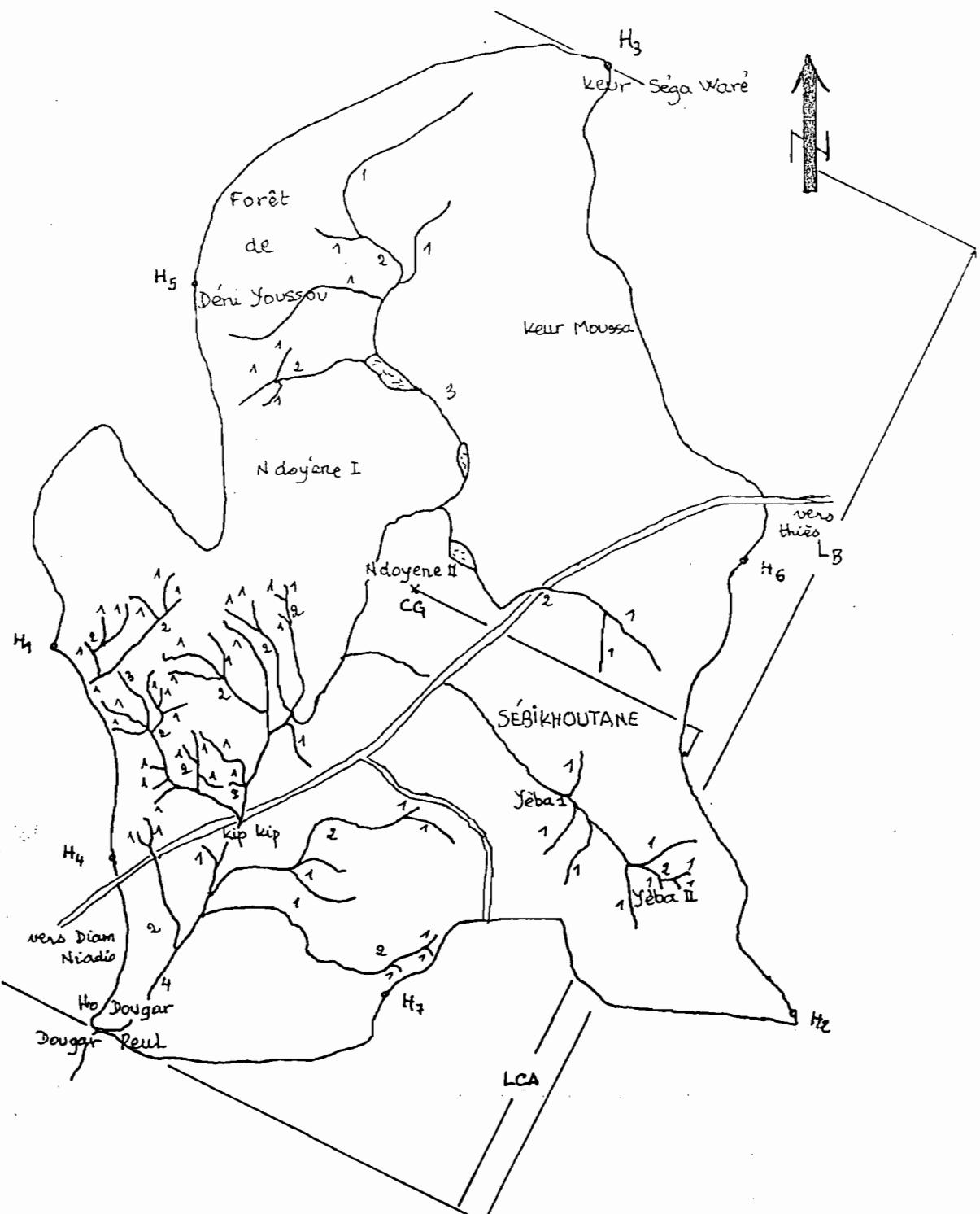
h. Rapport de relief, RR

$$RR = \frac{RB}{LB}$$

BASSIN DE DOUGAR PEUL

Gr. 50

DÉTERMINATION DE L'ORDRE DES COURS D'EAU



Les altitudes relevées sont les suivantes (graphique n° 50)

$$H_0 = 8$$

$$H_3 = 55 \text{ m}$$

$$H_6 = 50 \text{ m}$$

$$H_1 = 45 \text{ m}$$

$$H_4 = 12,2 \text{ m}$$

$$H_7 = 50 \text{ m}$$

$$H_2 = 85,6 \text{ m}$$

$$H_5 = 45 \text{ m}$$

$$RB = \frac{\sum_{i=1}^7 H_i}{7} - H_0 = 48,97 - 8 = 40,97 \text{ m}$$

LB est mesuré par à l'aide d'un double désimètre

$$LB = 22,3 \text{ cm} \quad \text{à l'échelle } 1/50\,000$$

$$LB \text{ réelle} = 22,3 \times 50\,000 = 11\,150 \text{ m}$$

$$RR = \frac{40,97}{11\,150} = 0,0037$$

$$RR = 0,0037$$

i) Altitude moyenne du bassin versant, H_{moy} (m)

Elle est calculée à partir de la formule suivante

$$H_{moy} = \frac{\sum_{i=1}^{10} a_i \left(\frac{h_i + h_{i+1}}{2} \right)}{A_{BV}}$$

a_i aire entre deux courbes de niveaux situées aux altitudes
" h_i " et " h_{i+1} "

$$a_i = V.U \times 26,655$$

Voir tableau page suivante

$$\sum_{i=1}^{10} a_i \left(\frac{h_i + h_{i+1}}{2} \right) = 2178,575 \quad \text{avec} \quad \sum_{i=1}^{10} a_i = 52,955$$

$$H_{moy} = \frac{2178,575}{52,955} = 41,12 \text{ m}$$

$$H_{moy} = 41,1 \text{ m}$$

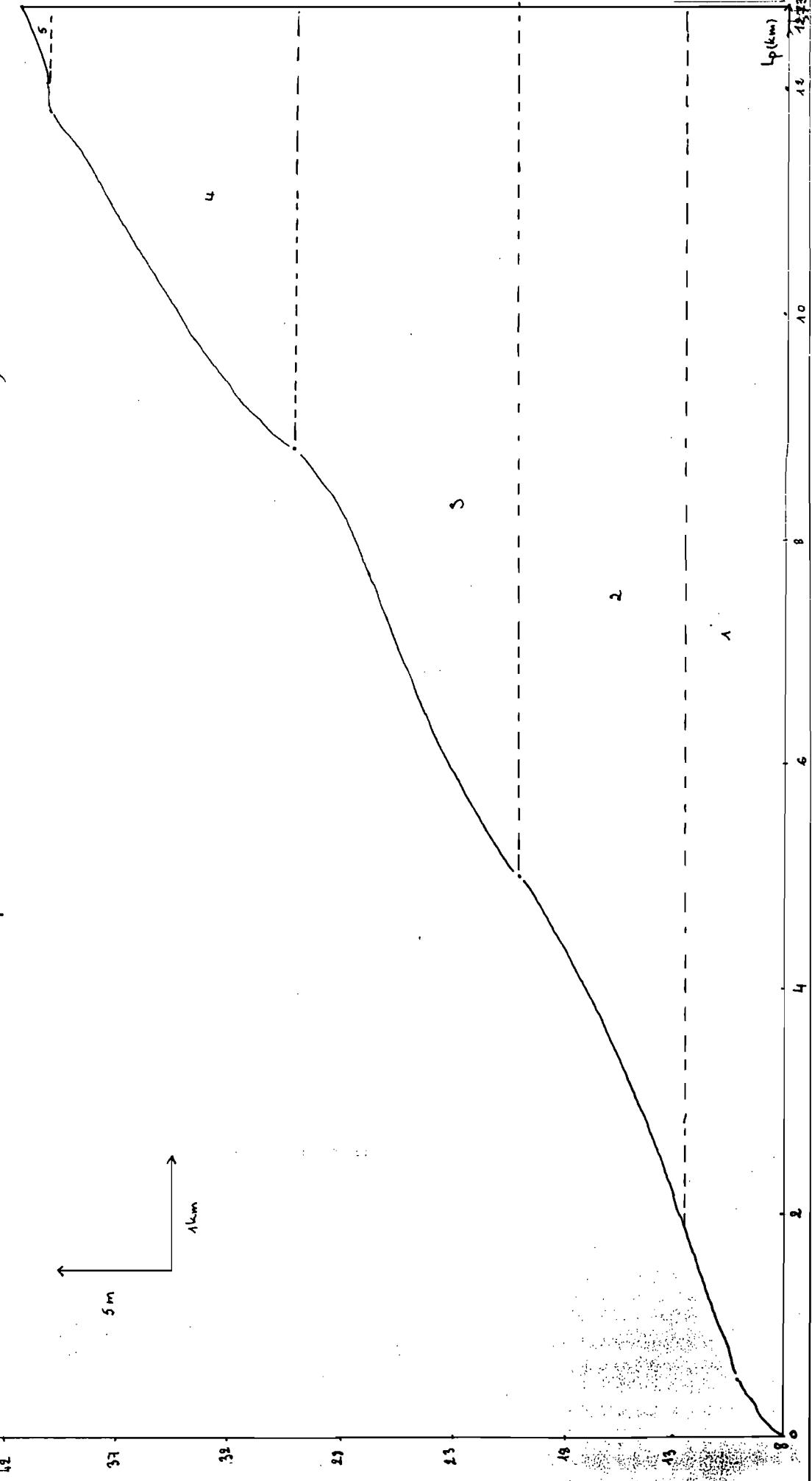
PROFIL EN LONG DE LA RIVIERE

DOUGAR PEUL

(Depuis l'excuse jusqu'à la limite amont du cours d'eau)

Altitude

H(m)



A2.56

Gr 51

1373

14

10

8

2

h_i (m)	h_{i+1} (m)	$\frac{h_i + h_{i+1}}{2}$ (m)	V U	a_i (km^2)	$a_i \cdot \frac{(h_i + h_{i+1})}{2}$ (km^2)
8	10	9	$3,33 \cdot 10^{-3}$	0,082	0,738
10	20	15	0,187	4,61	69,15
20	30	25	0,422	10,404	260,1
30	40	35	0,442	10,897	381,395
40	50	45	0,616	15,187	683,415
50	60	55	0,203	5,00	275
60	70	65	0,091	2,244	145,86
70	80	75	0,108	2,662	139,65
80	90	85	0,052	1,282	108,97
90	95	92,5	0,0238	0,588	54,297

j. Pente moyenne du cours d'eau, PMC (m km^{-1})

$$PMC = \frac{2H_{\text{moy}}}{L_p} \quad H_{\text{moy}} = \frac{\sum S_i}{L_p} \quad L_p = 12,73 \text{ km}$$

$\sum S_i$: surface sous le profil

(graphique n° 51¹)

surface sous le profil

S_i	1	2	3	4	5
$S \text{ m km}$	53,685	66,49	52,3	24,05	1,305

$$\sum_{i=1}^5 S_i = 197,83 \text{ m km}$$

$$H_{\text{moy}} = \frac{197,83}{12,73} = 15,54 \text{ m}$$

$$PMC = \frac{2 \times 15,54}{12,73} = 2,44 \text{ m/km}$$

$$\boxed{PMC = 2,44 \text{ m/km}}$$

DROITE DE RÉGRESSION
DOUGAR PEUL

$\log_{10} N_{W_i}$

1,5

1,0

0,5

0

A 2.58

1

2

3

4

ordre des cours
d'eau w_i

- points expérimentaux
- + points calculés avec l'équation

$$\log_{10} N_{W_i} = 2,272 - 0,57 w_i$$

Gr. 58

b) Rapport de confluence

Pour le bassin de Dongar nous trouvons (graphique n° 50)

w_i	1	2	3	4
NW_i	58	15	2	1
$\log_{10} NW_i$	1,76	1,176	0,301	0

A partir de ces valeurs et d'une calculatrice programmable, nous trouvons l'équation de la droite donnant la meilleure régression linéaire (graphique n° 52).

$$\log_{10} NW_i = -0,57 w_i + 2,272$$

$$RC = \log_{10}^{-1} 0,57 = 3,71$$

4 Estimation du débit de crue du bassin de Dongar Peul

4.1 Application de la 1ère méthode de Rodier et Auvray

Pour le débit de crue nous prendrons $Q_{10} = Q_{max}$

$$Q_{10} = \frac{A \times k \times P_{10} \times kr \times A_{BV}}{t_b}$$

Pour $A_{BV} = 53 \text{ km}^2$ nous avons

- un coefficient de pointe $k = 3,0$
- un coefficient d'abattement $A = 0,3$ car $50 < 53 < 100 \text{ km}^2$
- $P_{10} = 100 \text{ mm}$ (abaque Gr 42)

La moyenne annuelle des précipitations est égale à 600 mm

4.11 Classification du bassin selon sa pente et sa perméabilité

4.1.1 Pente longitudinale de classification, PLC (%)

La longueur du profil en long depuis l'embutie jusqu'à la ligne de partage des eaux est de 14 km. On entame 2,8 km (soit $20\% \times 14 = 2,8$ km) de part et d'autre du profil. On calcule l'aire restante sous le profil. Cette aire correspond à la partie omnisectée (graphique n° 53).

a- Départition du profil

Distance de l'embutie à la courbe d'altitude H_i (km)	0	0,5	4,35	8,85
Altitude de km	8	10	20	30

Distance ... H_i (km)	11,8	12,06	12,73	14
Altitude H_i (m)	40	40	41,3	55

b- Aire sous le profil

n°	1	2	3	4	ΣS_i
S_i (mkm)	60,48	37,48	42,57	8,81	149,22

c- Pente longitudinale de classification, PLC

$$PLC = \frac{2 \cdot \bar{S}_i}{(0,6 L_p)^2}$$

$$\bar{S}_i = 149,22 \text{ mkm} \quad L_p = 14 \text{ km}$$

$$PLC = \frac{2 \times 149,22}{(0,6 \times 14)^2} = 4,2 \text{ m/m} \text{ soit } 0,42 \%$$

$PLC = 0,42 \%$

PROFIL EN LONG DE LA RIVIÈRE DOUGAR PEUL

(Depuis l'embouchure jusqu'à la ligne de partage des eaux)

A2.61

Altitude
 $H(m)$

50

44

38

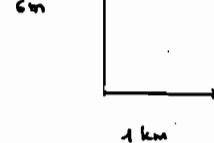
32

26

20

14

8



2

3,6

4

6

8

10

12

14

$L_p(km)$

1

2

3

4

G. 53

4.1.1.2 Calcul des pentes transversales

Cinq demi-profil ont été réalisés (voir la localisation de ces 5 profils sur le graphique n° 54). On procédera de la même manière que pour le profil en long. La pente la plus forte sera retenue pour classer le bassin.

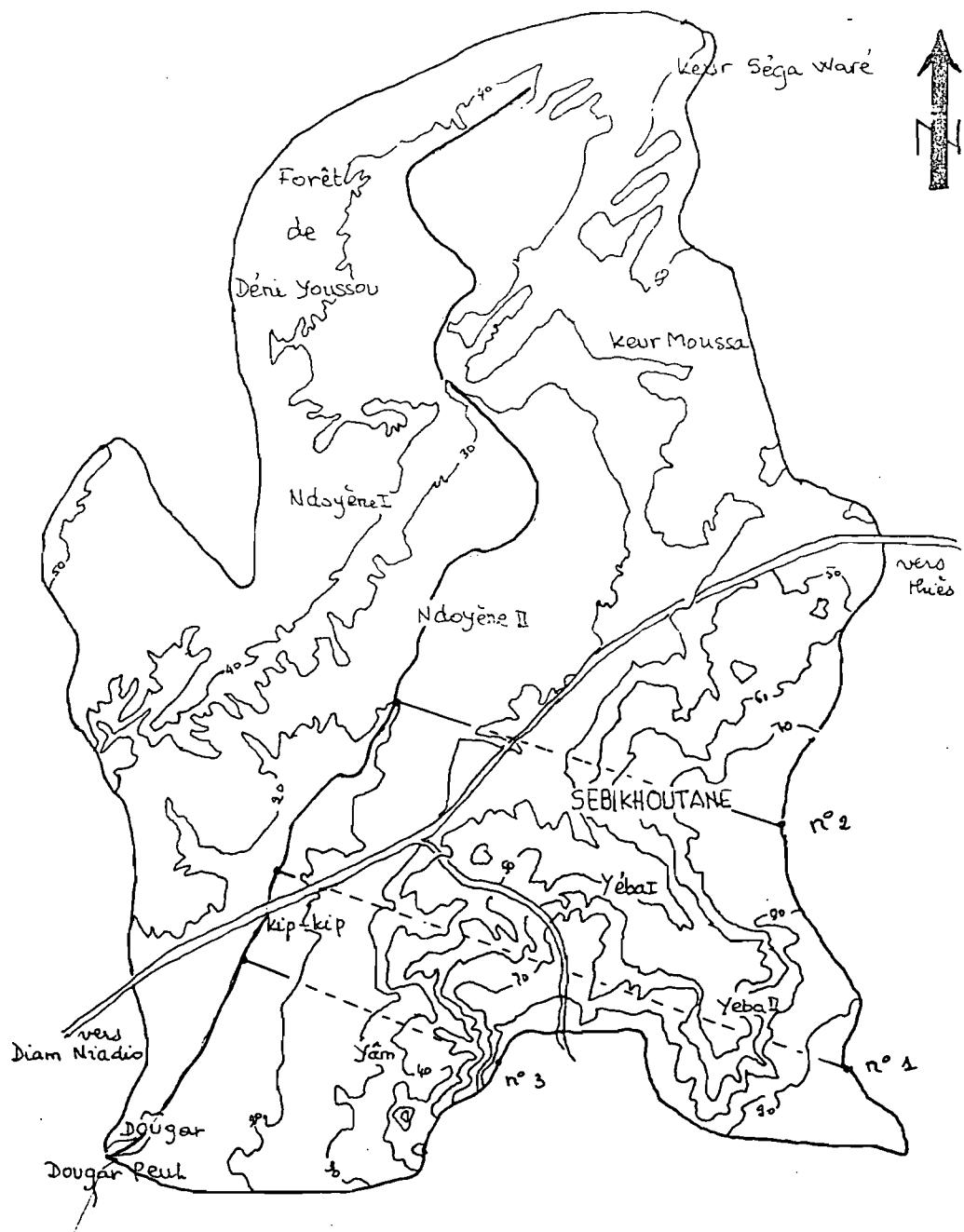
a- Pente transversale n°1 de classification, PTE 1

Distance de l'extrémité si la courbe d'altitude H_i (km)	Altitude H_i (m)
0,0	15
0,95	30
1,55	40
1,80	50
2,0	60
2,15	70
2,35	70
3,05	80
3,75	80
3,90	70
4,10	60
4,20	70
4,6	80
4,8	90
8,1	95

BASSIN DE DOUGAR PEUL

Gr. 54

CARTE TOPOGRAPHIQUE : LOCALISATION DES PROFILS



----- profils transversaux

0 1 2 km

b - Surface sous le profil

Nous avons divisé l'aire sous le profil en 17 parties. Nous ne considérons que l'aire correspondant à 60% de la longueur du cours d'eau principal (graphique n° 5.5)

n°	1	2	3	4	5	6	7	Σ
s_i (en km)	0,66	1,06	3,75	4,95	0,75	0,86	7,5	

n°	8	9	10	11	12	13	14	
s_i	8	3,5	1,5	5	7,5	1	3,26	

n°	15	16	17	Σ
s_i	3,98	14,34	95,6	163,2

c - Pente transversale n° 1 de classification , PTC 1

$$\Sigma s_i = 163,2 \text{ m/km} \quad L_p = 6,1 \text{ km}$$

$$PTC 1 = \frac{2 \times 163,2}{(0,6 \times 6,1)^2} = 2,44 \text{ m/km soit } 2,44\%$$

$$PTC 1 = 2,44\%$$

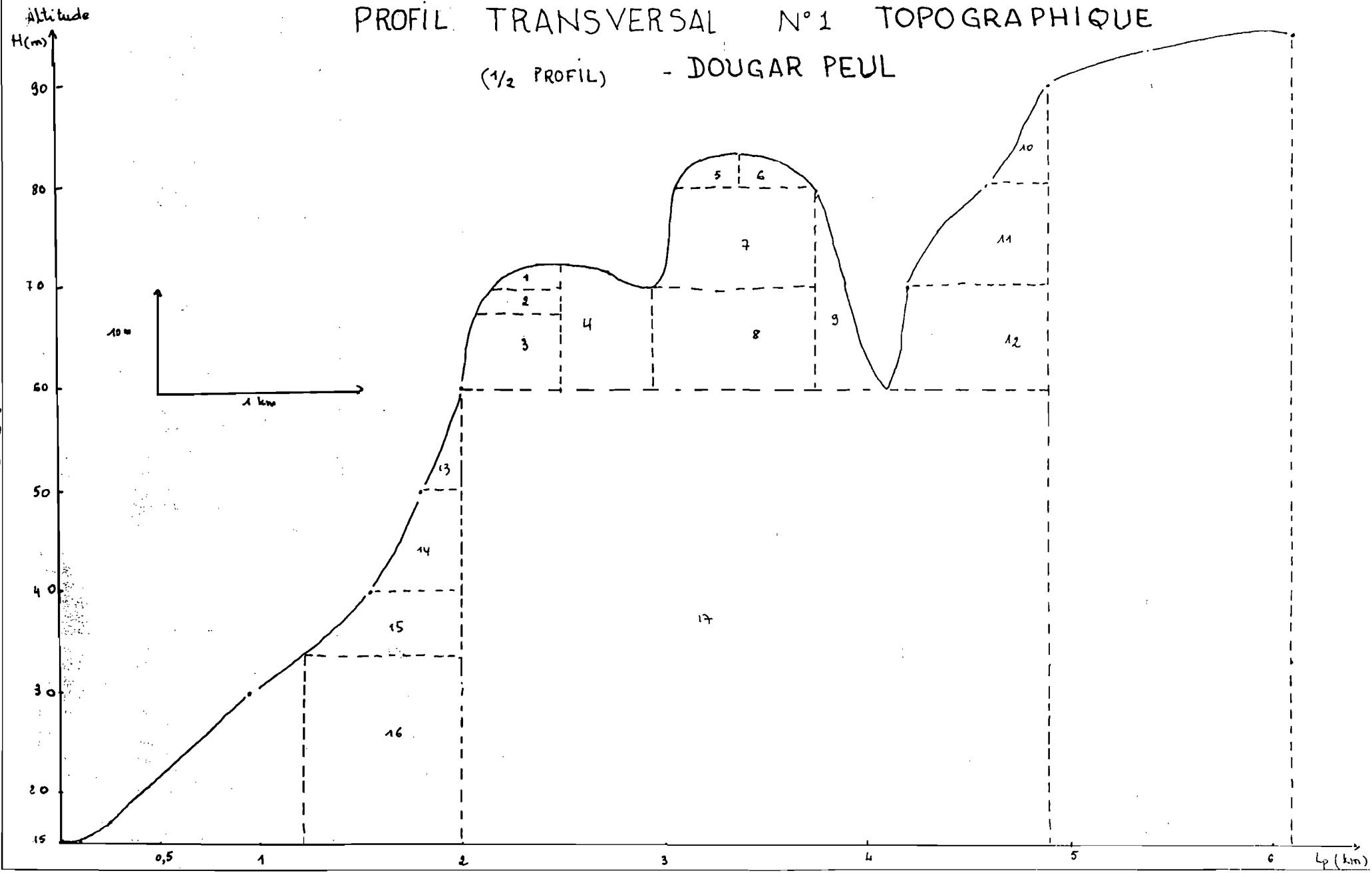
d - Pente transversale n° 2

L'partition du 1/2 profil

Distance de l'entraîneur à la courbe d'altitude H_i (km)	0	0,8	1,65	1,9	2,05	2,45
Altitude H_i m	20	30	40	50	60	70

pour $H = 75 \text{ m}$, la distance = 3,55 km

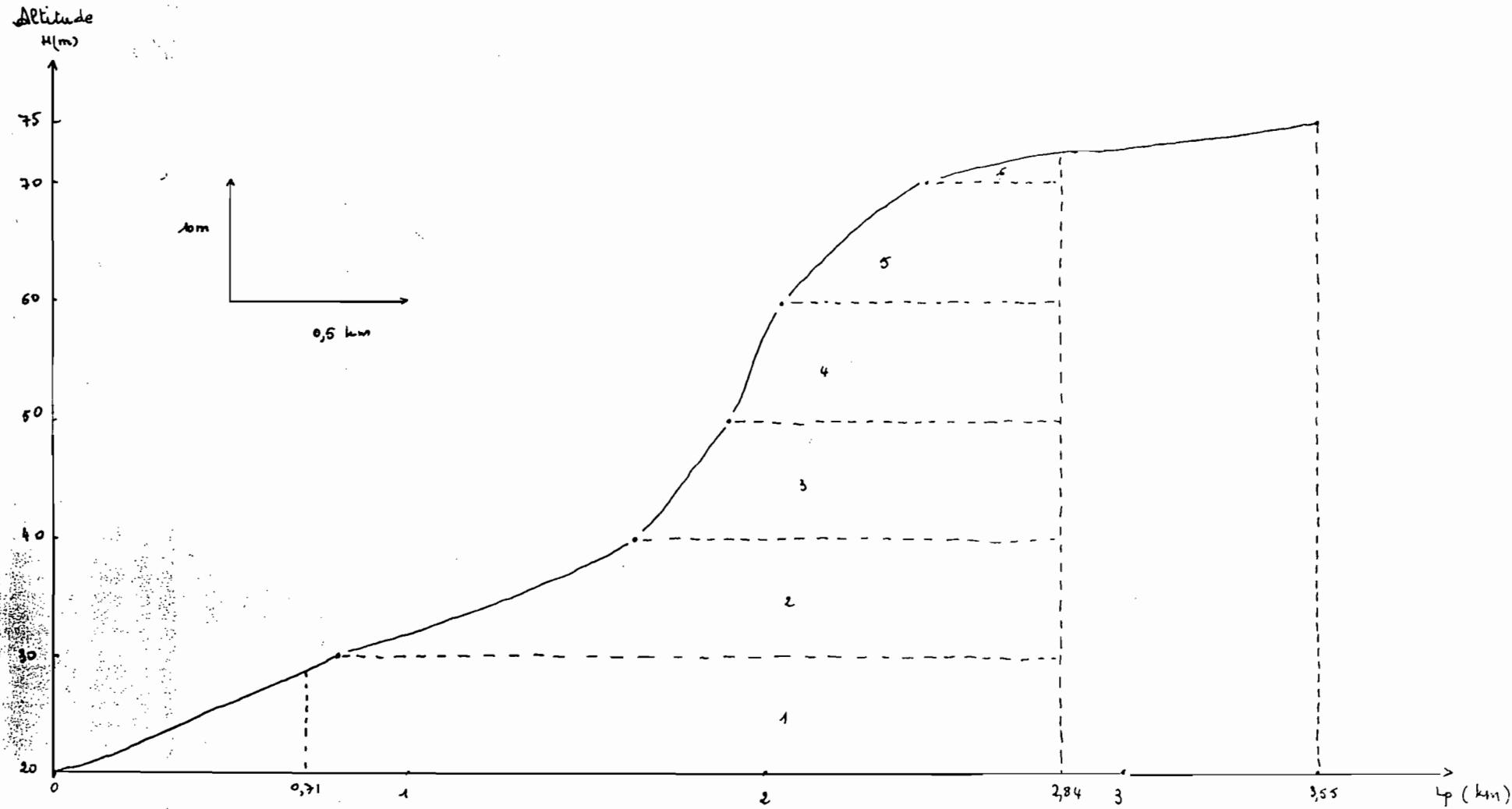
A2.65



PROFIL TRANSVERSAL N°2 TOPOGRAPHIQUE

(1/2 PROFIL) - DOUGAR PEUL

A2.66



Gr 56

e- Aire sous le profil (graphique n° 56)

n°	1	2	3	4	5	6	Σs_i
$s_i (\text{m/km})$	21,3	16,15	10,65	8,65	5,9	0,39	63,04

f- Tente transversale n° 2 de classification , PTC 2

$$\Sigma s_i = 63,04 \text{ m/km} \quad L_p = 3,55 \text{ km}$$

$$PTC\ 2 = \frac{2 \times 63,04}{(0,6 \times 3,55)^2} = 27,8 \text{ m/km} \quad \text{soit } 2,8\%$$

$PTC\ 2 = 2,8\%$

g- Tente transversale n° 3

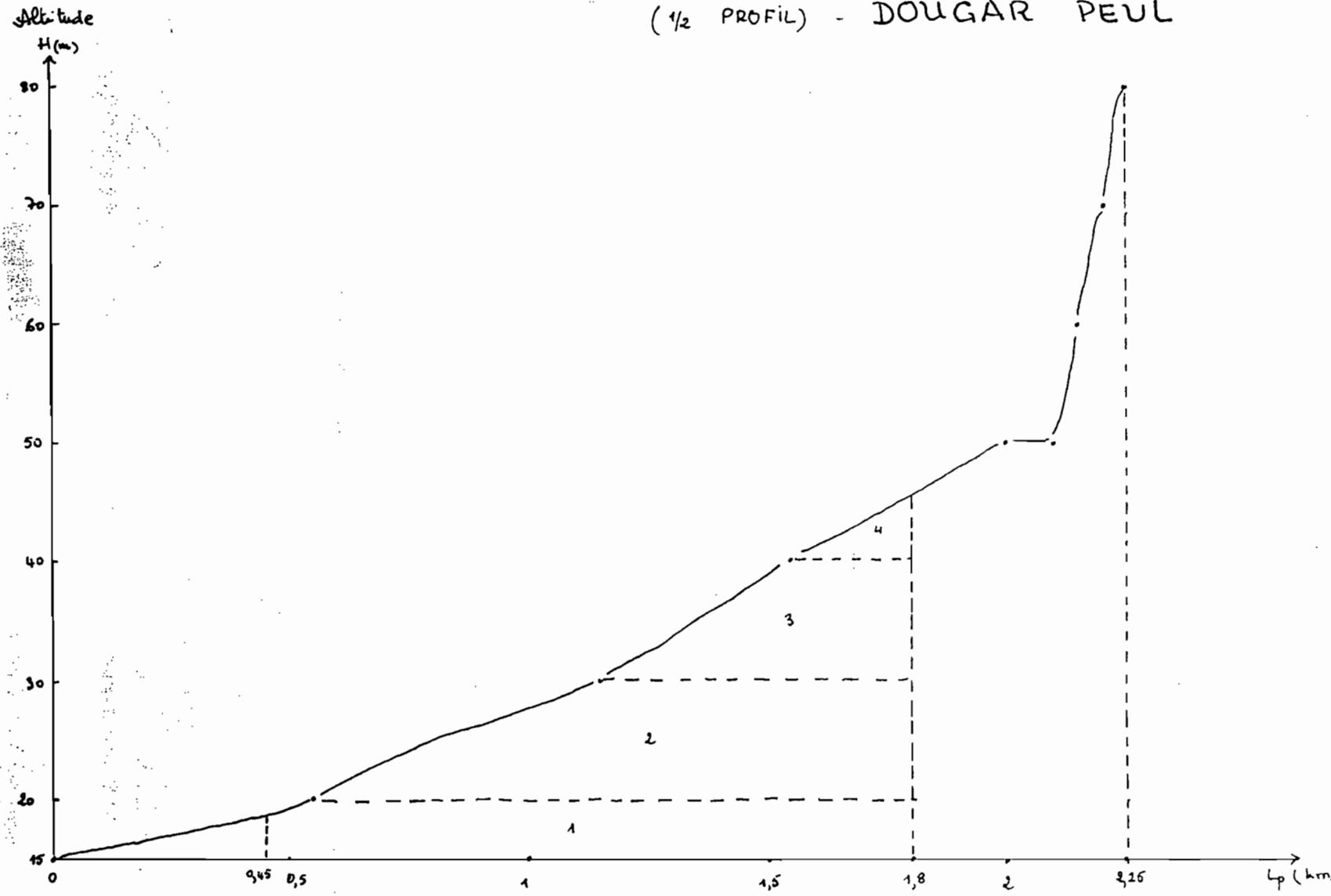
Départition du 1/2 profil (graphique n° 57)

Distance de l'entourie à la courbe d'altitude H_i (km)	Altitude H_i (m)
0	15
0,55	20
1,15	30
1,55	40
2,0	50
2,1	50
2,15	60
2,2	70
2,25	80

PROFIL TRANSVERSAL N° 3 TOPOGRAPHIQUE

(1/2 PROFIL) - DOUGAR PEUL

A2. 68



h - Aire sous le 1/2 profil

n°	1	2	3	4	ΣS_i
S_i (m/km)	6,75	9,5	4,5	0,62	21,37

i - Pente transversale n°3 de classification , PTC 3

$$\Sigma S_i = 21,37 \text{ m/km} \quad L_p = 2,25 \text{ km}$$

$$PTC 3 = \frac{2 \times 21,37}{(0,6 \times 2,25)^2} = 23,4 \text{ m/km} \quad \text{soit } 2,34\%$$

$$PTC 3 = 2,34\%$$

4.113 - Classification

Nous avons $PLC = 0,42\%$ et $PTC = 2,8\%$

On ne se situe pas exactement dans une classe de pente mais puisqu'on est en présence d'une pente longitudinale faible et d'une pente transversale forte, c'est cette dernière qui sera retenue pour classer le bassin dans une classe R donnée

$PMT = 2,8\% > 2\%$ nous sommes dans la classe R₄. Le bassin est assez imperméable avec des zones perméables d'étendues assez notable. Nous sommes dans la classe de Permeabilité P₃.

En conclusion, notre bassin est de classe R₄-P₃.

4.12 Débit de crue décennale

Pour un régime Sahélien, une classe de perméabilité P₃ et une classe de pente R₄, l'abaque Gr 6.3 donne

pour $A_{BV} = 53 \text{ km}^2$ un coefficient de ruissellement k_r

$$k_r = 27\%$$

Dans ces mêmes conditions le temps de base donne' par l'abaque GR 44 est $t_b = 9 \text{ h}$

Pour $P_{10} = 100 \text{ mm} = 100 \cdot 10^{-3} \text{ m}$ $k_r = 0,27$

$$A_{BV} = 53 \text{ km}^2 = 53 \cdot 10^6 \text{ m}^2 \quad A = 0,9$$

$$k_r = 3,0 \quad t_b = 9 \text{ h}$$

$$Q_{10} = \frac{0,9 \times 3,0 \times 100 \cdot 10^{-3} \times 0,27 \times 53 \cdot 10^6}{9 \times 3600} = 40 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$Q_{10} = 40 \text{ m}^3/\text{s}$$

4.2 Méthode de Rodier et Murray modifiée

Pour un bassin de classe R_4 et de perméabilité P_3 , l'abaque GR 45 donne pour $A_{BV} = 53 \text{ km}^2$ $Q_{10}^* = 100 \text{ m}^3/\text{s}$

$$Q_{10}^* = 100 \text{ m}^3/\text{s} \quad P_{10} = 100 \text{ mm} \quad Q_{10} = 100 \cdot \frac{100}{100} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$$

$$Q_{10} = 100 \text{ m}^3/\text{s}$$

4.3 Méthode du C.I.E.H

D'après la carte du C.I.E.H, Dongar se trouve dans une zone sèche où l'estimation du débit de crue se fait directement à l'aide des abaffles A ou B

le symbole utilisé pour Dongar est A01 (Tableau T-2)
si parti de la combi hydro-métrique nous trouvons :

$$\Delta H = 60,0 \text{ m}$$

$$L = \frac{P}{4} + \sqrt{\left(\frac{P}{4}\right)^2 - S} \quad P = 36,7 \text{ km} \quad S_{ABV} = 53 \text{ km}$$

$$L = \frac{36,7}{4} + \sqrt{\left(\frac{36,7}{4}\right)^2 - 53} \approx 14,76 \text{ km}$$

$$I_g = \frac{\Delta H}{L} = \frac{60}{14,76} \approx 4,06 \text{ m/km}$$

Connaissant I_g et la surface, à l'aide de l'abaque

A nous trouvons $Q_{10} = 82 \text{ m}^3/\text{s}$

De plus on a $T_{an} = 600 \text{ mm}$ par conséquent à l'aide de l'abaque B nous trouvons $Q_{10} = 67,5 \text{ m}^3/\text{s}$

Abaque A $Q_{10} = 82 \text{ m}^3/\text{s}$

Abaque B $Q_{10} = 67,5 \text{ m}^3/\text{s}$

T 4

Tableau récapitulatifBassin de Dongar

A_{BV}	53 km ²
P	36,7 km
L _p	12,73 km
L _c	55,3 km
L _{CA}	5,8 km
H _{maximale}	96 m
H _{minimale}	8 m
H _{moy}	41,1 m
D.D	1,044 km/km ²
I _{CH}	0,327
I _{CG}	1,41
I _{CM}	0,43
\bar{z}_g	15,54 m
H _{moy c}	2,44 m/km
P _{MC}	40,97 m
R _B	11150 m
R _B	40,97 m
R _R	0,00367
R _C	3,71

ANNEXE III

DIMENSIONNEMENT

Théorie du dimensionnement de l'évacuateur de crue

Le dimensionnement n'est fait que pour le barrage de Dougar Peul, celui de Panétier a été déjà réalisé par l'ORSTOM. L'effet du laminage des crues jouera un très grand rôle dans cette partie.

1 Laminage des crues

Dimensionner un ouvrage évacuateur de telle manière qu'il puisse laisser passer la pointe de l'hydrogramme de la crue à l'entrée du réservoir de stockage correspond à un seuil de dimensionnement.

Le réservoir joue un rôle "tampon" de sorte que le maximum du débit Q_{em} à l'évacuateur est inférieur au maximum de débit Q_{cm} de l'hydrogramme. On cherche ici à estimer de manière simple le rapport Q_{em}/Q_{cm} entre ces deux débits pour pouvoir dimensionner l'ouvrage évacuateur.

les paramètres intervenant pour fixer la valeur de ce rapport sont :

- Des paramètres géométriques définissant la réserve et l'évacuateur :
 - . S la surface du plan d'eau lors que les eaux

arrivent au niveau de l'évacuateur ;

- la largeur de l'évacuateur ;
- la forme de l'évacuateur qui détermine son coefficient de débit "m" ; la loi des débits sur l'évacuateur étant supposée de la forme

$$Q = m L h \sqrt{2gh} \quad h \text{ hauteur d'eau au dessus du seuil}$$

- Des paramètres définissant la forme de l'hydrogramme de la crue $Q_c(t)$. théoriquement on ne peut pas à l'aide d'un nombre fini de paramètres, définir un hydrogramme à moins de le schématiser, ce que nous faisons.

1.1 Schématisation des hydrogrammes

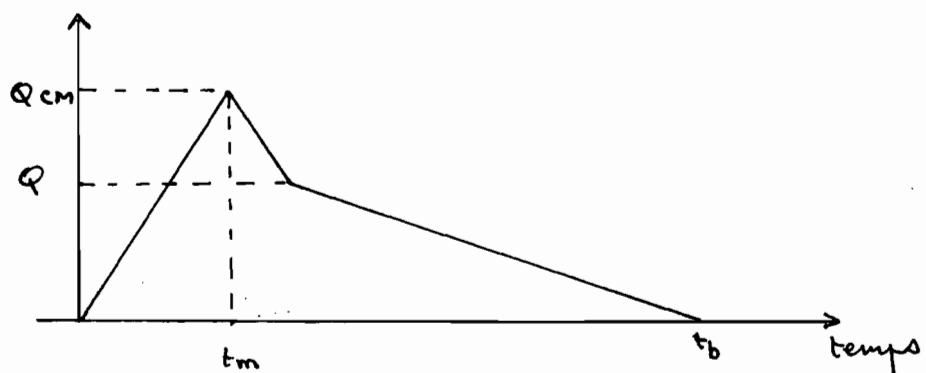
Il importe de connaître la forme des hydrogrammes des crues exceptionnelles contre lesquelles on a choisi de protéger les ouvrages.

Les hydrogrammes dont on connaît les temps de base et temps de montée grâce à la note de M.M Rodier et Auveray sont intitulés "hydrogrammes unitaires". Pourtant la note en question effectue le calcul des débits des crues exceptionnelles en adoptant ces temps comme caractéristiques des hydrogrammes de crues exceptionnelles. Une étude détaillée des hydrogrammes adoptés par les auteurs montre que ceux-ci peuvent en fait être

considérés effectivement comme typiques des crues exceptionnelles et non unitaires.

Ainsi, nous construisons des hydrogrammes schématiques en trois tronçons linéaires respectant les données relatives à ces crues et déjà rencontrées auparavant :

- Q_{cm} débit maximum de pointe calculé précédemment.
- t_b temps de base de l'hydrogramme.
- t_m temps de montée des eaux (abaque G.R.G.A.)
- k rapport entre débit de pointe et débit moyen de la crue.



La diminution du débit est représentée par une ligne brisée dont la première partie est constituée par le symétrique de la montée et la fin par une droite rejoignant la durée t_b . Le changement de pente n'effectue qu'un débit Q dont la valeur est fixée par une relation exprimant que le débit maximum et le débit moyen de la crue sont dans un rapport k

$$\frac{Q}{Q_{cm}} = \frac{2}{k} \frac{t_b - kt_m}{t_b - 2t_m}$$

On montre en réalité que, dans les cas les plus courants la deuxième partie de la descente ne joue aucun rôle en ce qui concerne le rapport Q_{em}/Q_{cm} , c'est ce qui nous a permis de ramener l'hydrogramme à une montée linéaire de durée t_m et une descente symétrique. Les paramètres définissant l'hydrogramme sont alors : Q_{cm} et t_m .

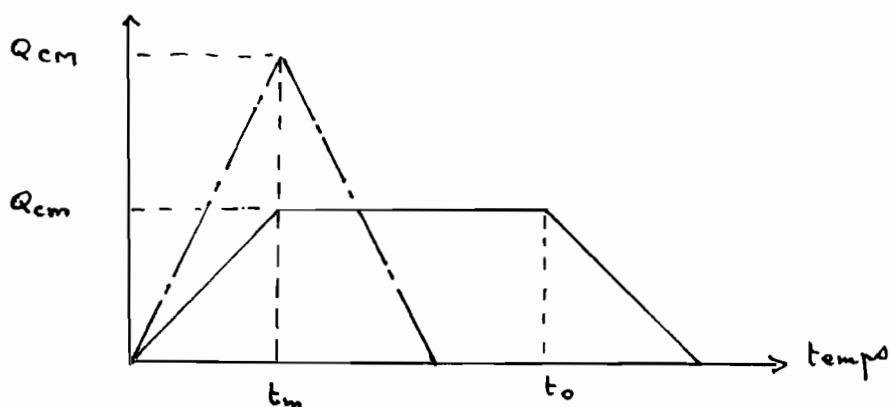
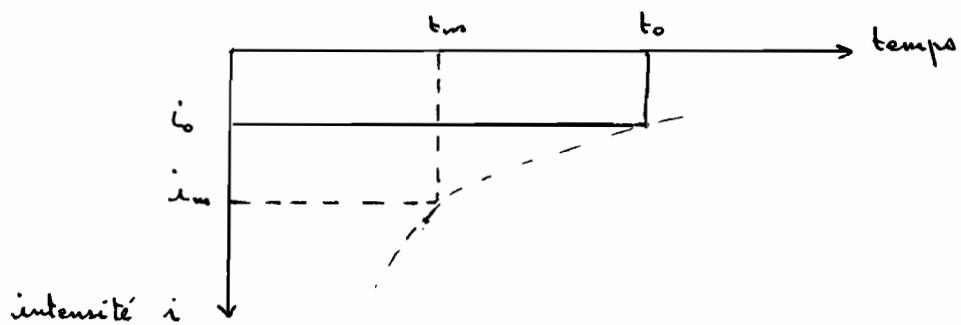
La crue exceptionnelle dont le débit maximum est égal à Q_{cm} est théoriquement provoquée par une pluie uniforme dont la durée est égale au temps de montée t_m . On sait que les pluies de même fréquence mais dont les durées sont inférieures à t_m ont une intensité moindre et provoquent des débits maxima de crue inférieurs à Q_{cm} . Souvent l'effet du laminage sur celles-ci est moins fort et il importe de rechercher la valeur Q_{em} la plus importante après laminage, aussi avons-nous considéré également des hydrogrammes schématisés sous une forme trapézoïdale :

- Montée des eaux de durée t_m
- Valeur maximum du débit Q_{cm} depuis le temps t_m jusqu'au temps t_0 .
- Descente des eaux symétrique de la montée.

Cet hydrogramme représente théoriquement une crue provoquée par une pluie uniforme dont la durée est t_0 .

le débit Q_{cm} est lié au débit maximum Q_{cm} de la crue et aux temps t_m et t_0 si l'on admet que la loi de Montana s'applique aux pluies considérées et si d'autre part on considère pour simplifier, que les débits maxima Q_{cm} et Q_{cm} sont proportionnels aux intensités des pluies qui les provoquent :

$$Q_{cm} \times t_0^{1-n} = Q_{cm} \times t_m^{1-n}$$



1-2 Calcul de l'effet du laminage

l'orient donc :

- m le coefficient de débit de l'évacuateur,
- L la largeur de l'évacuateur,
- h la hauteur du plan d'eau au-dessus du seuil du

réservoir,

s la surface du plan d'eau lorsque les eaux arrivent au niveau de l'évacuateur,

g l'accélération de la pesanteur.

Le débit instantané au-dessous de l'évacuateur est donné par la relation

$$Q_e = m L \sqrt{2g} h^{3/2} \quad (1)$$

La différence entre les débits d'entrée Q_c et de sortie Q_e suppose une variation dh du niveau du plan d'eau pendant l'intervalle de temps dt ; s étant supposée constante lorsque h augmente :

$$sdh = (Q_c - Q_e) dt$$

après changement de variables suivant :

$$Q_e = \sqrt{g L^5} Q$$

$$Q_c = \sqrt{g L^5} Q'$$

$$t = \frac{s}{(2m^2)^{1/3} \sqrt{g L^5}} \cdot T$$

les équations (1) et (2) donnent

$$\frac{d(Q^{2/3})}{dT} + Q = Q' \quad (3)$$

Cette équation (3) a été intégrée numériquement pour les divers hydrogrammes décrits précédemment sur lesquels on a préalablement normalisé les débits de sorte grâce à la forme particulière de l'équation.

1-3 Résultats

On a pu mettre en évidence le rôle d'un paramètre adimensionnel simple que nous appelons X_0 , pour déterminer l'effet du laminage sur les crues dont les hydrogrammes sont triangulaires ou trapézoïdaux.

$$X_0 = \frac{m^2 \cdot g \cdot L^2 \cdot Q_{cm} \cdot t_m^3}{S^3}$$

L'effet du laminage est évalué sous la forme d'un coefficient Q_{cm}/Q_{em} (débit maximum à l'évacuateur / débit maximum de la crue triangulaire).

Pour plusieurs valeurs, choisies à priori, du coefficient n de la loi de Montana, nous avons calculé l'effet du laminage sur la crue triangulaire mais aussi sur les crues trapézoïdales qui s'en déduisent :

$Q_{cm} = Q_{em} \left(\frac{t_m}{t_0} \right)^{1-n}$; dans chaque cas, il existe un hydrogramme le plus défavorable, c'est à dire tel que le débit à l'évacuateur a une valeur maximale, c'est cette valeur que nous appelons Q_{em} .

L'abaque GR.FA permet d'obtenir directement Q_{em}/Q_{cm} en fonction de $\log X_0$ pour une valeur donnée du coefficient n de Montana.

Le tracé correspondant à $n=0,12$ est à adopter en Afrique Occidentale.

1.4 Remarques

1.4.1 Vérité du schéma triangulaire

les schémas utilisés ont une validité limitée dans le cas de très forts laminages. On surestime l'effet du laminage lorsque lorsque le débit trouué Q_{em} est inférieur à la valeur Q , où commence la décroissance moins rapide du débit de la crue :

$$Q = \frac{2}{k} \frac{t_b - k t_m}{t_b - 2 t_m}$$

On effet, le maximum du débit à l'évacuateur est toujours obtenu au temps t tel que : $Q_e(t) = Q_c(t)$ car dans le cas de l'équation (3)

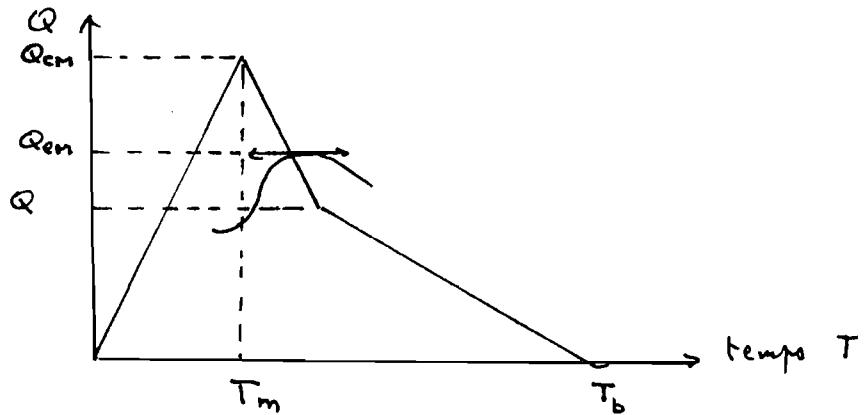
$$\frac{d(Q^{2/3})}{dT} + Q = Q' \quad \text{or équivaut} \quad \frac{d(Q^{2/3})}{dT} = 0$$

(débit réduit à l'évacuateur = débit réduit de la crue).

Cette relation est vérifiée si $\frac{dQ}{dT} = 0$, c'est à dire au maximum de l'hydrogramme à l'évacuateur.

Ainsi toutes les fois que l'effet du laminage est tel que le maximum du débit à l'évacuateur Q_{em} reste supérieur à la valeur Q où effectue le changement de la pente dans la descente des eaux, le schéma triangulaire est correct.

Inversement dans le cas des forts laminages ($Q_{em} < Q$) le schéma triangulaire que nous avons utilisé peut avoir surestimé l'effet du laminage.



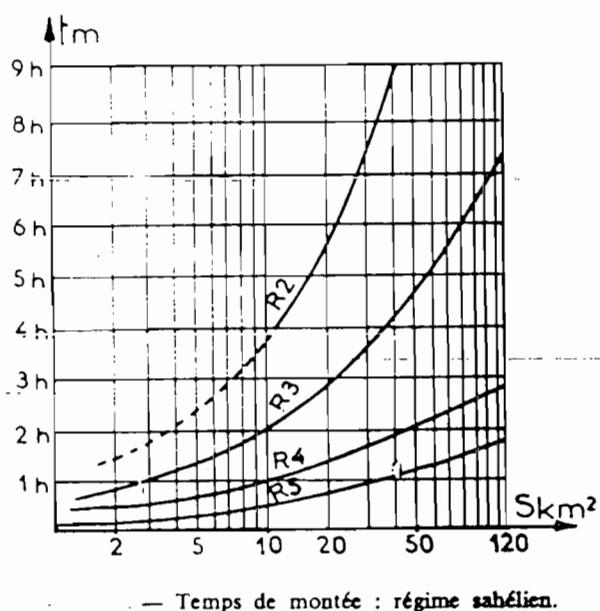
L'abaque GR 60 donne les limites de validité de cette équation schématique. lorsque Q_{em}/Q_{cm} trouvé est inférieur à la valeur Q/Q_{cm} de l'abaque GR 59, il y'a lieu d'être prudent quant à la valeur Q_{em} trouvée. C'est en fait un cas relativement peu fréquent.

4.4.2 le paramètre χ_0

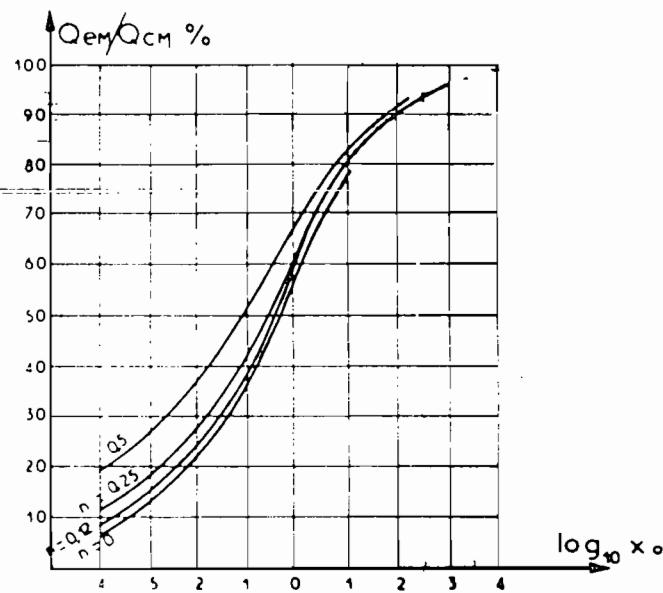
Il montre bien l'importance de chaque paramètre quant à leur efficacité sur le laminage. Ainsi la surface du bassin $S = A_{gr}$ et le temps de montée t_m , tous deux à la puissance 3 sont des paramètres essentiels. Les bassins de pente faibles, ayant les temps de montée les plus longs subissent donc les laminages les plus faibles ; ce sont par ailleurs ceux dont les débits de crue sont les plus faibles. Le laminage des crues a donc un effet légèrement égalisateur sur les débits à prévoir pour les évacuateurs.

2 - Application au bassin de congé

À partir de l'abaque GR 58 pour une surface de 53 km^2



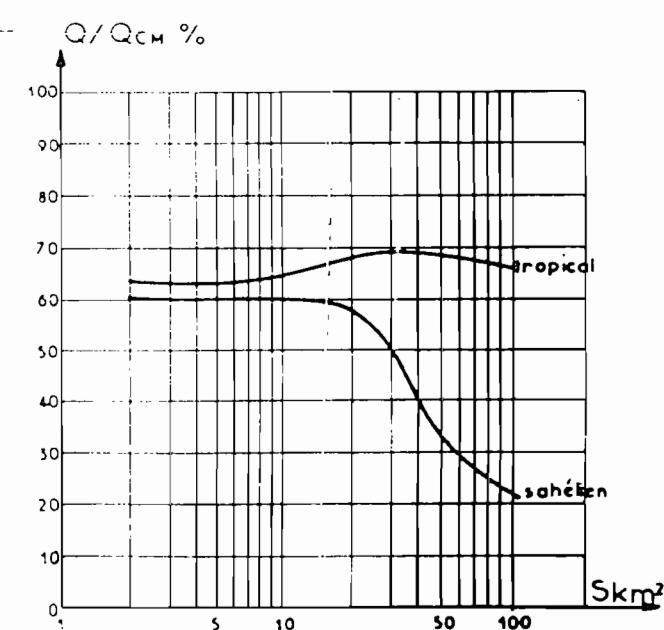
GR 59



— Effet du laminage (exprimé en pourcentage par rapport à la crue la plus forte) pour diverses valeurs du coefficient n de Montana.

— Limite de validité de l'hydrogramme schématique triangulaire.

GR. 60



un bassin de pente R4 et un régime nahréien $t_m = 2h$

2.1 Calcul de l'aire du bassin de stockage

Sur la carte de l'annexe V à l'échelle 1/1000^e nous avons trouvé à l'aide du planimètre n° 117435 TM 34-2

$$VV_{final} = 8,752$$

$$VV_{initial} = 0,000$$

VU de final = 8,752 pour la cuvette de stockage

Rappelons que pour le planimètre $VV = 1,014$

Aire nette du carré de 10cm de côté

$$AR = 100 (1000)^2 = 10^8 \text{ cm}^2 = 1 \text{ ha}$$

$$VR = \frac{AR \text{ carré}}{VV} = \frac{1}{1,014} = 0,986 \text{ ha} \quad VV = 0,986 \text{ ha}$$

L'aire de stockage est la suivante

$$\text{Aire} = 8,752 \times 0,986 = 8,63 \text{ ha}$$

$$\boxed{\text{Aire} = 8,63 \text{ ha}}$$

2.2 Volume d'eau stocké

Le volume a été calculé en considérant que nous avons un piézomètre entre deux courbes de niveau successives. En déterminant la surface délimitée par chaque courbe de niveau et la différence d'altitude nous trouvons le volume stocké entre deux courbes de niveau.

Altitude	Volume entre 2 coulores de niveau m^3	Volume cumulatif
9	$\left(\frac{0 + 2,695}{2} \right) \times 0,25 = 336,875$	336,875
9,25	$\left(\frac{2,695 + 6,005}{2} \right) \times 0,25 = 1087,5$	1424,375
9,5	$\left(\frac{6,005 + 14,100}{2} \right) \times 0,25 = 2518,125$	3937,5
9,75	$\left(\frac{14,100 + 24,590}{2} \right) \times 0,25 = 4836,25$	8773,75
10	$\left(\frac{24,590 + 33,406}{2} \right) \times 0,25 = 7249,5$	16023,25
10,25	$\left(\frac{33,406 + 51,101}{2} \right) \times 0,25 = 10563,375$	26586,625
10,5	$\left(\frac{51,101 + 69,536}{2} \right) \times 0,25 = 15079,625$	41666,25
	$\left(\frac{69,536 + 86,857}{2} \right) \times 0,25 = 19486,625$	61152,875

$$\text{Volume} \approx 62000 \text{ m}^3$$

ANNEXE IV
MÉTHODE DE BISHOP
SIMPLIFIÉE

*

Fichier des données : sebikIA.dat Fichier des sorties : sebikIA.sor

Le 10 JUIN 1988 à 18 H. 52 -- sebikIA.sor PAGE 1

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

-- stabapt -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval
- 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. point fixe)

CONTROLE DES DONNEES

Nombre de tangentes limites	0	[max.= 4]
Nombre de sections verticales	11	[max.= 16]
Nombre de frontières entre sols	7	[max.= 12]
Nombre de lignes équipressions	1	[max.= 12]
Nombre de pts défin. la cohésion	0	[max.= 12]
Nombre de charge. unif. répartis	0	[max.= 10]
Nombre de chargements concentrés	0	[max.= 10]

Coefficients sismiques s1= .00 s2= .00

**** SYSTEME METRIQUE **** kilo-Newton - mètre
----- ----- ----- [Df eau = 9.81]

Recherche automatique du cercle critique

Centre de départ (x,y) = 113.0 20.0

Pas de rotation autour du pivot = 1.0 °

Ecart pour changement de pivot = -1.0 %

TOUS LES CERCLES PASSENT PAR LE POINT (110.0 , 15.5)

(nombre maximum total de cercles pouvant être calculés = 100)

GEOMETRIE

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	103.5	108.0	108.1	108.5	110.0	110.1	111.0	116.0	116.1	150.0
bas-fissure	12.7	12.7	15.0	15.0	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
eau-fissure	12.7	12.7	15.0	15.0	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7

GEOMETRIE (suite ...)

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	103.5	108.0	108.1	108.5	110.0	110.1	111.0	116.0	116.1	150.0

frontière 1	12.7	12.7	15.0	15.0	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
frontière 2	12.7	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
frontière 3	12.7	12.7	12.7	11.9	11.9	11.9	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
frontière 4	12.7	12.7	12.7	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	12.7	12.7
frontière 5	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
frontière 6	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
frontière 7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

PROPRIETES DES SOLS

COUCHE	COHESION kPa	FROTTEMENT DEG.	DENSITE kN/m³	DESCRIPTION
1	.0	40.0	12.0	tout venant
2	110.0	12.0	15.0	noyau term.
3	.0	40.0	12.0	gabions
4	50.0	15.0	17.0	argile fond.
5	.0	34.0	18.0	sable fond.
6	50.0	15.0	17.0	argile fond.

PRESSIONS INTERSTITIELLES coordonnées de la nappe d'eau libre

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	103.5	108.0	108.1	108.5	110.0	110.1	111.0	116.0	116.1	150.0
ligne n° :	1	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	13.5	13.5	12.7	12.7	12.7

 Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIÉE

--- stabept -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
 ----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval

- 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. point fixe)

		NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
		(m)	(m)	(m)	(m)			
1	1	14.6	5.4	113.0	20.0	(13)	6.830	6.703
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.52 m		
(1)	2	1	13.3	6.7	115.0	20.0	(24)	2.999
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.98 m		
(1)	3	1	11.7	8.3	117.0	20.0	(49)	11.398
	4	1	12.4	5.6	115.0	18.0	(28)	3.897
	5	1	14.6	5.4	113.0	20.0	(12)	6.670
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.53 m		
6	1	13.8	8.2	115.0	22.0	(17)	3.840	3.721
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.66 m		
7	1	12.5	7.5	116.0	20.0	(36)	6.041	5.669
8	1	12.9	6.1	115.0	19.0	(24)	2.826	2.673
(1)	9	1	11.2	7.8	117.0	19.0	(2)	-35.573
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		-34.670
10	1	11.8	5.2	115.0	17.0	(37)	8.010	7.354
11	1	14.4	4.6	113.0	19.0	(2)	-2.476	-2.470
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		
(1)	12	1	12.9	6.1	115.0	19.0	(2)	-3.806
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		-3.576
13	1	13.6	3.3	113.0	17.0	(2)	-4.680	-4.245
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		
14	1	15.4	3.6	111.0	19.0	(2)	-12.222	-12.135
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		
15	1	14.7	6.2	113.0	21.0	(2)	-4.435	-4.435
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		
16	1	13.7	5.3	114.0	19.0	(2)	-2.514	-2.434
				Cercle de surface : profondeur dans le massif =		.00 m		

		NCERC NTANG PROF(TG)		RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
17	1	14.1	3.9	113.0	18.0	(2)	-3.146	-2.970	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .00 m							
18	1	15.0	4.0	112.0	19.0	(2)	-3.320	-3.320	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .00 m							
19	1	14.6	5.4	113.0	20.0	(2)	-3.337	-3.337	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .00 m							
20	1	14.1	5.6	113.7	19.7	(2)	-2.518	-2.518	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .00 m							
21	1	13.7	.4.6	113.7	18.3	(2)	-2.934	-2.761	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .00 m							
22	1	14.7	3.6	112.3	18.3	(10)	7.434	7.297	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .81 m							
23	1	14.9	4.7	112.3	19.7	(10)	11.684	11.569	
		Cercle de surface : profondeur dans le massif = .40 m							

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précéd. = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .3 m

A 4-4

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

* SYNTHÈSE DES RESULTATS *

CAS ETUDIE :

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval
- 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. point fixe)

Tous les cercles passent par le point : 110.0 , 15.5

APRES 23 CERCLES CALCULES EN RECHERCHE AUTOMATIQUE ON TROUVE :

F.S. MINIMUM (Bishop) = 2.476 cercle n° 11

----- *****

Rayon = 4.6 m ; X , Y = (113.0 19.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 2.434 cercle n° 16

----- *****

Rayon = 5.3 m ; X , Y = (114.0 19.0)

FACTEURS DE SECURITES CLASSES EN ORDRE CROISSANT

(POUR LES 10 CERCLES LES PLUS CRITIQUES)

FSB	XCENTRE	YCENTRE	RAYON	N°CERC	(surf.)
2.476	112.98	18.97	4.57	11	(.0)
2.514	113.98	18.96	5.27	16	(.0)
2.518	113.68	19.67	5.56	20	(.0)
2.826	114.99	18.98	6.08	8	
2.934	113.68	18.26	4.60	21	(.0)
2.999	115.00	19.99	6.72	2	(1.0)
3.146	112.98	17.96	3.86	17	(.0)
3.320	111.98	18.96	3.99	18	(.0)
3.337	112.98	19.96	5.36	19	(.0)
3.806	114.98	18.96	6.06	12	(.0)

NB: dans les 10 cercles les plus critiques il y a des cercles de surface
** [Identifiés entre 0.0 et 1.0 m de profondeur dans le massif]

Fichier des données : sebik1.dat Fichier des sorties : sebik1.sor

Le 10 JUIN 1988 à 18 H. 48 -- sebik1.sor PAGE 1

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval

- 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. 3 tang.)

CONTROLE DES DONNEES

Nombre de tangentes limites	3	[max.= 4]
Nombre de sections verticales	11	[max.= 16]
Nombre de frontières entre sols	7	[max.= 12]
Nombre de lignes équipressions	1	[max.= 12]
Nombre de pts défin. la cohésion	0	[max.= 12]
Nombre de charge. unif. répartis	0	[max.= 10]
Nombre de chargements concentrés	0	[max.= 10]

Coefficients sismiques s1= .00 s2= .00

**** SYSTEME METRIQUE **** kilo-Newton - mètre

[Dr eau = 9.81]

Recherche automatique du cercle critique

Centre de départ (x,y) = 113.0 20.0

Pas de rotation autour du pivot = 1.0 m

Ecart pour changement de pivot = -1.0 %

TOUS LES CERCLES TANGENTS AUX PROFONDEURS, 10.0, 11.1, 11.5,

(nbr. max. de cercles pouvant être calculés pour chaque tangente = 66)

GEOMETRIE

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	103.5	108.0	108.1	108.5	110.0	110.1	111.0	116.0	116.1	150.0
bas-fissure	12.7	12.7	15.0	15.0	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
eau-fissure	12.7	12.7	15.0	15.0	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7

GÉOMÉTRIE (suite ...)

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	103.5	108.0	108.1	108.5	110.0	110.1	111.0	116.0	116.1	150.0

frontière 1	12.7	12.7	15.0	15.0	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
frontière 2	12.7	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
frontière 3	12.7	12.7	12.7	11.9	11.9	11.9	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7
frontière 4	12.7	12.7	12.7	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	12.7	12.7
frontière 5	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
frontière 6	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
frontière 7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

PROPRIÉTÉS DES SOLS

COUCHE	COHESION kPa	FROTTEMENT DEG.	DENSITE kN/m³	DESCRIPTION
1	.0	40.0	12.0	tout venant
2	110.0	12.0	15.0	noyau term.
3	.0	40.0	12.0	gabions
4	50.0	15.0	17.0	argile fond.
5	.0	34.0	18.0	sable fond.
6	50.0	15.0	17.0	argile fond.

PRESSIONS INTERSTITIELLES coordonnées de la nappe d'eau libre

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	103.5	108.0	108.1	108.5	110.0	110.1	111.0	116.0	116.1	150.0
ligne n° :	1	15.5	15.5	15.5	15.5	15.5	13.5	13.5	12.7	12.7	12.7

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval

- 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. 3 tang.)

NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON (m)	(X)CENTRE (m)	(Y)CENTRE (m)	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
----------------------	-----------	---------------	---------------	----------	-------------	-----------

--- Cercle n° 1 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.3	à 108.5 m	---
1 1 10.0 10.0 113.0 20.0 (33)	5.784	5.408	
--- Cercle n° 2 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.7	à 108.5 m	---
(1) 2 1 10.0 10.0 115.0 20.0 (33)	5.854	5.478	
--- Cercle n° 3 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.0	à 108.5 m	---
3 1 10.0 8.0 113.0 18.0 (29)	5.246	4.828	
--- Cercle n° 4 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	107.6	à 108.5 m	---
(1) 4 1 10.0 8.0 115.0 18.0 (31)	6.848	6.447	
--- Cercle n° 5 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	107.2	à 108.5 m	---
5 1 10.0 6.0 113.0 16.0 (27)	5.520	5.008	
--- Cercle n° 6 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	104.5	à 108.5 m	---
6 1 10.0 8.0 111.0 18.0 (28)	7.138	6.579	
--- Cercle n° 7 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.3	à 108.5 m	---
7 1 10.0 10.0 113.0 20.0 (32)	5.796	5.419	
--- Cercle n° 8 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.8	à 108.5 m	---
8 1 10.0 8.0 114.0 18.0 (31)	5.495	5.079	
--- Cercle n° 9 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.5	à 108.5 m	---
9 1 10.0 7.0 113.0 17.0 (31)	5.086	4.629	
--- Cercle n° 10 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	108.2	à 108.5 m	---
(1) 10 1 10.0 7.0 115.0 17.0 (29)	8.012	7.564	
--- Cercle n° 11 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	108.0	à 108.5 m	---
11 1 10.0 5.0 113.0 15.0 (24)	6.711	6.148	
--- Cercle n° 12 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	104.9	à 108.5 m	---
12 1 10.0 7.0 111.0 17.0 (29)	6.718	6.115	
--- Cercle n° 13 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.6	à 108.5 m	---
13 1 10.0 9.0 113.0 19.0 (30)	5.511	5.118	

NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON (X)CENTRE (Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
----------------------	---------------------------	----------	-------------	-----------

--- Cercle n° 14 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.4 à 108.5 m ---
 14 1 10.0 7.0 114.0 17.0 (29) 5.901 5.460

--- Cercle n° 15 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.7 à 108.5 m ---
 15 1 10.0 7.0 112.0 17.0 (28) 5.718 5.228

--- Cercle n° 16 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.0 à 108.5 m ---
 16 1 10.0 8.0 113.0 18.0 (29) 5.251 4.833

--- Cercle n° 17 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.7 à 108.5 m ---
 17 1 10.0 7.7 113.7 17.7 (30) 5.349 4.925

--- Cercle n° 18 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.6 à 108.5 m ---
 18 1 10.0 6.3 113.7 16.3 (28) 6.047 5.578

--- Cercle n° 19 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.3 à 108.5 m ---
 19 1 10.0 6.3 112.3 16.3 (27) 5.401 4.891

--- Cercle n° 20 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.6 à 108.5 m ---
 20 1 10.0 7.7 112.3 17.7 (29) 5.628 5.182

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précédent = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .6 m

* RESULTATS POUR LA TANGENTE N° : 1 *

F.S. MINIMUM (Bishop) = 5.086 cercle n° 9

----- *****

Rayon = 7.0 m ; X , Y = (113.0 17.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 4.629 cercle n° 9

----- *****

Rayon = 7.0 m ; X , Y = (113.0 17.0)

 Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
 ----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval
 - i - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. 3 tang.)

NCERC NTANG PROF(TG)		RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
		(m)	(m)	(m)	-----		

--- Cercle n° 1 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.3 à 108.5 m ---								
1	2	11.1	8.9	113.0	20.0	(34)	9.514 9.354	
--- Cercle n° 2 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.7 à 108.5 m ---								
(1)	2	11.1	8.9	115.0	20.0	(33)	10.804 10.569	
--- Cercle n° 3 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.0 à 108.5 m ---								
3	2	11.1	6.9	113.0	18.0	(27)	9.309 9.146	
(1)	4	11.1	6.9	115.0	18.0	(27)	11.991 11.641	
--- Cercle n° 5 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 108.2 à 108.5 m ---								
5	2	11.1	4.9	113.0	16.0	(26)	10.487 10.285	
--- Cercle n° 6 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.5 à 108.5 m ---								
6	2	11.1	6.9	111.0	18.0	(27)	9.793 9.498	
--- Cercle n° 7 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.3 à 108.5 m ---								
7	2	11.1	8.9	113.0	20.0	(31)	9.510 9.350	
--- Cercle n° 8 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.8 à 108.5 m ---								
8	2	11.1	6.9	114.0	18.0	(29)	10.137 9.923	
--- Cercle n° 9 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.5 à 108.5 m ---								
9	2	11.1	5.9	113.0	17.0	(27)	9.721 9.556	
--- Cercle n° 10 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.3 à 108.5 m ---								
10	2	11.1	6.9	112.0	15.0	(30)	8.409 8.216	
--- Cercle n° 11 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.3 à 108.5 m ---								
(1)	11	2	11.1	4.9	112.0	16.0	(23)	8.746 8.471
--- Cercle n° 12 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 104.8 à 108.5 m ---								
12	2	11.1	6.9	110.0	18.0	(27)	15.997 15.412	
--- Cercle n° 13 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.6 à 108.5 m ---								
13	2	11.1	8.9	112.0	20.0	(34)	9.375 9.206	
--- Cercle n° 14 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.0 à 108.5 m ---								
14	2	11.1	6.9	113.0	18.0	(27)	9.300 9.137	

NCERC NTANG PROF(TG) RAYON (X)CENTRE (Y)CENTRE (Nb.Tr.) FS (BISHOP) FS (ord.)

---	Cercle n° 15 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.7 à 108.5 m ---
15	2 11.1	5.9 112.0 17.0 (27)	8.175 7.956
---	Cercle n° 16 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	108.3 à 108.5 m ---
(1)	16 2 11.1	5.9 114.0 17.0 (27)	11.064 10.797
---	Cercle n° 17 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	108.1 à 108.5 m ---
17	2 11.1	3.9 112.0 15.0 (20)	11.172 10.808
---	Cercle n° 18 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.2 à 108.5 m ---
18	2 11.1	5.9 110.0 17.0 (26)	15.977 15.229
---	Cercle n° 19 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.9 à 108.5 m ---
19	2 11.1	7.9 112.0 19.0 (30)	8.053 8.676
---	Cercle n° 20 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	107.5 à 108.5 m ---
20	2 11.1	5.9 113.0 17.0 (27)	9.729 9.564
---	Cercle n° 21 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.9 à 108.5 m ---
21	2 11.1	5.9 111.0 17.0 (25)	9.585 9.220
---	Cercle n° 22 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.9 à 108.5 m ---
22	2 11.1	6.6 112.7 17.7 (32)	8.962 8.787
---	Cercle n° 23 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	107.7 à 108.5 m ---
23	2 11.1	5.2 112.7 16.3 (26)	9.417 9.233
---	Cercle n° 24 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	106.5 à 108.5 m ---
24	2 11.1	5.2 111.3 16.3 (26)	9.165 8.795
---	Cercle n° 25 :	Poids de l'eau ajouté aux tranches de	105.9 à 108.5 m ---
25	2 11.1	6.6 111.3 17.7 (24)	8.795 8.527

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précédent = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .5 m

* RESULTATS POUR LA TANGENTE N° : 2 *

F.S. MINIMUM (Bishop) = 8.175 cercle n° 15

Rayon = 5.9 m ; X, Y = (112.0 17.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 7.956 cercle n° 15

Rayon = 5.9 m ; X, Y = (112.0 17.0)

 Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ---- version 4 -- mai 1988 ---
 --- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité aval
 - 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. 3 tang.)

NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
(m)	(m)	(m)	(m)		-----	

--- Cercle n° 1 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.7 à 108.5 m ---
 1 3 11.5 8.5 113.0 20.0 (34) 9.723 9.586

--- Cercle n° 2 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 108.1 à 108.5 m ---
 (1) 2 3 11.5 8.5 115.0 20.0 (33) 10.896 10.644

--- Cercle n° 3 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.4 à 108.5 m ---
 3 3 11.5 6.5 113.0 18.0 (30) 9.037 8.880

(1) 4 3 11.5 6.5 115.0 18.0 (27) 11.285 10.888

5 3 11.5 4.5 113.0 16.0 (23) 10.858 10.684

--- Cercle n° 6 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.9 à 108.5 m ---
 6 3 11.5 6.5 111.0 18.0 (27) 10.154 9.831

--- Cercle n° 7 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.7 à 108.5 m ---
 7 3 11.5 8.5 113.0 20.0 (33) 9.722 9.585

--- Cercle n° 8 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 108.2 à 108.5 m ---
 8 3 11.5 6.5 114.0 18.0 (29) 10.291 10.054

--- Cercle n° 9 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.9 à 108.5 m ---
 9 3 11.5 5.5 113.0 17.0 (27) 9.136 8.946

--- Cercle n° 10 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.6 à 108.5 m ---
 10 3 11.5 6.5 112.0 18.0 (26) 8.595 8.403

--- Cercle n° 11 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.6 à 108.5 m ---
 (1) 11 3 11.5 4.5 112.0 16.0 (24) 10.108 9.844

--- Cercle n° 12 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.2 à 108.5 m ---
 12 3 11.5 6.5 110.0 18.0 (26) 16.135 15.446

--- Cercle n° 13 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.0 à 108.5 m ---
 13 3 11.5 8.5 112.0 20.0 (32) 9.198 9.044

--- Cercle n° 14 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.4 à 108.5 m ---
 14 3 11.5 6.5 113.0 18.0 (30) 9.036 8.879

NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON (X)CENTRE (Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
----------------------	---------------------------	----------	-------------	-----------

--- Cercle n° 15 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.1 à 108.5 m ---
 15 3 11.5 5.5 112.0 17.0 (26) 9.034 8.822

--- Cercle n° 16 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.3 à 108.5 m ---
 16 3 11.5 7.5 112.0 19.0 (32) 8.722 8.555

--- Cercle n° 17 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.9 à 108.5 m ---
 17 3 11.5 7.2 112.7 18.7 (32) 9.068 8.927

--- Cercle n° 18 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 107.5 à 108.5 m ---
 18 3 11.5 5.8 112.7 17.3 (29) 8.746 8.582

--- Cercle n° 19 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 106.4 à 108.5 m ---
 19 3 11.5 5.8 111.3 17.3 (26) 9.620 9.307

--- Cercle n° 20 : Poids de l'eau ajouté aux tranches de 105.9 à 108.5 m ---
 20 3 11.5 7.2 111.3 18.7 (28) 9.579 9.337

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précéd. = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .4 m

* RESULTATS POUR LA TANGENTE N° ; 3 *

F.S. MINIMUM (Bishop) = 8.595 cercle n° 10

----- *****

Rayon = 6.5 m ; X , Y = (112.0 18.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 8.403 cercle n° 10

----- *****

Rayon = 6.5 m ; X , Y = (112.0 18.0)

 Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabep7 -- ibm-pc ---- version 4 -- mai 1988 ---
 ----- chargements -----

 * SYNTHESE des RESULTATS *

CAS ETUDIE :

P.F.E. - Sébiketane - micro-barrage - stabilité aval
 - 1 - pentes 1.82 (réservoir rempli) (auto. 3 tang.)

Tous les cercles tangents aux profondeurs : 10.0 11.1 11.5
 APRES 65 CERCLES CALCULES EN RECHERCHE AUTOMATIQUE ON TROUVE :

F.S. MINIMUM (Bishop) = 5.086 cercle n° 9
 ----- *****

CERCLE TANGENT A LA PROFONDEUR : 10.0 m
 Rayon = 7.0 m ; X , Y = (113.0 17.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 4.629 cercle n° 9
 ----- =====

CERCLE TANGENT A LA PROFONDEUR : 10.0 m
 Rayon = 7.0 m ; X , Y = (113.0 17.0)

FACTEURS DE SECURITES CLASSES EN ORDRE CROISSANT

=====

(POUR LES 10 CERCLES LES PLUS CRITIQUES)

FSB	XCENTRE	YCENTRE	RAYON	N°CERC	N°TANG
5.086	112.98	17.00	7.00	9	1
5.246	112.99	18.00	8.00	3	1
5.251	112.98	18.00	8.00	16	1
5.349	113.68	17.70	7.70	17	1
5.401	112.27	16.29	6.29	19	1
5.495	113.98	17.99	7.99	8	1
5.511	112.98	19.00	9.00	13	1
5.520	112.98	16.00	6.00	5	1
5.628	112.27	17.70	7.70	20	1
5.718	111.98	17.00	7.00	15	1

NB: aucun cercle de surface dans les 10 cercles critiques
 ** [Identifiés entre 0.0 et 1.0 m de prof. dans le massif]

*

Fichier des données : sebik3.dat Fichier des sorties : sebik3.sor

Le 10 JUIN 1988 à 19 H. 25 -- sebik3.sor PAGE 1

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

-- stabupt -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
- 3 - pentes 1.64 (auto. 3 tangentes)

CONTROLE DES DONNEES

Nombre de tangentes limites	3	[max.= 4]
Nombre de sections verticales	11	[max.= 16]
Nombre de frontières entre sols	7	[max.= 12]
Nombre de lignes équipressions	0	[max.= 12]
Nombre de pts défin. la cohésion	0	[max.= 12]
Nombre de charge. unif. répartis	0	[max.= 10]
Nombre de chargements concentrés	0	[max.= 10]

Coefficients sismiques s1= .00 s2= .00

**** SYSTEME METRIQUE **** kilo-Newton - mètre

[Dr eau = 9.81]

Recherche automatique du cercle critique

Centre de départ (x,y) = 117.0 20.0

Pas de rotation autour du pivot = 1.0 m

Ecart pour changement de pivot = -1.0 %

TOUS LES CERCLES TANGENTS AUX PROFONDEURS, 10.0, 11.1, 11.5,

(nbr. max. de cercles pouvant être calculés pour chaque tangente = 66)

GEOMETRIE

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	108.0	108.1	113.0	114.0	114.1	115.5	116.0	116.1	120.5	150.0
bas-fissure	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	15.0	15.0	12.7	12.7
eau-fissure	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	15.0	15.0	12.7	12.7

GÉOMÉTRIE (suite ...)

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	108.0	108.1	113.0	114.0	114.1	115.5	116.0	116.1	120.5	150.0
<hr/>											
frontière 1	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	15.0	15.0	12.7	12.7
frontière 2	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7	12.7
frontière 3	12.7	12.7	12.7	15.5	11.9	15.5	11.9	12.7	11.9	12.7	12.7
frontière 4	12.7	11.9	12.7	11.9	11.9	11.9	11.9	12.7	11.9	12.7	12.7
frontière 5	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
frontière 6	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
frontière 7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

PROPRIÉTÉS DES SOLS

COUCHE	COHESION kPa	FROTTEMENT DEG.	DENSITE kN/m³	DESCRIPTION
1	.0	40.0	12.0	tout venant
2	110.0	12.0	15.0	noyau term.
3	.0	40.0	12.0	gabions
4	50.0	15.0	17.0	argile fond.
5	.0	34.0	18.0	sable fond.
6	50.0	15.0	17.0	argile fond.

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc --- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
- 3 - pentes 1.64 (auto. 3 tangentes)

NCERC	NTANG	PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
		(m)	(m)	(m)	(m)			
1	1	10.0	10.0	117.0	20.0	(32)	11.951	11.260
(1)	2	1	10.0	10.0	119.0	20.0	(32)	7.718
(1)	3	1	10.0	10.0	121.0	20.0	(33)	7.581
(1)	4	1	10.0	10.0	123.0	20.0	(30)	16.719
	5	1	10.0	8.0	121.0	18.0	(31)	9.530
	6	1	10.0	10.0	119.0	20.0	(32)	7.707
	7	1	10.0	12.0	121.0	22.0	(36)	7.747
	8	1	10.0	10.0	122.0	20.0	(35)	10.816
	9	1	10.0	9.0	121.0	19.0	(31)	8.203
	10	1	10.0	10.0	120.0	20.0	(35)	7.142
(1)	11	1	10.0	10.0	122.0	20.0	(35)	10.807
	12	1	10.0	8.0	120.0	18.0	(31)	7.033
(1)	13	1	10.0	8.0	122.0	18.0	(31)	15.202

ATTENTION problème d'intersection de la droite x1,y1 - x2,y2 114.0 11.9 - 114.1 15.5
***** & du cercle xc,yc - ray. 120.0 15.9 - 5.9

discriminant = -2386.244000 mis à zéro ??

14	1	10.0	5.9	120.0	15.9	(22)	7.656	6.606
15	1	10.0	8.0	118.0	18.0	(29)	7.627	6.863
16	1	10.0	10.0	120.0	20.0	(35)	7.135	6.442
17	1	10.0	8.0	121.0	18.0	(31)	9.518	8.782
18	1	10.0	7.0	120.0	17.0	(28)	9.220	8.537
19	1	10.0	8.0	119.0	18.0	(29)	6.744	5.956
(1)	20	1	10.0	5.9	119.0	15.9	(26)	7.557
21	1	10.0	8.0	117.0	18.0	(29)	9.729	8.923
22	1	10.0	10.0	119.0	20.0	(32)	7.715	7.057
23	1	10.0	8.0	120.0	18.0	(31)	7.022	6.247
24	1	10.0	7.0	119.0	17.0	(31)	6.519	5.636
(1)	25	1	10.0	7.0	121.0	17.0	(28)	11.162
26	1	10.0	4.9	119.0	14.9		Cercle non calculé	

Le centre du cercle est en-dessous de sa sortie du talus ??

27	1	10.0	7.0	117.0	17.0	(28)	8.838	7.937
28	1	10.0	9.0	119.0	19.0	(31)	7.181	6.470
29	1	10.0	7.0	118.0	17.0	(26)	7.056	6.197
30	1	10.0	7.6	119.7	17.6	(30)	6.808	6.006
31	1	10.0	6.2	119.7	16.2	(26)	8.975	8.216
32	1	10.0	6.2	118.3	16.2	(24)	6.580	5.619
33	1	10.0	7.6	118.3	17.6	(29)	7.111	6.319

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précéd. = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .6 m

* RESULTATS POUR LA TANGENTE N° : 1 *

F.S. MINIMUM (Bishop) = 6.519 cercle n° 24

----- *****

Rayon = 7.0 m ; X, Y = (119.0 17.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 5.619 cercle n° 32

----- =====

Rayon = 6.2 m ; X, Y = (118.3 16.2)

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabep7 -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

* SYNTHESE des RESULTATS *

CAS ETUDIE :

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
- 3 - pentes 1.64 (auto. point fixe)

Tous les cercles passent par le point : 115.5 , 15.5

APRES 30 CERCLES CALCULES EN RECHERCHE AUTOMATIQUE ON TROUVE :

NOTER que pour seulement 18 cercles on a des résultats valides

F.S. MINIMUM (Bishop) = 1.641 cercle n° 18
----- *****
Rayon = 3.9 m ; X, Y = (118.3 18.3)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 1.637 cercle n° 18
----- *****
Rayon = 3.9 m ; X, Y = (118.3 18.3)

FACTEURS DE SECURITES CLASSES EN ORDRE CROISSANT

(POUR LES 10 CERCLES LES PLUS CRITIQUES)

FSB	XCENTRE	YCENTRE	RAYON	N°CERC	(surf.)
1.641	118.29	18.29	3.95	18	(.0)
1.659	118.99	18.99	4.94	27	(.1)
1.659	119.00	19.00	4.95	9	(.1)
1.669	119.70	19.70	5.94	16	(.1)
1.733	120.00	18.99	5.69	13	(.4)
1.734	118.99	18.00	4.29	14	(.3)
1.735	119.29	18.29	4.71	23	(.4)
1.735	119.00	18.00	4.30	1	(.3)
1.740	118.29	17.29	3.31	24	(.3)
1.781	119.70	18.29	5.04	17	(.5)

NB: dans les 10 cercles les plus critiques il y a des cercles de surface
** [Identifiés entre 0.0 et 1.0 m de profondeur dans le massif]

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc --- version 4 -- mai 1988 ---
--- chargements ---P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
- 3 - pentes 1.64 (auto. 3 tangentes)

NCERC	NTANG	PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
		(m)	(m)	(m)	(m)			
	1	2	11.1	8.9	117.0	20.0	(31)	11.669
(1)	2	2	11.1	8.9	119.0	20.0	(33)	9.039
(1)	3	2	11.1	8.9	121.0	20.0	(36)	15.595
	4	2	11.1	6.9	119.0	18.0	(30)	9.129
	5	2	11.1	8.9	117.0	20.0	(29)	11.647
	6	2	11.1	10.9	119.0	22.0	(34)	10.090
	7	2	11.1	8.9	120.0	20.0	(35)	10.577
	8	2	11.1	7.9	119.0	19.0	(30)	8.745
(1)	9	2	11.1	7.9	121.0	19.0	(33)	16.420
	10	2	11.1	5.9	119.0	17.0	(25)	11.049
	11	2	11.1	7.9	117.0	19.0	(27)	10.667
	12	2	11.1	9.9	119.0	21.0	(33)	9.513
	13	2	11.1	7.9	120.0	19.0	(33)	12.210
	14	2	11.1	6.9	119.0	18.0	(30)	9.100
	15	2	11.1	7.9	118.0	19.0	(31)	8.921
	16	2	11.1	8.9	119.0	20.0	(33)	9.032
	17	2	11.1	8.6	119.7	19.7	(33)	9.822
	18	2	11.1	7.2	119.7	18.3	(32)	12.151
	19	2	11.1	7.2	118.3	18.3	(30)	8.412
(1)	20	2	11.1	7.2	120.3	18.3	(32)	13.839
	21	2	11.1	5.2	118.3	16.3	(23)	10.885
	22	2	11.1	7.2	116.3	18.3	(28)	12.741
	23	2	11.1	9.2	118.3	20.3	(34)	9.515
	24	2	11.1	7.2	119.3	18.3	(31)	9.724
	25	2	11.1	5.2	118.3	17.3	(26)	8.288
(1)	26	2	11.1	6.2	120.3	17.3	(27)	16.912
	27	2	11.1	4.2	118.3	15.3		Cercle non calculé

Le centre du cercle est en-dessous de sa sortie du talus ??

28	2	11.1	6.2	116.3	17.3	(25)	11.725	11.035
29	2	11.1	8.2	118.3	19.3	(31)	8.892	8.420
30	2	11.1	6.2	119.3	17.3	(29)	11.376	10.981
31	2	11.1	5.2	118.3	16.3	(23)	10.908	10.507
32	2	11.1	6.2	117.3	17.3	(29)	8.691	8.078
33	2	11.1	7.2	118.3	18.3	(29)	8.423	7.906
34	2	11.1	6.9	119.0	18.0	(30)	9.078	8.599
35	2	11.1	5.4	119.0	16.6	(25)	10.831	10.371
36	2	11.1	5.4	117.6	16.6	(27)	8.158	7.495
(1)	37	2	11.1	5.4	119.6	16.5	(24)	15.043
								14.901

		NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON (X)CENTRE (Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
38	2	11.1	3.4	117.6	14.6	Cercle non calculé
Le centre du cercle est en-dessous de sa sortie du talus ??						
39	2	11.1	5.4	115.6	16.5	(24)
40	2	11.1	7.4	117.6	18.5	(30)
41	2	11.1	5.4	118.6	16.5	(27)
42	2	11.1	4.4	117.6	15.6	(22)
43	2	11.1	5.4	116.6	16.5	(23)
44	2	11.1	6.4	117.6	17.5	(28)
45	2	11.1	6.2	118.3	17.3	(26)
46	2	11.1	4.7	118.3	15.9	(24)
47	2	11.1	4.7	116.8	15.9	(25)
48	2	11.1	6.2	116.8	17.3	(25)

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précéd. = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .5 m

* RESULTATS POUR LA TANGENTE N° : 2 *

F.S. MINIMUM (Bishop) = 8.158 cercle n° 36

Rayon = 5.4 m ; X, Y = (117.6 16.6)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 7.495 cercle n° 36

Rayon = 5.4 m ; X, Y = (117.6 16.6)

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
- 3 - pentes 1.64 (auto. 3 tangentes)

NCERC	NTANG	PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
		(m)	(m)	(m)	(m)			
	1	3	11.5	8.5	117.0	20.0	(35)	10.369
(1)	2	3	11.5	8.5	119.0	20.0	(35)	9.382
(1)	3	3	11.5	8.5	121.0	20.0	(37)	16.975
	4	3	11.5	6.5	119.0	18.0	(28)	12.009
	5	3	11.5	8.5	117.0	20.0	(32)	10.355
	6	3	11.5	10.5	119.0	22.0	(37)	9.721
	7	3	11.5	8.5	120.0	20.0	(36)	13.161
	8	3	11.5	7.5	119.0	19.0	(32)	9.732
	9	3	11.5	8.5	118.0	20.0	(32)	8.799
(1)	10	3	11.5	8.5	120.0	20.0	(36)	13.186
	11	3	11.5	6.5	118.0	18.0	(29)	8.054
(1)	12	3	11.5	6.5	120.0	18.0	(30)	15.062
	13	3	11.5	4.5	118.0	16.0	(24)	10.746
	14	3	11.5	6.5	116.0	18.0	(27)	13.068
	15	3	11.5	8.5	118.0	20.0	(33)	8.805
	16	3	11.5	6.5	119.0	18.0	(28)	11.992
	17	3	11.5	5.5	118.0	17.0	(28)	8.610
	18	3	11.5	6.5	117.0	18.0	(28)	8.828
	19	3	11.5	7.5	118.0	19.0	(31)	8.283
	20	3	11.5	7.2	118.7	18.7	(34)	9.016
	21	3	11.5	5.8	118.7	17.3	(28)	11.500
	22	3	11.5	5.8	117.3	17.3	(27)	8.054
	23	3	11.5	7.2	117.3	18.7	(30)	8.773

(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précéd. = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .4 m

* RESULTATS POUR LA TANGENTE N° : 3 *

F.S. MINIMUM (Bishop) = 8.054 cercle n° 22

----- *****

Rayon = 5.8 m ; X , Y = (117.3 17.3)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 7.479 cercle n° 22

----- =====

Rayon = 5.8 m ; X , Y = (117.3 17.3)

 Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ---- version 4 -- mai 1988 ---
 ----- chargements -----

 * S Y N T H E S E des R E S U L T A T S *

CAS ETUDIE :

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
 - 3 - pentes 1.64 (auto. 3 tangentes)

Tous les cercles tangents aux profondeurs : 10.0 11.1 11.5
 APRES 104 CERCLES CALCULES EN RECHERCHE AUTOMATIQUE ON TROUVE :

NOTER que pour seulement 101 cercles on a des résultats valides

F.S. MINIMUM (Bishop) = 6.519 cercle n° 24
 ----- *****

CERCLE TANGENT A LA PROFONDEUR : 10.0 m
 Rayon = 7.0 m ; X , Y = (119.0 17.0)

F.S. MINIMUM (Ordin.) = 5.619 cercle n° 32
 ----- =====

CERCLE TANGENT A LA PROFONDEUR : 10.0 m
 Rayon = 6.2 m ; X , Y = (118.3 16.2)

FACTEURS DE SECURITES CLASSES EN ORDRE CROISSANT

(POUR LES 10 CERCLES LES PLUS CRITIQUES)

FSB	XCENTRE	YCENTRE	RAYON	N°CERC	N°TANG
6.519	118.98	16.95	6.95	24	1
6.580	118.27	16.24	6.24	32	1
6.744	118.98	17.95	7.95	19	1
6.808	119.68	17.65	7.65	30	1
7.022	119.98	17.95	7.95	23	1
7.033	119.99	17.96	7.96	12	1
7.056	117.98	16.95	6.95	29	1
7.111	118.27	17.65	7.65	33	1
7.135	119.98	19.95	9.95	16	1
7.142	120.00	19.97	9.97	10	1

NB: aucun cercle de surface dans les 10 cercles critiques
 ** [Identifiés entre 0.0 et 1.0 m de prof. dans le massif]

*

Fichier des données : sebik3A.dat Fichier des sorties : sebik3A.sor

Le 10 JUIN 1988 à 19 H. 23 -- sebik3A.sor PAGE 1

Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIÉE

--- stabupt -- ibm-pc ----- version 4 -- mai 1988 ---
----- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
- 3 - pentes 1.64 (auto. point fixe)

CONTROLE DES DONNEES

Nombre de tangentes limites	0	[max.= 4]
Nombre de sections verticales	11	[max.= 16]
Nombre de frontières entre sols	7	[max.= 12]
Nombre de lignes équipressions	0	[max.= 12]
Nombre de pts défin. la cohésion	0	[max.= 12]
Nombre de charge. unif. répartis	0	[max.= 10]
Nombre de chargements concentrés	0	[max.= 10]

Coefficients sismiques s1= .00 s2= .00

**** SYSTEME METRIQUE **** kilo-Newton - mètre
----- ----- ----- [Dr eau = 9.81]

Recherche automatique du cercle critique

Centre de départ (x,y) = 119.0 18.0

Pas de rotation autour du pivot = 1.0 m

Ecart pour changement de pivot = -1.0 %

TOUS LES CERCLES PASSENT PAR LE POINT (115.5 , 15.5)

(nombre maximum total de cercles pouvant être calculés = 100)

GEOMETRIE

'sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	108.0	108.1	113.0	114.0	114.1	115.5	116.0	116.1	120.5	150.0
bas-fissure	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	15.0	15.0	12.7	12.7
eau-fissure	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	15.0	15.0	12.7	12.7

GÉOMÉTRIE (suite ...)

sections n° :	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.
abscisses x =	100.0	108.0	108.1	113.0	114.0	114.1	115.5	116.0	116.1	120.5	150.0
<hr/>											
frontière 1	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	15.0	15.0	12.7	12.7
frontière 2	12.7	12.7	12.7	15.5	15.5	15.5	15.5	12.7	12.7	12.7	12.7
frontière 3	12.7	12.7	12.7	15.5	11.9	15.5	11.9	12.7	11.9	12.7	12.7
frontière 4	12.7	11.9	12.7	11.9	11.9	11.9	11.9	12.7	11.9	12.7	12.7
frontière 5	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
frontière 6	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
frontière 7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

PROPRIÉTÉS DES SOLS

COUCHE	COHESION kPa	FROTTEMENT DEG.	DENSITE KN/m³	DESCRIPTION
1	,0	40.0	12.0	tout venant
2	110.0	12.0	15.0	noyau term.
3	,0	40.0	12.0	gabions
4	50.0	15.0	17.0	argile fond.
5	,0	34.0	18.0	sable fond.
6	50.0	15.0	17.0	argile fond.

 Ecole Polytechnique de Thiès - Calcul des stabilités de pentes

METHODE DE BISHOP SIMPLIFIEE

--- stabept -- ibm-pc ---- version 4 -- mai 1988 ---
 --- chargements -----

P.F.E. - Sébikotane - micro-barrage - stabilité amont
 - 3 - pentes 1.64 (auto. point fixe)

		NCERC	NTANG	PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
				(m)	(m)	(m)	(m)			
1	1	13.7	4.3	119.0	18.0	(14)		1.735	1.668	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .35 m										
(1)	2	1	12.0	6.0	121.0	18.0	(37)	17.399	16.830	
3	1	12.5	3.5	119.0	16.0	(23)		14.559	13.962	
4	1	15.1	2.9	117.0	18.0			Cercle en dehors		
5	1	14.3	5.7	119.0	20.0			Cercle en dehors		
6	1	12.8	5.1	120.0	18.0	(20)		1.864	1.739	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .79 m										
7	1	13.2	3.8	119.0	17.0	(18)		1.950	1.776	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .79 m										
8	1	14.5	3.5	118.0	18.0			Cercle en dehors		
9	1	14.1	4.9	119.0	19.0	(6)		1.659	1.648	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .07 m										
(1)	10	1	12.5	6.5	121.0	19.0	(32)	17.069	16.590	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .81 m										
11	1	15.2	3.8	117.0	19.0			Cercle en dehors		
12	1	14.5	6.5	119.0	21.0			Cercle en dehors		
13	1	13.3	5.7	120.0	19.0	(17)		1.733	1.676	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .41 m										
14	1	13.7	4.3	119.0	18.0	(14)		1.734	1.668	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .34 m										
15	1	14.7	4.3	118.0	19.0			Cercle en dehors		
16	1	13.8	5.9	119.7	19.7	(9)		1.669	1.653	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .13 m										
17	1	13.2	5.0	119.7	18.3	(19)		1.781	1.697	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .53 m										
18	1	14.3	3.9	118.3	18.3	(6)		1.641	1.637	
Cercle de surface : profondeur dans le massif = .02 m										

		NCERC NTANG PROF(TG)	RAYON	(X)CENTRE	(Y)CENTRE	(Nb.Tr.)	FS (BISHOP)	FS (ord.)
(1)	19	1	12.7	5.5	120.3	18.3 (21)	1.847	1.732
			Cercle de surface :	profondeur dans le massif =		.79 m		
	20	1	13.4	2.9	118.3	16.3 (16)	2.103	1.845
			Cercle de surface :	profondeur dans le massif =		.84 m		
	21	1	15.4	2.9	116.3	18.3	Cercle en dehors	
	22	1	14.7	5.5	118.3	20.3	Cercle en dehors	
	23	1	13.6	4.7	119.3	18.3 (15)	1.735	1.672
			Cercle de surface :	profondeur dans le massif =		.36 m		
	24	1	14.0	3.3	118.3	17.3 (12)	1.740	1.657
			Cercle de surface :	profondeur dans le massif =		.31 m		
	25	1	15.0	3.3	117.3	18.3	Cercle en dehors	
	26	1	14.6	4.7	118.3	19.3	Cercle en dehors	
	27	1	14.1	4.9	119.0	19.0 (6)	1.659	1.648
			Cercle de surface :	profondeur dans le massif =		.07 m		
	28	1	13.5	4.1	119.0	17.6 (16)	1.805	1.702
			Cercle de surface :	profondeur dans le massif =		.50 m		
	29	1	14.6	2.9	117.6	17.6	Cercle en dehors	
	30	1	14.9	4.1	117.6	19.0	Cercle en dehors	

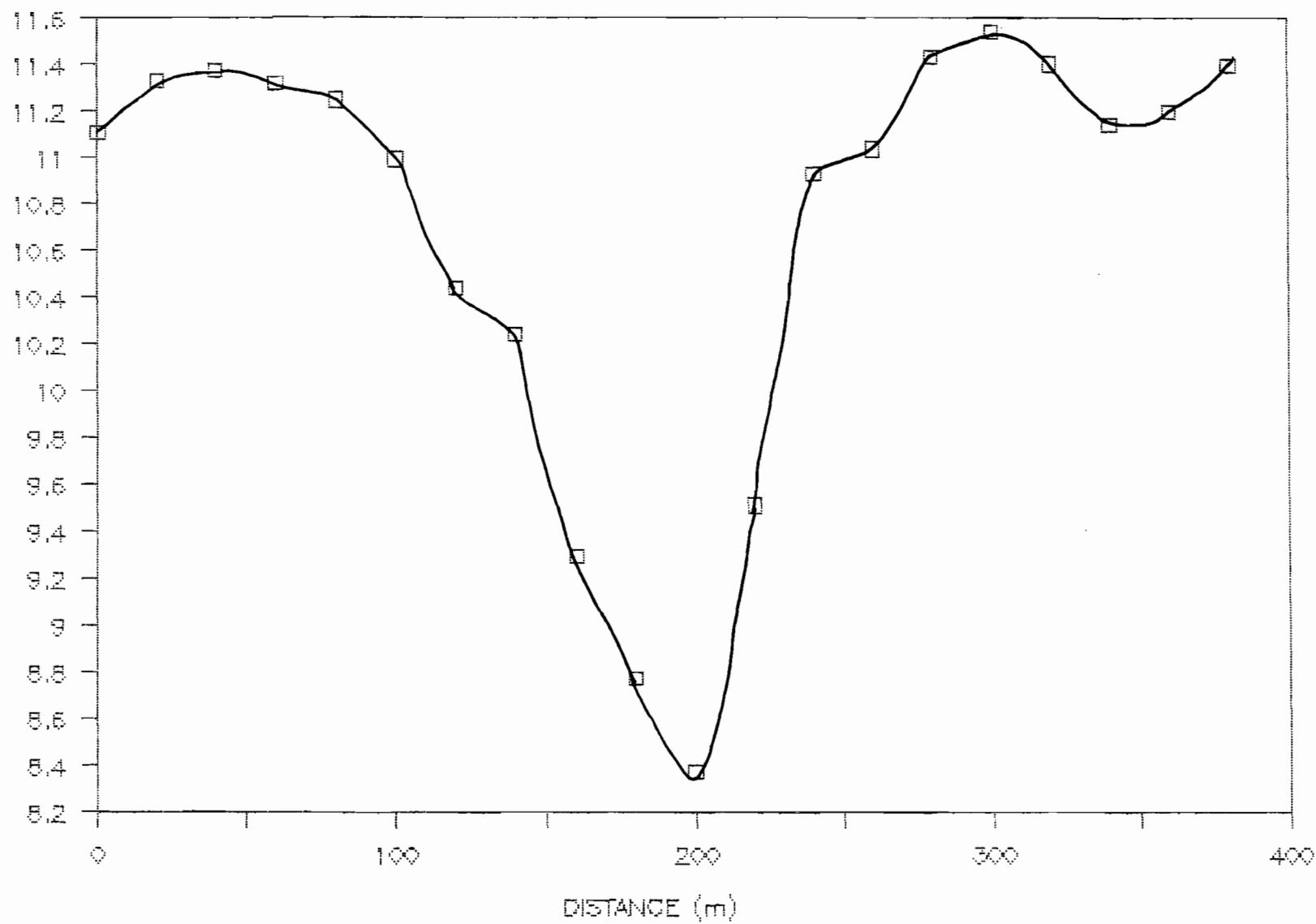
(1) indique le 1er cercle calculé après un changement de pivot (cercle précéd. = pivot)

Epaisseur moyenne des tranches = .3 m

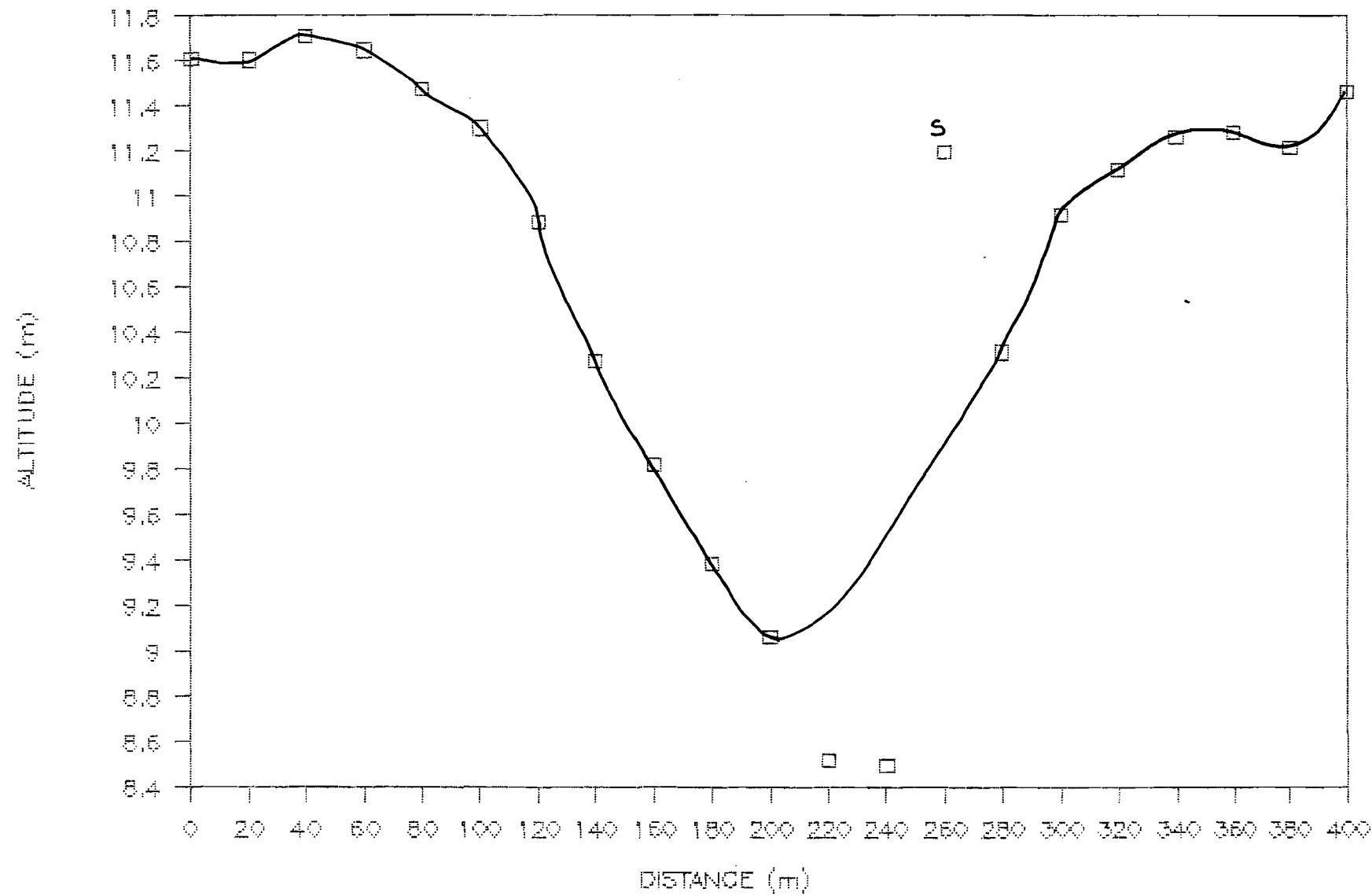
ANNEXES VI
COUPES TRANSVERSALES
DE LA VALLEE

A5.1

COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C1)

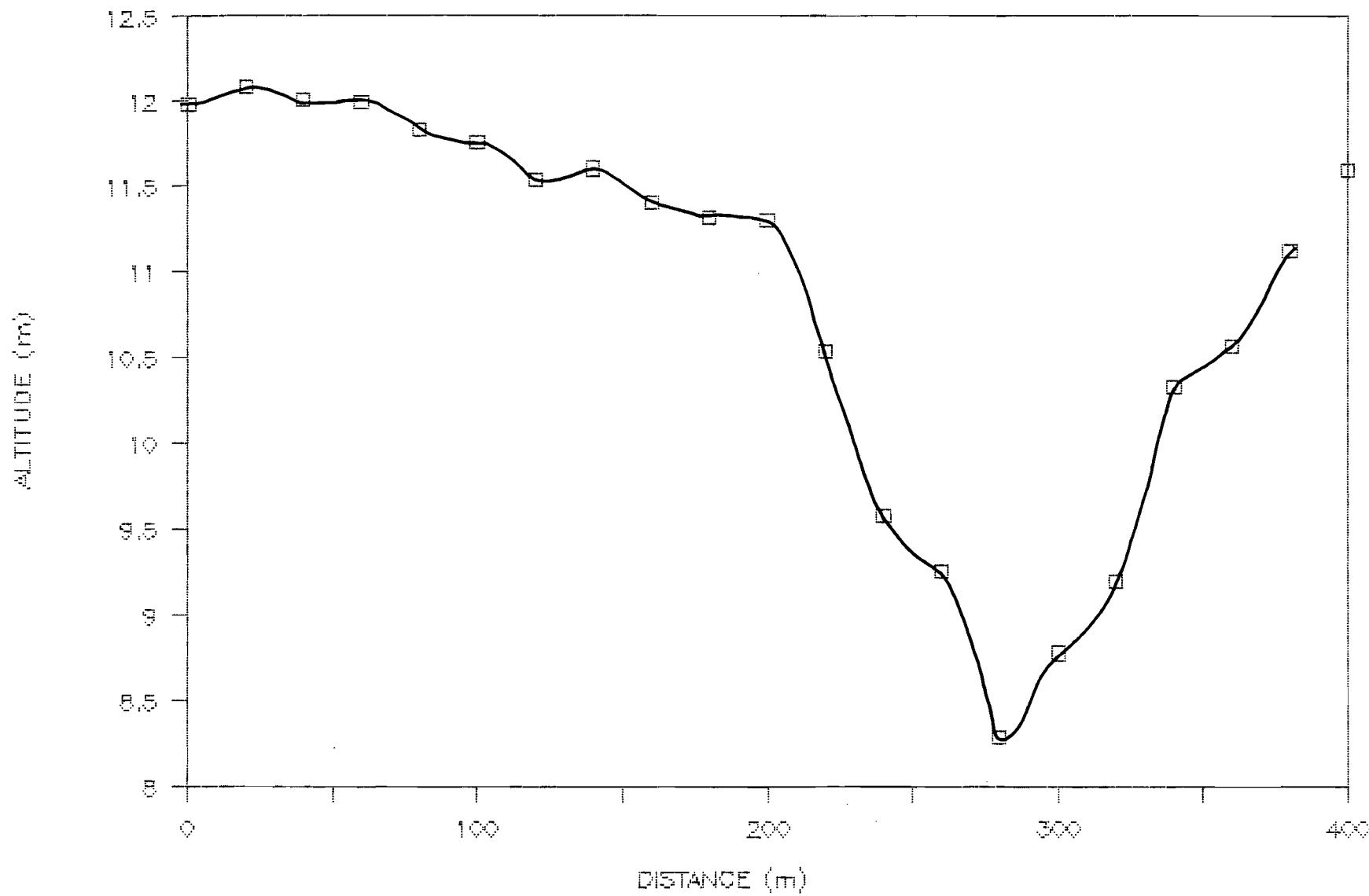


COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C2)

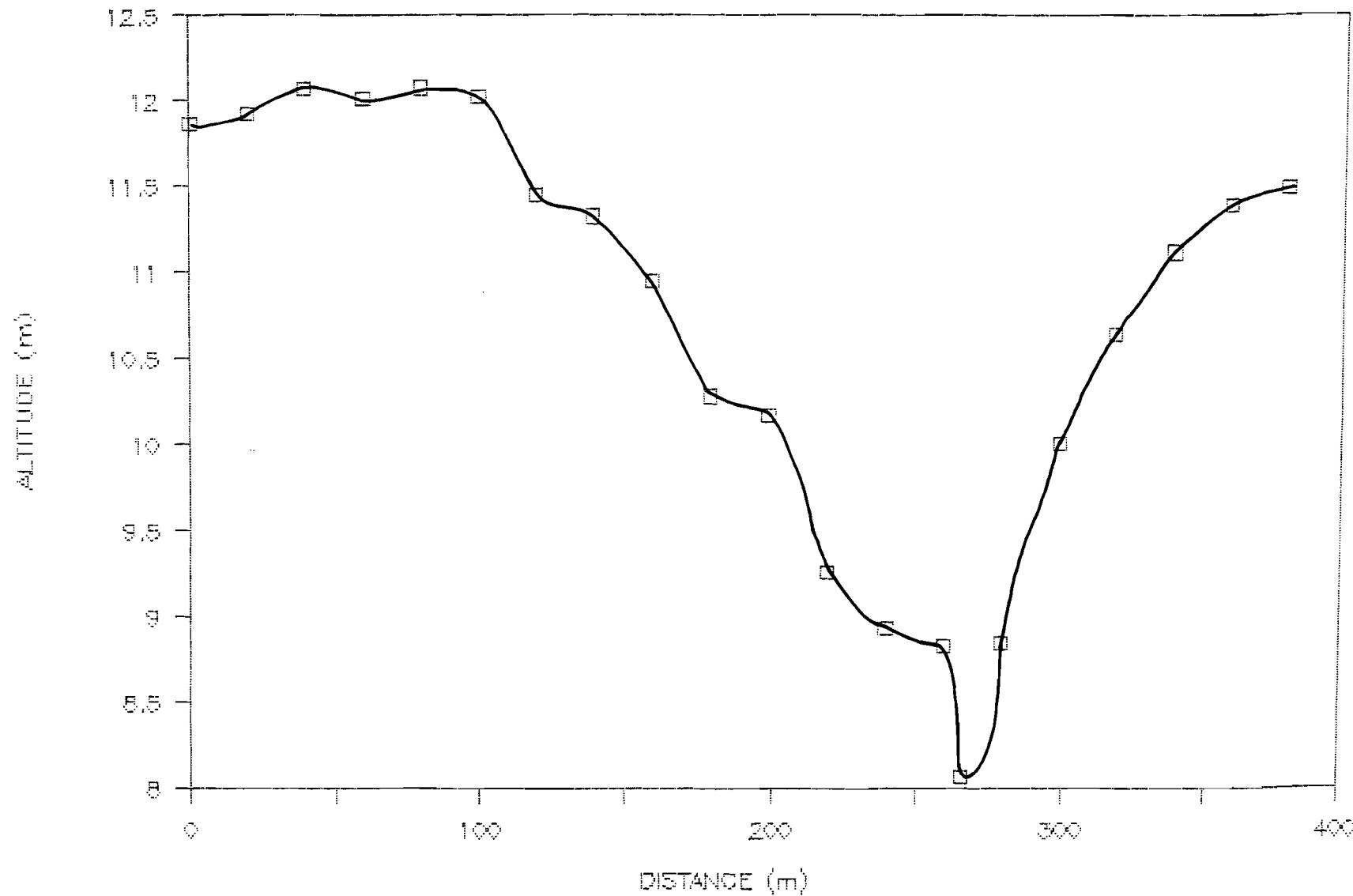


S : Points Singuliers

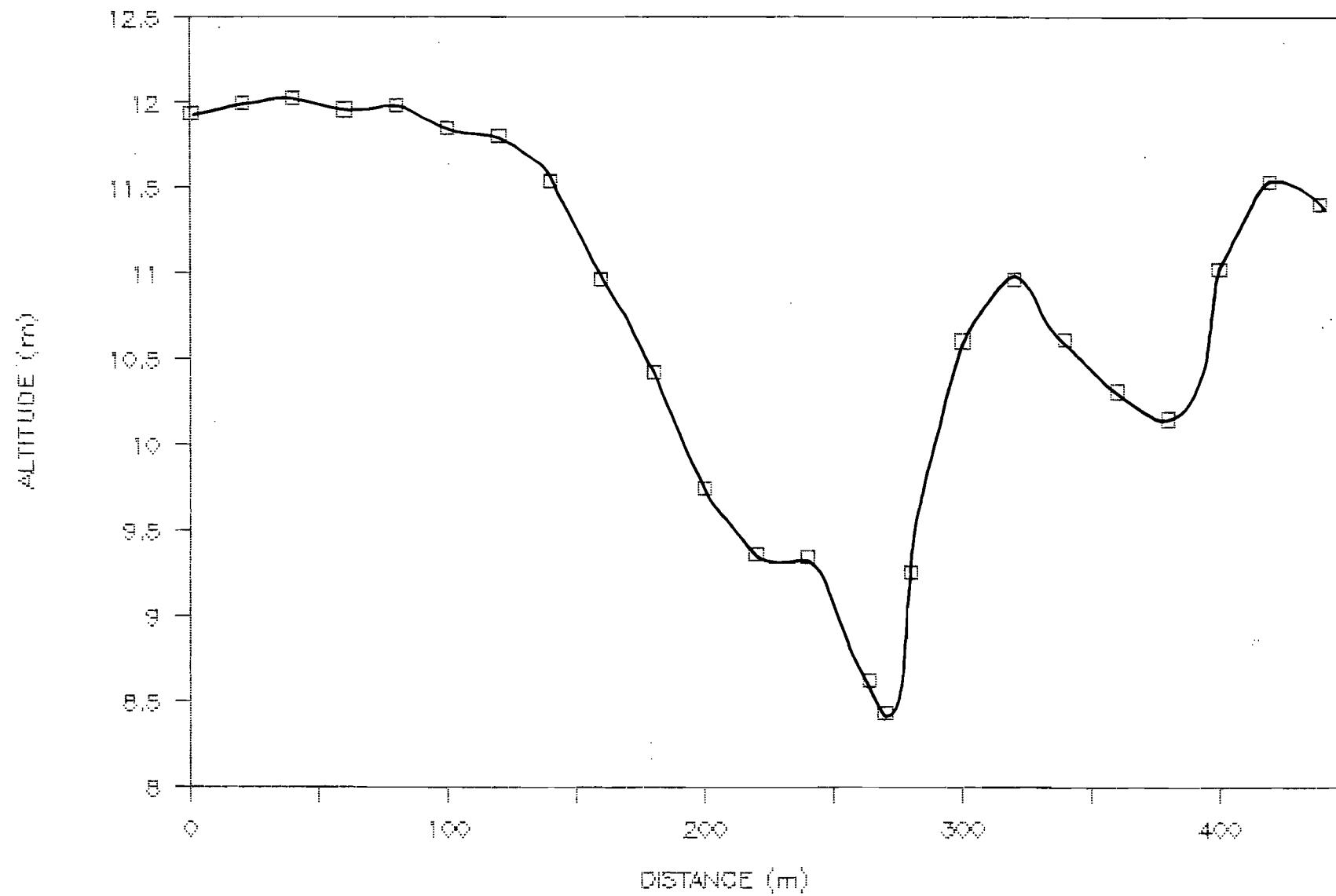
COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C3)



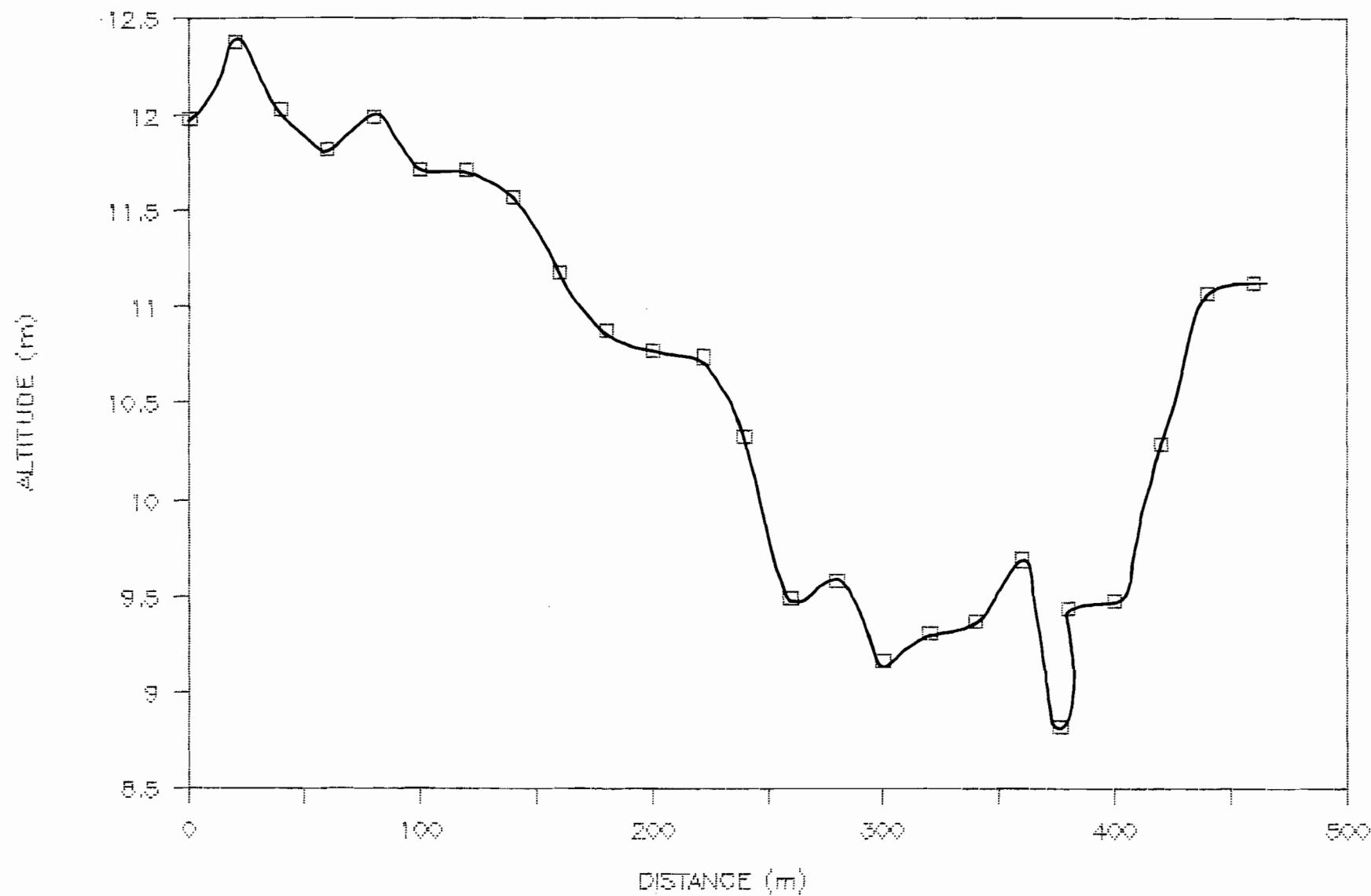
COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C4)



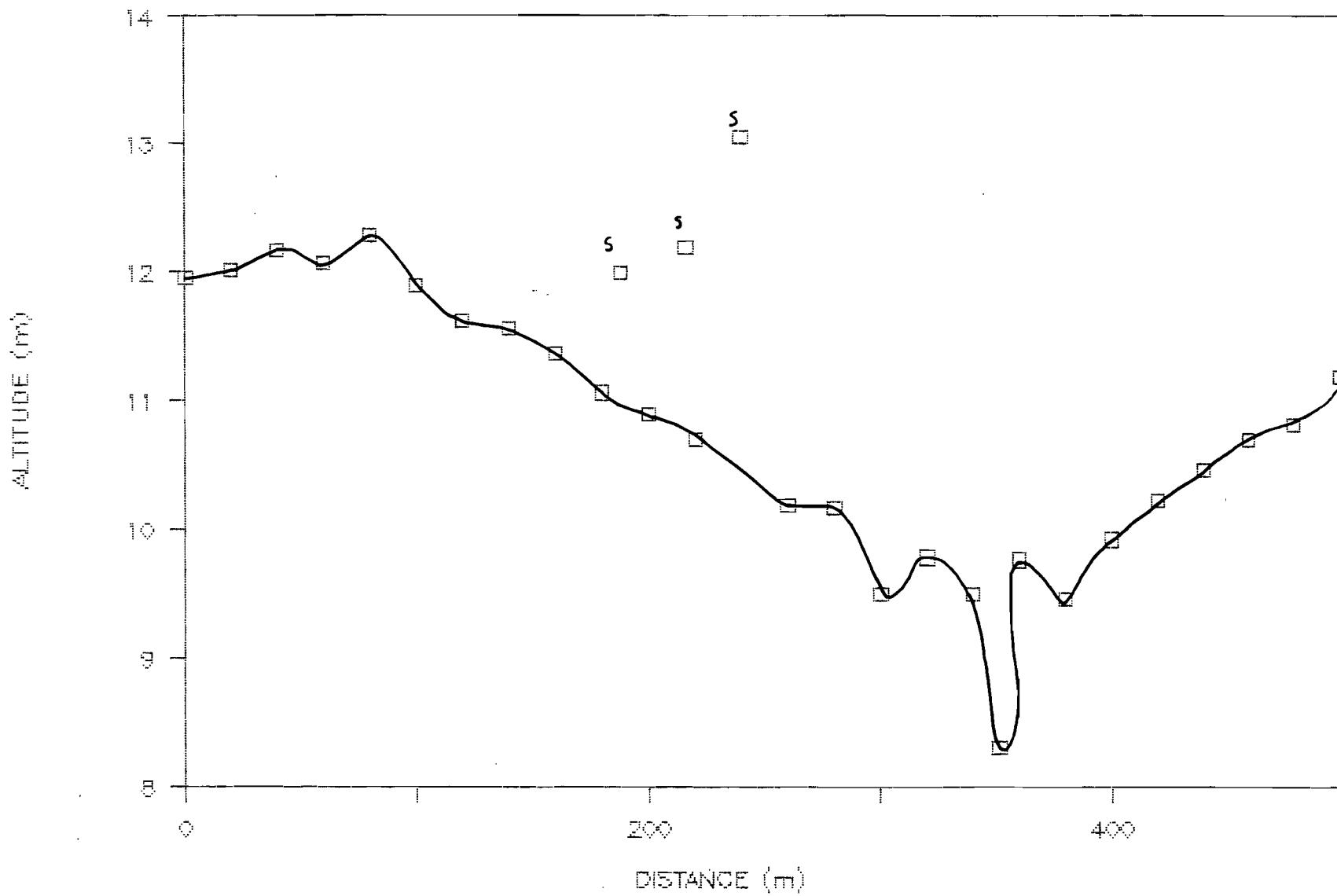
COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C5)



COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C6)



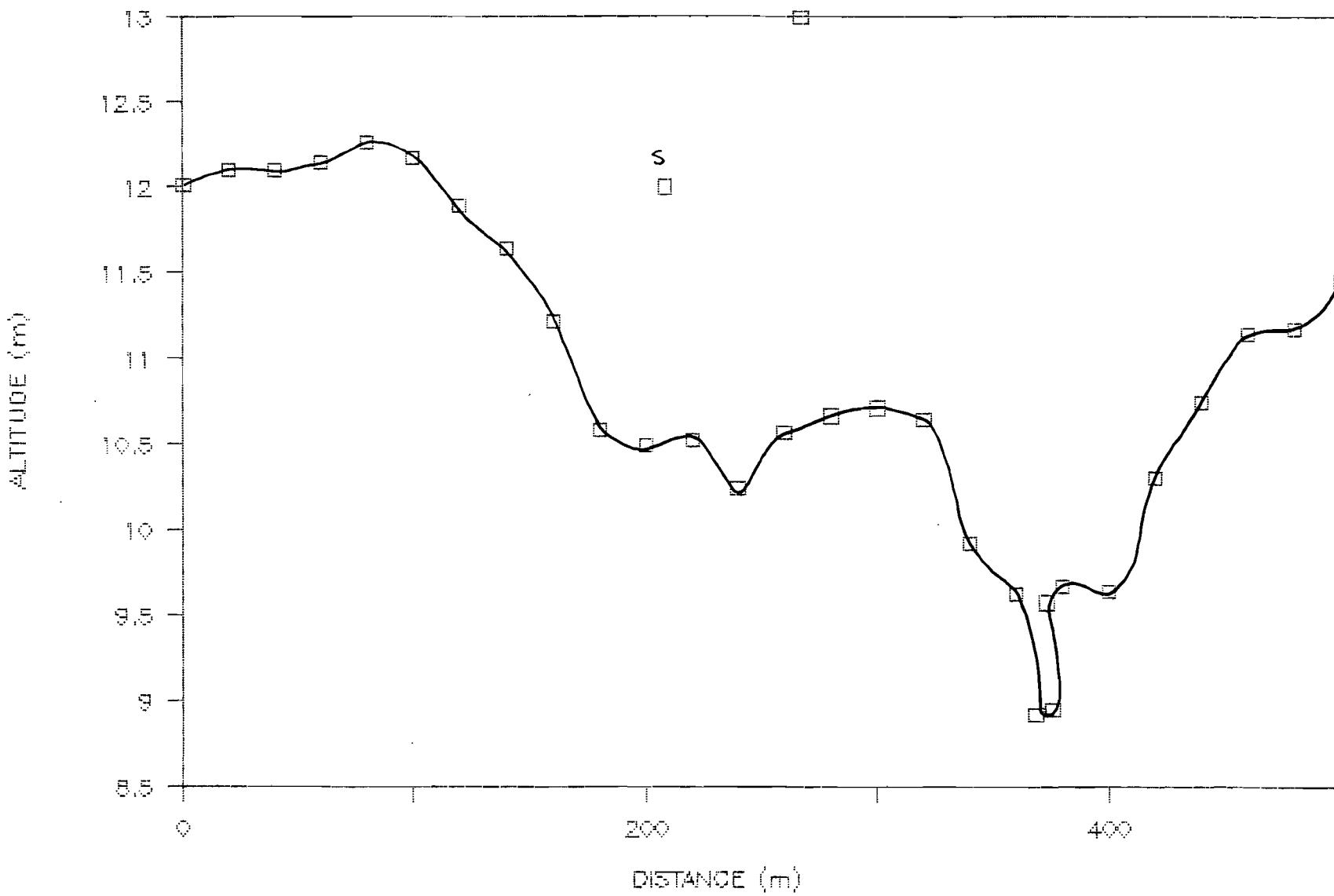
COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C7)



S : Points singuliers

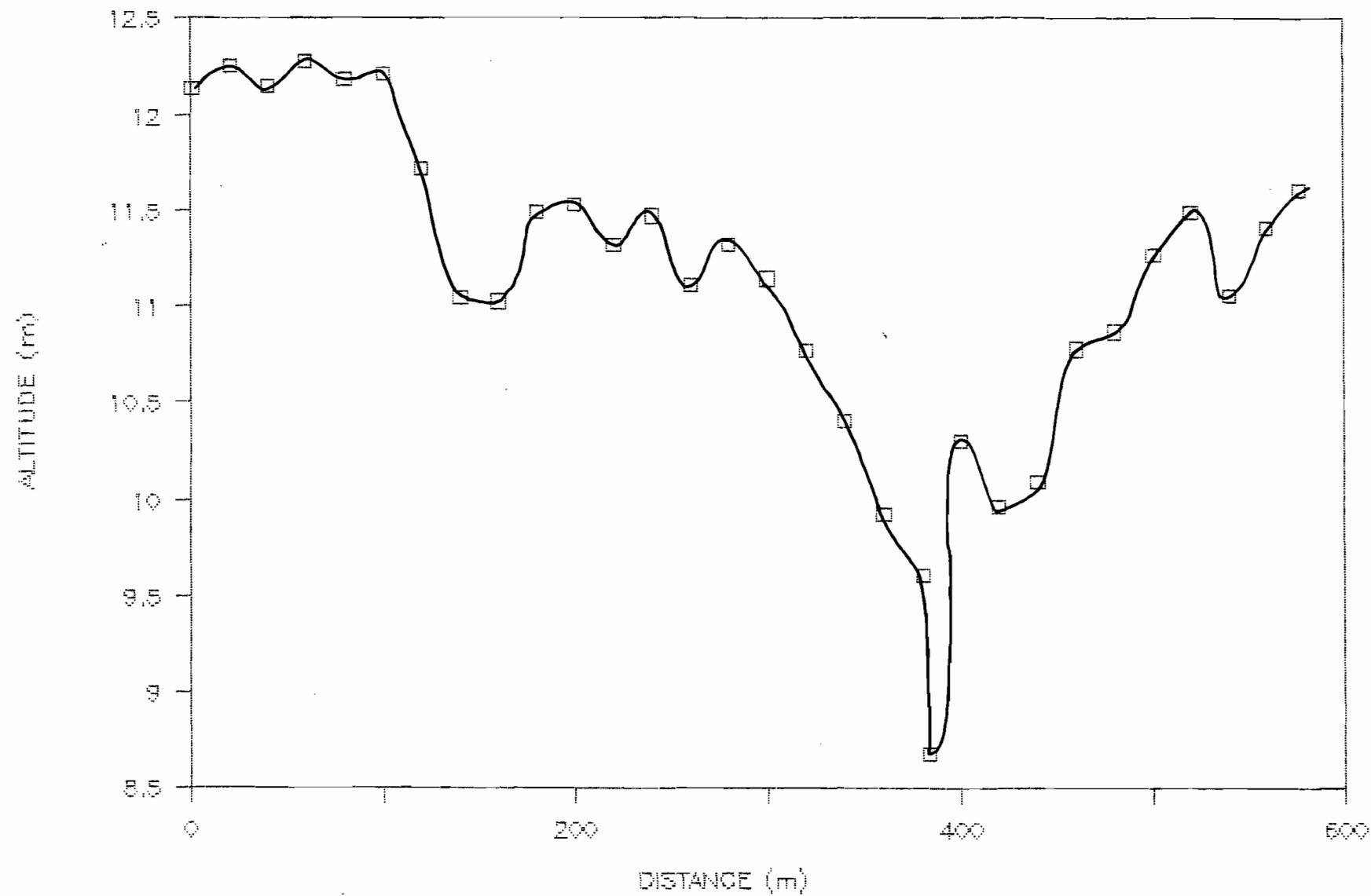
A5.8

COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C8)

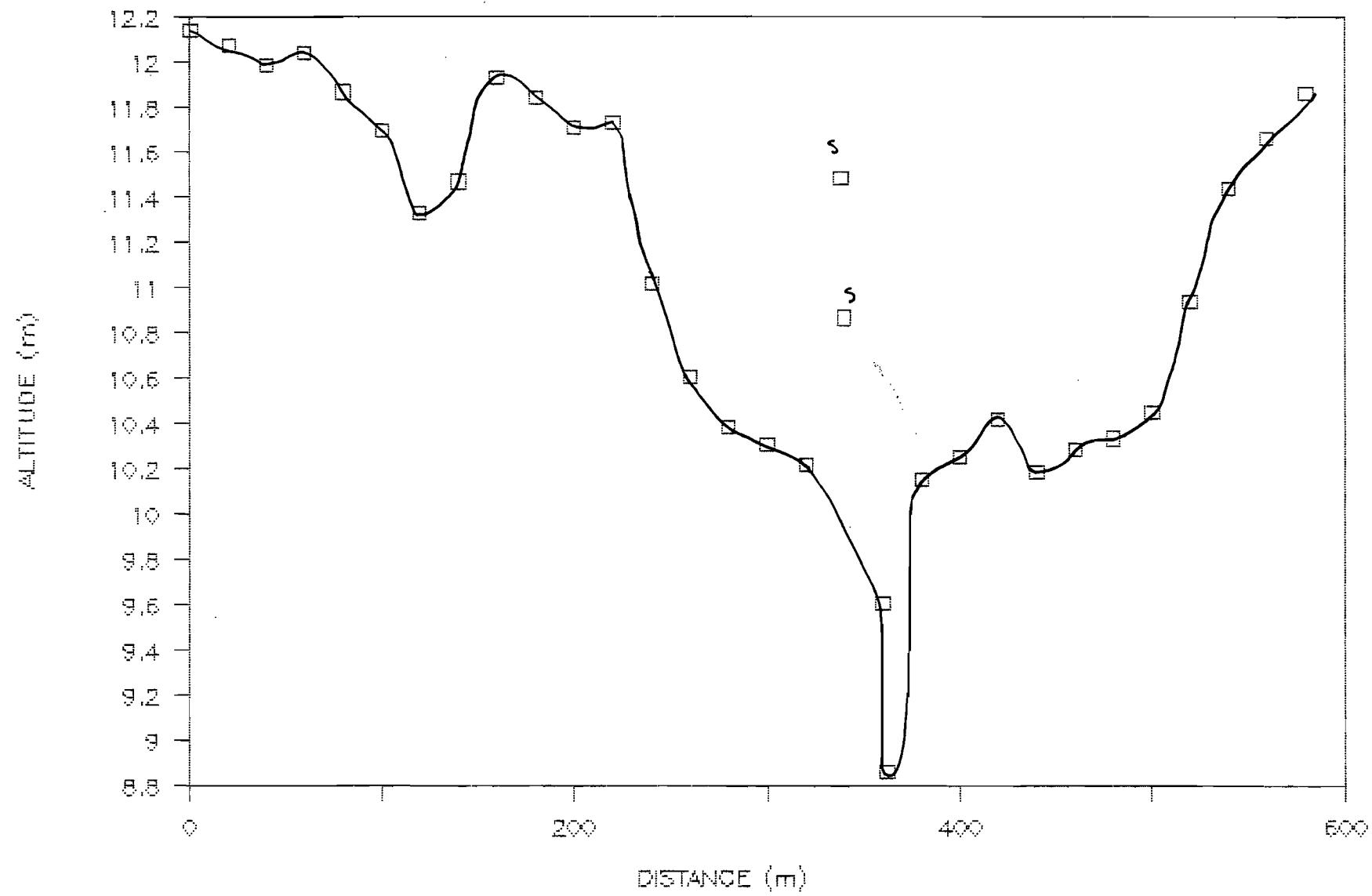


S: Points Singuliers

COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C9)

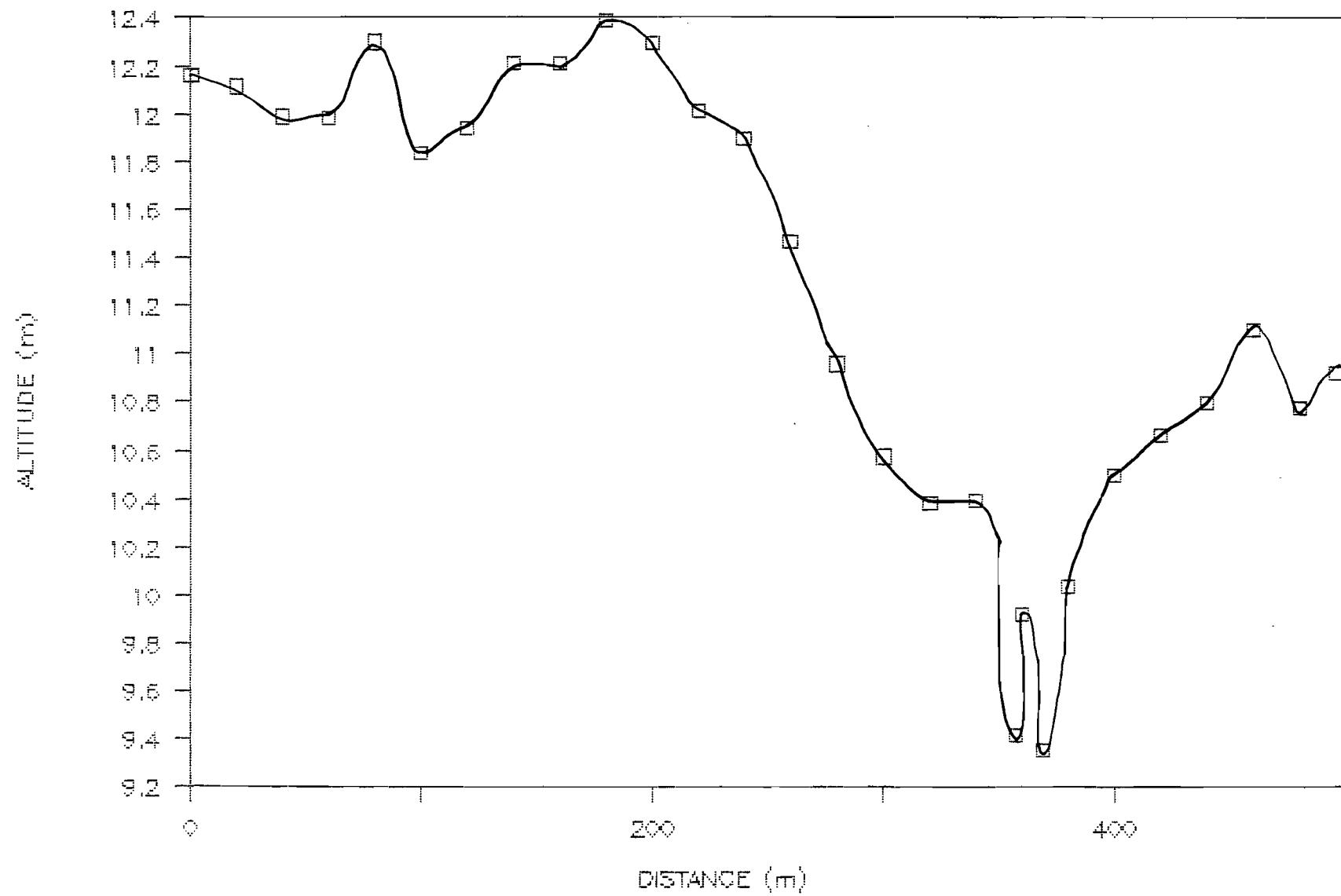


COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C10)

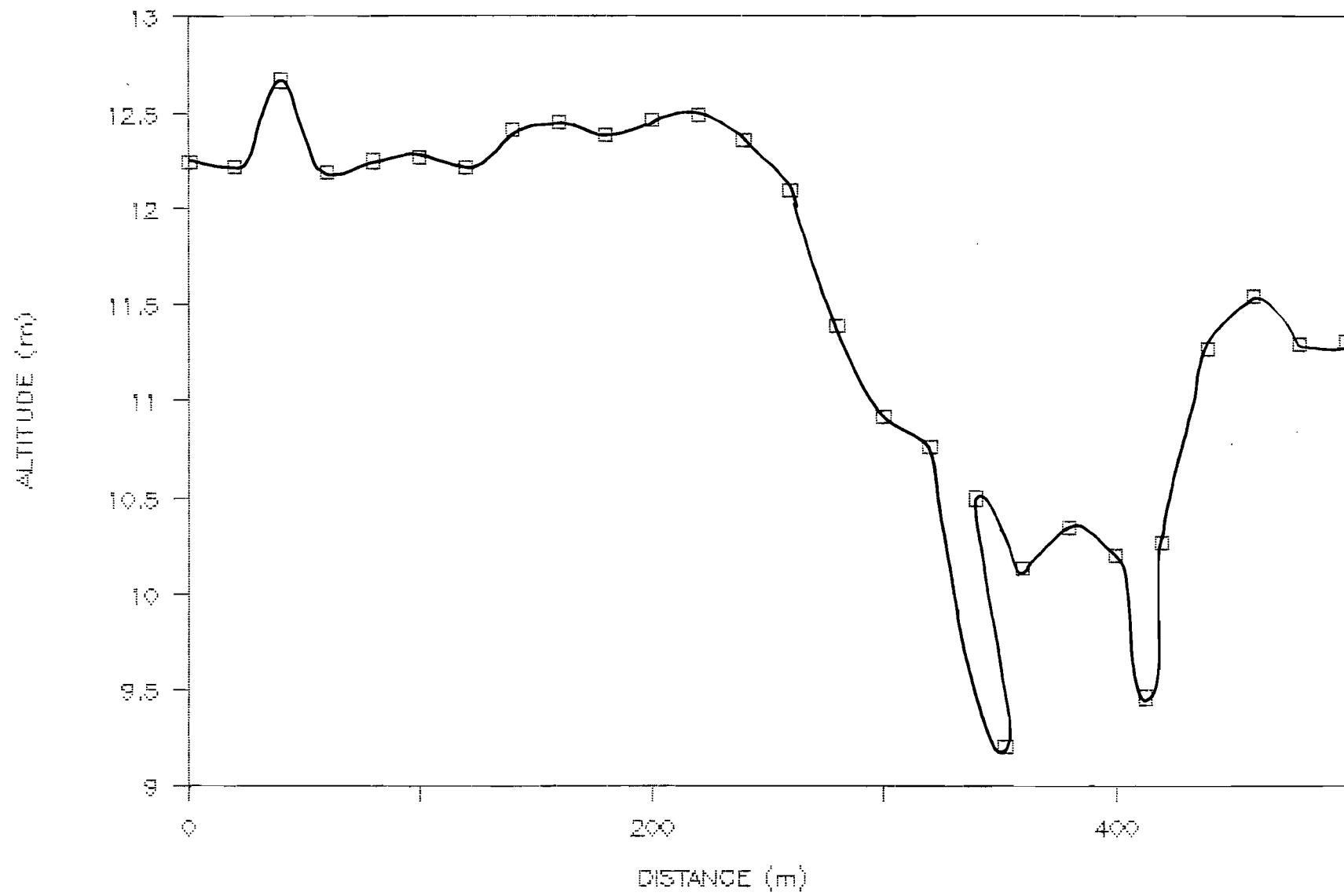


S : Points Singuliers

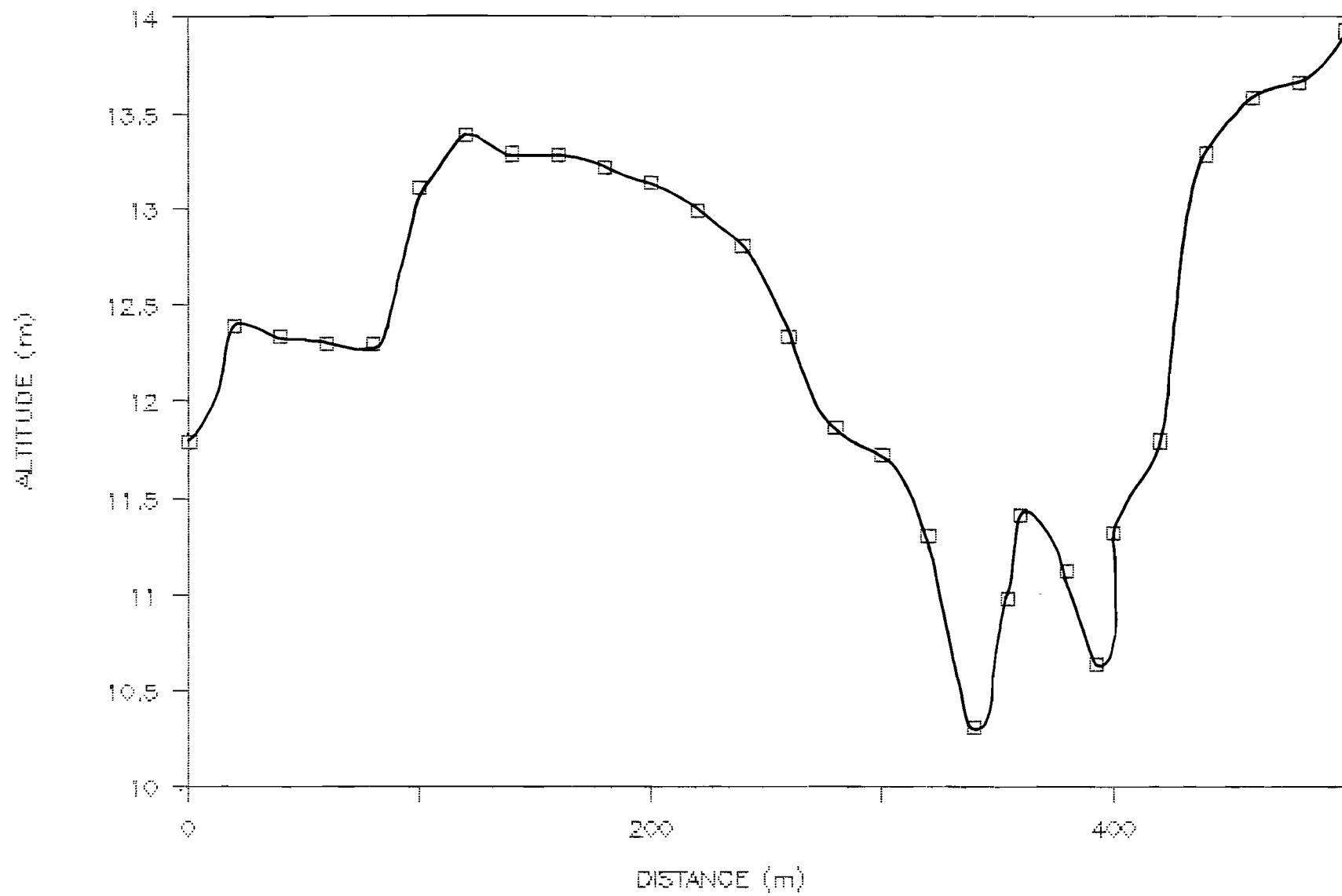
COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C11)



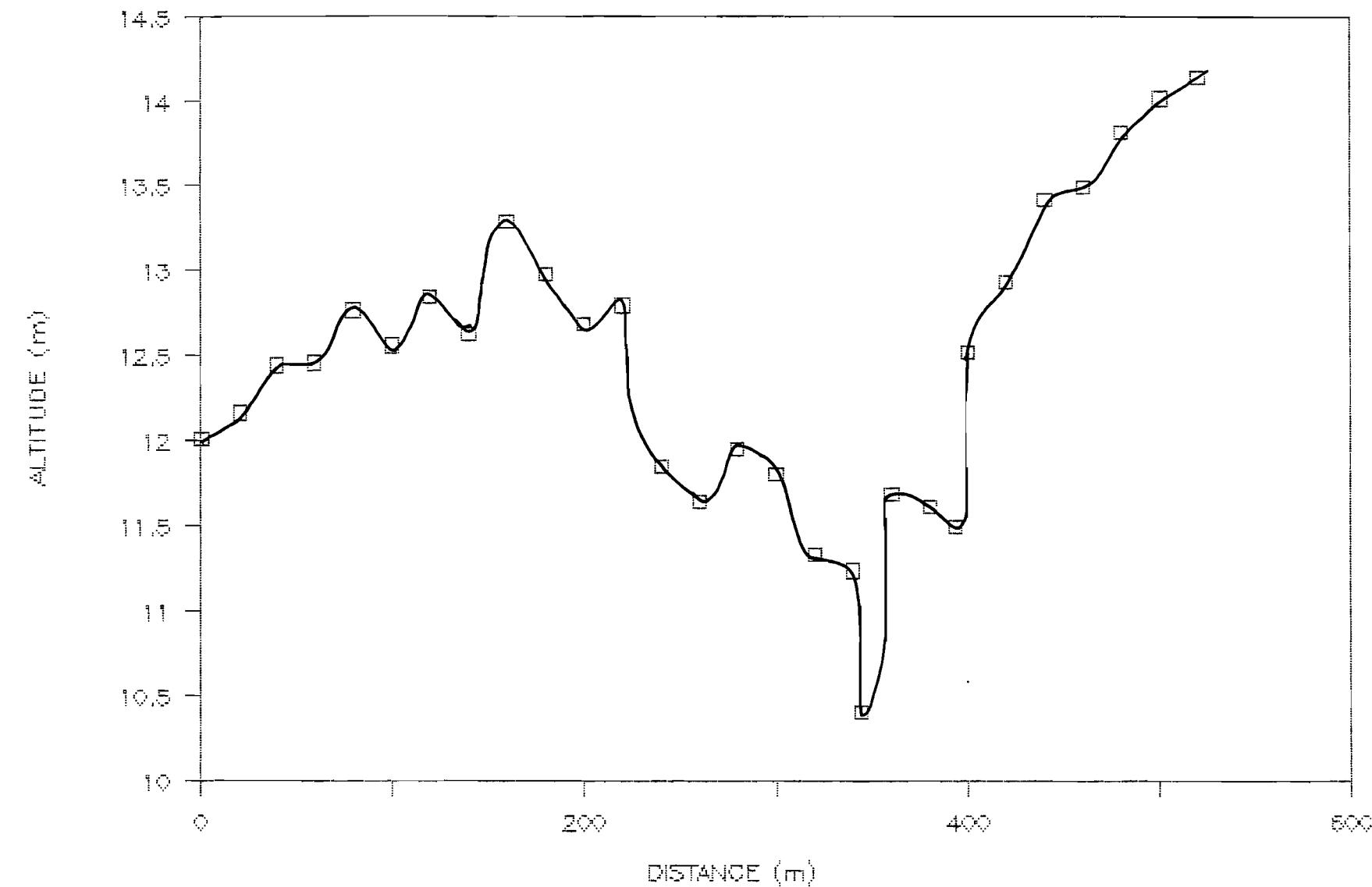
COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C12)



COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C13)



COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C14)



COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLEE (C15)

